

***CONFÉRENCE DU CINQUANTIÈME ANNIVERSAIRE  
DU CONSEIL DE L'EUROPE***

***"Société de marché, démocratie, citoyenneté et solidarité:  
un espace de confrontation ?"***

**compte rendu**

**Strasbourg, 31 mai-1er juin 1999**



## TABLE DES MATIERES

	<u>Page</u>
<b>I. SEANCE D'OUVERTURE</b>	
<b>Mme Elisa Pozza Tasca</b> , Membre de la Commission des relations parlementaires et publiques de l'Assemblée parlementaire, Italie.....	6
<b>II. THEME GENERAL</b>	
<i>Introduction par</i>	
<b>M. Jeremy Rifkin</b> , Auteur de "La fin du travail", Président de la Fondation "Economic Trends", USA .....	8
<i>Panel – Exposés de:</i>	
<b>M. Felice Scalvini</b> , Président de la Confédération européenne des coopératives de production et de travail associé, des coopératives sociales et des entreprises participatives .....	10
<b>M. John Langmore</b> , Directeur de la Politique sociale et du Développement aux Nations-Unies .....	12
<b>M. Alexandre Nikolaevich Yakovlev</b> , Membre de l'Académie des Sciences, Président de la Fondation "Démocratie", Russie .....	13
Débat .....	14
<b>III THEME 1 :INSTITUTIONS PUBLIQUES ET SOCIÉTÉ CIVILE : QUELS RENFORCEMENTS DE LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE ET DE LA RESPONSABILITÉ DES CITOYENS ?</b>	
<i>Introduction par</i>	
<b>Mme Susan George</b> , Economiste spécialiste des questions de mondialisation et des rapports Nord-Sud, Ecrivain, USA/France.....	23
<i>Panel – Exposés de:</i>	
<b>Sir Sydney Chapman</b> , membre de la Commission des relations parlementaires et publiques de l'APCE, Royaume-Uni .....	25
<b>M. Erhard Eppler</b> , Ancien Ministre, Allemagne .....	27
<b>M. Dirk Jarré</b> , Conseil international de l'action sociale .....	28
Débat.....	30

**IV. THEME 2 : ENTRE SOCIETE MARCHANDE ET SOCIETE SOLIDAIRE:VERS QUELLE ECONOMIE SOCIALEMENT RESPONSABLE ?**

*Introduction par*

**M. Riccardo Petrella**, Professeur à l'Université catholique de Louvain (Belgique), Conseiller à la Commission européen.....36

*Panel – Exposés de:*

**Mme Chiara Lubich**, Docteur Honoris Causa en sociologie de l'Université de Lublin (Pologne), Prix européen des droits de l'homme du Conseil de l'Europe 1998, Italie.....38

**Mme Bodil Maal**, Conseiller auprès du Réseau de Banques de Femmes, Norvège .....40

**M. Daniel Janssen**, Président du Conseil d'Administration de Solvay S.A., Belgique.....41

**M. James Tobin**, Prix Nobel d'Economie, USA .....42

Débat .....46

**Déclaration de M. RIES, Maire de Strasbourg** .....50

**V. THEME 3: CULTURE POLITIQUE ET CITOYENNETE EUROPEENNE AU XXE SIECLE : VERS UN NOUVEAU CONTRAT DE SOCIETE**

*Introduction par*

**M. Ion Caramitru**, Ministre de la culture, Roumanie.....52

*Exposé de*

**Mme Maria Nowak**, Président de l'ADIE<sup>1</sup> et Conseiller à la Banque Mondiale, France .....53

Débat .....56

---

<sup>1</sup> ADIE: Association pour le Droit à l'initiative économique

<b>VI. CONCLUSIONS</b>	
<b>Conclusions Thème 1</b> , présentation par <b>M. Daniel Zielinski</b> .....	69
<b>Conclusions Thème 2</b> , présentation par <b>M. Mikko Elo</b> .....	71
<b>Conclusions Thème 3</b> , présentation par <b>M. Pier Virgilio Dastoli</b> .....	73
<b>Conclusions générales</b> par <b>Mme Dominique Méda</b> , Philosophe de l'économie, Auteur de "Qu'est-ce que la richesse ?", France .....	74
Débat .....	80
<b>VII. RAPPORTS</b> .....	91
<b>VIII. LISTE DES PARTICIPANTS</b> .....	161

## I. SEANCE D'OUVERTURE

*Présidence* **Mme Pozza Tasca**, membre de la Commission des Relations parlementaires et publiques de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APEC)

**Mme la PRESIDENT:** "C'est pour moi à la fois un honneur et un grand plaisir d'accueillir dans cette enceinte, au nom du Président de l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe, Lord Russel Johnston, un éventail de participants aussi représentatif de la société civile. Je voudrais, en particulier saluer ceux et celles qui viennent de très loin; c.à.d. de l'Inde et du Continent africain.

La Conférence, qui nous réunit aujourd'hui est organisée dans le cadre de la célébration du 50<sup>è</sup> Anniversaire de notre organisation, un âge , où une institution se doit de faire un bilan et des projets. Le bilan s'imposait d'autant plus que le Conseil de l'Europe vient de vivre au cours de ses dix dernières années une croissance fulgurante. Couvrant progressivement la moitié de l'Europe au cours de ses quarante premières années d'existence, elle en couvre, aujourd'hui, dix ans après, la quasi totalité, avec ses quarante et un Etats membres. Elle est, de ce fait, la seule organisation paneuropéenne .

Le fil conducteur de son action n'a pas changé.: promouvoir et défendre l'Etat de droit, les Droits de l'Homme et la Démocratie Pluraliste. Ce fut la raison d'être de sa création en 1949, ça reste sa raison d'être aujourd'hui. En effet les menaces ont changé de nature et démontrent que la démocratie reste l'objet d'une conquête permanente, quels que soient les progrès réalisés au niveau de la consolidation de la démocratie, de l'émancipation des citoyens et des moyens de participation dont ils disposent,.

La démocratie, - qui est l'un des mots clef du thème de votre Conférence - se trouve confrontée aujourd'hui aux dérives de concepts qui, en principe, font partie de la même famille idéologique.

Prenons, par exemple, la liberté d'entreprendre dans le domaine économique, la création des conditions favorables à l'épanouissement de l'entreprise, la réduction du rôle de l'Etat, qui devraient être source de prospérité diffuse et, de ce fait ,de développement de toutes formes de liberté. Pourtant certains rapports qui seront présentés à cette conférence dénoncent les excès dans le développement de ces tendances, sans pour autant en contester les principes.

Nous devons donc débattre de ces questions et de leur incidences sur la cohésion sociale et le fonctionnement de la démocratie.

Notre Conférence a le mérite, me semble-t-il , non seulement de provoquer un débat d'idées, mais aussi de mettre en lumière des expériences concrètes présentées comme des éléments d'une politique pouvant concilier compétition et solidarité entre individus; Certes la durée de notre travail commun est courte. Mais le travail préparatoire et la qualité des participants devrait permettre de poser des jalons sur la création d'une nouvelle société fondée sur un nouvel humanisme.

Avant de conclure, je tiens à souligner la collaboration de la commission de liaison des ONG dotées d'un statut consultatif auprès du Conseil de l'Europe dans la préparation de cette conférence **et** je voudrais remercier tous ceux qui, par leur présence, ont répondu à notre appel. Tous mes remerciements également au Mouvement Européen, qui a contribué à la réflexion sur le programme de notre Conférence et , qui y a associé son réseau d'associations, le forum de la société civile, largement représenté ici aujourd'hui dans cet Hémicycle;

Je tiens également à remercier chaleureusement nos partenaires pour leurs contributions qui ont permis l'élargissement de la portée médiatique des travaux de cette conférence. Un grand merci enfin au Maire de Strasbourg, M.Roland Ries qui, d'emblée a exprimé son intérêt pour notre manifestation et nous a fait bénéficier du soutien concret de la Communauté urbaine de Strasbourg . Nous aurons ce soir le plaisir de l'entendre s'adresser à nous avant le Dîner de l'amitié auquel il vous conviera.

Et maintenant je voudrais ouvrir les travaux en donnant la parole à M. Rifkin pour introduire le thème général.”

## II. THEME GENERAL

*Présidente:* **Mme Elisa Pozza Tasca**, Membre de la Commission des relations parlementaires et publiques de l'APCE, Italie

*Expert* **M. Jeremy Rifkin**, Auteur de "La fin du travail", Président de la Fondation "Economic Trends", USA

*Intervenants:*

**M. Felice Scalvini**, Président de la Confédération européenne des coopératives de production et de travail associé, des coopératives sociales et des entreprises participatives

**M. John Langmore**, Directeur de la Politique sociale et du Développement aux Nations-Unies

**M. Alexandre Nikolaevich Yakovlev**, Membre de l'Académie des Sciences, Président de la Fondation "Démocratie", Russie

*Modérateur:* **M. Paul Staes**, Sénateur, Membre de la Commission des relations parlementaires et publiques de l'APCE et Président du Comité d'organisation de la conférence, Belgique

*Rapporteur:* **Mme Dominique Méda**, Philosophe de l'économie, Auteur de "Qu'est-ce que la richesse ?", France

### Débat

**M. RIFKIN** évoque la transformation fondamentale que connaît l'économie mondiale, avec les technologies de l'information : ordinateurs et biotechnologies ouvrent une ère nouvelle. L'emploi d'ordinateurs sophistiqués pour l'étude des gènes, par exemple, est à la base des biotechnologies. On change de paradigme, on passe de la lenteur à la vitesse, et la nature du contrat social va aussi changer. Au XXIème siècle, le siècle de la révolution informatique et des sciences de la vie, la nature du travail va changer et la mutation sera aussi profonde que l'a été celle qui a marqué le passage des sociétés agricoles aux sociétés industrielles, sauf que ce changement ne s'effectuera pas en plusieurs siècles, mais en moins d'un demi-siècle.

Aux Etats-Unis, ancien pays agricole, l'agriculture n'occupe plus que 2,5 % des Américains ; les ouvriers ne représentent plus que 17 % de la main d'œuvre contre 33 % il y a trente ans. Les 20.000 ouvriers de l'US Steel Corporation produisent plus d'acier que les 180.000 d'il y a 20 ans. Dans 10 ans, il n'y aura plus que 12 % d'ouvriers et on prévoit pour 2020 la disparition des cols bleus, c'est-à-dire l'avènement de l'usine sans travailleurs. Il faut se convaincre que le salarié le moins cher ne coûtera jamais moins cher que la technologie qui va le remplacer. Naguère, un travailleur perdant son emploi pouvait se recycler comme col blanc ; aujourd'hui, avec le déferlement de la révolution technologique dans les services, on se dirige vers des sociétés virtuelles, en réseau.

Pendant la révolution industrielle, dès qu'une branche se mécanisait, une autre surgissait pour répondre à de nouveaux besoins : c'est ce qui se produit aussi avec la révolution de l'informatique et des sciences de la vie sauf que, même si l'on améliore la qualification de la



main d'œuvre, comme le proposent les hommes politiques, il n'y aura pas assez de postes pour employer tout le monde : la révolution industrielle opérait avec des masses de travailleurs, la révolution de l'informatique et des sciences de la vie, en suscitant de nouveaux services, n'offrira pas des débouchés pour tous. Déjà l'on constate que des logiciels sont mis au point qui peuvent effectuer ce qu'effectuaient, il y a peu encore, des juristes, des comptables. Des logiciels de médecine pourront bientôt remplacer le médecin de famille. Et ce ne sont que les premiers pas de la société de l'information.

D'où le diagnostic posé par M. Rifkin dans son livre « *La fin du travail* » - un titre jugé à l'époque saugrenu - puisque les Etats-Unis avaient remis bien des gens au travail en réduisant fortement le chômage. Mais par quelle méthode ? Comme dans les années 1927-1928, en donnant plein essor au crédit : aujourd'hui, comme dans les années 30, l'épargne est négative aux Etats-Unis. A-t-on oublié le krach de 1929 ?

Une révolution structurelle est en cours : la révolution industrielle a mis fin au travail servile ; la révolution de l'informatique et des services de la vie va abolir le travail de masse.

On devrait se réjouir de disposer de technologies qui permettent de produire biens et services pour toute la planète avec une main d'œuvre réduite. Or cette victoire finale du capitalisme suscite l'angoisse, faute d'une vision sociale, culturelle et politique.

Pour l'instant on ne peut que constater la fracture sociale : 20 % des êtres humains s'en sortent bien ou très bien -il suffit de penser aux 256 plus grosses fortunes mondiales dont celle d'un Bill Gates qui disposent de 40 % du revenu des Américains ! Les 80 % restants connaissent le risque d'une marginalisation progressive.

Que faire des gens dont l'économie aura de moins en moins besoin ? Comment partager les fruits de la révolution de l'informatique et des sciences de la vie ?

Le marché ne fournira pas assez d'emplois, l'Etat ne pourra employer beaucoup de gens. Il faut considérer que la société est composée de 3 secteurs : le marché, avec son capital, l'Etat, avec le capital public, et le tiers-secteur avec son capital social. (On pourrait ajouter un quatrième secteur, en plein développement, celui de l'économie immergée, du travail au noir). Ce tiers-secteur concerne les services sociaux, les soins de santé, l'éducation, la recherche, la religion, l'art, dont le milieu associatif. Qu'on imagine la disparition de ce tiers-secteur : combien de temps un pays pourrait-il survivre ? Deux, trois jours... On pourrait plus justement parler de premier secteur.

L'anthropologie historique montre que c'est d'abord le capital social qui se crée, avant le marché et l'Etat. L'effondrement des sociétés communistes s'explique par cette absence de capital social : c'est la confiance qui crée le marché, et pas l'inverse. Seule, la société civile peut susciter la confiance sans laquelle le marché ni le gouvernement ne pourront tenir.

Les pays anciennement colonisés ne définissent pas leur identité, et continuent à dépendre des subventions et de l'aide internationales ; avec un tiers-secteur s'unissant pour créer une force cohérente, le paysage politique changerait radicalement.

La nouvelle politique du XXIème siècle, c'est la politique de la culture qui prend conscience d'elle-même et devient le nouveau centre, entre le marché à droite et le gouvernement à gauche.

Il faut dynamiser le tiers-secteur, car c'est de lui que dépendent la civilisation et l'emploi. Une part des profits générés par les technologies de l'information et des sciences de la vie devrait servir à financer des emplois de qualité, en faveur des jeunes qui ne seront plus mobilisables sur le marché ou dans l'Etat.

Naguère, les meilleurs emplois avaient à voir avec le marché, demain ils seront remplacés par des processus binaires : les machines feront mieux et à meilleur prix. En revanche, beaucoup d'emplois actuellement situés au bas de l'échelle, et relevant du tiers-secteur, sont beaucoup trop sophistiqués pour pouvoir être effectués par des machines : ils exigent un investissement humain. Ainsi une assistante maternelle responsable de la formation de 25 cerveaux -car l'on sait que les connexions neuronales sont achevées à cinq ans. Aux P.D.G. qu'il rencontre, M. Rifkin suggère toujours de prendre une semaine de vacances pour se faire embaucher comme assistant maternel : ils verront alors quel est le travail le plus exigeant et s'il ne faudrait pas verser aux assistantes maternelles un salaire de P.D.G. !

Les emplois du XXIème siècle concerneront la société civile ; ce sont ceux que ne pourront pas faire les machines.

Quel peut être le rôle des Etats-nations ? Produits de la révolution industrielle, ils répondaient à la nécessité d'assurer une unité politique suffisante pour gérer les marchés. Aujourd'hui, le commerce se mondialise, s'affranchit de l'espace géographique pour entrer dans le cyberspace. Les Etats et les pouvoirs locaux vont devoir s'engager dans un partenariat avec le tiers-secteur pour pouvoir peser face aux grandes sociétés multinationales. Le commerce mondial doit avoir un contrepoids : des collectivités à base géographique.

Au XXIème siècle les gouvernements auront à oeuvrer avec le tiers-secteur et les ONG pour définir une nouvelle politique. Si la communauté existe, le marché vient par surcroît ; si la communauté n'est pas florissante, le marché et le gouvernement ne le sont pas non plus. L'essentiel, c'est de restaurer la culture, de favoriser la dynamique du tiers-secteur. D'ailleurs, les ONG ne devraient pas s'appeler ainsi, Organisations Non Gouvernementales, comme si elles étaient des appendices des gouvernements, alors que ce sont des acteurs du développement. (*Applaudissements*).

**Mme la PRESIDENTE** remercie l'orateur pour cet exposé et pour cet appel en faveur de l'avènement d'une ère nouvelle. La renaissance d'une tyrannie qu'il a dénoncée met aussi en cause les parlementaires présents dans l'exercice de leurs responsabilités au sein de la société civile et politique.

Il faut enfin lui savoir gré d'avoir insisté sur le rôle des éducateurs. Savoir mesurer l'importance de la jeunesse suppose un nouvel enthousiasme.

**M. SCALVINI** indique que l'organisation qu'il représente réunit 1,2 millions de travailleurs-entrepreneurs - puisque c'est ainsi que l'on définit les coopérateurs - dans 6 000 entreprises réparties dans 18 pays européens, au-delà donc de la seule Union européenne.

Il représente aussi la Coopération sociale italienne, qui réunit 5 000 entreprises créées il y a une douzaine d'années et 100 000 travailleurs dont 20 000 volontaires et qui connaît une croissance dans les domaines des services et de l'aide sociale.

Enfin, il *est sociétaire-président* d'une petite coopérative d'insertion installée dans une petite ville près du lac de Garde, qui donne du travail à des détenus. S'il en fait état, c'est pour montrer qu'il n'est pas un chercheur mais un entrepreneur social. Or un entrepreneur a toujours la volonté que ce qu'il prône se réalise. A ce titre, il est en accord avec la plus grande partie de l'intervention de M. Rifkin.

L'expérience européenne confirme la vision des trois secteurs : marché, gouvernement, tiers établissements. Le troisième secteur est en développement permanent, il promeut de nouvelles formes d'organisation, il est présent dans les initiatives sociales, il est très dynamique dans le domaine de l'environnement. Tous les jours, on voit apparaître de nouvelles associations, de nouvelles coopératives, de nouvelles ONG qui tentent de se doter d'un cadre juridique et organisationnel propre.

Par rapport à ce qu'a dit M. Rifkin, depuis son poste d'observation, l'orateur a plutôt l'impression que c'est dans le champ économique que les choses changent. Alors que l'Europe souffre d'une grave pénurie d'emplois, les emplois créés par toutes les organisations du tiers secteur croissent chaque année de 1,5 à 2 %. Plus qu'un salaire, elles offrent une réponse, une nouvelle façon de vivre et de travailler, en respectant les compétences, l'autonomie, les choix de temps de travail. Il s'agit donc d'emplois qui ont plus de sens que les emplois traditionnels.

Ce mouvement est favorisé par la baisse du coût des technologies qui deviennent ainsi accessibles à ceux qui ont peu d'argent mais un grand potentiel d'initiative. Le tiers secteur utilise beaucoup ces technologies autrefois réservées au secteur public et aux grandes entreprises. C'est de ce point de vue un phénomène très positif.

Les questions essentielles sont aujourd'hui comment dégager un vrai projet politique et social ? Comment développer le tiers secteur dans son ensemble ? Comment remédier à sa fragmentation excessive et à l'absence de vision globale de ses dirigeants ? Faute d'un grand projet, il ne pourra jamais jouer le rôle qui lui revient dans l'élaboration d'un pacte de solidarité au profit de tous.

L'Italie s'est engagée dans cette voie avec la création du Forum national des organisations du tiers secteur qui, en trois ans d'existence, a déjà passé un accord cadre avec le gouvernement italien.

Il faut aussi rendre ce secteur totalement indépendant du secteur public. Trop souvent parler d'ONG revient à parler d'un secteur en fait dépendant au regard de ses sources de financement. Or plus d'indépendance signifie une plus grande capacité à agir et à opérer sur les marchés. Le tiers secteur doit redéfinir ses relations avec l'Etat et avec le marché en affirmant de plus en plus son autonomie.

Par ailleurs, si c'est dans le tiers secteur que se produit le capital social, un véritable investissement doit être opéré dans le capital humain. Dans trop de domaines on insiste à l'excès sur le besoin de capital financier. Or celui-ci fait désormais moins défaut que le capital humain pour renforcer les capacités de gestion, d'organisation, de projection vers l'avenir. L'expérience montre qu'un tel investissement est non seulement nécessaire mais aussi productif. Il faut pour cela progresser dans la formation, les échanges culturels, les transferts de savoir-faire, les techniques de gestion des connaissances. (*Applaudissements*)

**Mme la PRESIDENTE** remercie l'orateur et se réjouit qu'il ait parlé de son expérience avec des pays d'Europe non-membres de l'Union européenne car c'est bien de cette grande Europe, de cette Europe du futur qu'il est question au Conseil de l'Europe.

C'est aussi à juste titre qu'il a insisté sur le nécessaire investissement dans les ressources humaines, sur temps de travail et sur l'amélioration de la qualité du temps pour vivre.

**M. LANGMORE** juge particulièrement intéressants deux articles parus récemment. Dans le premier, le biographe de Keynes relevait que les marchés qui régissent la planète sont un véritable gouvernement mondial. Le second, paru dans le *New York Times*, soulignait que si, au lendemain de la deuxième guerre mondiale, l'idée de rideau de fer de Churchill était universellement répandue, aujourd'hui, c'est sans conteste celle de l'hégémonisme financier américain qui domine.

En effet, la déréglementation, la mondialisation ont accentué ce phénomène et ceux qui détiennent le capital gèrent aujourd'hui le monde. L'évolution des taux d'intérêt détermine celle de la consommation. Du coup, on renonce à assurer des services pourtant importants pour la population et les acquis sociaux s'en trouvent menacés.

Pourtant, la crise asiatique n'a pu être évitée en raison des effets de la contraction du crédit imposée à ces économies.

Aux Etats-Unis, 80 % des salariés ne touchent guère plus qu'il y a 20 ans, les inégalités se sont creusées et seuls les riches profitent de la prospérité. De nombreuses catégories de population, mais aussi des pays entiers sont aujourd'hui marginalisés. La libéralisation est donc moins une panacée qu'un miroir aux alouettes...

Alors qu'il faudrait des réformes en profondeur, des changements de mentalité, la recherche de la stabilité rend les gens bien complaisants. La concentration n'est guère propice à la confrontation des idées. Dans un consensus mou, les grandes décisions sont remises à plus tard et seuls les impératifs du marché apparaissent légitimes. Seul compte l'équilibre budgétaire et la notion de service est totalement oubliée, l'action publique en devenant stérile. Quand le politique ne prime plus sur l'économique, bien d'autres grands principes sont abandonnés.

Il faut donc désormais élargir les responsabilités de toutes les couches de la société. Gouvernement, chefs d'entreprises, syndicalistes doivent se retrousser les manches. Il faut renouer le dialogue social, intensifier la participation des citoyens, renforcer la transparence, favoriser l'innovation. Le gouvernement doit être un modérateur entre le marché et la société. Les entreprises doivent se montrer respectueuses des consommateurs, de l'environnement, et pas uniquement de leurs actionnaires. Il faut aussi rétablir la solidarité sociale et satisfaire les besoins, comme le prône l'ONU.

Pour que s'engagent les réformes nécessaires, les marchés financiers doivent être au service de l'économie et non la dominer. Le problème ne tient pas à ce que la mondialisation va trop loin, mais à ce que le politique ne va pas assez loin. Dans un monde interdépendant, il faut plus que jamais tenir compte du bien public de l'ensemble de la planète.

La vulnérabilité du monde financier pourrait être réduite en garantissant plus de transparence, en renforçant les contrôles, ce qui passe par de grands accords sur les investissements, incluant par exemple la taxe Tobin, l'annulation de la dette des PMA, le réaménagement de celle des autres pays en développement.

Telles ont été les idées exprimées lors du Sommet social. Le nombre des chefs de gouvernement qui y ont participé incite à l'optimisme. Il faut maintenant mettre en œuvre le nouveau contrat social négocié à Copenhague. La conférence de suivi organisée à Genève l'an prochain sera l'occasion de nouvelles initiatives. Les négociations seront acharnées.

Pour que les sociétés soient libres et prospères, il y a de multiples façons de faire coopérer les gens. En se mettant eu travail, on peut faire renaître l'espoir. (*Applaudissements*)

**Mme la PRESIDENTE**, après avoir remercié M. Langmore, rappelle qu'à l'occasion de son cinquantième anniversaire, le Conseil de l'Europe a organisé, à l'initiative de M. Mignon, Président de la commission des relations parlementaires et publiques de l'Assemblée parlementaire, l'Assemblée des jeunes, au cours de laquelle il a beaucoup été question de la dette.

**M. YAKOVLEV** indique qu'en fait, en Russie, il n'existe ni société civile, ni économie de marché efficace et que si l'exposé de M. Rifkin était riche d'enseignements, il n'était certainement pas destiné à ce pays. De même, les paroles prononcées à propos de la confiance sociale font chaud au cœur, mais cette confiance n'existe pas en Russie, où l'on constate au contraire un terrible hiatus entre les citoyens et le pouvoir. Le char malhabile de la démocratie russe traîne péniblement derrière lui les ruines de la vieille maison... Il faudra bien du temps pour en bâtir une nouvelle, avec de grandes fenêtres ouvertes sur le monde. Il faudra aussi surmonter la misère, liquider les résidus du bolchevisme psychopathe qui a prospéré sous la dictature et qui habite encore les coeurs.

Certes, le putsch communiste de l'*impeachment* vient d'échouer, mais la Douma reste communiste et les gouvernements se succèdent à un rythme accéléré, échouant tous dans leurs tentatives pour trouver un consensus social et emprunter une autre voie. Pourtant l'orientation réformiste demeure, même si la transition est bien lente. L'information et les élections sont libres, mais les communistes, au cours d'interminables réunions accusent la démocratie de tous les maux, comme aux temps de la perestroïka. Le pouvoir applique encore des méthodes à l'ancienne et le terrorisme du Plan a fait place au terrorisme de l'administration. Pour de nouvelles entreprises étouffées sous les impôts, la production de biens n'est pas rentable. Quant à la société civile, elle n'a pas progressé d'un iota depuis 1986.

Ces blocages viennent en premier lieu de l'absence de toute réforme foncière. Or, sans propriété privée de la terre, il est impossible de progresser. Ensuite, la réforme judiciaire n'a pas été menée à son terme, la bureaucratie communiste et anticommuniste n'ayant guère intérêt à la primauté du droit. De plus, il n'a pas été mis fin à la militarisation excessive de l'économie soviétique. Les réformes relatives à l'autonomie de gestion n'avancent guère car le pouvoir central ne veut rien déléguer.

La bureaucratie peut à l'évidence annihiler la démocratie. En outre, l'esprit de la guerre froide demeure largement présent, non seulement dans la conservation de l'infrastructure de confrontation militaire et dans les menaces de l'OTAN, mais surtout chez un certain nombre

de nationalistes chauvins très près d'accéder au pouvoir. Il est vrai qu'après tant d'années de méfiance réciproque, il est difficile d'instaurer des relations de confiance, mais on se croirait aujourd'hui revenu à l'époque d'avant Reagan et Gorbatchev. Comment oublier par ailleurs la tragédie yougoslave dans laquelle l'Ouest et l'Est sont également responsables car, pour le premier, un bombardement n'est rien et, pour le second, le génocide au Kosovo n'est pas grand-chose... Les bombardements sauvages sont inconciliables avec la protection des droits de l'homme, les morts ont un seul droit, celui d'être enterrés.

Malgré tous ces dysfonctionnements, il est absolument exclu de revenir au passé car toute tentative en ce sens pourrait détruire la nation, mais ce n'est pas pour autant que l'on sait où va le pays. Si la stabilité sociale, fragile, permet d'aller vers quelque chose, on ignore encore vers quoi. Quant à la confiance dans l'aide occidentale, elle ne semble guère justifiée.

La transition d'une structure sociale à une autre s'est faite sans révolte violente, c'était une grande première pour la Russie, mais aujourd'hui tout est à nouveau imprévisible. Les Russes se sont trompés souvent, mais ils ont conservé l'essentiel, l'orientation démocratique de leur pays. C'est cela qui suscite l'espoir d'une Russie meilleure, riche, prospère, où le pouvoir sera exercé par des institutions et une société civiles. (*Applaudissements*)

**Mme la PRESIDENTE** remercie M. Yakovlev pour l'analyse courageuse qu'il vient de présenter de la situation de son pays : les conditions du développement de la société civile ne paraissent pas encore réunies mais l'évolution au plan local incite à un certain optimisme.

**M. STAES, modérateur**, rappelle que l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe vient de publier un rapport sur l'avenir du Conseil qui met au premier plan la société civile.

Que faire, à l'avenir, des millions de gens sans emploi ? Va-t-on les aider à tuer le temps sans l'utiliser ? Nos sociétés n'ont-elles pas assez de maturité pour apporter des réponses à ces interrogations humaines ?

Les questions -qu'elles viennent de la salle ou par internet- peuvent être ainsi regroupées : qu'est-ce que la culture ? Le tiers-secteur est-il identique en Europe et aux Etats-Unis ? Le tiers-secteur peut-il devenir une force politique sans perdre sa qualité de mouvement social ? Quels peuvent être les rôles respectifs du tiers-secteur et des hommes politiques ?

**M. RIFKIN** définit le tiers-secteur comme l'ensemble des institutions de nature culturelle, tous les regroupements d'êtres humains qui ne sont fondés ni sur les exigences du marché ni sur celles du gouvernement, -bref, la citoyenneté. La culture est le lien le plus important : sans elle, il n'y a ni tiers-secteur, mais non plus ni marché ni Etat. Les néoconservateurs, les néolibéraux, les libertaires se trompent qui ne comprennent pas que le marché n'est pas premier mais vient après la communauté.

Il faut un marché mondial qui fonctionne bien mais si la confiance disparaît, le capital social aussi : le marché mondial a besoin de cultures régionales fortes.

Le tiers-secteur est semblable aux Etats-Unis et en Europe. La seule différence tient à la tradition catholique des pays : c'est lorsque les générations des années 40 et 50 ont commencé à se détourner de l'Eglise, en Italie, en Espagne, au Brésil, aux Philippines, que le tiers-secteur s'est développé : la sécularisation des enseignements de l'Eglise (faire le bien, aider son prochain) a donné lieu à la prolifération des ONG

Comment les associations peuvent-elles devenir une force politique et rester indépendante ? Dans la préface à l'édition française de *End of Work*, Michel Rocard avait écrit que les partis politiques ont mal rempli leur rôle. Ce qui compte, ce sont les gens, la vie culturelle d'un pays, qui seule permet d'engager une politique du partage.

Le tiers-secteur doit se politiser, devenir un allié du pouvoir politique : il doit s'unir pour être capable de négocier avec le marché et l'Etat, sinon il restera un appendice des gouvernements.

En ce qui concerne la politique du tiers-secteur, la discussion est plus avancée en Italie ; aux Etats-Unis, on commence à peine à en parler. Il faut que les partis politiques se repositionnent au centre gauche ou au centre droit avec des militants provenant du tiers-secteur, de la communauté, de la culture.

**Mme BUKHARINA**, (*membre de l'Assemblée des ONG du Belarus*), qui regroupe 20 % d'entre elles, regrette qu'aucun parlementaire de son pays ne siège au Conseil de l'Europe, car le Belarus est encore trop éloigné des normes européennes.

Elle aimerait que le tiers-secteur de son pays puisse coopérer avec celui des pays européens pour accélérer les réformes politiques et économiques nécessaires à l'entrée dans l'Europe.

**M. COURTNEY** (*Observateur du Saint-Siège*) invite M. Rifkin à préciser son invite aux ONG à redéfinir leur rôle. Et pour commencer ne conviendrait-il pas de les rebaptiser car leur appellation paraît trop péjorative ?

**M. BRUNI** (*Université de Padoue*) considère que le tiers-secteur est inclus dans le marché, de même que le marché a besoin de confiance pour que se développe l'économie : les économistes le savaient déjà au XVIIIème siècle.

Réduire les relations entre individus au seul tiers-secteur est trop limitatif : les entrepreneurs ont toujours créé du capital social ; l'économie sociale dépasse le tiers-secteur. La catégorisation proposée est trop restrictive.

**M. BEAUFILS** (*FAI*) explique pourquoi son association qui combat la prostitution est intéressée à cette conférence. Les dégâts de l'économie de marché vouent des millions d'enfants à être victimes du marché du sexe et du tourisme sexuel. Au-delà de la prise en charge des victimes de cette forme d'esclavage moderne, il faut faire passer le message que payer pour disposer d'un être humain afin d'avoir avec lui des rapports sexuels est un non-sens, le contraire de ce que peut apporter comme épanouissement une relation amoureuse.

Il faut que les êtres humains nouent des relations de qualité, s'enrichissant de leurs différences et ne sombrant jamais dans l'ennui car leur capacité de création est infinie.

**M. STAES, *modérateur***, invite les intervenants à ne pas faire de déclarations de principes.

**M. RIFKIN** revient sur le rapport entre tiers-secteur et gouvernements : le but est de constituer progressivement, par-delà les frontières, une force politique qui fasse bouger les gouvernements si ceux-ci restent inactifs.

Ce sont les ONG qui, les premières, ont attiré l'attention sur les conséquences de la révolution des sciences de la vie : organismes génétiquement modifiés, clonage, etc.

Comment les rebaptiser ? Organisme à but non lucratif, qui pourrait aller, renvoie trop à un aspect fiscal. Organisation volontaire correspondrait bien à l'idée de service rendu gratuitement à la société.

En ce qui concerne les relations entre tiers-secteur et marché, il est intéressant de citer l'évolution de la Banque mondiale qui, hier, injectait des capitaux sur le marché pour créer une économie puis une communauté prospère, et qui aujourd'hui parle de développement social, travaille avec les ONG et la société civile en vue de développer le marché. C'est la bonne méthode : quand la société civile est forte, la demande apparaît, le marché se crée spontanément : s'il est créé de toute pièce, à coup de subventions, il s'effondre faute de base sociale.

Le capital social s'oppose au capital de marché : dans le second cas, selon la théorie d'Adam Smith, l'entrepreneur défend ses intérêts et, incidemment, le bien public ; dans le premier cas, c'est l'inverse : en contribuant au bien-être général, on optimise sa situation individuelle. On a besoin des deux, qui sont comme les deux facettes de l'individu : égoïsme et altruisme.

L'exemple de la prostitution renvoie à la tendance croissante de l'économie à vendre des expériences humaines (voyages, etc.) : le capital supplante tout, y compris l'expérience culturelle. Faire de la culture une marchandise, acheter (vendre) une expérience vécue, c'est conduire à la ruine de la culture, le fondement même de la société et, par conséquent, des marchés.

S'il y a trop de déréglementation, si la culture devient une marchandise, un des trois pieds disparaît et le tabouret s'effondre. La question est de savoir comment le gouvernement et le tiers-secteur font face au marché qui transforme tout en marchandise.

**M. SCALVINI**, même s'il est prématuré de proposer une définition unique du tiers secteur, de l'économie sociale, de l'économie solidaire, souhaite introduire une nouvelle expression, celle d'« entreprise sociale », qui serait fort utile au moment où de nombreuses entreprises du tiers secteur prennent une dimension qui doit conduire à réfléchir aux problèmes d'organisation, de production, et à l'idée de valeur ajoutée. A la différence des entreprises traditionnelles, celles-ci ne veulent pas uniquement produire mais prendre en considération



les liens sociaux et environnementaux pour optimiser la fonction sociale et poursuivre des objectifs sociaux comme la lutte contre la prostitution ou contre la pollution, etc. Pour autant, elles veulent le faire non en tant qu'associations mais bien en tant qu'entreprises.

On peut partager les vues du professeur Rifkin sur le capital humain. Ce dernier se doit de développer grâce à un meilleur système de relations, à un meilleur partage de l'économie. Si celle-ci doit être au service de l'homme, cela signifie aussi que des hommes et des femmes doivent s'en servir à des fins altruistes. C'est pourquoi le tiers secteur doit se diffuser dans la société afin que les phénomènes économiques soient gérés rationnellement en cherchant à concilier intérêts individuels et sociaux au lieu de suivre aveuglément la définition d'Adam Smith.

**M. STAES, *modérateur***, transmet une autre question : comment comparer le rôle du secteur social aux Etats-Unis et en Europe ?

**M. SCALVINI** voit seulement quelques différences culturelles et religieuses. En outre, en Europe, les Etats et les gouvernements jouent un plus grand rôle, alors qu'aux Etats-Unis de grandes fondations sont les instruments du soutien financier au tiers secteur. En Italie, les pouvoirs locaux financent de nombreuses organisations, certaines régions allant jusqu'à 80, 90 %, ce qui n'est pas sans effet sur l'indépendance des associations.

**M. LANGMORE** trouve tout a fait pertinent de s'interroger sur l'appellation « ONG ». Peut-être pourrait-on retenir l'idée de « services communautaires », c'est-à-dire au service des communautés. « Société civile » est aussi une bonne expression générale.

**M. HANCOCK** (*Royaume-Uni*) proteste contre l'instauration d'un jeu de questions-réponses quand il devrait s'agir d'un véritable débat.

M. Rifkin a tenu son discours si souvent qu'il le connaît par cœur, il est très habile, mais il a posé des questions au lieu d'apporter les réponses que l'on attendait de lui.

Pourquoi éduquer quelqu'un ? Comment motiver les membres d'une communauté ?

Les ONG n'ont rien à voir avec la fréquentation des églises. Si le Conseil de l'Europe favorise des ONG, c'est parce qu'elles renforcent le travail des parlementaires nationaux. Si elles prolifèrent, c'est parce que les frustrations sont de plus en plus nombreuses dans le monde.

Autre question, qui va payer ? Que l'on sache, la politique repose largement sur l'argent. Il n'est pas étonnant qu'au Royaume Uni et, surtout, aux Etats-Unis, où il en faut beaucoup pour être élu, fort peu de parlementaires soient issus du mouvement communautaire. Qui a l'argent si ce ne sont ceux qui ont le pouvoir ?

Les Britanniques pensent que les allocations chômage doivent être financées par l'impôt. Leur premier ministre prône une troisième voie incarnée par Bill Clinton, mais

comment financer cette troisième voie, jamais on ne l'explique aux citoyens et la politique fiscale est toujours héritée de Thatcher et Major.

M. Yakovlev a tenu un discours très courageux. Ayant animé récemment un séminaire à la Douma sur le renforcement du processus démocratique, l'orateur est persuadé que la plupart des anciens pays communistes sont allés très vite, qu'ils ont plus fait en dix ans que les pays occidentaux en des décennies. Il convient donc de les encourager.

Enfin, il faut regretter que l'on tombe dans le piège de la technologie en répondant aux questions posées par internet avant de s'intéresser à celles que posent ceux qui ont fait l'effort de venir assister à la Conférence. Croire que c'est la voie de l'avenir signifie que l'on n'a pas tiré les leçons du passé. (*Applaudissements*)

**Mme WEBER** (*International Food First Information Action Network*) considère qu'il n'y a aucune justification à ce que l'on renforce le tiers secteur pour que les marchés fonctionnent mieux si ces derniers ne donnent pas de travail aux gens. Comment le justifierait-on aux yeux des générations futures ?

M. Rifkin a sans doute l'habitude de s'adresser à des hommes d'affaires, mais du point de vue d'une citoyenne ordinaire, les marchés ne sont pas intéressants s'il ne lui donnent pas de travail.

**M. RIFKIN** lui répond qu'il passe seulement une partie de son temps en compagnie des hommes d'affaires.

L'éducation est sans doute la grande question posée à nos sociétés.

Aux Etats-Unis, chaque école est maintenant dotée de son propre cyberspace, comme s'il n'y avait aucune autre possibilité. S'il est bon que les jeunes apprennent à surfer, on risque fort de leur rendre ainsi un très mauvais service car le marché n'aura pas besoin de tous. Préparer tous les jeunes à des emplois de la connaissance plutôt rares n'est donc pas bon. Mieux vaudrait promouvoir une éducation civile, civique.

Il est par ailleurs évident que les jeunes apprennent mieux si l'enseignement est immédiat, direct, intégré dans la cité. Apprend-on mieux la zoologie dans une classe aseptisée ou au contact des associations écologistes ? Et cela vaut pour toutes les disciplines, la pédagogie abstraite n'est pas adaptée au marché.

La partie la plus importante de l'éducation, sa mission première est de préparer les jeunes à assumer leurs responsabilités à l'égard de leurs concitoyens, à vivre avec eux. C'est un mouvement qui se développe rapidement aux Etats-Unis.

Se balader dans des mondes virtuels n'est pas nocif en soi, mais quand on y consacre dix heures par jour, ces mondes deviennent la réalité tout court. Le seul antidote est une participation active des jeunes à la vie collective.

Pourquoi défendre le marché s'il ne donne pas d'emploi ? Le marché que nous connaissons, où l'on vend son travail pour vivre n'existe que depuis deux siècles. Au siècle prochain, le capitalisme continuera à jouer un rôle essentiel, mais il ne sera plus seul. Si le

marché joue bien son rôle dans la production de biens et de services, cela permettra de libérer le reste de l'humanité pour des tâches plus importantes, notamment sociales.

Qui paiera ? Jusqu'à récemment, le tiers secteur s'est très bien autofinancé. Les associations sportives, civiques, les églises n'ont pas tendu la sébile aux gouvernements pour exister, tout simplement parce que des gens disposaient du capital social nécessaire pour les conduire.

Des solutions sont envisageables. Ainsi la France s'intéresse à l'idée de monnaie sociale permettant d'échanger des qualifications sociales. Lors d'un séminaire avec le Président finlandais et ses ministres sur le financement du tiers secteur, il est apparu impossible d'augmenter encore une pression fiscale qui atteint déjà 48 %. Mais la vraie question n'est-elle pas la meilleure utilisation des recettes fiscales existantes, en mettant fin à certains gaspillages ?

De même, aux Etats-Unis, il faut se demander s'il vaut mieux consacrer autant d'argent aux prisons - 2 % de la main d'œuvre américaine est actuellement derrière les barreaux - ou destiner les recettes actuelles à la création d'un nouveau réseau qui réponde mieux aux besoins du XXIème siècle. Manifestement, un grand débat s'impose.

**M. STAES, *modérateur***, fait état d'une question adressée à M. Yakovlev : la société civile peut-elle sauver la Russie, inventer une autre politique, aider au développement économique ?

**M. ELO (APCE, Finlande)** tient à signaler que les impôts, quoique élevés en Finlande, ne sont pas les plus lourds d'Europe...

Il s'interroge sur le rôle de la Douma en Russie : il s'étonne que le Président puisse renvoyer un ministre sans que le Parlement ait son mot à dire. M. Yakovlev serait-il partisan d'un renforcement des pouvoirs de la Douma au détriment du Président ?

**M. YAKOVLEV** admet qu'en théorie la société civile peut contribuer au développement économique sauf que la société civile n'existe pas dans une Russie qui, depuis mille ans, a été gouvernée par des individus, pas par la loi. Il faut commencer par rebâtir l'Etat, revoir les procédures électorales et les relations à l'intérieur de la Fédération, etc. L'autonomie locale aurait un rôle à jouer mais les pouvoirs en place ne veulent pas l'accorder aux collectivités locales.

Il faut néanmoins espérer que la société civile va peu à peu se construire à partir du bas.

Membre du Comité qui a rédigé la Constitution, M. Yakovlev, partisan de la République parlementaire, a approuvé une forme de régime présidentiel par crainte que l'opposition de gauche, majoritaire à la Douma, ne bloque les réformes et en attendant qu'une majorité favorable à l'Etat de droit et à la démocratie n'apparaisse.

Le Président peut destituer un ministre ; tout dépend des relations qu'il entretient avec la Douma, laquelle a commis une erreur en essayant de le destituer...

**M. STAES, *modérateur***, transmet une question sur la possibilité pour les ONG d'être indépendantes des gouvernements et une autre sur le rapport entre les chapitres politique et économique-social des programmes de l'O.N.U.

**M. LANGMORE (ONU)** note que si les secteurs primaire et secondaire déclinent et que le secteur tertiaire se développe, c'est logique : plus on a de moyens, plus on en consacre aux services. Déjà aux Etats-Unis, le secteur tertiaire procure 70 % des emplois. Une partie des services peut être assurée par les organismes à but non lucratif mais la plupart sont payants - ou gratuits en apparence - parce que financés par l'impôt ou des redevances.

En ce qui concerne l'indépendance des ONG, il faut admettre que le secteur non commercial perd de son indépendance dès lors qu'il a d'importants besoins de financement. Actuellement il y a un rapprochement entre organismes gouvernementaux et non gouvernementaux.

L'O.N.U. finance l'UNESCO, l'UNICEF, le PNUD - c'est le volet social de son action - dont les orientations sont fixées par tous les pays : ce sont les communautés elles-mêmes qui fixent les objectifs ; ces stratégies ont besoin d'être mises en œuvre par des institutions planétaires.

**M. STAES, *modérateur***, transmet à M. Rifkin une question sur l'avenir et le rôle des jeunes.

**Mme QUESTER-SEMEON (*Les Humains Associés*)** pose la question du rôle des femmes : va-t-on vers plus de coopération que de compétition ?

**M. WIELOWIESKI (APCE, Pologne)**, député et ancien expert auprès du syndicat Solidarnosc, souligne que pour relever les défis du temps présent, il faut s'appuyer sur la citoyenneté, c'est-à-dire sur la capacité qu'ont les citoyens de participer aux décisions les concernant et concernant toute la société. C'est un comportement actif et responsable, auquel le Pape, il y a plus de vingt ans, avait fait référence, notamment lors d'un voyage en Amérique latine. C'est dans ce sens qu'il a traité la citoyenneté comme le critère principal de progrès. Mais que faire si les gens refusent d'être actifs ? C'est un problème abordé par E. Fromm dans son livre « *Escape from Freedom* ». Dans les pays en transition la population est souvent passive, car les traditions d'une activité furent rompues au sein du système communiste et les gens fuyaient dans l'individualisme.

Pour relever le défi, il faut alors s'en remettre à l'éducation, comme l'a indiqué M. Rifkin. Trois méthodes sont indiquées : fournir des modèles, permettre de participer à des expériences concrètes d'activités citoyennes dès l'école, devancer la conscience commune pour éveiller les capacités de chacun. C'est ainsi qu'on incitera les jeunes à adopter un comportement actif et responsable.

Sans ces trois méthodes d'éducation de la jeunesse, on ne développera pas le tiers-secteur assez vite pour entrer dans la société postindustrielle.

**M. STAES, *modérateur***, transmet une question sur la réalité de l'accroissement de la richesse mondiale rapportée aux problèmes sociaux et environnementaux et une question sur la place du Tiers Monde.

**M. MORENO** (*député, Equateur*), appelle à une solidarité mondiale. Son pays consacre la moitié de son budget au remboursement de la dette extérieure et emprunte au F.M.I. pour financer les programmes éducatifs et sociaux. Une véritable révolution est nécessaire à l'intérieur du pays pour faire disparaître la corruption et imposer un comportement éthique, sans quoi la solidarité sociale est impossible.

M. Rifkin propose une nouvelle vision de la société permettant que la mondialisation débouche sur un progrès social. Comment parvenir à réduire l'écart entre richesse et pauvreté à l'échelon de la planète ?

**M. RIFKIN** souligne que les femmes ont été les pionnières du tiers-secteur. Elles sont déjà préférées aux hommes, au niveau intermédiaire, sur le marché de l'emploi. Demain, elles occuperont le leadership dans le tiers-secteur qui deviendra le centre d'une nouvelle politique. Une nouvelle vague de féminisme va restaurer la culture.

Du point de vue de l'écologie, le sommet de Rio a suscité un débat sur une approche différente des modes de vie, pour un développement durable.

Tant que l'individu vend sa force de travail sur le marché dans les formes anciennes, son identité s'exprime à travers sa capacité de consommation. En revanche, plus une personne passe de temps dans le tiers-secteur - en étant rémunérée ou à titre bénévole -, plus sa vie est intéressante. La consommation ne doit pas se substituer aux relations sociales. Il faut préparer les jeunes générations à passer plus de temps dans le tiers-secteur que sur le marché : c'est la clé du développement durable.

Le capital social consomme moins de ressources naturelles que le capital de marché et le capital public ; il permet de développer un mode de vie plus durable. Le rôle de l'éducation est fondamental. On explique encore aux jeunes que leur identité dépend de leur capacité à acquérir les compétences exigées par le marché : est-ce leur donner une raison de vivre ? La première responsabilité de l'être humain, c'est de découvrir la valeur de la vie, des relations avec les autres, des raisons d'être sur la planète. S'ils découvrent ces valeurs, les jeunes auront confiance en eux-mêmes et sauront s'insérer sur le marché de l'emploi comme dans la vie sociale et la vie politique.

La diversité culturelle est nécessaire : la monoculture conduirait à perdre le bénéfice de millions d'années de développement culturel et d'humanisation. Si l'on s'engageait dans cette voie, on n'irait pas vers une renaissance mais vers un effondrement de la civilisation.

M. Rifkin conclut en formant l'espoir que les hommes politiques et les membres du tiers-secteur réussiront dans leur entreprise. (*Applaudissements*).

**M. STAES, *modérateur***, en réponse à une question sur le rôle que peut jouer le Conseil de l'Europe dans le conflit qui oppose le marché et la démocratie, renvoie au rapport publié en début d'année par l'Assemblée parlementaire.

**Mme MEDA, rapporteur**, considère que ce débat a ouvert un large champ de réflexions et permis d'avancer quelques idées importantes. Il a aussi apporté une première réponse : oui, il peut y avoir un espace de confrontation propice au développement d'un tiers secteur fort, qui prendrait en charge les besoins sociaux actuellement insatisfaits. Ce secteur existe déjà et l'on a même songé à le financer par une taxe sur les richesses créées par les nouvelles technologies ou par la taxe Tobin.

Les intervenants se sont aussi accordés sur l'urgence et sur l'importance de l'intervention des ONG, mais ils n'ont pas indiqué comment en favoriser le développement plus massif.

Le rapporteur regrette qu'en ce qui concerne les nouvelles modalités de la citoyenneté, on ne se soit pas davantage intéressé aux voies d'une participation accrue des citoyens à la définition d'une manière de vivre ensemble, sur le modèle des comités de quartiers en France ou du « temps des villes » en Italie. Il aurait aussi fallu se demander comment articuler le travail des associations porteuses d'un intérêt spécifique avec les communautés locales de citoyens.

Souvent, la réflexion sur un nouveau type d'entreprise à vocation sociale se heurte aux réticences de l'Etat, qui n'a pas envie de se dessaisir de ses missions, comme à celles du marché, qui craint une concurrence. Il faut donc continuer à travailler sur la transition et chercher comment le développement du tiers secteur pourrait être un puissant instrument de réforme des deux autres secteurs, l'Etat et le marché. (*Applaudissements*)

*La séance est suspendue à 12 heures 15.*

*La séance est reprise à 13 heures 40.*

### **III. THEME 1 : INSTITUTIONS PUBLIQUES ET SOCIÉTÉ CIVILE :QUELS RENFORCEMENTS DE LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE ET DE LA RESPONSABILITÉ DES CITOYENS ?**

*Président:* **M. Andrzej Wielowieyski**, Député, Membre de la Commission des relations parlementaires et publiques de l'APCE, Pologne

*Expert:* **Mme Susan George**, Economiste spécialiste des questions de mondialisation et des rapports Nord-Sud, Ecrivain, USA/France

*Intervenants:*

**Sir Sydney Chapman**, membre de la Commission des relations parlementaires et publiques de l'APCE, Royaume-Uni  
**M. Erhard Eppler**, Ancien Ministre, Allemagne  
**M. Dirk Jarré**, Conseil international de l'action sociale

*Journaliste* **M. Joachim Vannahme**, "Die Zeit", Allemagne

*Modérateur* **M. Andreas Gross**, Membre de la Commission des relations parlementaires et publiques de l'APCE, Suisse

*Rapporteur:* **M. Daniel Zielinski**, Président du Centre européen d'aide à la vie associative

### **Débat**

**M. le PRESIDENT** souligne que les défis posés ici, en particulier la confrontation entre société compétitive et société solidaire, ne sont pas moins grands que l'ont été ceux de la révolution dans le domaine du travail.

La passivité des citoyens et leur faible participation à la vie publique menacent l'équilibre démocratique et les projets de notre continent. Il est donc particulièrement intéressant d'approfondir ce thème. L'experte qui permettra de le faire est Mme Suzan George.

**Mme GEORGE** (*Expert*), après avoir souhaité un joyeux anniversaire au Conseil de l'Europe, cite un chercheur hélas oublié, Polanyi qui, en 1944, estimait que « permettre au mécanisme du marché d'être le seul à décider du sort des êtres humains et de leur environnement naturel entraînerait la destruction de la société ». Polanyi, aurait été horrifié par l'expression "société de marché " et l'aurait jugée composée de deux termes antinomiques et en contradiction avec les concepts de démocratie, de citoyenneté, de solidarité, aucun marché ne devant être autorisé à dicter les termes politiques et sociaux à l'ensemble de la société.

Pourtant, aujourd'hui, les attaques fusent de toutes parts contre l'Etat providence, les décisions politiques et économiques sont prises de plus en plus par les multinationales et les groupes financiers, le vote des spéculateurs prime sur celui des citoyens.

C'est pourquoi il faut à la fois faire en sorte que le marché ne sorte pas de son rôle, réaffirmer la fonction essentielle du bien public et de l'Etat-nation démocratique, élargir à la sphère internationale la définition et la portée du concept de « citoyenneté responsable ».

Il y a cinquante ans, l'Etat était une évidence. Tous les pays d'Europe essayaient alors de mettre en place des mécanismes aptes à garantir le bien public et, dans l'ensemble, ces politiques ont été efficaces. L'espérance de vie a augmenté régulièrement, en même temps que le niveau de vie, l'éducation, la santé, le logement, l'emploi se sont améliorés au cours d'une ère de prospérité. Sans idéaliser la démocratie sociale ou les réalisations de l'Etat-providence, on peut néanmoins affirmer que ces politiques ont permis de réduire les disparités économiques, d'atténuer les difficultés et les angoisses de la vie quotidienne et d'améliorer la cohésion nationale sans réduire les libertés individuelles \_ bien au contraire. Si l'on consulte la presse à grand tirage de l'époque, on s'aperçoit que les inquiétudes exprimées quant à l'avenir concernaient souvent la façon dont la société serait en mesure de s'accommoder de tant d'abondance et de loisirs. Influencés par le processus de décolonisation, nombreux étaient aussi ceux qui croyaient que l'écart séparant riches et pauvres pourrait être sensiblement réduit entre les nations du Nord et du Sud.

Mais, hélas, le lien entre citoyens et Etat s'est distendu, marchés et néolibéraux marchent aujourd'hui main dans la main et le fossé Nord - Sud s'est élargi. Les 20 % les plus riches accaparent 85 % de la richesse mondiale et les 20 % les plus pauvres n'en ont que quelques miettes.

Les marchés financiers se sont engagés dans une attaque de front culturelle, dans une véritable croisade pour réduire la démocratie sociale dans le monde. Des milliards ont été dépensés pour convaincre que les marchés font toujours mieux que les Etats. Est ainsi mobilisée une élite composée des grands entrepreneurs multinationaux, de quelques grands bureaucrates et des représentants des institutions de Bretton Woods, c'est le « complexe Trésor public-Wall Street » dont parle Jagdish Bhagwati.

L'objectif de cette minorité internationale menée par les Etats-Unis a été la croissance économique par le biais des marchés libres, du libre-échange, de la liberté des mouvements de capitaux et de l'investissement ainsi que de la déréglementation et de la réduction du rôle de l'Etat, conjuguées à la privatisation systématique, à l'opposé du paradigme keynésien ou social-démocrate. L'équité sociale la protection de l'environnement, la santé, ne figurent nullement parmi ces préoccupations.

Cette destruction de l'Etat providence a eu des répercussions catastrophiques au Royaume Uni et aux Etats-Unis. Dans le Sud, des Etats entiers ont été détruits par la création de bulles spéculatives. Les crises en Corée, en Russie, au Mexique ont jeté dans la rue des millions de personnes pour le seul bénéfice de quelques uns qui se partagent les dépouilles.

Selon le *Herald Tribune*, l'Allemagne n'est qu'au 24<sup>ème</sup> rang sur l'échelle de Davos de la compétitivité mondiale parce qu'elle ne garantit qu'une rentabilité de 12 % pour le capital contre 20 % aux Etats-Unis...

Du coup, sont privilégiées la compétitivité, propension de l'Etat à organiser l'espace national de façon à assurer la plus forte rentabilité possible au capital ; la flexibilité de la population active, propension de l'Etat à sacrifier les acquis durement obtenus par la classe ouvrière afin d'être plus compétitif ; la privatisation des actifs publics, propension de l'Etat à transférer ou à céder à de gros actionnaires privés le produit de décennies de travail de milliers



de personnes ; la déréglementation, propension de l'Etat à abandonner sa souveraineté dans l'intérêt des sociétés transnationales et des opérateurs du marché financier.

Pour favoriser une nouvelle citoyenneté démocratique dans le monde, il faut donc réformer de fond en comble les institutions, en particulier le FMI et l'OMC. Quant à l'AMI, il s'agit d'une tentative déjouée au dernier moment par un mouvement, une mobilisation de la société civile. Il s'agissait de garantir la circulation sans aucun contrôle de la monnaie, des marchandises et des investissements.

Dans la mesure où les multinationales dictent la plus grande partie de leurs comportements aux gouvernements, est-il réaliste d'envisager que les citoyens fassent contrepoids ? Le tableau n'incite guère à l'optimisme puisque la mondialisation conjuguée au néolibéralisme ont annihilé une grande partie de l'opposition, les Etats ayant abdiqué une bonne part de leur souveraineté au profit d'institutions non transparentes et non démocratiques. Pour autant, les voies de recours ne sont pas épuisées, mais il faut savoir que nul ne renonce spontanément au pouvoir, qu'il faut le lui arracher, sans doute pas par la violence, mais en remettant le marché à sa place, par des moyens spécifiques comme la taxation des mouvements de capitaux.

Il convient aussi de rappeler à l'Etat qu'il doit assumer ses missions. S'il laisse le marché agir à sa guise, l'argent sera accaparé par une minorité et la majorité sera marginalisée, au risque d'une explosion sociale. Sans prôner l'érection de barricades ou le retour au communisme soviétique, qui a fait la preuve de son caractère répressif et de son inefficacité, il faut revenir à la notion de bien public, en particulier dans les domaines de l'éducation et de la santé, où le tiers secteur a un rôle particulier à jouer. Les politiques ont à assurer la cohésion sociale et à doter les communautés d'un projet commun.

Si le parlement canadien a voté en faveur de la taxe Tobin, c'est parce qu'il a été conscient qu'il suffirait de 40 milliards par an pour parvenir à un rééquilibrage entre pays.

Les citoyens ont au moins en leur faveur l'argument du nombre. Même s'ils sont dépourvus de moyens d'action immédiats, ils détiennent des idées et doivent s'organiser pour faire contrepoids aux marchés.

**M. le PRESIDENT** considère que Mme George a eu raison de mettre l'accent sur les grands défis que posent la globalisation des marchés et la spéculation et sur la nécessité de chercher de nouveaux équilibres, des contrepoids. Mais comment y parvenir alors que les gens ont perdu confiance dans les Etats et dans ceux qui les incarnent, alors qu'ils s'intéressent peu à l'organisation de l'Europe, alors qu'ils n'aiment guère les partis politiques ? Comment en fait traduire le nombre en une efficacité structurelle ?

**Sir Sidney CHAPMAN** (*APCE, Royaume-Uni*) dit son irritation à la lecture du rapport de Mme George.

Partisan de la privatisation et ne se considérant pas comme un néolibéral mais comme un homme politique pragmatique, ancien ministre de Mme Thatcher et de M. Major, il reproche à Mme George d'avoir une vision erronée de ce qui s'est passé au Royaume-Uni, de

1979 à 1997<sup>2</sup>. L'OCDE. a constaté que le programme de privatisations s'est accompagné d'une augmentation considérable de la productivité des fournisseurs de services au profit des consommateurs : avant les prix augmentaient tous les ans, désormais ils baissent alors que la qualité des services s'améliore grâce à la surveillance des instances de régulation.

Quelques chiffres sont significatifs. En 1979, les entreprises nationales perdaient 500 millions de francs par semaine ; privatisées, elles rapportent dans les caisses de l'Etat, en 1997, 600 millions par semaine.

Mme George dénonce une attaque systématique contre les syndicats. Peu de gens pourtant doutaient qu'ils ne fussent trop puissants et M. Kinnock lui-même a admis que cela a sans doute aidé à la victoire des conservateurs. Alors que les syndicats pouvaient prendre le pays en otage, grâce à Mme Thatcher et à M. Major, le nombre de grèves a diminué et la flexibilité du travail a accru les emplois : le taux de chômage est de 7 % au Royaume-Uni contre 10,7 % en moyenne dans l'Union européenne. Mme George dénonce la diminution de la pression fiscale sur les riches. C'est vrai que le taux maximal d'imposition a été ramené à 49 %, mais l'augmentation du nombre de gros contribuables a accru les recettes fiscales, tandis que deux millions de foyers étaient exemptés d'impôt, le nombre des assujettis à l'ISF est passé de 800.000 à deux millions.

En 1997, une famille britannique gagnait en moyenne 1 000 F de plus par mois qu'en 1973.

Mme George évoque des «coupes sombres dans les services sociaux », alors que les dépenses de l'Etat pour la santé et l'éducation n'ont cessé de croître.

Mme George écrit qu'«en 1996, une personne sur quatre, et un enfant sur trois, était officiellement considéré comme pauvre. Le recul de la démocratie sociale est illustré par les conditions de vie des millions de personnes qui n'ont pas les moyens de chauffer leur logement en hiver, qui doivent mettre une pièce dans un compteur avant de pouvoir avoir de l'électricité ou de l'eau, qui ne possèdent pas un manteau chaud et imperméable et qui ne peuvent acheter des aliments frais ».

Or, le revenu moyen des plus pauvres a augmenté de moitié ; leurs dépenses de 40 %. Les trois-quarts des 20 % les plus pauvres disposaient de chauffage central en 1996 contre 40 % en 1979.

Combien de ménages devaient mettre une pièce dans le compteur électrique ? Sir Sydney a posé la question au Parlement : sur les 24 millions de ménages anglais, gallois et écossais, on n'en dénombrait que 661. M. Major était d'accord pour reconnaître que le courant devait être coupé en toute dernière extrémité : l'année qui a précédé la privatisation, 80 000 foyers furent ainsi privés d'électricité contre 1 000 à la fin du gouvernement Major.

En réalité, les années 1979-1997 ont été prospères pour les Britanniques. Les syndicats ont compris qu'ils devaient se plier aux règles de la démocratie ; la croissance a été plus forte, l'emploi s'est mieux tenu que dans les autres pays d'Europe, les dépenses sociales ont massivement augmenté grâce à la plus grande richesse du pays due à une meilleure efficacité des entreprises privatisées.

---

<sup>2</sup> Voir rapport de Mme Georges (AS/Parl/Conf99 - 5)

Mme George cite des chiffres de façon sélective. Qu'est-ce que la pauvreté ? Un revenu inférieur au revenu national moyen ? Mais si ce revenu augmente, il y aura plus de pauvres alors qu'ils auront plus de moyens ! De 1979 à 1997, la moitié du revenu moyen est passée de 450 F par semaine à 840 F : la situation des plus pauvres (et des plus riches) s'est donc améliorée. Mieux vaut gagner 840 F et payer 150 F d'impôts que 450 F en payant moins d'impôts. Et le gouvernement travailliste n'a pas modifié la fiscalité.

**M. le PRESIDENT** remercie Sir Sydney d'avoir apporté cet éclairage sur la politique sociale britannique passée mais attend que l'on formule des propositions pour l'avenir.

**M. EPPLER** indique qu'à la différence de Sir Sydney, il n'a pas été irrité mais conforté par l'intervention de Mme George, rappelant la mise en garde de Polanyi contre une société où le marché seul déciderait de la vie des hommes. De puissants intérêts ont poussé à ce que le credo néolibéral obtienne l'hégémonie culturelle, aidés par l'implosion du système communiste. On a tendance à considérer que le contraire du faux est juste : puisque les communistes ont échoué en remplaçant le marché par la politique, l'idée est venue de remplacer la politique par le marché. Pourquoi ne pas privatiser et confier au marché ce qui est mal régulé par la politique ?

C'est la politique, pas le marché, qui est discréditée au XXème siècle, qui a été une ère de catastrophes, parce que la politique a voulu dominer de façon totale ; totalitaire, tous les domaines de l'existence. Maintenant le balancier revient en arrière. Le marché remplit le vide laissé par une politique discréditée. Mais le balancier ne s'arrêtera pas là car lorsque le marché transforme en marchandise ce qui ne doit pas l'être, cela provoque une résistance, du moins en Europe. Si la sécurité, par exemple, devient une marchandise que certains ne peuvent pas se payer, alors les Européens, - à la différence des Américains peut-être - ne l'accepteront pas.

Le marché n'a rien à voir avec la morale : sa seule valeur est l'argent. La politique n'est pas toujours morale mais peut s'apprécier en fonction de critères moraux. Un homme politique ne cherchant que son intérêt peut perdre son poste ; aucune morale ne peut rien contre le marché. Si le marché remplace la politique, la morale disparaît - d'où l'opposition ferme des Eglises au néolibéralisme -. M. Rifkin a parlé d'un tabouret à trois pieds : il a raison mais, en définitive, c'est de la tension entre marché et politique qu'il s'agit, car la politique est mise en œuvre dans l'Etat et dans la société civile. La politique commence là où les hommes, comme citoyens, se rencontrent pour vivre ensemble comme ils l'entendent. Aucune société civile ne peut remplacer l'exécutif et le législatif mais ceux-ci ne peuvent résister aux forces du marché globalisé sans s'appuyer sur une société civile répondant aux besoins que le marché ne peut satisfaire. Les besoins humains de justice, de sécurité, de protection et de solidarité sont souvent articulés dans la société civile avant d'être perçus par le Parlement et le gouvernement.

De la société civile relèvent aussi les mouvements sociaux, anciens ou nouveaux : syndicats, églises, mouvements écologiques. Aux Etats-Unis - ce qui avait déjà frappé Tocqueville, il y a 150 ans -, il existe d'innombrables associations, regroupant aujourd'hui près d'un million et demi de personnes. C'est sans doute pourquoi les Etats-Unis ont si bien résisté à vingt ans de néolibéralisme. En Russie, où ce troisième pied manque, le tabouret risque de tomber et la mafia de remplacer la société civile.

Le retour de la politique commence dans la société civile. Aussi faut-il être attentif à tous les points de contact entre société civile et institutions étatiques, pour pouvoir transposer dans la loi certaines initiatives.

Le référendum qui existe dans certaines communes et régions a le mérite d'animer le débat public et de le rendre intéressant même dans un Land dirigé depuis 50 ans par le même parti. La décision du peuple est une bonne façon de conclure un débat. Les objections au référendum ne manquent pas. Que serait-il advenu s'il y en avait eu un en Allemagne pour le passage à l'euro ? Le gouvernement et le Parlement, la majorité et l'opposition auraient été obligés de débattre sur le fond avec la population à propos de l'unification européenne et de la monnaie unique. Le référendum réduit l'écart entre gouvernants et gouvernés, renforce la politique vis-à-vis du marché. Si une majorité parlementaire décide de renoncer à l'énergie nucléaire, le lobby nucléaire l'accepte plus difficilement que si une majorité des électeurs manifeste sa volonté par un vote.

La démocratie européenne vit de la tension entre l'utilisation rationnelle du capital de marché et les besoins humains que le marché ne peut satisfaire, de la tension entre marché et politique. Or, un de ces pôles est aujourd'hui affaibli. D'où la nécessité dans les deux prochaines décennies d'une reviviscence, d'un retour de la politique, dans les Etats nationaux - y compris à l'échelon local - et en Europe.

Dans une économie globalisée, l'Union européenne grâce à sa taille et à sa puissance économique, a une meilleure chance que les Etats nationaux de faire de la politique, d'encadrer socialement et écologiquement le marché. Qu'elle saisisse cette chance !

**M. le PRESIDENT** remercie l'orateur et formule l'espoir que la politique reviendra, renforcée, à tous les niveaux de l'action publique et pas seulement par le biais du référendum.

**M. JARRE** souhaite axer son intervention sur le thème principal de cette séance, notamment "Institutions publiques et société civile: quels renforcements de la démocratie participative et de la responsabilité des citoyens?".

Il cite d'abord un passage clé du fameux "*Contrat social*" de Jean-Jacques Rousseau et insiste sur le point central de sa contribution écrite: que la société européenne d'aujourd'hui a surtout besoin d'une nouvelle culture politique, c'est-à-dire d'un nouveau contrat social pour l'avenir, sur lequel les forces principales de la société se sont mis d'accord afin de résoudre efficacement les problèmes actuels de la société et développer une culture politique pour le nouveau siècle.

Cela requiert avant tout un débat public ouvert et honnête entre tous les acteurs de la société sur les arrangements et systèmes politiques actuels et futurs, et ceci selon les règles de la transparence et du respect mutuel. Le but ultime de ce dialogue serait de négocier entre les trois piliers de toute société démocratique - l'Etat, le marché et la société civile - une nouvelle définition de leurs rôles et responsabilités respectifs et de parvenir à une entente mutuelle sur le projet politique gérant le futur de la société.

Pour pouvoir y arriver il est fondamental que tous partagent la conviction que l'homme n'est pas seulement l'objet mais également le sujet de la démocratie et que la participation des citoyens est donc à la fois le but et la mesure du succès de tout système démocratique. Une participation ainsi entendue ne peut être envisagée indépendamment des valeurs que sont la

justice, l'égalité et la solidarité. En outre, le dialogue et l'interaction avec le citoyens dans le cadre des processus décisionnel et puis de leur mise en œuvre doivent être légalement consacrés et institutionnalisés d'une telle manière qu'on ne se borne pas à une reconnaissance formelle du droit des citoyens à une participation pleine et entière, ni à des principes généraux dont on ne peut concrètement se prévaloir et obtenir la mise en œuvre.

Le discours publique sur la démocratie, même s'il est difficile et controversé, doit être renforcé à tous les niveaux de la société. Les citoyens et leurs organisations doivent être convaincus qu'ils sont partie intégrante du système démocratique et que leur avis et leur voix ne sont pas simplement sollicités lors des élections tous les quatre ou cinq ans.

Ce débat publique doit être centré entre autres sur la question de savoir qui doit assumer quelle fonction publique et à quel niveau. Lorsque les responsabilités sont floues, vagues et qu'elles se recoupent ou lorsque chacun paraît être responsable, en réalité, personne n'est vraiment responsable. La clarté des responsabilités est la meilleure arme contre une tendance à "essayer de s'en sortir", contre les influences injustifiées et tous types de corruption.

C'est pourquoi l'orateur plaide pour un Etat fort, responsable et fiable qui se concentre sur les tâches essentielles dans une société démocratique et dans l'intérêt général de la société que d'autres acteurs, le marché et la société civile, ne peuvent accomplir. L'Etat doit aussi agir comme un modérateur pour les changements nécessaires et la modernisation de la société et des conditions économiques.

Les citoyens ont besoin d'un Etat démocratique qui fonctionne bien, qui soit doté d'un éventail précis de lois exécutoires, parce que les individus ne peuvent faire valoir leurs droits ni auprès du marché ni auprès des ONG. Les décisions politiques doivent rester entre les mains des représentants démocratiques élus qui, en principe, peuvent être tenus pour responsables de ce qu'ils font ainsi de ce qu'ils ne font pas et peuvent même être destitués par le biais des élections.

Le discours politique actuel semble souvent comme une sorte de "talkshow" médiatique avec peu de conséquences pratiques. Si l'objectif de la politique est d'intégrer les différentes tendances dans la société pour parvenir à des décisions collectives nécessaires pour résoudre les problèmes actuels et futurs par un effort commun, le discours politique doit être pragmatique et centré sur l'action. La disparition du lien entre les paroles et les actes constitue un grave danger pour la culture politique.

Le développement de la société ne peut être entièrement confié aux hommes politiques. Afin d'arriver à une démocratie participative, il faut reconnaître pleinement les organisations de la société civile, les ONG. Elles ne doivent pas être considérées comme des relais de la politique gouvernementale mais comme des partenaires à la négociation politique qui partagent des responsabilités tout en conservant leur souveraineté et leur autonomie de décision et d'action.

L'influence réductrice de la notion du "politiquement correct" doit être combattue. Les approches non conventionnelles, les solutions inventives et les concepts visionnaires, que les ONG apportent en permanence au débat politique, doivent être bien accueillis et même encouragés.

Il importe d'imaginer des architectures politiques plus flexibles et intégrantes qui ouvrent d'autres espaces au delà des deux domaines classiques "Etat" et "marché". Il faut réduire le fossé entre "l'homo politicus" et "l'homo economicus" et insérer tout l'éventail des réalités et des aspirations du citoyen dans le débat politique afin d'arriver à de nouveaux compromis entre les préoccupations sociales et économiques en acceptant l'interdépendance des facteurs politiques, civiques, économiques, sociaux et culturels dans la vie de tous les jours.

Les ONG peuvent servir de détecteurs sociaux et constituer ainsi un système d'alerte avancée. Leur participation croissante au débat politique permet de mieux identifier les objectifs, les buts, et les priorités de l'action politique. Leur compétence et leur intelligence pratique améliorent l'approche qualitative des problèmes et renforce les capacités de la politique à reconnaître et à résoudre les conflits et problèmes en réunissant les diverses tendances dans une société ouverte et dynamique. Impliquer davantage la société civile favorise la transparence et évite que des acteurs économiques puissants et égoïstes ou des bureaucrates omnipotents n'exercent une influence excessive.

C'est à la condition que les compétences des citoyens soient clairement reconnues et que leur jugement soit sollicité que l'on créera une identification au système politique et que l'on favorisera des attitudes responsables et respectueuses à l'égard de la politique. Il convient donc de faciliter leur participation individuelle et collective par des structures et des procédures adaptées ainsi que par des mesures légales, fiscales, financières, éducatives appropriées.

Les gens détestent l'idée que des entreprises, des hommes politiques et des administrations prennent des décisions dans leur propre intérêt ou commettent des erreurs onéreuses et rejettent ensuite le coût à l'ensemble des contribuables. Cela ne fait que renforcer l'idée d'une totale dépendance à l'égard du pouvoir, sans aucun contrôle véritable. Dans l'intérêt de toute la société, les procédures obsolètes ou gênantes doivent être éliminées, les politiques et les fonctionnaires étant encouragés à porter un regard critique lucide sur leur propre action, ce qui favoriserait la transparence et l'efficacité. De nouvelles formes de contrôle de la responsabilité et du suivi des décisions politiques doivent être recherchées.

La «bonne gouvernance», comprise comme un système d'étroite coopération entre les composantes de la société et caractérisée par une intense participation de la société civile, suppose un libre accès à l'information et à la documentation, y compris pour les parlementaires. Très souvent, ce sont les ONG qui appellent l'attention des élus sur l'importance de certaines questions. Elles sont plus inventives dans la recherche d'informations, parfois par des voies étonnamment surprenantes, voire tortueuses. De telles méthodes ne seraient pas nécessaires dans une société ouverte et véritablement démocratique.  
*(Applaudissements)*

**M. VANHAMME** se demande si, en Europe, il convient d'être aussi catégorique quant à la faiblesse de l'Etat et à la puissance des marchés. Le marché financier y est encore largement réglementé, il repose sur la loi et sur la confiance. La faiblesse de l'Etat est réelle quant aux affaires financières internationales, mais le poids du budget de l'Etat et son influence sur la vie de chacun n'imposent-ils pas d'y regarder à deux fois ?

On s'est demandé comment faire contrepoids, mais quel renforcement cherche-t-on vraiment ? La présence et la vigueur des ONG n'incitent guère au pessimisme pour la

démocratie de base. Et la démocratie vue à plus grande échelle, qui a été jusqu'ici celle des nations, ne devient-elle pas plutôt européenne ? Ne faudrait-il pas, entre la première, presque directe, et la seconde, que l'on juge souvent bloquée et affaiblie, un projet institutionnel nouveau, à côté du contrat social déjà évoqué ?

**Mme GEORGE** considère que, dans un marché mondialisé, les questions du pouvoir du marché et de la faiblesse de l'Etat se présentent largement dans les mêmes termes aux Etats-Unis et en Europe. Même si les marchés européens sont plus réglementés, les fonds en circulation ont la même origine, pour l'essentiel des fonds de pension américains, britanniques ou japonais, et l'objectif est donc le même : parvenir au plus haut rendement. De même que l'on est passé jadis du capital agraire au capital industriel, ce dernier laisse maintenant la place au capital financier. Et ceux qui veulent monter une entreprise sont pris dans le même étau que les gouvernements car il n'ont aucun moyen de limiter les pouvoirs du capital mondialisé.

En fait, les gouvernements ont plus de pouvoirs qu'ils font semblant d'en avoir. Comment ne pas s'étonner que certains Etats aient été prêts à signer le texte de l'AMI qui les aurait privés d'une grande part de leur souveraineté sans leur offrir le moindre avantage en contrepartie ? Ils ont d'ailleurs eu la même attitude sur l'OMC. Dans cette dernière affaire, le commissaire européen Leon Brittan a essayé d'obtenir une décision dans trois ans au motif qu'il n'y aurait eu aucun autre choix, qu'il serait agi d'un paquet et que l'on était ainsi tenus, par exemple d'accepter de manger du bœuf aux hormones et des OGM.

En ce qui concerne l'idée de faire contrepoids, il est bien évident que l'on est bien loin d'une démocratie internationale alors qu'un grand nombre de décisions sont prises à ce niveau. Comment inventer cette démocratie, tel est le grand problème. Il faut encourager les Etats à y travailler avec nous, afin de mettre sur pied des institutions transparentes, responsables, tenues de rendre des comptes aux citoyens.

Quant aux ONG, elles sont créatives, mais elles manquent de moyens d'autant qu'elles sont confrontées à des sujets de plus en plus techniques. Ainsi, il leur a fallu tout apprendre de l'AMI ou de Seattle. Les parlementaires aussi travaillent dans des conditions épouvantables car ils ne peuvent tout connaître des dossiers techniques alors que l'on essaie précisément de prendre, sous couvert de technicité, des mesures hautement politiques. Aider les ONG et les mouvements de citoyens à maîtriser tout cela serait donc faire œuvre très utile.

**M. JARRE** regrette que l'on parle autant des marchés alors que le thème est l'amélioration de la démocratie participative et la responsabilisation des citoyens, pas des marchés. En outre tous ceux qui représentent ici la société (civile) devraient faire connaître leurs commentaires et visions au lieu de se contenter de poser des questions.

Le contrat social est un projet politique qui inclut tout ce qui a trait à la réalité de la société. Mais dans une société globalisée, il ne saurait y avoir un tel contrat seul au niveau d'une nation, ni même de l'Europe; il faut qu'il soit mondial, quitte à ce qu'il soit complété par un projet constitutionnel européen que la société réclamera de plus en plus.

**M. GROSS**, *modérateur*, signale que mille questions adressées à Mme George sont arrivées par Internet... Il en choisit trois :

- existe-t-il une limite au-delà de laquelle la société de marché s'effondre,
- y a-t-il un équilibre idéal entre secteur public et privé ,
- après la déréglementation, va-t-on vers une nouvelle réglementation ?

**Mme GEORGE** refuse de polémiquer avec M. Chapman qui n'a fondé sa critique que sur quelques lignes de son rapport. Elle maintient les chiffres que lui a fournis un ami d'Oxford : il y a 32 % de familles ayant des enfants et sans personne qui travaille à plein temps ; 12 millions de personnes dont le revenu est inférieur à la moitié du revenu national moyen peuvent être considérées comme pauvres, etc.

Le marché a-t-il des limites ? Non, puisque le système actuel ne lui en pose pas. S'il continue à générer des profits, en éliminant toujours plus de travailleurs qui sont jugés trop coûteux, il finira par s'effondrer, dans un bain de sang. C'est une présentation dramatique des choses ? Il faut en tout cas éviter d'en arriver là.

Y a-t-il un équilibre idéal entre secteurs public et privé ? A chaque société de le trouver, en faisant dialoguer représentants du peuple, de la société civile et du secteur privé. M. Eppler a malheureusement raison. L'Union européenne est encore une banque plus qu'une société engagée dans ce dialogue. Pendant le prochain sommet européen à Cologne, il faudra se faire entendre.

La déréglementation est un mot piège car des règles, on en fait -donc, on en défait tous les jours. Simplement il faut qu'elles soient fixées par des instances contrôlables. Actuellement la déréglementation est l'autre nom de la flexibilité qui vise à imposer à tout le monde de travailler à un salaire minimum - comme au Royaume-Uni, où les salaires sont bas et les journées de travail longues - cela dit, à l'intention de M. Chapman.

**M. GOUZAR** (*Université Marc-Bloch, France*) demande à Mme George ce qu'elle entend par « mettre le marché à sa place » et si elle pense que les intégrations régionales peuvent aider à domestiquer la mondialisation.

M. Sydney Chapman, ancien membre des gouvernements conservateurs britanniques, s'est efforcé de présenter un bilan positif de leur action. A-t-il vraiment conscience de la différence entre valeur nominale et valeur réelle des salaires ? Au-delà des chiffres, il existe dans son pays d'énormes déséquilibres : l'essentiel de l'activité est concentrée à Londres et un peu dans le sud ; la région de Liverpool est sinistrée avec 25 % de chômeurs. A Londres même, la flexibilité et la précarité font des ravages. Des firmes américaines venues s'y implanter interdisent les syndicats, n'accordent que 15 jours de congé annuel et font travailler jusqu'à 13 heures par jour !

Au lieu de déréglementation, ne vaudrait-il pas mieux, pour aller dans le sens de Mme George, parler de déconstruction du social et du politique ? Et comment concilier l'intérêt général, représenté par l'Etat, et les intérêts privés des entreprises ? Il y a une logique territoriale de l'Etat alors que les firmes s'organisent en réseau au plan mondial.



**Mme Mac PHEDRAN** (*Canada-Ukraine Partnership, Canada*) se réjouissant du rôle leader des femmes dans le tiers-secteur évoqué par M. Rifkin, demande à Mme George comment parvenir à l'équilibre étant donné la sous-représentation des femmes dans le marché et les organes gouvernementaux.

**M. VEKEMANS** (*Eurofedop, Belgique*) constate que M. Chapman a plaidé en faveur de ce que combattent les ONG : une civilisation de yuppies ! Les syndicats sont trop puissants ? Que n'a-t-il parlé de la fraude fiscale ! Les travailleurs payent leurs impôts mais ceux qui gagnent le plus leur demandent toujours de modérer leurs revendications. Les chiffres disent ce qu'on leur fait dire...

**Sir Sydney CHAPMAN** explique qu'il avait souhaité présenter un texte pour répondre à Mme George mais qu'on a préféré l'inviter au panel.

N'étant ni un philosophe ni un penseur, il réagit en homme politique de base. Bien sûr, les chiffres sont comme les bikinis : ils cachent beaucoup de choses... Néanmoins, que les syndicats étaient trop puissants, même les travaillistes l'ont reconnu pendant ce terrible hiver 1979 où les ordures s'entassaient dans les rues. Tout de même, si Mme Thatcher a été élue, ce n'est pas grâce à un coup de baguette magique ! Et pour la première fois dans l'histoire du pays, le même parti a remporté quatre fois de suite les élections.

Il y a des poches de pauvreté dans le pays et à Londres même, à cause du déclin de la construction navale, de l'industrie lourde, etc. Le gouvernement n'est pas resté inactif : il s'est efforcé de créer des emplois.

La globalisation des marchés affaiblit l'Etat. Mme George a raison, mais c'est freiné au Royaume-Uni par l'existence d'autorités de régulation.

La démocratie suppose un consensus, un compromis entre partenaires, et, pour les hommes politiques, elle inclut une responsabilité devant les électeurs.

Au plan international, l'Union européenne suscite l'espoir mais la plupart de ses directives sont combattues...

**Mme GEORGE** précise ce qu'elle entend par « mettre le marché à sa place ». Le marché fait beaucoup de choses mieux que l'Etat comme l'a montré l'effondrement de l'URSS, mais il faut lui imposer des limites. Les entreprises ont des responsabilités non seulement vis-à-vis de leurs actionnaires mais aussi des travailleurs qu'elles emploient et du pays où elles se sont établies : elles emploient un personnel, dont la formation ne leur a rien coûté, qui se rend au travail par route ou par voie ferrée, sur des infrastructures qu'elles n'ont pas financées, etc.

On pourrait considérer que 12 % de rentabilité suffit et que le surplus aille à un fonds de solidarité.

Il faut aussi réduire le fossé entre le nord et le sud : l'Europe ne pourra vivre dans un superbe isolement dans un monde où 5/6<sup>e</sup> de la population serait dans la misère. On pourrait taxer le capital international pour réduire cet écart.

L'intégration régionale et les efforts des individus qui se regroupent peuvent freiner la mondialisation mais cela ne suffit pas : il faut une coopération du niveau local au niveau international.

L'équilibre entre les sexes est moins un problème d'éducation que de formation continue pour les femmes. Mme George explique ainsi qu'elle-même a passé un diplôme tous les 10 ans pour avoir le temps d'élever ses enfants. Elle n'a pu y réussir que grâce à la gratuité de l'université française ; elle n'aurait pas eu les moyens de le faire aux Etats-Unis. Produit heureux de deux cultures, née aux Etats-Unis, elle a bénéficié des efforts des contribuables français.

A M. Vekemans, elle indique qu'après un long déclin, les syndicats reviennent puisqu'ils comptent désormais 6 millions de membres au Royaume-Uni.

Elle se réjouit enfin de la présence en nombre toujours croissant de jeunes dans ses auditoriums.

**M. GROSS, modérateur,** transmet à M. Eppler la question suivante : « Comment réagissez-vous à ce passage d'un des rapports en discussion : les gouvernements qui ne sont pas prêts à sacrifier leurs institutions publiques aux intérêts privés sont qualifiés de rétrogrades ? »

Il ajoute une question à titre personnel : ne faut-il pas faire confiance à l'opportunisme des hommes politiques : s'ils ont peur de tout perdre, ils sont prêts à céder une partie ... ?

**M. EPPLER** répond que du point de vue néolibéral, tout ce qui ne libère pas le marché passe pour rétrograde. Il est dangereux pour un homme politique aujourd'hui d'affirmer que sa tâche ne consiste pas à libérer le marché des contraintes politiques : cela peut l'amener à démissionner... M. Eppler demande qu'on lui reformule la deuxième question.

**M. GROSS, modérateur,** indique qu'elle concerne le partage du pouvoir auquel l'exécutif devra consentir face aux institutions internationales : par peur de tout perdre, les hommes politiques vont céder une partie de leur pouvoir. Cette pression existe-t-elle vraiment ?

**M. EPPLER** répond que c'est le marché qui exerce cette pression car les hommes politiques ont compris que le retour du politique ne peut se faire dans le cadre national. Ils cèdent à l'Europe où ils pensent pouvoir trouver plus de liberté mais c'est le marché qui exerce une pression.

**M. GROSS, modérateur,** transmet aux conférenciers de nouvelles questions.

Que peuvent faire les ONG de l'Ouest en faveur des ONG de l'Est et du développement de la société civile dans les anciens pays communistes ? Comment expliquer la persistance de la faiblesse des ONG et de la société civile, même après la chute du communisme ? Comment les parlements ukrainien et polonais pourraient aider leur renforcement ?

**M. le PRÉSIDENT** répond que les ONG occidentales sont plus riches financièrement comme en expérience et en dynamisme, c'est surtout par la transmission de cette expérience qu'elles peuvent apporter leur aide. Lui-même, lorsqu'il était expert syndical, a tout appris de ses collègues occidentaux. Mais il y a des actions pour lesquelles les pays en transition pourraient se montrer les plus dynamiques, tant les besoins sont criants.

Le Président se réjouit d'avoir, en tant que vice-président de la commission du budget de son parlement, contribué à sauver plusieurs ONG en les aidant à remédier à leurs difficultés et à mettre fin à des gaspillages. Le système de contrôle ainsi créé a fort utilement discipliné ce secteur. Il convient, en effet, de gérer les finances publiques avec honnêteté, sagesse et rigueur.

Par ailleurs, il faut noter que le taux de participation aux dernières élections polonaises a été de près de 63 % contre moins de 40 % aux premières élections après la transition parce qu'alors les gens n'étaient pas convaincus de l'utilité de leur vote.

Il est bien plus difficile de créer l'Europe avec des dizaines de millions de votants qu'avec quelques centaines de technocrates.

Enfin, en Pologne comme en Ukraine, anciens pays communistes, où la société est démantelée, déracinée, individualiste, il est indispensable que l'initiative soit prise par le Parlement.

Le Président conclut en remerciant tous les participants au débat sur ce thème.

#### IV. THEME 2 : ENTRE SOCIETE MARCHANDE ET SOCIETE SOLIDAIRE VERS QUELLE ECONOMIE SOCIALEMENT RESPONSABLE ?

*Présidente:* **Mme Elena Poptodorova**, Député, Membre de la Commission de la culture et de l'éducation de l'APCE, Bulgarie

*Expert:* **M. Riccardo Petrella**, Professeur à l'Université catholique de Louvain (Belgique), Conseiller à la Commission européenne

*Intervenants:*

**Mme Chiara Lubich**, Docteur Honoris Causa en sociologie de l'Université de Lublin (Pologne), Prix européen des droits de l'homme du Conseil de l'Europe 1998, Italie

**Mme Bodil Maal**, Conseiller auprès du Réseau de Banques de Femmes, Norvège

**M. Daniel Janssen**, Président du Conseil d'Administration de Solvay S.A., Belgique

**M. James Tobin**, Prix Nobel d'Economie, USA

*Journaliste:* **M. Peter Martin**, "Financial Times", Royaume-Uni

*Modérateur:* **M. Borut Pahor**, Député, Membre de la Commission des relations parlementaires et publiques de l'APCE, Slovénie

*Rapporteur:* **M. Mikko Elo**, Vice-Président de la Commission des questions économiques et du développement de l'APCE, Finlande

#### **Débat**

**Mme la PRESIDENTE** souligne que la Conférence aborde un des aspects les plus importants, y compris pour l'avenir de l'Etat providence et que l'on attend donc des intervenants des réflexions et, pourquoi pas, des réponses.

**M. PETRELLA** après s'être situé entre la société marchande, à laquelle il n'est pas favorable et la société solidaire, relève que l'économie mondiale est devenue de moins en moins responsable socialement, tant dans le domaine politique que dans les domaines économique, environnemental ou culturel, et qu'elle n'est désormais responsable que devant les actionnaires et, parfois, devant les consommateurs. Cela est si vrai que même le Sommet des sommets de Davos se demande comment rendre la mondialisation responsable...

L'orateur se déclare favorable à un contrat social mondial pour aller vers le *welfare* mondial.

Comment accepter qu'1,4 milliard - 3,5 milliards dans 20 ans - d'êtres humains n'aient pas accès à l'eau potable ? Comment accepter qu'1,7 milliard - plus de 3 milliards dans 20 ans - d'êtres humains n'aient pas accès au logement ? Comment accepter que 2,7 milliards d'êtres humains vivent avec un revenu inférieur à 2 \$ par jour ?

Aujourd'hui, les 20 % les plus riches du monde détiennent 86 % des richesses et représentent 88 % de la consommation mondiale, en 2020, ces proportions pourraient atteindre 92 à 94 % des richesses et 95 % de la consommation... C'est un présent impossible, c'est un avenir inacceptable !

La première chose à faire pour aller vers le *welfare* mondial est de délégitimer les principes fondateurs de l'économie actuelle, les choix politiques des classes dirigeantes, les valeurs culturelles dominantes.

Oui, il faut délégitimer la libéralisation totale du marché, la dérégulation de la société, la privatisation totale des activités humaines, la compétitivité vue comme le principe de base des relations mondiales, la rentabilité maximale du capital, la tendance à une culture mondiale standardisée. Tous ces principes ont fait la preuve de leur caractère irresponsable au regard de ceux qui font la fierté de nos sociétés et que résumant si bien la devise gravée au fronton de toutes les mairies de France « Liberté, Egalité, Fraternité ». Il nous faut donc changer dans nos propres esprits, aller vers cette délégitimation et se donner d'autres priorités, comme le droit de vivre pour tous, comme l'accès de tous à l'eau.

N'est-il pas scandaleux que les forces religieuses tolèrent que tant de gens soient privés d'eau potable sans leur ouvrir leurs portes ? N'est-il pas scandaleux que les partis politiques acceptent que tant de gens vivent avec moins de 2 \$ par jour ? Attendent-ils qu'ils soient 4 milliards au lieu de 2,7 ?

Il faut aujourd'hui repenser l'innovation technologique et son rôle dans la création et la distribution des richesses. Il est faux de dire que le travail soit fini - il y a dans le monde 1,2 milliard de gens au chômage ! -, il est faux de dire que la technique va tout remplacer. Si l'on cherche à étendre la capacité en biens et services répondant à des besoins individuels et collectifs, l'innovation ne sera pas tueuse mais source d'enrichissement, elle élargira l'éventail des solutions.

L'éducation est devenue une grande machine à sélectionner les meilleurs dont les compétences et les qualifications sont les plus directement rentables pour les entreprises dans leur recherche de la compétitivité sur les marchés. Pourtant son rôle n'est pas de produire des ressources humaines rentables mais de forger des citoyens, d'apprendre à dire bonjour à l'autre au lieu de chercher à l'éliminer pour être le plus fort, pour accéder avant lui à des emplois de plus en plus rares.

Pour que le contrat social mondial ne soit pas seulement une formule dont on se gargarise, il faut enlever le pouvoir à la finance, il faut la désarmer pour que l'on cesse de tout mettre à son service et pour qu'elle redevienne un simple financement des développements humains. Aujourd'hui, la bulle financière est le gros ballon de la montgolfière et l'économie réelle la toute petite nacelle.

Pour que tout cela change, l'orateur a fait dans son rapport écrit neuf propositions concrètes et réalistes. Mais il faut surtout se demander qui peut opérer ces changements, qui peut rendre responsable une économie irresponsable, qui peut faire en sorte que, demain, plus personne ne vive avec moins de 2 \$, plus personne ne soit privé de toit, plus personne en soit privé de travail.

Penser que cela viendra gentiment, par un consensus de type technocratique, à l'issue de comités d'experts est une illusion. C'est grâce à nos arrière grands-parents, qui se sont battus

pour cela au XIXème siècle, que la démocratie est devenue réelle, la citoyenneté concrète et la solidarité vécue. Tel n'est aujourd'hui plus le cas, c'est pourquoi il faut recommencer les luttes sociales, politiques et culturelles, en empruntant, bien sûr, les voies de la démocratie, en renforçant les parlements et les formes de démocratie participative. Mais c'est bien une lutte qui s'annonce, car les belles choses n'ont jamais été données par le pouvoir, les citoyens, toujours, ont du les conquérir. (*Applaudissements*)

**Mme la PRESIDENTE** juge que M. Petrella a bien montré le caractère insoutenable du capitalisme mondial sous sa forme actuelle, ainsi que l'auto-dépossession de l'Etat et la suprématie de la sphère privée. Il a aussi évoqué à juste titre les responsabilités des églises, des partis, du système d'éducation. Si le contrat social mondial est un but, on en est encore bien loin.

**Mme LUBICH** remercie le Conseil de l'Europe de l'avoir invitée à cette importante Conférence pour y exposer une nouvelle praxis en matière économique, connue sous le nom d'économie de la communion, expérience spécifique d'économie solidaire qui s'est développée dans le cadre du mouvement des Focolari.

Toute conception de l'économie est l'expression d'une certaine culture, le reflet d'une certaine vision du monde. Ces dernières décennies, s'est diffusé sans bruit en de nombreux pays un mode de vie, expression d'une culture nouvelle, propre, entre autres, au mouvement des Focolari qui est de souche chrétienne, animé par une spiritualité nouvelle, à la fois personnelle et communautaire, la spiritualité de l'unité. Répandu aujourd'hui en 182 pays, composé d'une grande majorité de catholiques, mais rassemblant aussi des chrétiens de 300 églises différentes, des fidèles des principales religions, ainsi que des hommes et des femmes qui n'ont pas de références religieuses particulières mais qui partagent avec le mouvement de nombreuses valeurs, ce courant se caractérise également par une nouvelle manière de vivre les différents aspects de la vie sociale.

Ce Mouvement est porteur d'une vision du monde centrée sur la fraternité universelle, où les hommes espèrent ainsi apporter leur pierre à un monde plus uni. C'est pourquoi tous sont invités à mettre résolument en oeuvre ce que les chrétiens appellent l'amour - que ce soit l'amour et qui, pour ceux qui ont une foi différente, peut aussi être la bienveillance, le fait de vouloir le bien de l'autre -. Cette attitude est aussi présente chez les hommes d'un monde dit laïque portés eux aussi à établir des relations avec les autres. Réellement porté à aimer ses semblables, tout homme a en lui une tendance au don plutôt qu'à l'avoir.

Cette culture du don caractéristique du Mouvement des Focolari, s'est traduite par une communion des biens entre tous ses membres et par des oeuvres sociales d'une certaine importance. Lorsque l'amour devient réciproque naît la solidarité qu'on ne peut maintenir qu'en faisant taire notre égoïsme, qu'en surmontant les difficultés. Cet esprit, sans cesse placé au coeur de toute activité humaine, même économique, forme le style de vie de quatre millions et demi de personnes et s'est désormais propagé bien au-delà du mouvement.

La politique se vit ainsi autrement et cela porte déjà des fruits dans certaines villes comme dans les Parlements, jusqu'à l'application du principe « Aimer la patrie de l'autre comme la sienne ».

Après plus de 50 ans d'existence, ce mode de vie s'est concrétisé dans le projet d'une économie de la communion. L'idée a vu le jour en 1991, lors d'une visite à la communauté de Sao Paulo, au coeur d'un pays où le contraste dramatique entre la grande richesse de quelques personnes et l'immense pauvreté du plus grand nombre est douloureusement ressenti. Parmi les 250 000 adhérents du mouvement, plusieurs milliers étaient si pauvres que la communion des biens était insuffisante pour pourvoir à leurs besoins. De là est née l'idée d'augmenter les ressources en faisant naître des entreprises, dont la gestion pourrait être confiée à des spécialistes, afin qu'elle soit efficace et permette d'en retirer des bénéfices utilisés en partie au développement des entreprises, en partie pour donner à ceux qui sont dans le besoin la possibilité de vivre plus dignement jusqu'à ce qu'ils aient trouvé un moyen de subsistance, ou même en leur offrant un travail dans les entreprises elles-mêmes. Une troisième partie enfin, devait être consacrée à développer des structures où des hommes et des femmes, dont la vie est animée par la culture du don, allaient pouvoir se former pour devenir ces hommes nouveaux sans lesquels ne peut naître une société nouvelle.

L'idée de économie de la communion fut accueillie avec enthousiasme, non seulement au Brésil et en Amérique latine, mais aussi en Europe et ailleurs dans le monde. De nouvelles entreprises sont nées, tandis que d'autres ont modifié leur mode de gestion pour adhérer au projet. Aujourd'hui, 654 entreprises ont adhéré, ainsi que 91 micro-entreprises, réparties dans les différents secteurs économiques, dans plus de 30 pays. On peut citer en exemple la banque rurale philippine Kabayan, passée en 5 ans du 123ème au 3ème rang national pour le montant des dépôts et qui a résisté à la débâcle financière en Asie l'an dernier, grâce au climat de confiance créé au sein de la banque et dans son environnement.. Vingt-trois entrepreneurs de Solingen en Allemagne ont eux fondé la *Solidar capital*, société financière pour le développement, ayant pour objectif de développer de nouvelles activités productives en Europe de l'Est, au Moyen-Orient et en Amérique latine. En Ligurie est né le consortium de coopératives sociales *Roberto Tassano*, qui gère actuellement diverses structures au service de la personne en lien avec des sociétés industrielles locales, qui compte maintenant quelque 420 sociétaires et qui a été qualifié de « pépinière d'entreprises ».

L'expérience de l'économie de la communion se situe dans la ligne des nombreuses initiatives individuelles et collectives qui s'efforcent continuellement d'humaniser l'économie.

Même si ces entreprises évoluent dans une économie de marché, la raison d'être de leur activité économique est d'en faire un lieu de rencontre, de communion entre ceux qui ont des biens et un certain pouvoir économique et ceux qui n'en ont pas ; entre tous les partenaires impliqués de diverses façons dans l'activité de l'entreprise.

Alors que bien souvent l'économie contribue à dresser des barrières entre les classes sociales, ces entreprises s'efforcent au contraire de consacrer une partie de leurs bénéfices à répondre directement aux besoins les plus urgents des personnes en situation précaire ; de promouvoir au sein de l'entreprise et vis-à-vis des consommateurs, fournisseurs, concurrents, communautés locale et internationale, ou avec l'administration, des relations de réciprocité, dans l'ouverture et la confiance, sans perdre de vue l'intérêt général ; de vivre et de diffuser une culture du don, de la paix et de la légalité, dans le respect de l'environnement, à l'intérieur comme à l'extérieur de l'entreprise.

Le projet indique une conduite inspirée par la gratuité, la solidarité et l'attention aux plus démunis à des entreprises orientées, par définition, vers un profit qui, dans un second temps, sera mis en commun en vue de la communion. Les entreprises engagées, qui peuvent compter sur une entente profonde entre leurs dirigeants, se sentent partie prenante d'un projet plus

vaste. Les personnes en difficultés auxquelles une partie des bénéficiaires est destinée ne sont pas considérées comme des assistés. Ils sont membres actifs du projet, auquel ils participent en faisant don de leurs nécessités. Eux aussi vivent la culture du don. Beaucoup renoncent à cette aide dès qu'ils parviennent à un minimum d'autonomie.

Comment des entreprises aussi attentives aux exigences de tous leurs partenaires et au bien de la société peuvent-elles résister sur le marché ? L'esprit qui les anime les aide à dépasser les oppositions internes qui paralysent bien des organisations humaines. En outre, leur manière d'agir attire la confiance et l'estime des clients, des fournisseurs, des financiers. En outre, dans ces entreprises on laisse à Dieu la possibilité d'intervenir, jusque dans l'activité économique concrète. Et à chaque fois qu'on agit à contre-courant, Il intervient par une entrée d'argent exceptionnelle, une chance à saisir, une nouvelle collaboration, l'idée d'un produit à succès.

C'est sous cette forme que l'économie de la communion a attiré l'attention d'économistes, de sociologues, de philosophes, certains y voyant une nouvelle clé de lecture des rapports sociaux, qui pourrait contribuer à dépasser la conception individualiste qui prédomine aujourd'hui en matière économique. (*Applaudissements*)

**Mme la PRESIDENTE** conclut de l'exposé qu'elle vient d'entendre que, croyant ou pas, il faut apprendre à ne pas être intégriste dans ses jugements ni son action. C'est le devoir premier des hommes et des femmes politiques.

**Mme MAAL** expose comment elle s'est inspirée du modèle de la Grameen Bank, qu'elle avait découverte au Bangladesh, pour créer en 1992 une Banque de femmes dans deux villages de pêcheurs du nord de la Norvège.

Les principes de base de la Banque de femmes sont simples. Les femmes s'organisent en groupes de solidarité de cinq personnes : avant de recevoir un prêt, chacune prend connaissance des règles de fonctionnement, s'engage en présence des autres.

Chaque groupe élit sa responsable ; les positions changent. Chaque groupe administre un fonds d'environ 25 000 écus ; les deux premières servies sont celles qui ont le projet le plus développé ou les plus grands besoins. C'est le groupe qui décide des procédures de remboursement, qui doit intervenir sous trois ans.

L'idée est de développer un processus d'apprentissage graduel.

Le fonctionnement s'effectue de bas en haut, les femmes étant considérées comme des sujets, à la différence des modèles de fonctionnement classiques, de haut en bas, où les femmes sont traitées comme des objets.

La banque est d'accès aisé car elle est proche géographiquement et socialement des femmes.

Elle constitue une aide à la naissance pour les petites entreprises. Au sein du groupe, les femmes peuvent présenter et affiner leur projet, user de leurs connaissances et de leur créativité ; elles prennent du pouvoir, - ce qui n'est pas le cas dans les discussions avec les officiels.



Les femmes commencent par contracter de petits emprunts pour de petits projets, pour apprendre : une étape après l'autre. Avec les banques ordinaires, il n'est pas possible de commencer petit et de choisir sa vitesse de croissance ; on se voit imposer choix et décisions.

Beaucoup de femmes souhaitent combiner leurs activités, comme il est de tradition en Norvège dans les zones rurales : artisanat et tourisme, travail à temps partiel à l'école puis dans un tissage, etc. De même, nombre d'entre elles, qui élèvent leurs enfants ou s'occupent de personnes âgées, ne souhaitent travailler qu'à temps partiel. La Banque de femmes le leur permet. Elle permet aussi de faire bénéficier tous les membres du groupe de l'expérience de celles qui ont réussi leur entreprise.

La pression du groupe incite les femmes à se soutenir l'une l'autre.

Grâce à la Banque de femmes, il est possible de créer des lignes de production et de coopérer dans l'achat et la vente.

L'expérience de direction et d'animation acquise au sein des groupes rend les femmes actives politiquement au sein de leur communauté.

En résumé, ce modèle flexible répond à tous les changements dans les besoins et la vie des femmes. Les groupes leur apportent argent, soutien, formation, initiation au marché et capacité à diriger.

Ce modèle constitue une démocratisation de l'économie ; les fonds, bien gérés, peuvent bénéficier à un grand nombre de femmes.

Depuis 1992, 85 groupes se sont constitués dans 54 des 430 districts de la Norvège. Un réseau a été créé pour coordonner la formation et l'information.

Trente-six projets ont vu le jour, totalement contrôlés par les membres des groupes concernés.

Les banques de femmes représentent une alternative au système financier international, qui s'éloigne de plus en plus des gens ordinaires, en rendant plus pauvres les pauvres et plus riches les riches.

Mme Maal signale, en conclusion, qu'elle est venue accompagnée de plusieurs femmes, qui exposent quelques produits de leur fabrication.

**Mme la PRESIDENTE**, en tant que vice-présidente de la commission pour l'égalité des hommes et des femmes de l'APCE, invite Mme Maal à prendre contact avec cette commission pour la faire profiter de son expérience, car leurs objectifs sont communs.

**M. JANSSEN** part du constat de la concurrence exacerbée à laquelle sont confrontées les entreprises et de l'instabilité de l'emploi pour les salariés. Responsables : les nouvelles technologies de l'information, qui transforment la nature de l'industrie et des services, et la mondialisation, qui résulte de la libération des capitaux, de la suppression des entraves au commerce et de la conversion des pays ex-communistes à l'économie de marché. Désormais, les entreprises ne se renferment plus dans les limites des 180 pays : chacune exploite les avantages comparatifs des pays ; il n'y a plus de protection nationale possible, aucun retour en

arrière n'est envisageable. Il reste à humaniser ces changements, par la solidarité - les systèmes de sécurité sociale réduisent la dureté des chocs du chômage, de la maladie, de la préretraite ou de la retraite. La formation et l'information - trop rares, hélas ! - permettent de préparer les citoyens à ces changements.

Les grandes entreprises aussi font des efforts en ce sens ; les nouvelles technologies de l'information les aideront dans leurs efforts de formation et d'information.

La concertation est nécessaire au siège, dans la région, dans le pays, à l'échelon du continent. Le dialogue social, relativement facile à mener en Europe, aux Etats-Unis, et au Japon, l'est beaucoup moins dans le reste du monde.

Les pays d'Europe doivent aider les autres pays à mettre en place des mécanismes de solidarité sociale et de négociation sociale : les accords sociaux, la sécurité sociale, les conventions collectives, le système judiciaire, le système législatif, la lutte contre la corruption. Ce sont des clés d'une mondialisation et d'une économie de marché, permettant la prospérité humanisée.

Autre tâche pour les pays européens, face au drame du chômage : remédier à un défaut fondamental du système. Les charges sociales pèsent sur le coût du travail, sauf au Royaume-Uni, en Irlande et au Danemark. Taxer une denrée rare comme le travail, c'est la condamner à disparaître.

Si l'on change cette fiscalité abusive, imposée dans un but de générosité sociale, le travail redeviendra un facteur économique.

Il est possible de concilier mondialisation et solidarité sociale - c'est la conviction intime de M. Janssen, qui a cru toute sa vie à la conciliation entre économie de marché et besoins sociaux. (*Applaudissements*)

**Mme la PRESIDENTE** remercie M. Janssen, en soulignant que l'établissement d'un nouveau contrat social mondial est l'affaire de tous.

Elle relève que si de nombreuses associations de lutte contre la pauvreté considèrent que la taxe Tobin serait très utile, elle-même doit avouer son ignorance : elle ne sait pas exactement ce qu'est cette taxe.

Elle passe la parole à M. Tobin qui, empêché de rejoindre Strasbourg, intervient par le moyen de la vidéoconférence.

**M. TOBIN** (*par vidéoconférence*) rappelle que c'est en 1972 qu'il a proposé d'instituer cette taxe, qui a depuis lors acquis une certaine popularité, mais qui n'a jamais été vraiment envisagée dans son propre pays, aux Etats-Unis.

Les économies développées des pays démocratiques peuvent être qualifiées de mixtes. Il s'agit d'économies de marché où la plupart des transactions portant sur les biens, les services, les ressources naturelles et le travail relèvent d'actes de vente et d'achat volontaires. Il s'agit aussi d'économies capitalistes en ce sens que la majeure partie des moyens de production non humains et des décisions qui y ont trait relèvent du privé. Mais les gouvernements démocratiques ont toutefois pleinement leur mot à dire sur les décisions et sur les activités. Ils

possèdent aussi un grand nombre d'entreprises de production et fournissent dans de très nombreux domaines des biens et services au public. Malgré les récentes vagues de privatisation, leur poids dans l'économie demeure fort. A l'inverse, il n'a jamais existé de pays démocratique où le gouvernement aurait été omniprésent et le marché privé étouffé.

On exagère donc beaucoup l'opposition entre Etats et marchés. Les Etats sont tous très largement impliqués dans l'économie, et cela vaut aussi pour les économies émergentes.

Prétendre, comme certains idéologues de droite, que la victoire de l'Occident dans la guerre froide est celle du libéralisme est ridicule, c'est la victoire de la démocratie et celle des économies mixtes.

Nombreux sont ceux qui croient que le marché capitaliste peut apparaître du jour au lendemain, qu'il suffit de détruire l'Etat. Mais les choses ne se passent pas ainsi. Il faut des institutions publiques qui fonctionnent bien pour que le marché lui-même fonctionne. Il faut beaucoup de temps pour qu'un marché atteigne un niveau de développement comparable à celui du marché occidental. Mais croire que seules réussissent les économies d'Etat est aussi une erreur, elles sont aussi largement des économies de marché.

Les marchés prennent des formes très diverses, depuis celui de la place du village jusqu'au centre où le pétrole est distribué vers le monde entier. Parfois les prix affichés sont le résultat d'un échange direct entre vendeur et acheteur, parfois ils sont fixés uniquement par quelques grand producteurs.

Lorsqu'ils fonctionnent, les marchés sont des outils sociaux remarquables, mais une véritable harmonie sociale peut-elle régner sans que quelqu'un gère et gouverne ? Si les marchés permettent de canaliser les productions vers ceux qui veulent les acheter, ils doivent être fondés sur une approche contractuelle. Vendeurs et acheteurs doivent être bien informés et il ne doit y avoir aucun obstacle de type monopolistique au commerce.

Par ailleurs, ceux qui ne participent pas aux transactions sont souvent ceux qui sont amenés à les critiquer. Ainsi, alors que les engrais utilisés par les agriculteurs se retrouvent dans les lacs et polluent par exemple des zones de loisir dont les utilisateurs sont donc concernés, le marché ne reflète en rien les intérêts de ces derniers. Alors que les gens sont de plus en plus conscients des dommages causés à l'environnement et du coût de sa protection, ils n'ont toujours aucune possibilité d'intervenir à ce titre sur les marchés.

Si la place des Etats a diminué depuis une vingtaine d'années, des difficultés sont apparues en raison de l'incapacité des entreprises libres de gérer certaines situations sans une intervention publique.

M. Petrella a fait référence au pouvoir des trois institutions du capitalisme mondial, le marché, l'entreprise, le capital. Mais il ne s'agit pas de blocs monolithiques. Il n'y a pas un seul gouvernement mondial émanant de ces institutions. Et, pour une large part, les marchés, les entreprises, le capital s'autodisciplinent par la concurrence.

Dans une démocratie efficace, il est possible de faire comprendre au monde de l'économie que l'on souhaite voir primer un certain nombre de valeurs, d'éviter que les plus riches aient trop de pouvoir et dominent le gouvernement.

L'orateur ne croit ni que le capitalisme a besoin de fortes inégalités pour réussir, ni que l'Etat providence ne peut pas parvenir simultanément à la prospérité, au plein emploi, à la progression du niveau de vie. Il est faux de croire, comme la droite, qu'on ne puisse tout avoir et qu'à trop aider les pauvres l'économie s'effondre. Mais il est aussi impossible pour une société démocratique capitaliste de parvenir à établir un système intégral d'Etat providence.

La mondialisation vise à permettre des transactions à l'échelle de la planète sans l'intervention des gouvernements, en faisant tout ce qui semble utile pour cela sans respecter quelque règle que ce soit. Un tel système existait déjà avant 1914, les pays, certes moins nombreux qu'aujourd'hui, qui appliquaient le *gold standard* réalisaient des échanges sans aucune ingérence étatique. Après la deuxième guerre mondiale, un travail considérable a été accompli, sous la direction des Etats-Unis, afin de créer de nouvelles institutions destinées à s'occuper des monnaies et du commerce au niveau mondial. Ainsi sont nés des accords de Bretton Woods le FMI et la Banque mondiale, avant que soit créé le GATT, dans le but d'abolir les obstacles aux échanges en encourageant le commerce multilatéral.

Les problèmes et les crises rencontrés depuis lors ont toutefois quelque peu douché les enthousiasmes, d'autant que des erreurs ont aussi été commises dans la recherche par le FMI d'une convertibilité totale des monnaies. L'Amérique latine et l'Asie ont eu bien du mal à suivre le rythme de développement des pays avancés et même la France et l'Italie ont été contraintes un temps d'instaurer un système de contrôle des changes.

M. Tobin a donc proposé en 1972 d'instituer une taxe sur les échanges financiers internationaux, afin de les rendre moins volatiles et d'inciter les acteurs du marché à réfléchir davantage aux aspects à long terme et à cesser de spéculer sur l'avenir immédiat. Les transactions en monnaie étrangère, qui atteignent 2 milliards de milliards par jour, reviennent très rapidement à leur point de départ. Elles n'ont donc rien à voir avec de véritables investissements, il s'agit uniquement de mouvements spéculatifs.

La taxe porterait donc sur chaque transaction entraînant une conversion monétaire. Très faible, de 0,1 ou 0,2 % - ce qui représenterait quand même de fortes sommes -, elle ne viserait bien que la spéculation et non les investissements productifs.

Certains mouvements de capitaux des pays développés vers les PVD sont bénéfiques parce qu'ils favorisent des développements techniques et permettent des augmentations de salaires. Pourquoi les PVD seraient-ils sous la coupe du dollar ou de l'euro ? Pourquoi devraient-ils supporter les mêmes taux d'intérêt à Tokyo et à Montréal ? Quel est dans ce cas l'avantage qu'ils tirent d'un système monétaire unifié ? La taxe proposée leur permettrait précisément d'avoir accès à des taux différents.

La taxe ne portant pas sur la richesse elle-même, elle n'aurait pas d'effet sur la distribution de richesses qui est à l'origine de la plupart des inégalités dénoncées au cours de cette conférence.

Si l'application de la taxe exigerait des accords internationaux, il ne s'agirait pas pour autant d'une taxe internationale. Chaque Etat la collecterait et déciderait de son utilisation. Même si son inventeur aimerait qu'une partie des sommes soit utilisée pour le développement et l'éducation, il n'a pas proposé qu'elle soit collectée au profit de fonds de l'ONU ou d'autres institutions.

A l'heure où les grand pays de l'OCDE semblent prêts à aller vers une réforme du système financier, la taxe Tobin ne semble pas incompatible avec les autres mesures qui paraissent avoir la préférence de M. Petrella.

Ce dernier a raison de juger décevants les résultats de l'économie mondiale. Mais si l'Europe et le Japon ont été si peu performants depuis près de 20 ans, c'est d'abord parce que les politiques monétaires et fiscales qui y ont été menées ont été incroyablement déficientes. La croissance obtenue est la preuve du succès de la voie choisie par les Etats-Unis.

Dans les années 1930, après la grande dépression et alors que le taux de chômage américain atteignait 25 %, il était aisé, notamment pour les marxistes, de pronostiquer la disparition du capitalisme en raison de ses échecs économiques. Keynes a montré que le diagnostic comme le remède étaient beaucoup plus simples. La deuxième guerre mondiale lui a donné raison.

L'histoire bégaie et l'Europe et le Japon ont échoué, alors que les Etats-Unis sont parvenus à restaurer le plein emploi sans déclencher les effets inflationnistes qu'on leur prédisait.

L'orateur, qui a vécu à plusieurs reprises l'annonce de la fin du capital humain, n'est guère pessimiste à ce propos : il en faudra toujours beaucoup. Il est peu probable que les miracles des nouvelles technologies débouchent sur la disparition du travail. Une bonne politique devrait permettre de mettre beaucoup de gens au travail. Il est honteux d'envisager le partage du travail comme solution au chômage.

La liberté du commerce que l'on connaît depuis la fin de la deuxième guerre mondiale a été positive. Il ne serait pas bon que les pays d'Amérique latine et d'Asie sortent du commerce mondial et reviennent au protectionnisme. Les pays du monde qui ont connu la croissance ces dernières décennies sont ceux qui se sont ouverts, quoi ont favorisé la liberté du commerce et des échanges.

On peut citer l'exemple de la Corée où le revenu par habitant est passé de quelques centaines de dollars à plus de 10 000 dollars.

**Mme la PRESIDENTE** se déclare absolument désolée de devoir interrompre le Professeur Tobin, mais le temps de la Conférence est compté.

**M. TOBIN** lui répond qu'en fait il a tout dit. Il ajoute simplement que l'idée d'un nouveau contrat social, lancée par M. Petrella, est une bonne idée mais comment la réaliser ? Il faut que les plus riches aident les plus pauvres, donc que les Etats-nations s'organisent pour transférer une partie de leur richesse vers les pays pauvres. Encore faut-il que l'argent reçu dans ces pays soit utilisé à bon escient, en faveur de la population nécessiteuse.

Certains pays d'Asie, ceux que l'on a appelés les tigres, s'en sont bien tirés, à la différence de l'Inde, très peuplée, qui a suivi une autre voie. Aux gouvernements des pays en cause de faire en sorte que les choses changent. (*Applaudissements*)

**M. MARTIN** (*Financial Times, Royaume-Uni*) se demande si l'intitulé du thème ne repose pas sur une fausse opposition, car dans bien des pays l'économie de marché a amélioré le sort de la population, lui a fourni de meilleurs services sociaux. La question à se poser n'est pas de savoir si le marché est bon ou méchant, mais si la politique suivie est bonne ou mauvaise, si les dirigeants servent l'intérêt général ou ne songent qu'à leur intérêt propre.

Et pourquoi les exemples de Mmes Lubich et Maal sont-ils décriés, marginalisés ou présentés comme en opposition à l'économie de marché alors qu'elles en appliquent les principes ?

**M. GUI** (*New Humanity, Italie*) convient que si l'économie de communion, présentée comme une solution de rechange pour l'économie de marché, est plutôt un complément. Il s'agit de comprendre que, quand on est entrepreneur, on a d'autres responsabilités : il faut avoir une dimension spirituelle. L'entreprise n'est pas seulement un outil pour s'enrichir - et accessoirement faire travailler quelques personnes - mais le lieu d'une expérience entre êtres humains. Les bénéfices sont à partager avec ceux qui en ont le plus besoin, les plus démunis.

Il n'y a donc pas d'opposition mais une relation dialectique. L'homme est au centre de la philosophie de l'économie de communion : l'entreprise fonctionne pour l'homme. L'individu doit s'épanouir en ayant de quoi vivre mais surtout en ayant la possibilité d'être actif, de s'inscrire dans un réseau de relations humaines, spirituelles. Il faut que les gens puissent être en paix avec eux-mêmes.

**M. PETRELLA** relève que l'opposition entre le marché et l'Etat est toujours mise en avant par ceux qui sont opposés à une intervention de l'autorité publique, par exemple, depuis trente ans, les adversaires du Welfare State. Ses partisans en revanche jugent que l'économie de marché est un bon outil. Les progressistes n'ont jamais rejeté le marché.

M. Martin ne doit pas réécrire l'histoire. Qui a lancé les slogans : moins d'Etat, mieux d'Etat, plus de marché, mieux de marché ? Aujourd'hui, nombre de gens se dressent contre un marché qui prétend à l'absolu. *Marketist, please, be modest* ! Pourquoi un système comme celui des focolari est-il marginalisé ? Parce que le système dominant le marginalise ! Depuis vingt ans, on nous rebat les oreilles, en particulier dans le *Financial Times*, avec ces grandes innovations que sont la dérégulation, les fonds de pension, les fonds à risques. Et voici qu'on s'aperçoit que la vraie nouveauté, c'est le micro-crédit pour les pauvres ! Après l'avoir ridiculisé, la Banque mondiale se l'approprie et le préconise. Il faut dire les choses comme elles sont ! (*Applaudissements*).

**M. MARTIN** conteste ces affirmations : le *Financial Times* a dès l'origine parlé de la Grameen Bank et du micro-crédit, qu'il a jugé intéressants. L'attaque est inutile et injuste.

**M. PETRELLA** assure qu'il ne critique pas le *Financial Times* mais le système dominant qui a toujours sous-estimé le rôle des banques de pauvres et surestimé les instruments financiers qu'il jugeait modernes. Nul ne peut le nier.

**Mme MAAL** indique que la création de banques de femmes, comme de banques de pauvres est une façon pour de nombreuses personnes de résister à la marginalisation, de garder la tête hors de l'eau. En Norvège, il s'agissait d'essayer de créer des emplois par tous les moyens, là où le capitalisme les détruit.

**M. PAHOR, modérateur**, transmet une question à M. Petrella sur la réforme des institutions de Bretton Woods. Les Etats doivent-ils renoncer à une partie de leurs pouvoirs ?

**M. PETRELLA**, estimant qu'il faut réguler les marchés financiers, demande qu'on cesse d'en parler et qu'on agisse. Il propose la réunion d'une conférence mondiale sur la sécurité économique et financière, pour mettre fin à la volatilité des marchés, des monnaies et des taux de change. La taxe Tobin est une des 9 mesures qu'il préconise dans son rapport. Tout doit se faire par la voie de la négociation, l'objectif étant de créer une autorité mondiale qui assure la sécurité des gens, une sorte de conseil de sécurité dans les domaines économique et financier. Aucune économie nationale ne doit plus pouvoir être déstabilisée par des mouvements de capitaux obéissant à la seule logique de la maximisation des avoirs. Il faut une institution plurielle, flexible, décentralisée, chargée de la gouvernance de la finance et de l'économie mondiales. On ne peut rien contre un cyclone ; en revanche, on ne peut tolérer des typhons économiques qui vont à l'encontre de l'intérêt des peuples. (*Applaudissements*).

**M. PAHOR, modérateur** transmet une question en provenance d'Argentine où l'économie de la communion est bien accueillie : est-ce vraiment une nouveauté ou un habillage social du néolibéralisme ?

**M. FERRUCCI** (*New Humanity, Italie*) répond qu'à la base de l'économie de la communion, il y a une conception de l'homme comme un être fait pour donner. L'économie de la communion s'inscrit dans le marché, qui est un instrument, pas un but ; le néolibéralisme conduit à l'impasse. Ainsi, en Bolivie, dont rentre M. Ferruci, le fossé entre riches et pauvres a suscité une guérilla contre l'Etat. Maintenant que le modèle marxiste ne contrebalance plus le modèle libéral, les conceptions plus solidaires ont une chance d'être acceptées par la société civile. L'intérêt personnel motive tous les individus qui ne doivent pas pour autant oublier le bonheur public.

L'économie, ce n'est pas la guerre mais un engagement pour faire progresser la société.

**M. PAHOR, modérateur**, fait part à M. Tobin d'une question relative à sa position quant à l'économie de la communion et du partage.

**M. TOBIN** relève que l'économie de marché et la libre entreprise n'empêchent pas ceux qui le souhaitent de lancer des coopérations et les résultats obtenus montrent qu'il faut non seulement permettre mais favoriser de telles initiatives.

M. Petrella a parlé d'une nouvelle autorité internationale, mais il existe déjà le FMI, la Banque mondiale, l'OMC qui peuvent être utilisées à condition de les réformer pour améliorer

leur fonctionnement et renforcer la confiance en elles. Les moyens du FMI sont en outre bien trop modestes au regard des enjeux. Mais à quoi bon réinventer la roue ?

**M. PAHOR, *modérateur***, fait état d'une nouvelle question : l'Union européenne compte actuellement un grand nombre de gouvernements de gauche, cela favorise-t-il la mise en œuvre d'une politique sociale ?

**M. ELO, *rapporteur***, voit dans ce thème un des grands enjeux des élections européennes du 13 juin.

Pour lui, social-démocrate finlandais, il est évident que les gouvernements de gauche promeuvent une Europe plus sociale. Pour autant, il est difficile de situer exactement la différence, d'autant que les gouvernements de gauche eux-mêmes conduisent des politiques diverses.

**M. MORENO (*Député, Equateur*)** relève qu'en Amérique latine comme dans d'autres PVD il existe un monopole du système financier. Le marché n'est donc pas une image, il contrôle l'économie mondiale et la globalisation pose donc des problèmes à cette échelle. En Equateur, le système bancaire et financier a pratiquement fait faillite, avec la disparition de la moitié des banques.

Le marché ne crée donc pas une économie obligatoirement solide. C'est pourquoi il serait souhaitable de promouvoir une économie bien éloignée de la logique capitaliste et fondée sur le modèle des Indiens des Andes. Mais cela est-il vraiment compatible avec le marché mondial ?

**M. TOBIN**, après avoir indiqué qu'il connaît mal l'Equateur, insiste sur le problème de la dette extérieure contractée auprès de prêteurs privés et sur les difficultés de remboursement liées à la conjoncture économique. Faute d'accords internationaux à ce propos, la contrainte sur les remboursements affaiblit la monnaie, d'autant que l'Etat est lui-même endetté, et il est difficile de parvenir à un moratoire ou même à un simple rééchelonnement.

Des propositions ont été faites, par exemple l'institution d'un prêteur de dernier recours habilité à réduire la dette voire à l'éteindre en cas de difficultés trop grandes. Il serait bon de convoquer une conférence pour résoudre certains problèmes inhérents au système financier international et d'inscrire la dette en bonne place à son ordre du jour. Cela permettrait d'éviter certaines faillites, y compris dans les pays prêteurs. Il serait également possible de prévoir des prêts à taux fixes. En revanche, la remise de toutes les dettes est difficilement envisageable.

**M. PAHOR, *modérateur***, lit une autre question : faut-il voir comme une coïncidence le fait que l'Etat providence s'est affaibli depuis la chute du communisme ?

**M. PETRELLA** rappelle que pendant la guerre froide, les pays occidentaux ont aussi développé le *welfare* afin de montrer leur efficacité dans la construction d'une économie juste



et solidaire. Ils l'ont toutefois fait sous des formes divers alors que l'Union soviétique n'acceptait aucune variation dans son système. Dès les années 1970, on a cessé de croire en la réalité de l'alternative et les premières attaques ont été portées contre le *welfare*, l'économie mixte, la répartition des richesses. Le *welfare* a ensuite été démantelé au rythme de la décrépitude du système soviétique. C'est ainsi que s'explique la simultanéité des phénomènes.

**M. JANSSEN** ne voit pour sa part aucun lien entre les deux. La chute du communisme marque un changement réel alors que c'est parce qu'ils jugeaient excessif le rôle de l'Etat providence que Mme Thatcher et M. Reagan s'y sont attaqués, dès 1980 et non en 1989.

Dans les pays communistes,, c'est sur la base du marxisme-léninisme que l'on a interdit aux personnes privées de posséder les moyens de production. Le bouleversement du début des années 1990 a eu des effets sur l'économie de la Russie, des PECO, mais aussi de la Chine, des pays d'Amérique latine et sur d'autres. Le mouvement en faveur de la privatisation a atteint en profondeur le monde économique.

**M. ELO, rapporteur**, pense, même si aucune vérité scientifique ne plaide en faveur d'une corrélation, que les pays occidentaux ont eu peur un temps de la concurrence du modèle socialiste. Dans les années 1980, en Finlande, même les conservateurs évoquaient l'économie sociale de marché - depuis lors, le mot « social » a disparu de leur vocabulaire... Il semble que la chute du Mur ait encouragé les forces du marché et les conservateurs à démanteler les services sociaux.

**M. VEIGEL (Allemagne)** s'insurge contre le refus de M. Petrella de reconnaître les mérites de l'économie classique : il a écarté d'un revers de la main le libéralisme alors que les échanges commerciaux présentent bien des avantages.

Et M. Tobin pourrait-il expliquer pourquoi les économistes ont tant de mal à se faire comprendre des citoyens ordinaires ?

**M. PETRELLA** conteste que les échanges soient bons ou mauvais en soi. Ils sont bons s'il accroissent le bien-être général, mauvais s'ils reposent sur des rapports inégaux avec pour seule finalité que le plus fort gagne. S'installer quelque part, parce que la « ressource humaine » est moins coûteuse, parce que la matière première est plus accessible, parce qu'il existe un marché de consommateurs, c'est s'inscrire dans une logique d'échange inégal. Si la régulation est confiée aux seuls mouvements de capitaux, c'est mauvais et cela mérite d'être balayé de plusieurs revers de la main.

Si l'échange commercial est régulé et a pour objectif d'accroître le bien-être général, on ne peut qu'être pour. Ce n'est pas le cas actuellement et M. Petrella invite l'assistance à lutter contre cet état de chose.

**M. TOBIN** considère que l'échange est une bonne chose et que le commerce profite aux partenaires. Mais il y a aussi des problèmes, qui font l'objet de toutes les réflexions des économistes.

Il ne s'agit pas d'être manichéen mais de veiller à ce que le marché joue son rôle dans l'Etat démocratique ; il ne s'agit pas de le détruire mais de l'utiliser pour la démocratie.

Les économistes ont-ils du mal à se faire comprendre ? M. Tobin a passé sa vie à enseigner l'économie. Il veut bien admettre que les économistes ont souvent tendance à penser qu'ils ont réponse à tout...

**Mme MOULAS** (*Travailleur social, France*) voit la nouveauté de l'économie de communion dans le fait qu'elle ne s'oppose pas à l'économie de marché et qu'elle affirme sa foi dans la capacité de l'homme à privilégier le lien social : en quels lieux peut-on la voir appliquée ?

**M. PETRELLA** revient sur l'accord donné par M. Tobin à l'idée du contrat social mondial assorti de cette question : comment y parvenir ? Ce sera un processus long, combinant la négociation et la lutte. Il y faudra vingt ou trente ans, en revalorisant les institutions de la représentation politique, à commencer par les parlements qui sont aujourd'hui discrédités parce que l'ordre du jour des sociétés n'est plus fixé au parlement mais sur le marché.

Il faut se battre comme l'on fait les ONG ces dernières années, par exemple dans le domaine de l'écologie : elles ont l'expérience de la lutte sociale et sont porteuses de transformations. C'est la logique d'une lutte sociale planétaire pour arriver au contrat social mondial. (*Applaudissements*).

**Mme la PRESIDENTE** remercie M. Tobin pour le temps qu'il a bien voulu consacrer à cette conférence (*applaudissements*) et tous les participants.

### **Déclaration de M. RIES, Maire de Strasbourg**

**M. RIES**, honoré de l'invitation que lui a faite le Conseil de l'Europe, rappelle le soutien qu'il apporte à cette institution pour qu'elle rayonne en Europe et dans le monde. Cette conférence, sans être un Contre-Davos, a l'ambition de proposer une alternative au discours ultralibéral dominant.

A côté des intervenants prestigieux, un maire, même d'une grande ville, n'apparaît que comme un praticien généraliste qui aspire à un développement solidaire pour l'agglomération, seule garantie de l'égalité urbaine, comme l'a indiqué Mme Trautmann. Cependant, en France, les communes n'ont pas de compétence en matière économique : l'Etat opère les grands choix de développement ; les régions le secondent. Et avec la mondialisation qui réduit les marges de manoeuvre des Etats, le poids des villes se réduit encore.

Pourtant, qu'une entreprise ferme ou se délocalise, et le maire est interpellé -cela ne date pas de la mondialisation et avait suscité l'apparition entre les deux guerres d'un « socialisme municipal », très présent à Strasbourg avec la création de services industriels et commerciaux : il en est resté une tradition de services locaux. Aujourd'hui, l'interventionnisme municipal prend d'autres formes, dans le cadre des compétences propres : aide au développement à partir des atouts qui peuvent attirer les entreprises ; développement solidaire grâce à

l'intercommunalité et à une politique de transport - symbolisée par le tramway - qui permet à chacun de circuler dans toute l'agglomération ; soutien aux entreprises d'insertion en leur permettant d'avoir accès aux grands chantiers -Parlement européen, tramway ; création d'emplois-jeunes pour rendre de nouveaux services aux habitants ; projet de création d'une pépinière d'entreprises. Dans la tradition du socialisme municipal, la mairie développe un programme d'éducation populaire pour faciliter l'accès de tous au savoir et à la culture. Des cyber-centres gratuits sont ouverts dans les quartiers pour que les habitants s'initient aux nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Telles sont quelques-uns des interventions réalisées par la ville de Strasbourg et la communauté urbaine, illustrant une action politique au service du développement et de la solidarité. C'est un peu la quadrature du cercle mais sans utopie, il n'y a pas de progrès possible ! (*Applaudissements*).

**Mme la PRESIDENTE** souhaite plein succès à M. Ries dans ses fonctions de maire d'une ville qui est déjà, à ses yeux, la capitale de l'Europe. (*Applaudissements*).

*La séance est levée à 18 h 40.*

**Mardi 1<sup>er</sup> juin**

**V. THEME 3 : CULTURE POLITIQUE ET CITOYENNETE EUROPEENNE  
AU XXE SIECLE : VERS UN NOUVEAU CONTRAT DE  
SOCIETE**

*Président:* **M. Jean-Claude Mignon**, Président de la Commission des relations parlementaires et publiques de l'APCE, France

*Exposé introductif :* **M. Ion Caramitru**, Ministre de la culture, Roumanie

*Intervenants:*

**Mme Maria Nowak**, Président de l'ADIE<sup>3</sup> et Conseiller à la Banque Mondiale, France

*Journaliste :* **M. Bernard Cassen**, "Le Monde Diplomatique", France

*Modérateur:* **M. Fernando Pereira Marques**, Membre de la Commission des relations parlementaires et publiques de l'APCE, Portugal

*Rapporteur:* **M. Pier Virgilio Dastoli**, Secrétaire général du Mouvement européen

## **Débat**

**M. CARAMITRU**, après avoir rappelé qu'il a fait distribuer un rapport écrit, souhaite mettre l'accent sur la spécificité des pays européens : leur culture. C'est elle seule qui est susceptible d'éviter la guerre ; c'est elle qui a inspiré la révolution anticomuniste, qui n'a pas été violente : les gens ont célébré cette culture, des fleurs à la main.

Il évoque ensuite des souvenirs - ceux d'un garçon né en 1942, qui avait 3 ans à la fin de la guerre. Que se serait-il passé si les Américains et les Anglais n'avaient pas cédé la moitié de l'Europe aux communistes, si Churchill n'avait pas écrit, sur un coin de nappe, à l'intention de Staline, à propos de la Roumanie : 90 % pour vous, 10 % pour nous ? Il n'y aurait eu ni rideau de fer, ni mur de Berlin, tout aurait été différent - l'utopie de More se serait réalisée : les femmes enfantant sans douleur...

Il n'en fut rien, on le sait : à Yalta, la Roumanie fut cédée à l'Union soviétique, le roi Michel Ier abdiqua et émigra, le gouvernement, appuyé par les chars de Moscou, imposa la terreur du parti unique, l'intelligentsia fut réduite au silence, avec le socialisme scientifique et le matérialisme dialectique, la culture s'engagea dans la voie du réalisme socialiste, l'église orthodoxe devint un instrument du pouvoir, les ministres des autres religions furent emprisonnés ; il n'y avait aucune famille qui n'eut un de ses membres en prison ; les inculpés avaient à prouver leur innocence et ceux qui les poursuivaient à établir leur culpabilité. Vingt millions de personnes ont vécu dans la peur, dans un pays riche et beau, ouvert sur la mer, aux traditions séculaires, un pays qui consentit des sacrifices pour défendre la chrétienté et soutenir la renaissance occidentale.

---

<sup>3</sup> ADIE: Association pour le Droit à l'initiative économique

Telle était la situation quand ce jeune garçon entre à l'école. A l'époque les gens espéraient encore que le monde civilisé ne laisserait pas faire et, comme du temps de la conquête ottomane, certains se sont réfugiés dans les montagnes en attendant les Américains, les Anglais, les Français, les Italiens, les Hollandais, les Belges, les Australiens... pourquoi pas E.T. ?

Il faut espérer, à la veille du XXIème siècle, que l'Europe donne à tous les peuples des raisons d'exister : la culture, qui préserve les identités, donne aux pays qui en ont été historiquement écartés, le moyen de réintégrer l'Europe : c'est la première étape.

La Transsylvanie, qui fait l'objet d'un programme pilote du Conseil de l'Europe, sous l'intitulé « l'Europe, un patrimoine commun », donne l'exemple depuis 800 ans d'une cohabitation interethnique et multiculturelle : c'est en effet cette perspective de cohabitation sur tout le continent qui s'offre aujourd'hui.

Il n'y a pas de mot qui résonne autant que celui d'Europe. Les peuples en attendent une vie meilleure, plus juste, plus humaine. C'est la promesse du Paradis, des Champs-Élysées... La création de l'euro donne de la crédibilité à cette promesse et fait apparaître une nouvelle forme d'existence continentale.

Après guerre, la France et l'Allemagne, avec leurs traditions, ont su se réunir pour construire l'Europe sur des ruines matérielles et spirituelles, mais l'Europe ne se réduit pas à un espace économique réel ou en projet, à une alliance militaire, à un certain espace géographique. L'Europe ne se réduit pas à l'Europe centrale. Cette prévalence s'explique sans doute par le fait que centre est souvent pris pour un synonyme de stabilité et de sécurité. L'eurocentrisme est erroné sur les plans historique et politique, et discriminatoire. Pourquoi l'esprit européen serait-il moins présent au Portugal qu'en France ou en Allemagne ? Pourquoi l'humanisme serait-il moins présent dans les petits pays que dans les grands ? Ne serait-ce pas plutôt l'inverse ?

L'Europe, qui est un continent et pas le monde entier, a fait preuve d'une certaine modestie au cours des siècles, en reconnaissant l'apport des autres cultures : voilà qui devrait aider à définir l'Europe démocratique du XXIème siècle, une Europe des peuples, où dialoguent l'universel et le particulier. Ce n'est pas l'Europe de l'euro mais le continent qui se nourrit de toutes les particularités et de toutes les cultures comme d'un élixir de vie.

On peut parler de culture politique, de citoyenneté européenne et de nouveau contrat social. Que l'Europe soit la maison dont chacun se sent responsable de l'entretien et de l'embellissement pour la transmettre comme un précieux héritage aux générations futures. (*Applaudissements*).

**Mme NOWAK** souligne que la révolution de l'information est à l'origine de la mondialisation, mais que celle-ci est tronquée. Elle ne permet pas la libre circulation de tous les facteurs de production, comme le travail, alors qu'au XIXè siècle, les Bretons, les Irlandais, etc. qui ne trouvaient pas à se nourrir chez eux, ont pu partir à la conquête du nouveau monde ; elle fabrique des exclus, c'est-à-dire dans une économie duale, des citoyens de deuxième classe.

La première condition de la citoyenneté européenne au XXIème siècle est de vaincre l'exclusion, qui crée une forme d'apartheid, en Europe de l'Est, sur les ruines des fermes

d'Etat ou d'entreprises publiques, et en Europe de l'Ouest dans les quartiers en difficulté. On ne peut avoir d'un côté des citoyens qui prospèrent et qui gouvernent et de l'autre les sans-droits et sans-devoirs, n'ayant pour seul horizon que l'aide sociale, les petits boulots au noir, ou pire, la violence et la drogue. « Vivre contre un mur, c'est une vie de chien », disait Albert Camus. La révolte des exclus et la peur des nantis ne peuvent mener, à terme, qu'à la montée des idéologies fascistes, qui ont ensanglanté et ensanglantent encore le XXème siècle.

Pourtant les mêmes technologies de communication permettent aujourd'hui la création de petites unités de production et de services, éventuellement reliées en réseau, qui seront la forme d'organisation économique du XXIème siècle. Il est possible de faire circuler le capital non seulement entre les places boursières du monde entier, mais aussi vers les zones et les publics en difficulté au sein de l'Europe.

L'aide sociale qui atténue les conséquences du libre jeu du profit, réduit les hommes à la dépendance. Le Welfare State peut donc avoir des effets négatifs sur l'emploi et la responsabilisation des citoyens.

Il faut définir un nouveau contrat social, à mi-chemin du libéralisme et du socialisme, fondé sur l'économie solidaire de marché, c'est-à-dire sur l'initiative, la solidarité et l'équité.

Il en existe déjà des exemples concrets, et, entre autres, « le crédit solidaire » ou « micro-crédit ».

L'expérience du crédit solidaire remonte au mouvement Raiffeisen du siècle dernier, et, plus récemment, au transfert en Europe du mouvement de micro-crédit dont un des représentants les plus connus est la Grameen Bank au Bangladesh.

- L'adaptation en France a été faite dans le cadre de l'ADIE (Association pour le Droit à l'Initiative Economique) qui, partie sans un sou, à l'image de ses clients, a financé près de 6 000 entreprises créées par des chômeurs et des RMIstes.

Le transfert du savoir accompagne le transfert du capital. Désormais, nombre de banques délèguent à l'ADIE l'ensemble de l'intermédiation financière et sociale avec une clientèle d'exclus, les surcoûts en termes d'accompagnement étant pris en charge par les collectivités locales, l'Etat et le Fonds Social Européen.

- En Albanie, un programme démarré en 1992 et financé par la Banque Mondiale, a permis la création de fonds villageois de développement gérés par les représentants élus des villages. Il a permis la distribution de 16 000 prêts de 400 euros en moyenne, qui ont contribué à assurer l'autosuffisance des petites fermes, créées sur les décombres des coopératives. Le système qui a surmonté la crise des fonds pyramidaux est en voie de se transformer en une institution financière mutualiste. Le micro-crédit s'est étendu progressivement aux villes permettant la création de micro-entreprises par des chômeurs.

- En Bosnie, le Projet des Initiatives Locales monté dans le cadre de la Banque Mondiale, a permis, dès la signature des accords de Dayton, d'aider les personnes déplacées et les soldats démobilisés à reconstruire leur vie. En 3 ans, 18 000 prêts ont été distribués et 25 000 emplois créés.

- En Pologne, un programme de micro-crédit rural est à l'étude pour combattre la pauvreté et créer des emplois non agricoles, facilitant du même coup la modernisation des exploitations, avant l'adhésion de la Pologne à l'Union européenne.

Pour soutenir les programmes de micro-crédit, qui se développent rapidement en Europe Centrale et Orientale, un Centre de Micro-finance a été créé à Varsovie.

Ces programmes, au-delà de leur effet immédiat sur la création d'emploi, pour un coût très inférieur au coût annuel du chômage, révèlent l'extraordinaire potentiel d'initiative des personnes assistées que l'on traite généralement comme objets et non comme sujets des politiques de l'emploi et qui, grâce au crédit, retrouvent leur autonomie et dignité.

Quarante ans de dépendance et d'isolement n'ont pas tué l'esprit d'entreprise de l'ex-ouvrier de la ferme d'Etat en Albanie qui, grâce à un prêt de 1 500 euros, monte un atelier de réparation de voitures, en rachetant des vieilles Mercedes, pour disposer de pièces détachées. Les femmes réfugiées de Srebrenica, ayant perdu leur mari ou leur père retrouvent le chemin de l'espoir en montant un petit commerce ou en louant un lopin de terre qui leur permet de cultiver et vendre des légumes. En France le chômeur de longue durée devient écrivain public ou fournisseur de repas à domicile pour les personnes âgées, tandis qu'en Pologne des jeunes chômeurs se lancent dans l'aventure de l'agrotourisme en louant des bicyclettes et rêvant de créer, plus tard, un complexe touristique. Les projets, qu'aucun bureaucrate n'aurait jamais inventés, résultent à chaque fois d'une rencontre entre le savoir-faire du créateur, acquis souvent à travers un parcours de galère et les besoins du marché local. L'esprit d'entreprise est indépendant du niveau d'éducation. En France, 10 % des adhérents savent à peine lire et écrire.

La solidarité renaît dans les communautés locales. Les fonds de crédit villageois, en Albanie, ont permis de restaurer la solidarité du village, détruite par les coopératives et les fermes d'Etat. Tous les prêts sont garantis par la communauté et le taux de remboursement est proche de 100 %.

En France, l'ADIE a mobilisé 300 bénévoles du monde de l'entreprise et de la finance qui aident les micro-entrepreneurs. Les cercles de créateurs permettent l'échange d'expériences et l'entraide mutuelle.

La conquête d'une plus grande équité devient possible, à partir du moment où les exclus deviennent visibles et peuvent dialoguer avec l'Etat qui les ignore. A Sarajevo, comme à Paris, il a fallu se battre pour faire accepter l'idée que l'on peut créer son emploi avec 1 000 ou 3 000 euros.

Les hommes et les femmes, une fois sortis de la dépendance, sont des citoyens à part entière. D'assistés, ils deviennent créateurs de richesse. Ils peuvent s'organiser, utiliser les nouvelles technologies de communication pour créer, par exemple un syndicat virtuel sur Internet et formuler leurs propositions au gouvernement.

L'instrument de ces mutations sociales est l'argent et son substitut, le crédit, parce qu'il rend l'espoir à des hommes et des femmes enfermés dans leur angoisse et leur souffrance, victimes de « l'épuration économique ». Le mot crédit vient de *credere* « croire ». En faisant confiance aux exclus, le crédit leur permet de reprendre confiance en eux-mêmes. Il reconstitue le lien social dans les quartiers en difficulté, décentralise les décisions et privatise l'économie, à partir de la base, dans les pays post-socialistes.

Qu'en conclure ? La nécessité de revoir les schémas mentaux traditionnels. Dans le grand débat entre le libéralisme dit sauvage et le socialisme dit étatique, l'économie solidaire de marché offre une voie nouvelle qui réconcilie Turgot, partisan de « laissez les faire »,

Proudhon, socialiste utopiste, fondateur de la Banque du Peuple,... et même Karl Marx, puisque l'accès au crédit des plus démunis permet de réunir entre les mêmes mains le capital et le travail, abolissant du même coup la lutte des classes et permettant le développement d'un capitalisme populaire. Au moment où la bulle financière explose, il est bon de rappeler que seule l'économie réelle crée des richesses et que le développement local au service de l'homme permet de mieux résister aux tourmentes de la globalisation.

Cette révolution mentale oblige à quitter l'abri désormais illusoire du travail salarié pour faire passer la création d'emploi avant la défense des intérêts des travailleurs. Symboliquement la Fête du Travail pourrait devenir une Fête du Travail et de l'Emploi, comme plusieurs associations l'ont proposé en France cette année.

Curieusement, la Déclaration Universelle des droits de l'homme, dont on vient de fêter le cinquantenaire, parle du travail salarié, mais elle ne souffle pas un mot du travail indépendant, dont vivent pourtant les ¾ de l'humanité, et qui a toutes chances de redevenir une forme de travail importante au siècle prochain. Pour être effectif, le droit à l'initiative suppose l'accès au capital et un environnement institutionnel plus favorable. Ce droit doit être affirmé.

La citoyenneté, c'est aussi le lien social, condition sine qua non de la lutte contre l'exclusion. Le fait de payer des prélèvements obligatoires ne dispense pas de porter assistance aux personnes en danger. L'Etat ne peut apporter à ceux qui se trouvent en difficulté l'appui personnel, le coup de pouce financier, le signe d'amitié qui suffisent parfois pour sortir de la spirale de l'exclusion. Les associations le font, mais au-delà, c'est chaque individu qui doit porter secours à son voisin.

La démocratie ne peut se passer ni de citoyens actifs, ni de la cohésion de la société civile. Cette citoyenneté n'est pas utopique, si l'on utilise pour la construire les instruments économiques et financiers utilisés dans une logique de profit. L'économie n'est qu'un outil au service d'une politique. Le Conseil de l'Europe, garant de la démocratie et des droits de l'homme peut jouer un rôle important, en intervenant auprès de l'Union Européenne pour abolir les obstacles réglementaires au développement du travail indépendant et mettre en place des dispositifs financiers adaptés pour soutenir la diffusion du micro-crédit auprès des publics en situation d'exclusion. (*Applaudissements*).

**M. CASSEN** (*Le Monde Diplomatique, France*) rappelle que Mme Nowak a expliqué que la reconstruction de la citoyenneté dans chaque pays passe par la fin de « l'épuration économique », concept qui fera florès. Elle a aussi montré l'énorme potentiel qui existe chez ceux que l'on refuse de voir, les exclus. Elle a proposé une nouvelle approche, par une autre conduite du développement individuel et local.

Cet appel a une reconstruction sociale dans chaque pays, M. Caramitru l'a étendu à toute l'Europe, dont il a présenté une vision parfois lyrique, parfois idéalisée. L'Europe est le périmètre idéal où se déploie le pluralisme des langues et des cultures et où, surtout, chaque culture, chaque pays compte pour un. M. Caramitru s'est élevé à juste titre contre l'idée qu'il y aurait, comme trop souvent pour les citoyens, des pays de première et de deuxième catégories.

Les initiatives que Mme Nowak a appelées de ses vœux ne concernent pas uniquement l'Europe de l'Est. L'exclusion est, hélas, répandue sur tout le continent.



M. Caramitru souhaite que la construction européenne ne soit pas le prétexte à la perpétuation de certains ostracismes. La Transsylvanie, où il n'y a aucune épuration ethnique ou culturelle, est une bonne référence. Chaque culture nationale doit être reconnue comme partie intégrante de la culture européenne et comme un moyen d'accéder à l'universel.

Il est difficile de définir une citoyenneté européenne, mais M. Caramitru a montré que c'est par le respect réciproque des cultures qu'elle peut être construite, en dépassant les obstacles nationalistes, afin d'être le gage de l'intégration économique.

**M. PEREIRA MARQUES, *modérateur***, propose de mettre en ordre les questions qui parviennent par internet.

La première s'adresse à M. Cassen. Aux trois pouvoirs - marché, entreprise, capital, ne faudrait-il pas ajouter, dans une moindre mesure, celui des médias qui obligent les politiques, sous peine de sanction électorale, à adapter leurs décisions aux revendications du jour ?

**M. CASSEN** répond que cela présuppose une autonomie totale du pouvoir médiatique par rapport au politique et à l'économique. Or, on sait bien que la grande majorité des médias sont aux mains des milieux économiques et qu'ils ne sont ainsi que les porte parole des marchés, des entreprises, du capital. Aussi, si les agendas des hommes politiques semblent leur être dictés par les médias, les ordres viennent en fait de plus haut. Parfois les médias mettent l'accent sur tel ou tel sujet pour faire de l'audience, mais leur autonomie est un leurre.

**Mme POPTODOROVA (APCE, Bulgarie)** se déclare sofiote, bulgare et européenne et fière d'être chacun des trois. Y a-t-il conflit entre ces trois identités ou peuvent-elles coexister harmonieusement ce qui permettrait d'avancer vers une citoyenneté voire vers une identité européennes ? Le Conseil de l'Europe travaille actuellement sur ces concepts.

Quelle est la corrélation entre citoyenneté et identité ? Les conflits des Balkans montrent les problèmes que pose la relation entre citoyenneté et souveraineté. Il faut espérer qu'une nouvelle conception de la nation l'emportera. L'identité nationale est un concept plutôt défensif.

Il faut faire un grand effort de définition juridique pour que la citoyenneté européenne devienne un concept social, c'est-à-dire un sentiment d'existence partagé par tous les Européens. Or il est particulièrement difficile de progresser dans cette voie dans les pays les plus défavorisés du continent. C'est pourquoi il faut insister sur le contrat social comme moyen d'atteindre ce but et de permettre l'exercice d'une solidarité quotidienne.

**M. PEREIRA MARQUES, *modérateur***, pense que l'on peut lier à cette intervention les questions relatives à l'identité européenne.

Les limites territoriales de l'Europe restant controversées, quels pays peut-on aujourd'hui regrouper sous l'expression « culture européenne » ? Les pays voisins sont-ils susceptibles d'intégrer ce premier groupe ?

Juxtaposer les logiques nationales et la culture européenne qui considère l'Europe comme un tout permettra-t-il de fonder une vraie citoyenneté européenne ?

La culture est-elle un terrain de discorde ou une arche de Noé à bord de laquelle les nations européennes pourront naviguer ensemble au XXIème siècle ?

**M. CARAMITRU** constate que beaucoup de questions portent sur le même sujet, être ou ne pas être européen...

Lorsque l'on parle de culture, il faut chercher une définition liée au talent, à la créativité, à la possibilité de contribuer à l'épanouissement du génie national.

Dans quelle mesure Brancusi, Ionesco, Enescu, Mircea Eliade appartiennent-ils à la Roumanie ? Shakespeare était-il plus anglais qu'universel ?

Dieu a répandu des gouttes de génie sur certaines personnes afin qu'elles créent des liens culturels qui nous unissent tous.

Quand Shakespeare est joué en Roumanie, il devient familier, donc roumain. Lorsque l'on pratique une langue étrangère, on va au cœur de la culture qui lui est liée. Mettre en scène Molière ou Ionesco en français, c'est pareil.

C'est bien pour rendre tout contact impossible que l'on a coupé l'Europe en deux par le Rideau de fer. Mais la culture a trouvé d'autres voies de communication. Pour créer les pièces de théâtre, on a utilisé un langage codé, compréhensible de ceux qui viennent les voir. Penser de la même façon, voilà ce qui définit la citoyenneté européenne, le niveau de vie, la richesse n'a rien à voir avec cela.

Le contrat social est essentiel pour assurer la cohésion nécessaire à l'apparition d'un marché et d'un mode de vie communs.

L'orateur est roumain, celle qui l'a précédé est bulgare, ils sont donc voisins. Pendant longtemps, les Roumains ont vu dans la Mer noire leur voisin le plus sympathique... Mais c'était au temps où la liberté d'expression était brimée. Aujourd'hui, il faut que chaque pays, sans aucune hiérarchie, apporte sa contribution à la culture européenne et que l'on donne la priorité à ce qui est commun.

Dans le domaine de l'éducation, depuis une dizaine d'années, grâce au progrès des échanges, un grand nombre d'élèves roumains ont réussi de brillantes études. Chaque enfant qui a reçu une bonne éducation parle deux langues. M. Caramitru lui-même a dû faire des efforts et des sacrifices pour que son fils suive quatre fois par semaine des cours privés de philosophie, de mathématiques et de physique, afin qu'il ait la meilleure éducation possible car, dans un monde concurrentiel, il faut que les enfants soient les premiers.

Enfin, on dit souvent que la culture américaine est la plus riche du monde, mais en rappelant que les fameux films américains sont réalisés par des Tchèques, des Hongrois, des Roumains et que la musique et le ballet américains doivent beaucoup aux Russes...

**M. CASSEN** pense que la citoyenneté européenne ne tombera pas du ciel, qu'il faudra la construire, grâce à une volonté politique. Elle passe notamment par une connaissance réciproque, et pas uniquement entre étudiants. De nombreux îlots d'identité européenne sont en construction, mais l'archipel demeure très dispersé. A-t-on déployé pour construire cette identité le même acharnement que pour remplir les critères de convergence de Maastricht ?

Tant que les citoyens européens n'auront pas le sentiment d'être des citoyens dans leur propre pays, il sera vain de parler d'une citoyenneté européenne qui va de pair avec la souveraineté, avec la capacité d'influer sur son propre destin. Hélas, les Sommets européens n'évoquent jamais cette construction européenne là, qui devrait être un sujet essentiel de réflexion pour tous ceux pour qui l'Europe ne doit pas être seulement un marché ou une monnaie. (*Applaudissements*)

**M. PEREIRA MARQUES, modérateur**, demande au nom d'une internaute à Mme Nowak si le fait qu'elle n'ait donné que des exemples d'actions menées dans les pays de l'Est montre que les pays du Sud sont délaissés.

**M. VEKEMANS (EUROFEDOP, Belgique)** aimerait savoir si Mme Nowak pense que l'on pourrait introduire la dimension de l'éthique sociale dans la logique des marchés. Quel pourrait être le rôle des ONG dans ce cadre ?

**M. KERN (CEFODE, ATTAC, France)** rappelle que M. Motchane analyse les dangers d'une généralisation du micro-crédit dans *le Monde diplomatique* d'avril. Des projets trop ambitieux en termes de nombre de clients et de montants engagés peuvent en effet briser le lien de solidarité au lieu de le renforcer par exemple par le cautionnement mutuel.

Par ailleurs, un désengagement de l'Etat et du secteur public au profit d'un secteur privé certes composé d'associations et d'ONG, et des taux d'intérêt élevés ne font-ils pas des pauvres de nouveaux gisements de clientèle ?

**M. GREENE (The Prague Post)** souligne que tous les droits ont un coût inhérent, par exemple la liberté d'expression suppose l'existence de tribunaux pour la défendre. Tel est aussi le cas du droit à l'initiative économique. D'où vient l'argent pour ce droit ?

**Mme NOWAK** répond qu'elle a parlé du micro-crédit en Europe parce qu'il lui a semblé que tel était le sujet, mais son développement est beaucoup plus rapide et facile dans le Tiers monde où le travail est largement informel, où la solidarité sociale est plus forte, où le nombre de clients est plus important. L'économie en restructuration de l'Europe de l'Est y est aussi favorable car la marge de liberté y est plus grande et parce que le système de protection sociale y est moins développé.

En France, lorsque l'on est allocataire du revenu minimum d'insertion, on touche 2 500 F et on bénéficie d'une couverture sociale. Lorsqu'on décide de devenir travailleur indépendant, on perd immédiatement tout cela et en plus on doit dès le début payer des charges sociales extrêmement lourdes.

Les opérations de micro-crédit connaissent un vif succès dans le Sud, où l'on approche les 10 millions de clients, pour un objectif global de 100 millions en 2010.

Les ONG sont à l'avant-garde des autres corps institutionnels, elles sont plus proches du terrain, de l'innovation sociale. Elles ne défendent pas les intérêts acquis comme le font les syndicats et les groupements d'employeurs.

Il est frappant de voir à quel point les jugements que les plus démunis portent sur l'avenir, la politique, l'économie sont plus justes que ceux des hommes politiques.

Ainsi, après les accords de Dayton en Bosnie, le gouvernement croyait que l'on allait rebâtir les grandes usines, alors que les gens qui avaient été privés de leur emploi par leur fermeture savaient bien que c'était fini, qu'il fallait chercher d'autres solutions.

La force de la démarche du micro crédit est de ne pas être fondée sur la charité, mais sur l'utilisation de mécanismes économiques et financiers à une fin sociale. Le CGAP, l'initiative des bailleurs de fonds internationaux en faveur du micro-crédit, regroupe différents bailleurs de fonds sous l'égide de la Banque mondiale, même si ce n'est pas elle qui a inventé le système. Que l'argent vienne d'elle ou d'ailleurs, les mécanismes sont les mêmes.

Les droits humains ont effectivement un coût, mais celui de l'initiative économique est beaucoup plus faible que celui de l'aide sociale. Dans les PVD, où il est plus facile de pratiquer des taux d'intérêt élevés et où la rentabilité des petits projets est très forte, les acteurs du micro-crédit deviennent des institutions financières comme les autres. Les choses sont beaucoup plus difficiles dans les pays occidentaux. Ainsi, en France, le taux d'usure est fixé à 11 %, les associations n'ont pas le droit de faire du crédit, les charges sociales sont très lourdes. On ne peut donc y couvrir le coût du micro-crédit sans un aménagement du cadre réglementaire.

Le coût de l'insertion sociale et de la création d'emplois étant infiniment moins élevé que celui du chômage, il convient de réduire l'aide passive au chômage et d'augmenter l'aide active à l'emploi. (*Applaudissements*)

**M. CASSEN** ne nie pas le succès du micro-crédit mais redoute ce que la récente conférence de la CNUCED à Lyon a mis en évidence : la récupération par la Banque Mondiale alors que c'est elle qui, par ses programmes d'ajustement structurel, a enfoncé nombre de pays dans la pauvreté. Il faut craindre que le soutien au micro-crédit pour le développement ne dissuade les Etats de continuer à accorder une aide publique au développement qui est actuellement en chute libre ! (*Applaudissements*).

**Mme NOWAK** estime que le micro-crédit ne résout pas tous les problèmes du développement (éducation, santé, infrastructures, etc.) et qu'il ne doit pas justifier une diminution de l'aide publique au développement, même si celle-ci n'est pas toujours bien orientée, ni par les pays donateurs ni par les pays bénéficiaires.

Quant à la récupération par la Banque Mondiale, si cette grande institution financière se convertit à une approche micro-économique et humaniste, tant mieux ! Le CGAP s'est adjoint un groupe d'experts dont font partie, entre autres, le fondateur de la Grameen Bank et elle-même.

Il est évident qu'une institution financière n'a pas pour seul but le crédit aux pauvres et que dans une stratégie plus vaste la lutte contre la pauvreté sert son image. Néanmoins, cette conversion de la Banque Mondiale ne doit pas entraîner un jugement complètement négatif. Il est certain que la réunion de la CNUCED, à Lyon, était très marquée par le poids des intérêts privés. On y a observé des rapprochements entre certaines banques de micro-crédit latino-américaines, ayant un taux de rendement du capital de 25 %, et des fonds de pension américains, qui ont commencé à trouver que miser sur la pauvreté pouvait être un bon placement ! C'est là qu'il faut faire attention : une banque de micro-crédit doit couvrir ses coûts, c'est une garantie de pérennité pour ses clients, mais si elle pratique des taux usuraires pour faire des profits, elle va trop loin.

**M. PETRELLA** insiste sur le fait que la citoyenneté européenne est à construire : on la construit mal, et on ne la construira pas, si l'évangile de compétitivité continue à s'imposer. Si l'on construit l'Europe pour rendre les nations, les régions, etc. plus compétitives, alors le discours sur la citoyenneté européenne n'est que du bla-bla-bla, on crée un marché unique, pas une union européenne. Il n'y a pas de contrat de société possible, si l'on accepte l'idéologie de la compétitivité : c'est une mystification.

Plus on parle de compétitivité et de contrat social, et moins on songe aux gens. A quoi bon chercher à envoyer ses enfants dans la meilleure école ? Où est la solidarité ?

Pourquoi ne parle-t-on pas de pouvoir d'Etat, de démocratie, de souveraineté, d'indépendance ?

A quoi servent les gouvernements, les partis politiques, les bureaucraties syndicales ? Autant de questions qui relèvent de la culture politique. (*Applaudissements*).

**M. KHROL** (*Association Real Estate, Belarus*), qui se réjouit d'avoir été invité à la conférence, souhaite qu'on aide le Belarus à bâtir une démocratie authentique et un Etat de droit. Il se déclare prêt à coopérer avec l'APCE pour perfectionner la législation nationale.

La crise constitutionnelle du Belarus en 1996 lui a fait perdre son statut d'invité spécial au C.E. Cela ne sert pas la démocratie : les parlementaires bélarusses, privés de contacts avec leurs collègues du C.E., ont des difficultés à bâtir un Etat de droit

Le Belarus appartient-il à l'espace culturel européen ? Si oui, comment améliorer la coopération avec l'Europe ?

**Mlle JUNGER**, relayée par **M. RAMEY**, au nom du *Conseil des jeunes de la Ville de Strasbourg*, présente le bilan de son action, sur le plan de la démocratie comme de la solidarité, valeur la plus partagée par les jeunes.

Etre un jeune élu développe la responsabilité : par le fait de voter et d'apprendre à gérer des projets en respectant des règles contraignantes et l'opinion des autres. Etre responsable et citoyen, c'est partager et s'engager dans l'intérêt général.

Les jeunes du Conseil s'adressent aux parlementaires, pour qu'il leur apportent une réponse juridique, et aux ONG, pour qu'elles leur apportent leur soutien.

Ils demandent la création d'une « Association européenne Jeunes », dans les 41 pays membres de C.E., pour satisfaire la demande d'autonomie et la responsabilisation des jeunes. L'association, ouverte aux jeunes dès 14 ans, et entièrement gérée par eux, ne s'intéresserait pas qu'aux domaines concernant directement les jeunes.

Créée avec un référent-formateur adulte, chaque association nationale signerait une charte, au contenu pédagogique standard, visant à assurer la formation en matière d'instruction civique, de vie et de travail en commun.

Le référent-formateur aiderait les jeunes à se prendre en main et à conquérir leur autonomie.

L'Association européenne Jeunes donnerait aux jeunes adhérents la possibilité de participer activement à la vie citoyenne, dans la vie scolaire ou professionnelle, pour les jeunes travailleurs ou apprentis. Elle leur confierait des responsabilités pratiques (décisions, gestion d'un budget, conduite d'un projet), morales, juridiques et financières.

Pour atteindre cet objectif ambitieux, pourquoi ne pas prévoir une heure de formation civique européenne obligatoire par mois, dès l'âge de 12 ans, dans tous les pays du C.E. ? C'est en tout cas la demande que formulent les jeunes du Conseil des jeunes de Strasbourg, en espérant obtenir le soutien des participants à la conférence. (*Applaudissements*).

**M. PEREIRA MARQUES**, *modérateur*, transmet une question relative au droit à l'initiative économique, actuellement réservé à certaines catégories de personnes géographiquement et socialement situées : comment changer ce phénomène pour appliquer « la préférence au citoyen » ?

**Mme JAN** (*Inclusion International, France*), intervenant au nom de la Ligue internationale des Associations de handicapés mentaux, demande que chaque être humain soit reconnu comme citoyen, capable d'apporter quelque chose à la société.

Peut-être l'action sociale déresponsabilise-t-elle ; peut-être l'esprit d'entreprise ne dépend-il pas du niveau d'instruction, sinon d'éducation, il n'en reste pas moins qu'il ne peut être l'apanage de tous.

**Mme NICHELE** (*Incontro fra i popoli, Italie*) se demande si le changement d'attitude, précédemment évoqué, de la Banque Mondiale versant naguère des aides dont le remboursement obligeait à tailler dans les budgets sociaux et soutenant aujourd'hui le micro-crédit et la formation des adultes, est de la poudre aux yeux ou correspond à un nouveau choix politique fondamental : n'a-t-elle pas d'abord créé le problème avant de chercher à lui apporter une solution ?

**M. WIELOWIEYSKI** (*APCE, Pologne*) pose comme condition préalable à l'affirmation d'une identité européenne l'acceptation des autres, la reconnaissance de leur différence : c'est un signe de maturité et de responsabilité. Dans son rapport écrit, M. Caramitru a montré le rôle de la culture dans les pays totalitaires ; la culture aujourd'hui aide à lutter contre la passivité ; c'est elle qui doit, par excellence, aider à créer une identité européenne.

Il faut proposer aux jeunes des mesures concrètes, les faire se rencontrer, travailler en commun. Les jeunes du Conseil des jeunes de Strasbourg peuvent transmettre leur expérience aux jeunes des PECOS.

Au terrible défi des luttes ethniques au sud de l'Europe, M. Wielowieyski oppose l'exemple de la Pologne qui, après avoir connu la purification ethnique, a su coopérer pacifiquement avec Allemands et Ukrainiens dans le domaine économique. L'idée des pères fondateurs de l'Europe qu'il fallait organiser la coopération économique pour que les peuples commencent à se tolérer avant de s'aimer, est vraiment juste. (*Applaudissements*).

**Mme BAAL** dit ses craintes à propos du micro-crédit : on insiste de plus en plus sur ses aspects financiers et de moins en moins sur sa dimension sociale qui est pourtant essentielle : il s'agit de faire participer les pauvres. Or, il semble que les ONG, dans les pays en développement, aient tendance à transformer les banques des jeunes en mini-établissements de crédit.

**M. DREYFUS-SCHMIDT** (*Membre de l'APCE, France*) observe que dans ce riche débat, plusieurs débats s'entrecroisent, mais que si l'on s'en tient au thème : culture politique et citoyenneté européenne, il faut distinguer culture et culture politique. Lorsque M. Caramitru a joué Hamlet en Roumanie, Shakespeare est devenu universel, et non européen. Cela vaut pour tous les pays du monde : la culture américaine, ce n'est pas seulement du cinéma tourné par des Européens, c'est aussi, par exemple, Faulkner ou Hemingway. On connaît mieux la culture proche, mais tous les pays du monde ont leur culture. Ce qui fera l'identité européenne, ce n'est pas sa culture mais sa culture politique. On voit aujourd'hui des petits pays qui se battent : il faut constituer un grand ensemble. La convention européenne du Conseil de l'Europe permet déjà un rapprochement mais il faut aller vers une Constitution européenne. Voilà le vrai sujet dont il faut débattre.

Plusieurs expériences et initiatives ont été présentées, par exemple celle des jeunes de Strasbourg : aux ministres de la Culture de s'en saisir pour faire avancer le dossier. Il faut éviter que chacun se contente de prêcher pour sa paroisse, mais se placer au niveau d'ensemble de la culture politique, et pas de la culture qui reste nationale. (*Applaudissements*).

**Mme NOWAK** pense que si l'opinion publique soutenait le droit à l'initiative, on trouverait les moyens d'ouvrir l'accès au crédit à toutes les catégories de citoyens. Ce soutien n'est pas encore effectif car les gens ne croient ni que les entreprises peuvent être petites - pourtant, en France, 93 % des entreprises ont moins de 10 salariés -, ni que les chômeurs, considérés une fois pour toutes comme des personnes à charge, aient une réelle capacité d'initiative.

Lorsqu'elle a fondé l'ADIE avec deux amis, sans un sou en poche, elle s'est fixé pour objectif d'ouvrir l'accès au crédit à toutes les personnes en difficulté. C'est possible, mais loin

d'être évident. Pour étendre l'initiative en Europe, il faut monter des réseaux, faire du lobbying auprès de l'Union européenne, des états et des partenaires sociaux.

Elle n'a pas voulu dire que le micro-crédit résoudrait tous les problèmes, y compris ceux des personnes handicapées. Elle pense également que chacun doit donner le meilleur de soi-même en fonction de ses moyens. Le favoriser serait une immense réussite. Il faut offrir aux handicapés une activité qu'ils peuvent exercer, tout en leur conservant une forte protection sociale.

Il est vrai que l'accent, lorsqu'on parle du micro-crédit, est plus souvent mis sur l'autonomie financière que sur la population cible. Il est souhaitable que, dans la lutte contre la pauvreté, l'on prête davantage attention à cette dernière et pas seulement à la pérennisation financière des institutions.

Parler de l'utilisation des instruments économiques et financiers pour créer une citoyenneté et une culture politique, qui ne peut exister lorsque les gens sont totalement rejetés hors de la société et de l'économie, ne signifie en rien que la discussion ne doit pas porter sur les institutions démocratiques et la souveraineté.

**M. CASSEN** souhaite répondre à cette question : « si la compétition ne peut ni ne doit être à la base de l'Union européenne, quel en sera le moteur ? ». En effet, la concurrence est aujourd'hui le principe essentiel, le seul d'ailleurs sur lequel se fonde la Cour de justice européenne pour prononcer ses arrêts.

Dans une Europe au fort passé conflictuel, le but de l'unification est de provoquer un mouvement centrifuge par le biais des politiques communes. Mais aujourd'hui, la plupart des politiques européennes exacerbent les conflits entre Etats ou entre régions, en totale contradiction avec le principe même de communauté. A l'opposé, les principes directeurs devraient être cohésion, coopération, solidarité.

Il n'est pas question de supprimer la concurrence mais le « tout concurrence ». On ne peut bâtir quelque chose sans remettre en cause un certain nombre des prétendues libertés qui sont au cœur des traités, comme celles de circulation des capitaux, des investissements qui, si elles ne sont pas subordonnées à des clauses sociales, sanitaires, écologistes, peuvent être très dangereuses. Il faut donc réviser tous les traités car à défaut il n'y aura jamais de communauté européenne. (*Applaudissements*)

**M. le PRÉSIDENT** veut faire savoir aux jeunes, dont l'engagement est très encourageant et positif, que l'Assemblée parlementaire a organisé pour la première fois il y a quelques semaines, à l'occasion du cinquantième anniversaire du Conseil de l'Europe, une Assemblée des Jeunes. Les travaux ont été organisés autour de trois thèmes - économie, culture, démocratie participative - et le débat d'actualité sur le Kosovo a été riche d'enseignements pour les parlementaires adultes qui venaient d'en tenir un autre.

Le message délivré par les jeunes a été bien reçu et, en tant que Président de la commission des relations parlementaires et publiques, l'orateur n'a nullement l'intention qu'il demeure lettre morte mais bien de le mettre à profit pour convaincre ses collègues de la nécessité de pérenniser l'Assemblée des jeunes



Bien sur, il faudra déterminer des critères quant à la composition des délégations pour remédier aux disparités constatées cette fois, mais la commission va y réfléchir, faire des propositions, sensibiliser le Comité des ministres et les parlements nationaux, diffuser le compte rendu de la première Assemblée.

Le président conclut en félicitant les jeunes pour leur esprit de responsabilité et en les assurant que tant qu'il présidera la commission, sa priorité ira toujours aux jeunes.  
(*Applaudissements*)

**M. PEREIRA MARQUES, *modérateur***, pose plusieurs questions internet.

« Culture politique » ou « culture » et « politique », quel est le rapport entre ces deux termes ?

L'égalité des chances pour tous les citoyens européens, le respect des différences culturelles, une véritable société multiculturelle peuvent-ils être des éléments des programmes éducatifs ? Comment impliquer les étudiants de toute l'Europe dans ce processus démocratique ?

Avons-nous le droit de parler de citoyenneté européenne au XXIème siècle alors qu'en France un grand nombre d'élèves ne savent même pas lire correctement ?

La domination de plus en plus prononcée de l'anglais en tant que moyen de communication internationale et la banalisation qui en résulte menacent-elles la richesse culturelle de l'Europe ?

La « purification linguistique » opérée ces dernières années par l'anglais ne menace-t-elle pas la richesse linguistique du continent ?

**M. GLAVAN (*APCE, Roumanie*)**, après avoir félicité cette éminente personnalité qu'est M. Caramitru pour son intervention, considère, étant donné qu'on a beaucoup parlé de ces deux pôles que sont l'Etat et le marché, qu'il serait plus juste de prendre l'image d'un tabouret reposant en outre sur la société civile, ce qui inclue la culture, voire d'une chaise, dont le quatrième pied serait le tiers secteur.

Au regard de la dynamique des changements en Europe, quelles sont les chances de la culture et de l'éducation d'occuper les places qu'elles méritent dans la société ?

**M. POPESCU (*APCE, Ukraine*)** félicite M. Caramitru pour son remarquable exposé. Il est lui-même roumain, puisqu'il fait partie de la minorité roumaine, ukrainien, puisque telle est sa nationalité, et européen, puisque l'Ukraine est membre du Conseil de l'Europe. La minorité roumaine a été intégrée en Ukraine tout en préservant son identité ethnique et linguistique. La semaine dernière, le Parlement ukrainien a reçu, pour la première fois depuis le dégel des relations entre les deux pays, le Président roumain. A cette occasion, a été décidée la création d'une université multiethnique et multiculturelle comme il en existe déjà une en Transsylvanie. M. Caramitru pourrait sans doute commenter cet événement.

**M. STAES** (*APCE, Belgique*) pense que si l'on a beaucoup parlé de contrat social pour le siècle prochain, mieux vaudrait sans doute parler de contrat de société. Parler de développement durable renvoie aux aspects économiques, sociaux et écologiques. Ne manque-t-il pas là l'aspect culturel et éthique - sans parler de morale car il appartient à chacun de s'en forger une ? En effet, la culture peut être le quatrième pied.

N'y a-t-il pas un paradoxe, alors qu'un débat acharné a lieu depuis des années sur la nécessité de protéger les forêts tropicales en interdisant notamment l'usage de certaines essences de bois, à tenir cette réunion sous des lambris de bois tropicaux ?

**M. REBELLATO** (*Incontro fra I Popoli, Italie*) espère avoir mal compris M. Caramitru quand il a dit qu'il voulait que ses enfants soient meilleurs que les autres... Mieux vaut leur inculquer le respect des autres !

Dans sa région du sud-est de l'Italie, on mène des actions de coopération décentralisée pour soutenir des projets en faveur de la Roumanie. Mais, au moment de la chute du Mur, l'Union européenne leur a coupé les vivres. Qu'attend aujourd'hui la Roumanie de l'Occident, des crédits, des transferts de technologie ou une aide à la mise en valeur de sa culture et de sa propre société civile ?

**M. SANDKUHLER** (*The European Council of National Associations of Independent Schools*) est d'accord avec l'idée de M. Caramitru bien qu'il soit difficile de définir la culture et que l'Europe soit aujourd'hui essentiellement commerciale.

Entre centralisation et initiatives privées, les initiatives privées, en particulier celles des jeunes, dans le domaine culturel ont bien du mal à trouver des financements.

En outre, dans toute l'Europe, les gouvernements réduisent le financement des écoles libres, qui apportent pourtant une contribution très importante à la culture européenne.

Comment mettre l'accent moins sur les aspects commerciaux et davantage sur la culture dans ses dimensions sociale et éthique ?

**M. POTTAKIS** (*APCE, Grèce*) souligne que le marché et l'Etat fonctionnent selon les règles de la logique alors que le tiers secteur est fondé sur la culture qui est plutôt affaire de sentiments, d'émotions, d'art, de rêve. Le moment n'est-il pas venu d'axer nos vies, nos systèmes éducatifs, nos relations, nos comportements davantage sur ces derniers que sur la logique ? Le développement du tiers secteur n'ouvre-t-il pas des perspectives nouvelles vers une vie plus équilibrée ?

Par ailleurs, les Européens, dont l'histoire est essentiellement fondée sur les guerres, pensent bien souvent que la civilisation est une création européenne et sous-estiment considérablement l'apport des autres civilisations, pourtant antérieures. De tels préjugés sont hélas véhiculés par les systèmes éducatifs et les livres d'école insistent beaucoup sur les guerres. A l'évidence, on ne parle pas assez de la paix !

Autre travers historique, les Européens privilégient les hommes et les femmes sont considérées comme quantité négligeable.

Le moment est donc venu de récrire l'histoire de l'Europe en y intégrant l'apport des autres civilisations et en mettant l'accent sur la paix et sur l'égalité entre les sexes. Le développement du tiers secteur, fondé sur la participation des citoyens, doit y être propice.

**M. CARAMITRU** convient qu'il faut réécrire l'histoire depuis 50 ans, car on connaît mieux l'époque de Shakespeare qui est, certes, un auteur universel, mais si Hamlet a lieu au Danemark, c'est à cause de la censure ; si Gulliver est peint comme un géant, c'est une métaphore. Les sources de la culture politique se trouvent dans les œuvres des artistes.

Il précise, à propos de ses enfants, qu'il a voulu ainsi montrer ce que certains parents faisaient sous le communisme : préparer leurs enfants à des jours meilleurs, en économisant et en se privant de vacances, pour leur donner la meilleure éducation.

L'identité européenne, comme l'a souligné M. Cassen, reste un concept abstrait. Chaque pays doit travailler sur soi-même pour décider de sa destinée dans le cadre de l'Europe.

M. Caramitru partage l'idée émise par M. Petrella de définir des régions de transition qui souhaitent réintégrer l'Europe au plan économique, mais il faut en même temps travailler sur l'identité culturelle, nationale et européenne.

M. Khrol a montré par son intervention que son pays, comme d'autres, est en Europe depuis longtemps. Que faire ? Qu'il soumette des projets.

Il est difficile de définir la culture et de créer une sorte de marché commun culturel. Chacun use donc de métaphores.

Pourquoi ne pas s'inspirer de l'Utopie de Thomas More en essayant de l'incarner ? La culture est-elle une notion concrète ou une simple référence littéraire ? Comme on ne lira jamais tous les livres, on peut aussi s'appuyer sur la sensibilité, l'émotion et la langue qui définit l'identité nationale. Quand on traduit, on se comprend. Le premier pas vers l'identité européenne pourrait consister à traduire la littérature dans toutes les langues, - et à user du langage des gestes en attendant.

Peut-on espérer que le conflit du Kosovo sera le dernier conflit ethnique en Europe ? En Roumanie vivent plus de deux millions de Hongrois : il suffirait de la propagande d'un fou ou d'un groupe d'exaltés pour susciter un conflit.

Les autorités roumaines font de leur mieux, en menant une politique et une diplomatie culturelles pour le prévenir, en remplissant le vide pour construire une identité européenne.

Les Hongrois ont, en Roumanie, des associations, des théâtres, des radios, une télévision ; ils sont représentés au Parlement et le parti hongrois appartient à la coalition gouvernementale. Pour cette raison, la Roumanie donne l'exemple de la stabilité interethnique.

En Transsylvanie, la ville de Sibiu, l'ancienne Hermannstadt, a vu cohabiter harmonieusement, pendant trois siècles, roumains, hongrois et saxons : c'est encore un

exemple pour l'Europe. Un programme de restauration du patrimoine médiéval va être lancé, avec le soutien du Conseil de l'Europe.

Entre Timisoara et la Yougoslavie, dans une région carrefour de routes européennes, est projetée la construction d'un centre de conférences, avec la participation de tous les pays limitrophes.

Le programme culturel que s'est fixé la Roumanie est vaste. Elle a, par exemple, négocié un prêt auprès de la Banque mondiale de 5 millions de dollars, pour restaurer les monuments publics dont notamment l'exposition Brancusi en plein air.

Sur le rapport entre culture - comme concept - et multiculturel - comme identité culturelle de plusieurs groupes - : le contact entre personnes commence par reconnaître autrui et sa bonne volonté. C'est la clé de la définition de l'identité culturelle européenne.

La domination de l'anglais est récente : il est certain que la jeune génération l'apprend facilement. Le gouvernement va modifier la loi sur l'audiovisuel pour fixer des quotas de productions européennes ; le français et l'allemand auront une plus grande place, mais il y a quand même une réalité à laquelle il faut s'adapter.

M. Popescu a suggéré d'ajouter un quatrième pied au tabouret, la culture. Elle joue déjà un grand rôle, mais les temps sont durs dans les ex-pays communistes. La Roumanie qui a une loi sur le parrainage, envisage de créer un fonds de soutien pour le livre et le cinéma, mais ça ne suffit pas. Quand la crise sera passée, ces pays pourront consacrer davantage de moyens à la culture.

M. Caramitru est d'accord avec M. Staes pour parler de contrat de société au lieu de contrat social, à condition que chaque société se mette d'accord avec les autres.

La voie d'accès à l'Europe est d'abord commerciale, et pas artistique ? Il peut cependant se produire des miracles ; des passerelles peuvent être jetées, dans le domaine artistique.

Ainsi en Roumanie des projets sont montés avec des troupes de théâtre française et britannique, une Foire internationale du livre est organisée, dont la France est l'invitée d'honneur ; la Foire du livre hongrois vient de s'ouvrir, donnant l'occasion à M. Caramitru de rencontrer son homologue hongrois et de signer un protocole sur la restauration du patrimoine et sur la construction du centre de conférences, - il rencontrera son homologue slovaque la semaine prochaine.

Avec cette coopération, chaque pays participe à la construction d'une identité européenne. Si cette action n'est pas qu'affaire de logique, elle contribue à ce que tous les intéressés restent des êtres humains. (*Applaudissements*).

*La séance est suspendue à 12 heures 10.*

La séance est reprise à 13 heures 35.

## VI. CONCLUSIONS

*Président:* **M. Andrzej Wielowieyski**, Député, Membre de la Commission des relations parlementaires et publiques de l'APCE, Pologne

**Conclusions Thème 1**, présentation par **M. Daniel Zielinski**

**Conclusions Thème 2**, présentation par **M. Mikko Elo**

**Conclusions Thème 3**, présentation par **M. Pier Virgilio Dastoli**

**Conclusions générales** par **Mme Dominique Méda**, Philosophe de l'économie, Auteur de "Qu'est-ce que la richesse ?", France

*Modérateur:* **M. Paul Staes**, Sénateur, Membre de la Commission des relations parlementaires et publiques de l'APCE et Président du Comité d'organisation de la conférence, Belgique

## Débat

### Conclusions du thème 1

**M. ZIELINSKI**, *rapporteur*, insiste sur la difficulté de rendre compte de toutes les préoccupations exprimées lors du débat et, plus encore, dans les 1 000 messages reçus par internet, qui témoignent de l'intérêt porté à ce sujet.

Sans confier la responsabilité et la cohérence de la société au «Tout-Etat», autoritaire, technocratique, ou aux seules forces du marché de l'ultralibéralisme, deux solutions qui ont prouvé leurs limites, nous sommes à la recherche d'un nouvel équilibre. Dans l'après-guerre, parce que les conditions historiques, économiques et sociales étaient réunies, l'Etat providence a amené une période de prospérité. Il faut sans doute, comme l'a dit M. Eppler, conserver un état de tension entre le marché et les besoins humains, comme les droits de l'homme, la sécurité. Si la tension baisse c'est que la «politique» s'est affaiblie, le marché tend à combler cette carence et il y a alors déséquilibre et perte de la confiance du citoyen. Il ne faut donc privilégier ni la pensée unique du «Tout-Etat» ni celle du «Tout-Marché». En période de retrait de l'Etat providence qui n'a plus les moyens d'assurer toutes les missions qu'il s'est assignées, il faut repenser les missions et les responsabilités de chacun et retrouver les bases d'une société équilibrée.

Peut-on parler comme M. Eppler de retour de balancier ? Cela signifierait que l'on ne peut trouver de nouvelles solutions, que l'on doit toujours revenir sur les mêmes traces. Ne faudrait-il pas plutôt considérer que le contexte du développement historique, culturel, économique et social impose aujourd'hui la recherche **d'un nouvel équilibre?**

Celui-ci repose sur le trépied qui a été évoqué : marché, institutions publiques, tiers secteur. Chacun doit redéfinir ses missions et ses responsabilités. Le tiers secteur est

constamment à la recherche de solutions pour les problèmes qui se posent à la société et veut promouvoir des valeurs fondamentales comme la démocratie et la citoyenneté. Les ONG sont des lieux privilégiés de cohésion sociale où le citoyen peut prendre des initiatives et des responsabilités, donc devenir acteur. Elles sont des écoles de la citoyenneté. Par le respect des règles de fonctionnement de ces organisations, le tiers secteur devient école de la démocratie, jonction entre individuel et collectif .

La primauté de l'homme sur l'argent, l'engagement bénévole, l'esprit d'innovation dans le domaine économique et social, surtout la solidarité, l'entraide et la lutte contre les exclusions sont les valeurs fondamentales du tiers secteur. Son importance croissante partout en Europe - une étude réalisée par le rapporteur pour l'Assemblée parlementaire dénombre environ 3 millions d'associations et 100 000 fondations dans les 41 Etats membres - montre que son rôle et la pertinence des réponses qu'il apporte aux besoins actuels de la société sont désormais bien reconnus.

Le tiers secteur, les associations, sont donc d'excellents capteurs sociaux, des corps intermédiaires, des porte-voix pour les citoyens très utiles en périodes de désaffection du politique.

L'Etat dans sa mission de cohésion de la société, doit revenir à la notion de «bien public» et donc renforcer ce tiers secteur, permettre la prise de responsabilité des citoyens, qui vont alors rechercher l'intérêt commun, valeur d'autant plus difficile à défendre que, chaque jour et partout en Europe, l'économie de marché met en évidence les succès et les profits individuels L'Etat doit aussi veiller à ce que le marché ne cherche pas à restreindre la participation des citoyens dans un but strictement productiviste. Chacun doit repenser ses propres responsabilités dans ce que l'on a appelé le « nouveau contrat social ».

Quels sont les outils qui permettront de renforcer la démocratie participative, complément indispensable à la démocratie représentative ?

En premier lieu, un cadre légal adapté, simple à comprendre et à utiliser. Le cadre législatif, la qualité et le nombre des ONG reflètent souvent la culture politique du pays.

Ensuite une fiscalité initiative. Il faut encourager les dons et legs, mais aussi appliquer une fiscalité douce aux activités des associations afin de permettre leur développement. Certains ont proposé de fiscaliser les capitaux, notamment des marchés financiers internationaux, afin de promouvoir une solidarité mondiale.

Autre outil : promouvoir l'idée d'intérêt, de bien communs, favoriser la prise de responsabilité des citoyens et surtout des jeunes dans le tiers secteur. Pour certains pays de l'Europe centrale et orientale c'est une véritable révolution des mentalités qui est nécessaire. Dans ce cadre le contact entre les ONG et l'Etat d'une part, le monde de l'éducation de l'autre est primordial.

Il faut aussi redonner confiance aux citoyens. En France, en 1998, les citoyens ont réduit de 11 % leurs dons aux ONG, à la suite des malversations d'une association de recherche contre le cancer. Dans le même temps, ils sont prêts à consacrer plus de temps bénévole à des initiatives plus locales, plus proches, pour peu, donc, qu'il puissent mesurer l'impact de leur engagement.

Face à la désaffection du politique, il faut faciliter la participation du citoyen au débat et lui donner des moyens concrets de contrôler l'action des politiques. Etre citoyen signifie avoir accès à l'information, comprendre, exercer son esprit critique et agir. Dirk Jarré a montré que le retour de la confiance intervient quand l'Etat est fort, responsable et fiable, quand il est vraiment un Etat de droit, dont les citoyens participent à l'édification.

Comme l'a indiqué clairement Suzan George, face à la mondialisation, il faut élargir à la sphère internationale le concept de citoyenneté et promouvoir une organisation mondiale du tiers secteur. Le Conseil de l'Europe et ses ONG ont là une mission privilégiée.

M. Eppler considère que l'Union européenne a de meilleures chances de travailler à ce nouveau contrat social que les Etats nationaux. Le principe de subsidiarité devrait donner cette nouvelle compétence à l'Union. M. Vannhame, pense pour sa part que ce contrat devrait s'intégrer dans une démarche plus globale, par exemple dans une Constitution européenne.

Le tiers secteur a montré qu'il est un acteur social privilégié sans lequel, selon M. Rifkin, un Etat ne survivrait pas une journée. Mais il peut aussi être un acteur économique performant.

Confrontés à des défis sans précédent, les Etats, les organisations d'Etats comme l'Union Européenne et le Conseil de l'Europe doivent chercher les voies, y compris institutionnelles, et prendre toutes les mesures nécessaires dans les domaines de l'éducation, du droit, de la fiscalité, pour permettre l'épanouissement de ces organisations. Mais les ONG elles-mêmes ont aussi des défis à relever, notamment en évitant les dérapages et en travaillant en toute transparence afin de bénéficier d'une pleine et forte reconnaissance de l'opinion publique.

Le tiers secteur gagne la confiance du citoyen car il en est le sujet et l'objet. Les ONG replacent l'homme au centre des débats. Par les échanges et les rencontres, elles contribuent aussi à la construction d'une réelle citoyenneté européenne. Il reste beaucoup à faire pour renforcer les coopérations et les liens, pour apprendre à se connaître, à se comprendre, le Kosovo en est une illustration, mais tel sera le fondement d'une Europe réellement solidaire. (*Applaudissements*)

## **Conclusions du thème 2**

**M. ELO, rapporteur**, souligne que le débat porte surtout sur le type d'économie responsable que l'on souhaite instaurer. Lui-même, social-démocrate, a toujours plaidé en faveur d'une société juste et équitable, mais comment la définir ? Comment y parvenir ? Cela en vaut-il la peine ?

Dans de nombreux pays développés, les gens s'interrogent sur la façon de maintenir, dans un contexte nettement moins favorable, une telle société au niveau atteint dans les années 1960, 1970, 1980,.

L'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe défend les droits de l'homme, la démocratie et le libéralisme économique, l'économie de marché. M. Tobin a semblé considérer hier qu'il valait mieux parler d'« économie mixte ». En effet, le rôle de l'Etat y

demeure indéniablement majeur - 25 à 30 % du PIB finlandais provient encore des entreprises nationalisées en totalité ou en partie.

De quels types de démocratie et d'économie de marché parle-t-on ? Qui fixe les priorités, les élus ou le marché ? C'est de plus en plus souvent ce dernier qui détermine où auront lieu les investissements et où seront créés les emplois. Il entend aussi dicter les politiques d'éducation, de santé, de protection sociale.

Face à cela, M. Eppler a parlé de retour du politique et le rapporteur est convaincu qu'il convient de le remettre de plus en plus sur le devant de la scène. Il appartient bien aux électeurs et aux parlementaires qu'ils désignent de prendre les décisions, y compris vis à vis du marché. C'est essentiel pour assurer la stabilité démocratique et pour empêcher le dumping social et économique qui l'emporte partout où la démocratie ne l'emporte pas. C'est bien pourquoi les groupes capitalistes privilégient les pays où les normes sont les moins contraignantes, où la main d'œuvre est la moins onéreuse et qui sont aussi les moins démocratiques. Ce n'est pas un hasard si la récente crise financière a éclaté en Asie, en Amérique latine, en Russie.

Il faut être réaliste : on ne pourra annihiler la puissance du marché ni même atténuer les effets de son omnipotence si on ne remet pas le politique en première ligne, si on ne rétablit pas la confiance. Il faut convaincre les citoyens de cette nécessité absolue.

Si le taux de participation risque d'être très faible aux prochaines élections européennes, c'est parce que les citoyens considèrent qu'elles n'ont aucune importance, que le Parlement européen n'a aucun pouvoir, alors qu'il en a bien plus qu'avant, que voter pour les uns ou pour les autres ne change rien. Cette réaction légitime devrait inciter les acteurs politiques à réfléchir à la conception qu'ils ont de leur propre action. Bien sûr, les choses vont changer, mais pour l'instant le fossé entre les promesses et la réalité des actes est trop profond et la crédibilité nécessaire du politique ne peut le franchir.

Les objectifs des politiques doivent être de garantir une protection sociale et une bonne qualité de vie à l'ensemble des citoyens, non à une élite. Un parlement démocratiquement élu est responsable devant les électeurs, les forces du marché ne leur doivent aucun compte. Il n'y a que dans les pays démocratiques que les dirigeants sont responsables de leur action, pourtant l'engagement des citoyens ne cesse de diminuer. Déjà, aux Etats-Unis, les citoyens qui ne votent pas sont aussi nombreux que ceux qui votent. Une aggravation de l'abstentionnisme serait très grave car elle remettrait en cause les fondements de la démocratie et creuserait encore l'écart entre l'élite et les autres, seuls les plus cultivés, ceux qui comprennent les enjeux et qui continuent de voter.

L'Europe doit aujourd'hui refuser de s'engager dans la course à la compétitivité par l'abaissement de ses normes.

**M. le PRESIDENT** remercie M. Elo pour son intéressant rapport, qui met en exergue la notion de solidarité dans la vie économique et sociale. Peut-on parler d'un retour à la politique ? La prudence s'impose ; il faut préserver les conditions d'un vrai choix.



### Conclusions du thème 3

**M. DASTOLI, rapporteur** se réjouit, au nom du Mouvement européen et du Forum permanent de la société civile, d'avoir participé à la préparation de cette conférence. Le troisième thème portait sur trois notions : culture politique, citoyenneté européenne et nouveau contrat de société, bien difficiles à définir.

Contrat de société renvoie inévitablement à la définition du contrat social formulée par Jean-Jacques Rousseau : une forme d'association qui protège chaque associé et dans laquelle chacun se soumettant à tous, n'obéit qu'à lui-même...

La culture, dont a parlé le ministre qui en a la responsabilité en Roumanie, a une valeur universelle. En revanche l'Europe, malgré les aspects négatifs de son histoire, comme les croisades, a développé une culture de la démocratie et de la solidarité, qui sont deux aspects fondamentaux de la culture politique.

Il n'a pas été possible de définir une identité européenne, - sa nature, son aire géographique, les moyens de son approfondissement. Lui était liée la question de la citoyenneté européenne et du rôle de la société civile. M. Staes a suggéré de faire du modèle tripartite décrit par M. Rifkin (Etat/marché/tiers-secteur) un modèle quadripartite, en y ajoutant la culture : les deux approches ne sont pas contradictoires.

Mme Nowak a montré que l'expérience du micro-crédit est à cheval sur deux domaines : c'est le moyen économique de surmonter l'exclusion sociale, de mettre fin à une citoyenneté de seconde classe.

La question du caractère et des instruments de la démocratie a été relancée par M. Cassen. Hier Mme George avait demandé qu'on invente la démocratie internationale. C'est ce que les fédéralistes ont cherché à faire au lendemain de la Deuxième guerre mondiale ; ils voulaient qu'on aille au-delà des relations entre Etats, qu'on passe de la diplomatie à la démocratie, en empruntant la voie royale du fédéralisme. M. Cassen a appelé à une redéfinition des institutions européennes, accompagnée d'un processus constitutionnel. C'est dans ce cadre que se pose la question du contrat social.

L'hémicycle où se tient la conférence est le berceau de la démocratie européenne puisqu'il a abrité jusqu'à ce jour Conseil de l'Europe et Parlement européen. La démocratie représentative a néanmoins besoin d'être accompagnée par une démocratie participative : c'est ainsi que la citoyenneté européenne peut apparaître avec un nouveau contrat de société.

La conférence a indiqué des pistes ; M. Dastoli invite le Forum permanent de la société civile à approfondir la réflexion pour clarifier le rôle du tiers secteur.

S'il y a retour de la politique, il y a retour de l'acteur social, pour reprendre la formule d'Alain Touraine, - la société civile : si elle ne se mobilise pas, la démocratie internationale ne se construira pas ! C'est un appel à travailler pour l'avenir. (*Applaudissements*).

## Conclusions générales

### Mme MEDA, *rapporteur général*

«C'est à moi qu'incombe la redoutable tâche et le très grand honneur de faire la synthèse générale et le rapport le plus fidèle possible des propos qui ont été tenus ici pendant deux jours, exercice en soi très difficile, mais plus encore après mes trois prédécesseurs.

Pour commencer, je voudrais m'attarder un instant sur l'importance du moment que nous vivons ensemble aujourd'hui et sur le caractère symbolique de notre démarche : d'abord, parce que dans notre société de l'urgence, où ce qui compte est la vitesse de circulation des flux d'informations, des marchandises et des capitaux, nous avons voulu nous arrêter, prendre du recul, faire une halte dans la course folle, irrationnelle, qui est censée nous mener, toutes affaires cessantes, vers la mondialisation la plus achevée ; nous avons voulu tirer un bilan avant d'aller plus loin et, prouvant le mouvement en marchant, nous avons débattu, échangé - essentiellement des paroles et des convictions - pour savoir quelle société nous voulions. Autre symbole : que ce soit l'assemblée du Conseil de l'Europe, de cette grande Europe dans laquelle nous mettons tous nos espoirs, qui ait pris l'initiative de traiter de la question des conditions de possibilité d'une coexistence pacifique entre société de marché et solidarité et ait décidé de le faire avec ceux là même, les ONG, dont nous avons dit qu'ils devaient devenir des acteurs à part entière de la vie politique.

Pour revenir sur nos travaux, nous avons fait, me semble-t-il, au cours de ces deux jours, le procès de la société de marché ou du moins d'une figure radicale, impérialiste, repoussante, de la société de marché pour mieux définir la juste place à donner au marché.

Autrement dit, à la question générale de cette rencontre : existe-t-il actuellement ou peut-il exister sans réforme profonde un espace de confrontation - donc de débat, de reconnaissance mutuelle - entre d'une part, cette figure radicale de la société de marché, et d'autre part citoyenneté, démocratie et solidarité, nous avons, me semble-t-il, clairement répondu non. En effet, nous avons montré, en particulier avec les interventions de R. Petrella, de S. Georges, mais aussi de James Tobin, de John Langmore, de Dirk Jarré, ou d'Ehrard Eppler que la société de marché, laissée à elle même, surtout lorsqu'elle est soutenue par des discours simplificateurs ou radicaux est, comme le disait Polanyi et comme nous l'a rappelé à bon escient Susan Georges, une contradiction dans les termes, un processus qui ne connaît pas de limites, dans la mesure où son essence est précisément de transformer indistinctement terres, travail, liens sociaux, êtres humains en un simple capital dont la seule vocation est de s'accroître perpétuellement.

Je voudrais m'arrêter à mon tour un court instant sur cette notion de société de marché et sur le travail de déconstruction que nous avons opéré en trois temps :

\* dans l'idée de société de marché, il y a d'abord celle d'économie de marché.

L'économie de marché, nous l'avons rappelé, en particulier hier après midi, est sous-tendue par la croyance que le marché serait le meilleur moyen d'allouer les richesses et d'augmenter sans relâche l'innovation. Susan Georges et R. Petrella ont montré que cette idée n'était pas neutre, issue de démonstrations rigoureuses, mais qu'il s'agissait bel et bien d'une croyance, d'une idéologie, avec ses institutions supports, ses lobbies, ses intérêts. Mais surtout, ils nous ont permis, aidés en cela par J. Rifkin et une majorité des intervenants de la journée

d'hier, de tirer un premier bilan d'une économie de marché, laissée à elle-même sans contrepoids. Le modèle, au bout de 20 ans, n'a pas tenu ses promesses. On nous avait promis des sociétés plus riches, nous nous retrouvons avec des sociétés dont le PIB est peut être plus gros, dont les échanges marchands sont peut-être plus intenses, dont le revenu moyen des habitants est plus élevé comme l'ont rappelé Sir Chapman ou Peter Martin, mais aussi des sociétés plus dualistes, plus inégalitaires, plus déchirées, et donc dont le bien être social global n'a pas été augmenté. Ce processus s'est accompagné de dégâts en nombre : augmentation de la pauvreté, y compris sous la forme des working poors (quand le travail ne paye plus ; ce qui est très grave y compris du point de vue de l'économie néoclassique), ébranlement des institutions de l'Etat providence, suppression et privatisation de services publics, violences accrues, incivisme, inégalités qui se creusent non seulement entre les pays pauvres et les pays riches mais aussi au sein des pays très développés, comme le montre l'indicateur de pauvreté dans les pays riches élaboré par le PNUD et longuement commenté dans le rapport 98.

J'ai été frappée par le grand nombre d'intervenants qui reprenaient l'image d'une société coupée en deux parties, évoquant le chiffre de 20 % et de 80 % qui est également celui qui est employé par Martin et Schumann dans « le piège de la mondialisation » et qui met en évidence que les richesses que le marché nous a sans doute permis d'accumuler n'ont pas été également partagées. Preuve nous a ainsi été apportée que le marché n'est pas, ou n'a pas été, pendant ces 20 dernières années, le meilleur moyen de distribuer les richesses.

\* Mais nous avons été plus loin : c'est l'idée même de société de marché que nous avons remise en cause, à laquelle nous avons exigé que soit apportée des limites. D'abord parce que nous avons refusé l'idée que l'ordre social serait issu de l'ordre prétendument autorégulateur du marché et parallèlement nous avons refusé la logique radicale selon laquelle toute notre vie sociale pourrait devenir un capital destiné à la pure reproduction de soi : nous avons mis en cause les théories modernes du management ou de l'éducation et la transformation de toute chose en capital à mettre perpétuellement en valeur, y compris - ce que laissent parfois entendre certaines théories managériales - nous-mêmes, lorsqu'elles nous parlent de capital humain ou de "moi-S.A." et exigent que la vie des individus se réduise à l'exhibition d'un retour sur investissement.

\* Ensuite, et c'est pour moi un des enseignements majeurs de ces deux jours, nous avons clairement indiqué que si nous refusions une société de marché « pure », c'est précisément parce que nous étions infiniment attachés à l'idée même de société, c'est à dire, et de nombreux intervenants ont employé le terme, à l'idée d'une communauté, de la plus petite à la plus grande, communauté de vie, de personnes liées par une histoire, une culture nous l'avons dit ce matin, mais aussi et surtout par des droits et des devoirs ainsi que par des institutions politiques. C'est pour cela, bien sûr, que l'expression société de marché a été à plusieurs reprises refusée : le lien social ne se réduit pas au lien marchand ; la société, qu'il s'agisse de la communauté locale qu'est la ville, de la société représentée par l'Etat nation ou d'une future société européenne, n'est pas une pure juxtaposition d'individus échangeant des marchandises, individus sans histoire, sans attaches, sans contexte. Le lien qui les unit est plus substantiel. Le lien social est d'abord un lien politique, un lien d'appartenance à une communauté politique, un lien d'appartenance qui fonde en raison la solidarité entre ses membres, et donc aussi la légitimité des prélèvements, des impôts, des redistributions, des mutualisations, des protections et des partages. Considérer que les individus ne sont attachés à rien, comme le propose la théorie économique néoclassique, qu'ils peuvent subsister sans appartenance à une communauté, refuser de reconnaître que les individus sont toujours déjà membres d'une société à laquelle ils participent, c'est au fond refuser de vouloir avoir quoi

que ce soit de commun avec d'autres, courir le risque permanent de sombrer dans l'atomisation, la régression à l'infini, le solipsisme.

C'est bien ce dont nous sommes aujourd'hui menacés : les entreprises ne veulent plus payer pour d'autres que leurs travailleurs, dont elles tentent par ailleurs, de réduire sans relâche le nombre, les individus riches ne veulent plus payer pour les pauvres, on ne cesse de vouloir séparer assurance et solidarité dans les régimes de protection sociale, mais également de vouloir construire des protections sur mesure, juste pour un seul, de sorte que chacun soit bien certain qu'il aura le bon retour sur investissement, qu'il ne paiera que pour ses risques et surtout pas pour ceux des autres, ceux des pauvres, des chômeurs, des malades, de tous ceux avec lesquels il considère n'avoir rien en commun. La société de marché pure c'est donc non seulement le refus de la politique (elle est inutile puisque l'économie nous dicte les lois de l'ordre social issues du rapport contribution - rétribution) mais aussi des autres, auxquels rien ne nous lie. La société de marché, nous l'avons montré durant ces deux jours, c'est le refus de la coappartenance, de la différence, de l'alliance et du partage avec l'autre que soi-même, c'est l'atomisation, les monades leibniziennes fermées les unes sur les autres, c'est le refus viscéral de l'appartenance commune et de la société, de la communauté.

Ce que nous avons donc mis en évidence pendant ces deux jours, c'est l'insuffisance radicale de la société de marché comme horizon politique et comme fondement d'une véritable démocratie.

Mais nous n'avons pas fait que déconstruire pendant ces deux journées, loin de là. Nous avons précisément dessiné les contours de la société que nous voulions. Quelle est-elle ?

Je crois pouvoir résumer nos propos en disant que nous avons souhaité une synthèse, une troisième étape, au delà de la Gesellschaft - société faite par et pour le marché - et la Gemeinschaft, la communauté pesante non respectueuse des individus. Nous avons souhaité une société où le marché aurait son rôle, mais où celui-ci serait limité, circonscrit, utilisé comme un instrument contrôlé par des instances politiques et sociales.

Pour remettre le marché à sa juste place, nous avons multiplié les propositions, sur lesquelles s'est me semble t-il dégagé une forte majorité :

- mettre un coup d'arrêt aux dégâts créés par la trop grande volatilité des capitaux financiers, en réunissant d'urgence une conférence internationale se donnant tous moyens pour réguler ce marché et assurer la sécurité économique des populations;

- créer une autorité mondiale de régulation;

- instaurer une taxe de 0,1 ou 0,2 % a dit James Tobin, de 0,5% a dit Ricardo Petrella, sur les transactions financières internationales, de manière à limiter les mouvements purement spéculatifs de capitaux;

- éliminer les paradis fiscaux et harmoniser la fiscalité européenne de manière à éviter le dumping social;

- démocratiser profondément, réformer, rendre transparentes les institutions internationales comme le FMI, la Banque Mondiale et l'OMC;

- examiner les biens et services qui doivent continuer de faire l'objet d'une mission de service public, ou d'une prise en charge directe par des instances contrôlées par l'Etat, de manière à assurer une égalité d'accès à tous, et reconnaître le caractère de biens publics aux biens fondamentaux comme l'eau et plus généralement l'environnement et le patrimoine naturel;

- mettre en place des outils de redistribution des richesses par exemple une taxe sur les entreprises de haute technologie, a proposé J. Rifkin.

Voilà pour la domestication, la remise à sa juste place, du marché.

Nous avons ensuite souhaité que les Etats nations, mais aussi et surtout une Europe politique et sociale stable constituent des zones de stabilité où pourront se développer à nouveau des politiques sociales, culturelles et éducatives ambitieuses, de nouveaux contrats sociaux, des conventions collectives portées par des syndicats forts, des politiques industrielles à haute valeur ajoutée non soumises à des impératifs de rentabilité de court terme et structurantes. Là aussi nous avons souhaité que soient imposées des limites, de manière à ce que le discours de guerre économique tous azimuts, le discours de la concurrence et de la compétitivité comme moteur de la vie sociale, cessent et que sérieusement, nous puissions traiter des questions de long terme, par exemple aussi des politiques du travail de l'emploi et des revenus.

Mais surtout, nous avons indiqué comment nous voulions rendre ces sociétés, nos sociétés, plus démocratiques, comment outre le marché, outre l'Etat, la société civile elle-même devait désormais s'emparer de ces questions majeures.

Nous avons ouvert, me semble-t-il deux voies principales, que nous avons reconnues comme non contradictoires et même comme complémentaires : celle de la participation par le biais de l'association, celle de la participation directe. J'insiste sur le caractère non contradictoire de ces deux voies pour nous car je rappelle que nous avons tout de même vécu assez longtemps sous l'interdit rousseauiste de l'association : Rousseau, que nous avons longuement cité ici tient pour mauvaise et la démocratie représentative et les associations qui empêchent le citoyen de trouver, par le débat et aussi la réflexion, la volonté générale. La Loi française dite "Le Chapelier" de 1791 qui dissout les corporations vient de là.

Nous avons donc reconnu dans les associations, les ONG et plus généralement le tiers-secteur, un moyen de renforcer notre démocratie, voire de lui donner un nouveau cours, grâce à une transformation de notre manière de produire (une production plus sociale axée sur les véritables besoins sociaux) où l'utilité sociale prime sur l'utilité économique et grâce au tissage de relations sociales denses.

Nous avons indiqué que, pour nous, les associations, les coopératives, les ONG étaient les plus à même de repérer les besoins ou les aspirations de la population, de les porter et de les faire reconnaître comme telles auprès des gouvernements, donc d'exercer une véritable fonction de médiation sociale entre la population et les instances classiques de représentation et de décision ; mais qu'elles étaient également des lieux majeurs d'apprentissage et d'exercice de la citoyenneté, de ses responsabilités. Nous avons beaucoup oscillé, sans toujours choisir, entre la dimension « productive » de la société civile (comme l'a fait J. Rifkin en parlant de gisements d'emplois, de capital social et de nouveaux besoins sociaux pris en charge par le tiers-secteur ou comme l'ont fait Mmes Lubich, Maal ou Nowak en nous racontant des expériences de productions où les usagers et les producteurs sont très proches) et

sa dimension politique. Nous avons ajouté que, pour représenter une véritable alternative à notre mode de travail actuel, la promotion de ce tiers-secteur devrait s'accompagner - en retour en quelque sorte - d'une très profonde réforme des deux autres piliers de nos sociétés, le marché et l'Etat, ce qui veut certainement dire d'un repositionnement de l'Etat sur ses tâches essentielles qui sont très importantes (définition d'un ordre public social, conception de politiques générales structurantes, mise en place d'instruments de régulation et de contrôle) et d'une redéfinition de l'entreprise et des conséquences qu'entraîne son inscription dans une communauté donnée, en particulier en matière de responsabilité sociale.

Nous avons signalé l'importance actuelle de ce tiers-secteur et nous sommes attachés à indiquer qu'il devrait se rendre, politiquement et financièrement indépendant des gouvernements (nous avons critiqué le nom même d'ONG) mais en même temps être reconnu comme un acteur à part entière des négociations et des décisions politiques à venir. Nous avons aussi souligné les risques de « guettoisation » de ce tiers-secteur.

Mais nous avons également réfléchi sur la manière d'augmenter la participation directe des citoyens aux décisions qui les concernent c'est à dire de promouvoir le développement d'une véritable activité politique des citoyens autre que le dépôt d'un bulletin de vote une fois tous les deux ans, ce qui n'est pas facile à accepter par une société où la politique est devenue un métier

Nous avons dit qu'il était essentiel d'accroître la participation à l'échelon le plus local (conseils de quartier, politiques des temps de la cité en Italie, référendum) mais aussi aux décisions de politique nationale ou européenne, de construire une citoyenneté européenne vivante. Nous avons insisté sur la nécessité de mieux informer, de revoir les procédures administratives et parlementaires qui nuisent à la compréhension des enjeux par les citoyens et aussi sur la nécessité d'un accroissement des pouvoirs des parlements. Nous avons longuement discuté ce matin des conditions du développement d'une citoyenneté européenne : connaissance de nos valeurs communes, acceptation de nos différences, connaissance et reconnaissance réciproque par la culture, les langues, l'histoire des autres.

Nous avons longuement insisté sur deux points qui sont le corollaire de ceux que je viens de citer mais qui me semblent très importants : nous avons indiqué que les citoyens devaient être responsables, être des sujets, des majeurs, des personnes autonomes disait Kant à l'époque des Lumières, et que la « fourniture » par la société de tous les éléments nécessaires à ce devenir-sujet (sécurité économique en particulier, ancrage dans une communauté politique...), constituait l'une des tâches principales de nos sociétés démocratiques.

Ce faisant, nous n'avons rien dit d'autre sinon que la vocation, le but que poursuivent nos sociétés n'est pas d'abord le développement économique, même si celui-ci importe absolument - mais ce que le PNUD et d'autres ont appelé le développement humain, c'est à dire un mode de développement économique et social respectueux d'un certain nombre de contraintes et qui met l'homme au centre de son évolution et aussi le développement de l'ensemble des potentialités qui définissent l'être humain ou encore l'ensemble de ses rôles : citoyen, travailleur, éducateur, parents, ami, consommateur.

Nous avons ainsi reconnu - et cela importe - le caractère pluriel des tâches qui nous incombent ou des valeurs qui nous animent et qui implique en effet des négociations et des compromis permanents entre les citoyens, mais aussi les entreprises, les syndicats et toutes les institutions représentatives d'intérêts spécifiques.

Je crois donc, et je terminerai ainsi, que nous avons mis en évidence que la richesse de la société ne peut pas se limiter à la grosseur de son PIB, à l'intensité de ses échanges marchands ou à la vitesse de rotation de son capital ; qu'une société riche est d'abord une société bien liée, où le sentiment de co-appartenance est fort, où l'espace public permettant la confrontation des différents objectifs poursuivis est bien structuré, où les citoyens disposent de temps pour s'investir sérieusement dans cette confrontation et où les indicateurs à l'aide desquels on examine la progression de la richesse d'une année sur l'autre sont diversifiés, à l'instar de ceux que propose le PNUD avec ses indicateurs spécifiques (répartition des revenus, taux d'éducation, état de santé, égalité hommes/femmes, pauvreté...) <sup>4</sup>.

Si une société riche est une société où les revenus sont bien répartis, l'état de santé et d'éducation de l'ensemble de la population toujours amélioré, l'égalité hommes femmes une réalité, l'accès à tous les biens et services indispensables à une vie digne garanti à tous, le droit à un emploi convenable mis en œuvre, l'accès à la gamme diversifiée des activités qui contribuent toutes au bien être individuel et social garantie pour chacun (activités politiques, productives, culturelles, familiales), alors l'objectif qui nous anime, et qui permet la conciliation de la démocratie et du marché n'est pas la mondialisation, concept purement opératoire sans contenu, mais la civilisation comprise comme le processus, jamais achevé, d'approfondissement des individus et des sociétés et de mise en valeur d'eux-mêmes par des moyens toujours plus diversifiés et pas seulement par la transformation en capital. Je veux dire par là que l'une des choses essentielles que nous avons affirmé aujourd'hui est que l'impératif de mise en valeur permanente du monde que nous nous sommes fixé depuis deux siècles ne passe pas seulement par l'intensification des échanges marchands, de la production et de la consommation mais aussi par le développement et la diffusion de la culture, de l'éducation, de la santé, par la réalisation d'œuvres d'art, par le tissage de liens sociaux forts, par l'invention de modalités de participation politique toujours plus diversifiés, par l'invention d'institutions politiques toujours plus développées. Je rappelle une phrase majeure de Kant dans « l'idée d'une histoire universelle du point de vue cosmopolitique » : « le problème essentiel pour l'espèce humaine, c'est la réalisation d'une société civile administrant le droit de façon universelle ».

Tout cela contribue, autant que le développement économique, à l'augmentation du bien être social. Les intervenants de ce matin l'ont rappelé avec force. Nous devrions nous attacher à définir tous ensemble les composantes de ce bien être social ce qui est en soi, une tâche véritablement politique et qui implique une révision de tous nos indicateurs classiques et aussi de nos représentations. Car dire en quoi consiste la richesse, voilà une tâche hautement décisive.

Pour conclure, je dirais que ce que nous avons mis en évidence, ici, pendant ces deux jours, c'est que ce qui nous importe infiniment est l'inscription de nos sociétés et en particulier de la future société européenne, dans la durée, la réalisation de communautés bien liées, le maintien du lien social, celui-là même que chantaient déjà les auteurs de théâtre grecs, là bas, dans ce berceau de notre civilisation. Ce qu'ils chantaient comme le bien le plus précieux, c'était le rassemblement des villages en communautés, l'émergence donc de la cité, de la Polis, seule forme artificielle, profondément culturelle, inventée par les hommes pour défier le temps et s'opposer à la dissolution et à la guerre.» (*Applaudissements*)

---

<sup>4</sup> Réf. Rapport mondial sur le développement humain

**M. le PRESIDENT** remercie l'orateur pour cet exposé sur l'état de nos sociétés qui montre que le grand problème demeure comment progresser vraiment.

**M. STAES, modérateur**, souhaite s'adresser aux jeunes qui sont présents dans les tribunes du public et qui sont, en fait, les véritables invités d'honneur de cette conférence. Sans doute ont-ils le sentiment que les propos qui sont tenus sont fort complexes, peut-être n'y comprennent-ils rien, mais cela concerne beaucoup plus leur avenir que celui des participants.

Mme Méda a allié compétence, intelligence, connaissances et conviction. Ses conclusions seront publiées comme le compte rendu de l'ensemble de ces travaux.

Le modérateur, s'il a beaucoup de sympathie pour le système de communication internet, entend privilégier les questions de ceux qui sont physiquement présents dans la salle. Il se propose de la «chauffer» par deux questions: pourquoi les hommes politiques sont-ils tellement dégoûtés des ONG ? Par ailleurs ces dernières revendiquent le droit de jouer leur rôle, de prendre leurs responsabilités dans la société, mais sont-elles aussi prêtes à remplir les devoirs correspondants, sous la forme d'un code de bonne conduite dans le cadre de la démocratie directe ?

**M. TABOURET** (*Centro Internazionale di studi sul disegñ urbano, France*) souhaite poser une question sur l'articulation entre travail social et initiatives des ONG d'une part et décision politique d'autre part. Comment un citoyen, un groupe, une ONG ont-ils prise sur la réalité, sur le processus de transformation et de construction de la société ? Cela passe aussi bien par des campagnes de pression sur les Etats, de type boycott, que par l'élaboration et le contrôle de projets concrets, d'ampleur très variable, depuis l'initiative locale jusqu'à des responsabilités d'ordre planétaire comme dans le cadre des conférences de Rio ou Habitat.

Cette construction démocratique dont on rêve pour le nouveau contrat social exige une subsidiarité systématique et des moyens. Dépendre des décisions de Bruxelles est en effet très lourd et lent, une déconcentration du soutien aux ONG serait donc hautement souhaitable.

**M. KASEMETS** (*Estonian Association of Sociologists, Estonie*) propose, pour améliorer la communication entre institutions politiques et société, qu'internet soit davantage utilisé à des fins de dialogue civique autour des projets de loi et des exposés des motifs, les acteurs de la société civile ayant besoin d'être mieux informés pour participer vraiment. On pourrait également y organiser des référendum informels avant les débats parlementaires. Enfin, il conviendrait d'élaborer des techniques pour associer davantage la société civile à la procédure parlementaire et à la prise des décisions.

**M. ZIELINSKI, rapporteur**, relève qu'existent dans certains pays des codes de bonne conduite, voire des chartes déontologiques pour les ONG qui ont accès aux dons du public. En Pologne, le Forum des initiatives non gouvernementales a même institué un concours sur la transparence des organisations. Un travail de fond est accompli un peu partout, tel celui de la Croix Rouge internationale, qui a un fort besoin de reconnaissance de l'opinion publique. En Bulgarie, le plan Coalition 2000 regroupe fonctionnaires, responsables d'entreprises et d'ONG qui recherchent ensemble les moyens de lutter contre la corruption. Enfin, le regroupement



des ONG du Conseil de l'Europe «Société Civile dans la nouvelle Europe» a remis un premier rapport à ce propos.

La subsidiarité a été jusqu'ici interprétée par chacun comme il l'entendait. Les Etats ne l'appliquent pas forcément. Dans le cadre de l'Union européenne une plate-forme avec voix consultative a été créée, mais il n'y a pas pour l'instant de dialogue réel avec les ONG. Ainsi, on attend depuis 1987 le statut européen de la vie associative.

Le Conseil de l'Europe, en revanche, a engagé avec les ONG dotées du statut consultatif un vrai dialogue pour l'élaboration des conventions et des chartes. Néanmoins on constate un certain recul depuis deux ou trois ans et il faudrait aujourd'hui réexaminer la façon de travailler ensemble et poursuivre la sensibilisation des parlementaires. Des efforts peuvent aussi être faits du côté des ONG. La fixation d'objectifs de qualité faciliterait le dialogue.

**Mme MOULAS** (*Travailleur social, France*) souhaite revenir sur le projet d'économie de communion qui innove dans la mesure où il ne s'oppose pas à l'économie de marché, mais témoigne d'une grande foi en la capacité de l'homme à privilégier le lien social. Sans doute des hommes politiques suivront-ils ce chemin d'espérance, mais peut-on voir en Europe des lieux où cette démarche est mise en œuvre ?

**M. ELO, rapporteur**, relève que tous les pays d'Europe sont peu ou prou impliqués dans l'économie de marché. Le marché a été le grand vainqueur au cours des années 1990, mais, cette conférence le prouve, le vent est en train de tourner. Plus tôt interviendra le changement dont il est porteur, mieux cela vaudra pour le continent.

**Mme LUBICH** considère que l'économie de marché est très intéressante, mais ceux qui prônent l'économie de la communion et du partage voudraient que tous ceux qui gravitent dans l'entreprise et autour - travailleurs, employeurs, consommateurs - entretiennent un rapport de confiance, d'amour, de bienveillance. Tous doivent se sentir partie prenante et se montrer solidaires. Pour le reste, il suffit de visiter l'un des centres, dont la liste peut être fournie à qui le souhaite, pour se rendre compte de l'esprit de communauté qui y règne, comme à l'intérieur d'une famille ou d'une bande de copains.

**M. ERASMUS** (*Universac Esperanto Association*) souhaitait intervenir rapidement sur le thème de la matinée et regrette que l'on ait donné la préférence aux internautes, en oubliant les présents.

Beaucoup a été dit à propos du rôle de la société civile, mais quelles devraient être les mesures concrètes pour le comité de liaison ?

Le récent rapport du Parlement européen sur les problèmes linguistiques donne sa préférence à « une politique linguistique indépendante pour l'intégration européenne ». Le Conseil de l'Europe comme l'Union européenne prônent la diversité culturelle et linguistique et voient dans la langue un facteur d'identité. Mais, si l'on n'y prend garde, l'anglais va envahir de plus en plus notre vie. Or ni la société civile ni les politiques ne sauraient accepter qu'il y ait une langue de première classe et d'autres langues de deuxième classe.

Autre problème, au Conseil de l'Europe comme ailleurs, les hommes politiques ont le plus grand mal à écouter. Ainsi M. Elo n'a pas présenté un rapport mais a parlé à titre personnel : on ne peut reconnaître dans ses propos la discussion qui a vraiment eu lieu. C'est une expérience que l'intervenant a faite à plusieurs reprises. De même, quand il a fait part de ses commentaires au Conseil de l'Europe, on en a accusé réception, mais on ne lui a jamais fait part de la moindre réaction. Vraiment, il y a beaucoup à faire pour améliorer les relations du Conseil de l'Europe avec l'extérieur.

**M. DASTOLI, rapporteur**, assure qu'il tiendra le plus grand compte des remarques qui viennent d'être faites.

**M. STAES, modérateur**, note qu'il lui arrive régulièrement, en tant que parlementaire, de ne pas recevoir de réponse à ses questions.

**M. CAFFIN (OIEC)** veut réagir à la provocation de M. Staes sur le fait que les ONG n'auraient pas tout à fait pris leurs responsabilités.

Souvent, les ONG ont le sentiment d'arriver comme des ambulanciers pour sortir les blessés des tranchées. Ne faudrait-il pas plutôt stopper cette guerre économique qui laisse derrière elle tant de blessés et de désespérés ? Il faut pour le moins la dénoncer sans cesse pour ne pas céder au fatalisme. Les ONG font ce qu'elles peuvent, mais comment, par exemple, mener correctement une action dans le domaine de l'éducation quand on sait que les jeunes que l'on a en face de soi seront les prochaines victimes de cette guerre ?

**M. STAES, modérateur**, souhaiterait avoir une réponse à sa propre question : pourquoi les hommes politiques n'aiment-ils pas les ONG ?

**Mme MEDA, rapporteur général**, lui répond qu'ils n'aiment pas en général ce qui les empêche de prendre très vite leurs décisions. La vie d'un ministre, par exemple, se déroule à un tel rythme qu'il n'a jamais le temps de prendre du recul.

Dans le cadre des procédures parlementaires, il est en outre de plus en plus difficile pour les citoyens de suivre ce qui se passe car les sujets sont de plus en plus techniques.

Prendre le temps de s'informer, de consulter est le plus souvent considéré comme une perte de temps. On pare au plus pressé et les cabinets, les ministres, les hommes politiques s'enferment dans cet état d'urgence.

Il faut en effet en finir avec les discours sur la guerre économique, déconstruire l'idéologie qui la sous-tend, constituer une zone stable, l'Europe politique et sociale, où elle ne pourra plus être perpétuelle.

**M. ZIELINSKI, rapporteur**, voit dans la phrase « je t'aime, moi non plus » l'illustration des relations entre les ONG et les autorités politiques. Tant que les premières se contentent de

rendre à la collectivité des services, que d'autres ne peuvent fournir, tout va pour le mieux. Mais, depuis une vingtaine d'années, les ONG œuvrent dans des domaines d'intérêt commun comme le handicap et l'exclusion et leur opinion est sur ces sujets radicalement différente de celle des autorités. Ces dernières en ont été réduites à chercher l'appui de certaines ONG, voire à en créer elles-mêmes, ce qui n'améliore guère les relations...

**M. le PRESIDENT**, assis entre un député et un sénateur, reconnaît franchement que les initiatives prises par les ONG étaient souvent peu payantes électoralement, sont aussi peu relayées par les hommes politiques...

**M. MORENO** (*Député, Equateur*) demande que la solidarité, dont il a été question pendant la conférence, en accompagnement de la société de marché, ne reste pas une notion théorique : elle doit bénéficier à tout le monde, par exemple en Amérique latine. L'Europe qui fait son examen de conscience pour préparer l'avenir, doit penser au développement de toute la planète : il faut un nouvel ordre juridique mondial pour faire contrepoids à la société de marché. La solidarité ne doit pas connaître de frontières. M. Moreno regrette ainsi que son épouse n'ait pas été autorisée à entrer en France.

La solidarité entre être humains doit s'exprimer sur tous les plans : intellectuel, culturel, politique et économique. C'est la seule façon d'entrer dans le troisième millénaire en donnant de l'espoir aux jeunes générations.

**M. DASTOLI**, *rapporteur*, considère que la démocratie et la solidarité ne s'arrêtent pas aux frontières de l'Europe : la construction européenne est un premier pas vers la démocratie internationale, économique mais aussi politique. A cette fin, il faut mettre en place une autorité démocratique internationale, en procédant à une profonde réforme de l'O.N.U.

Déjà la société civile a eu l'occasion de se manifester à l'échelon international. Pour certains sommets - Rio, Copenhague, Pékin - sa mobilisation a été plus forte que celle des institutionnels. Il suffit de se rappeler le contre-sommet des femmes à Pékin. C'est bien le retour de l'acteur social.

Le politique agit dans le temps bref des périodes électorales et dans l'espace limité de la région ou de la nation ; le marché a une vision à court terme, désormais élargie au monde entier. Seule la société civile peut avoir une vision à long terme et agir au-delà des frontières.

**M. PEREIRA MARQUES** (*APCE, Portugal*) s'inquiète de ce que l'idéologie marchande dominante a pour valeurs - ou plutôt pour non-valeurs - tout ce qui peut susciter non pas des citoyens mais des consommateurs passifs, tout ce qui peut non pas encourager la solidarité mais la compétition. L'illustration extrême en est le recyclage de l'argent sale. Ceux que Jean Ziegler appelle « les seigneurs du crime » ne se distinguent extérieurement en rien des autres yuppies et gestionnaires. Faut-il parler d'un quatrième ou d'un cinquième secteur ? Quelle est son importance réelle ?

Comment résoudre la contradiction entre la recherche d'une identité européenne et le regain de pulsions identitaires ethniques ? On assiste à une retribalisation en même temps qu'à

une reconstruction de l'Europe au sein de l'Union européenne. Ce qui semble important, à l'issue de cette conférence, c'est de formuler des projets, d'assurer la participation des citoyens et d'associer les ONG Il faut mener le combat pour des idées, avoir davantage d'idéologie, pour que la politique, dans son expression la plus valable, s'impose à l'économie et au marché. (*Applaudissements*).

**Mme MEDA, rapporteur général**, souhaite que l'on soumette la science économique à une critique impitoyable car elle charrie des préjugés. Comment s'étonner d'une absence de dimension éthique lorsque Walras dit que les choses sont utiles dès qu'elles servent à un usage quelconque - y compris l'assassinat - ? Il y a là beaucoup de choses à repenser. (*Applaudissements*).

**M. WIELOWIEYSKI**, sans nier les scandales du néolibéralisme - par exemple ces milliards d'être humains sans logement ou sans emploi - demande que l'on prenne garde à ne pas tuer la démocratie occidentale. Certains ne sont-ils pas prompts à dénoncer des Satans, hier, les Rothschild ou les 200 familles, aujourd'hui les Soros et Camdessus ? Le capital, c'est tout le monde ; les entreprises ont sans doute des devoirs mais c'est leur rentabilité, donc leurs profits, qui font la richesse commune.

Le but est d'arriver à une économie et à une société solidaires. Les problèmes aujourd'hui rencontrés ne sont pas imputables à quelques Satans. La privatisation à outrance peut provoquer des dégâts mais, en son absence, les entreprises, à coup de subventions, dévorent l'argent public. M. Tobin a souhaité que l'on oriente mieux les institutions, mais ce sont les institutions de la démocratie qui sont en cause.

Mme Méda prétend que les besoins sociaux doivent l'emporter sur les besoins économiques, mais c'est l'argent public - chose sacrée - qui y pourvoit : sans une extrême discipline et une totale honnêteté, le dommage sera énorme pour toute la société civile.

**Mme Mc PHEDRAN** (*Canada/Ukraine Partnership York University, Canada*) voudrait comprendre pourquoi, comme l'attestent les sondages, les hommes politiques perdent en crédibilité.

Le Conseil de l'Europe, d'autre part, ne pourrait-il travailler en concertation permanente avec les ONG pour éclairer ses délibérations ?

**M. STAES, modérateur**, juge les hommes politiques responsables de leur perte de crédibilité, parce qu'ils ne savent plus faire nettement le partage entre l'intérêt général et les intérêts particuliers, mais aussi le public qui veut que les hommes politiques soient à son service, défende ses intérêts particuliers.

**M. ZIELINSKI, rapporteur**, explique que le Conseil de l'Europe donne un statut consultatif à environ quatre cents ONG qui coordonnent leur travail au sein d'une commission de liaison qui peut elle-même faire des propositions. Des regroupements sont organisés autour d'une douzaine de thèmes, des expériences sont échangées ; des pistes de réflexion sont ensuite soumises aux commissions du Conseil. Il y a ainsi un aller-retour entre le Conseil et les ONG

**M. KERN** (*CEFODE, France*) demande à Mme Méda s'il n'y a pas quelque ambiguïté à parler de société de marché : ne faudrait-il pas distinguer entre le marché, utile pour la production et, au-delà, la société civile, et les marchés financiers qui exercent une dictature ?

Quant à la communauté à laquelle elle a fait référence, quel sens lui confère-t-elle ? Il y a, à tout le moins, à distinguer ce qui peut évoquer le communautarisme, c'est-à-dire la dislocation de la cité et de la nation comme communauté nationale, et ce qui relève d'une communauté associative et citoyenne.

**Mme MEDA, rapporteur général**, reconnaît qu'on emploie certaines formules à tort et à travers et que certaines institutions se les approprient pour simplifier les problèmes.

Pour définir la communauté, il faut repartir de Tönnies qui distinguait la *Gesellschaft*, comme sphère des échanges marchandes et la *Gemeinschaft*, dans le prolongement de la philosophie allemande, comme communauté soudée où l'individu n'a pas d'existence. Il faut passer à un troisième terme qui n'est pas le communautarisme, mais la communauté politique, une société, au sens de Rousseau, qui se tient par le vouloir des membres qui la constituent. La *Gemeinschaft* ne respecte pas l'individu : c'est là-dessus que s'appuient les néolibéraux pour défendre la liberté individuelle.

**Mme de PLANARD** (*New Humanity, France*) demande à Mme Lubich en quoi consiste la nouvelle culture liée à l'économie de communion et si elle peut exercer une influence sur la construction de l'Europe.

**Mme LUBICH** rappelle que fut créée une fraternité dans le monde en partant de l'amour chrétien et en trouvant ceux qui le partageaient. Ensuite, se sont joints à eux des gens d'autres religions qui tous observaient la règle « ne pas faire à autrui quelque chose que l'on ne voudrait pas qu'on nous fasse ». Cette règle convient bien aux chrétiens, mais les autres religions pratiquent aussi la compassion et la bienveillance. De là naît une culture du don qui permet à l'homme de s'épanouir et cette culture crée elle-même un peuple nouveau, dans une ambiance fraternelle. Ses membres sont d'abord frères et soeurs et ensuite seulement, hommes politiques, artistes, philosophes, etc. tous domaines où la fraternité peut s'exercer.

**Mme DE PLANARD** (*New Humanity, France*) se demande si l'économie de la communion peut avoir une influence sur le développement d'une Europe unie ?

**Mme LUBICH** le croit fermement car les habitants de l'Europe, où est né le christianisme avant de se répandre dans les autres continents, sont particulièrement sensibles à l'idée de fraternité et au fait que la culture du don permette aux hommes de faire fleurir des plantes nouvelles.

**M. FERRUCCI** (*New Humanity, Italie*) se définit comme un entrepreneur en informatique qui a adhéré à l'économie de la communion. Il préside *New Humanity* qui a un statut d'observateur consultatif auprès des Nations Unies et qui est présente dans une soixantaine de pays.

Un congrès d'économistes et d'entrepreneurs réunis aux Nations Unies, à New York, s'est récemment prononcé en faveur de la taxe Tobin et a examiné les moyens techniques de la mettre en œuvre. Beaucoup prétendent que c'est impossible en raison de l'existence des paradis fiscaux, mais il a été prouvé qu'il existe entre les banques un système de compensation qui permet de contrôler tous les mouvements de capitaux.

Cette taxe pourrait être une assurance contre les faillites de banques dont George Soros serait à l'origine. Elle permettrait aussi de résorber une partie de la dette internationale, ce qui serait un acte de justice.

Le Canada s'est prononcé en faveur de cette taxe qui a aussi les faveurs du parti socialiste des Pays Bas. La mettre en œuvre serait une action concrète pour juguler le néolibéralisme et pour donner à la démocratie le pouvoir qui lui revient.

**Mme SAIANI** (*European Parent's Association*) regrette de n'avoir entendu à aucun moment dans les conclusions le mot « écouter ». Pourtant la participation des citoyens n'est possible que si l'on écoute ce qu'ils ont à dire et le Conseil de l'Europe devrait donc écouter, notamment les parents, qui ont d'énormes responsabilités.

Il est vrai que même au sein de l'école, les parents ne parviennent pas à être écoutés, à avoir des contacts sérieux avec le monde enseignant. En Italie, la loi encourage la participation des parents à la vie de l'école reste lettre morte bien qu'ils aient nombre d'idées intéressantes à faire valoir.

L'idée selon laquelle les ONG seraient le troisième pied est bonne, mais ne vaudrait-il pas mieux qu'elles soient le support unique du développement de la participation ?

Si les mutations à venir sont aussi brutales que M. Rifkin les a prédites, les parents doivent être prêts à orienter différemment leurs enfants. L'oratrice informera donc les parents de ce qui s'est dit lors de cette Conférence. Il reste beaucoup à faire si l'on veut que les parents soient de véritables partenaires de l'évolution du monde éducatif.

Beaucoup d'idées ont été avancées, mais les parents attendent maintenant des avancées concrètes.

**M. ALBIN** (*Conseil Européen des Syndicats de Police*) après avoir indiqué qu'il représente 18 syndicats de police de 16 pays, soit un total de 240 000 policiers, et qu'il intervient en tant que citoyen, policier, syndicaliste, fait le constat que l'économie pose plus de problèmes qu'elle n'en résout.

Ainsi, les personnes exclues, marginalisées, affaiblies, vivent dans l'ombre de nos sociétés ; elles n'ont pas les mêmes droits que les autres. L'exclusion est économique, morale, spirituelle et, au bout du compte, les exclus sont fort nombreux.

Avant d'imaginer un renforcement de la citoyenneté, ne faudrait-il donner vie à la notion de conscience citoyenne ?

Le développement à très grande échelle de la grande criminalité, des systèmes mafieux est une véritable catastrophe pour les démocraties. Que penser de la poussée de la petite

criminalité et du renforcement dangereux du sentiment d'insécurité que cela entraîne ? Que penser des sociétés plus riches et plus avancées qui apportent pour seule réponse la non reconnaissance de l'emploi, l'absence de toute dignité au quotidien, qui débouchent sur ces situations catastrophiques qu'il faut ensuite gérer ?

On parle d'« espace européen », mais sait-on qu'il existe des paradis fiscaux en son sein ? Pas besoin d'aller jusqu'aux Iles Caïman, il suffit de prendre sa voiture... Ce sont de véritables chancres sur le corps de la citoyenneté. (*Applaudissements*)

**M. STAES, modérateur**, fait état de plusieurs questions posées par internet.

Quel type de statut international peut-on créer pour les ONG ? Selon quels principes fondamentaux ?

Dans de nombreux pays de l'Union européenne, des restrictions sont posées quant à la participation des étrangers aux ONG. Une telle pratique n'est-elle pas en contradiction avec le droit communautaire, au moins pour les ressortissants d'autres Etats membres ?

Que faut-il penser de l'idée de créer une taxe destinée au financement des ONG ? Existe-t-elle déjà dans certains pays ? Comment répartir son produit entre les ONG ?

Un statut supranational pour les ONG serait un instrument très utile pour leur permettre de travailler à l'échelle européenne. Mais un tel statut poserait aussi de nombreux problèmes pour le contrôle financier des ONG et la vérification du travail réellement effectué. Quel type de contrôle conviendrait-il donc d'instaurer ?

**M. ZIELINSKI, rapporteur**, pense que la représentante des associations de parent a raison, mais si cette Conférence donne surtout matière à réflexion, ses travaux comportent aussi un certain nombre de pistes concrètes sur lesquelles il sera possible de travailler demain. Ainsi, pour renforcer le lien avec les écoles, la création de mini-associations permettrait de sensibiliser très tôt les enfants à la prise de responsabilités et à la vie en commun. Des expériences en ce sens sont menées en France et en Ukraine et des contacts pourraient être noués par internet.

En ce qui concerne le statut juridique des ONG, une unification à l'échelle européenne est pour l'instant impossible, tant les législations diffèrent, en particulier dans le domaine fiscal, ce qui oblige parfois à passer par des associations locales pour pouvoir intervenir dans un pays voisin.

Deux outils existent toutefois. Le premier est la Convention 124 du Conseil de l'Europe sur la reconnaissance internationale. Mais, sur 41 Etats membres, seulement 9 pays l'ont aujourd'hui ratifiée et 8 autres l'ont signée. C'est dire le retard pris depuis 1986. Le Comité de liaison, les ONG, les parlementaires doivent conjuguer leurs efforts pour faire pression sur les gouvernements. Les textes relatifs à ce sujet sont disponibles sur le site du Conseil de l'Europe.

Deuxième outil, le premier rapport du Parlement européen sur un statut européen pour la vie associative, destiné à permettre aux ONG de travailler ensemble et d'avoir une existence juridique.

Mais ces textes sont aujourd'hui enlisés et on ne peut parler de reconnaissance institutionnelle du travail quotidien des ONG au niveau européen.

On sait fort bien en revanche instrumentaliser les associations.

Des propositions ont été faites en faveur de l'épanouissement de la vie associative. Il faut notamment simplifier les procédures de création et délivrer les ONG du carcan administratif. Dans certains pays, créer une association coûte jusqu'à 250 \$. De nombreux Etats cherchent à améliorer la fiscalité pesant sur les ONG. En Hongrie, on envisage de défiscaliser les dons. En République Tchèque, on leur consacre une partie du produit des loteries nationales.

En ce qui concerne la participation des étrangers, là aussi, les réglementations nationales sont diverses. En principe, sur le territoire de l'Union européenne, le droit européen prime sur le droit national et des recours simples permettent aux citoyens de faire valoir leurs droits.

Il est toutefois évident qu'une internationalisation peut être propice à des blanchiments d'argent. Les ONG elles-mêmes doivent donc travailler en toute transparence et se doter, sans attendre l'intervention de l'administration, d'outils de contrôle efficaces. Ainsi celles qui sont dotées du statut consultatif auprès du Conseil de l'Europe doivent fournir des rapports réguliers et un certain nombre d'entre elles perdent chaque année ce statut. (*Applaudissements*)

**M. STAES, *modérateur***, transmet plusieurs questions

- sur le rôle du Mouvement européen,
- sur la possibilité de mettre en place une politique sociale européenne avec une majorité de gouvernements de gauche,
- sur les priorités pour créer l'identité européenne,
- sur l'utilité d'obliger les hommes politiques à continuer à travailler tout en accomplissant leur mandat, afin qu'ils ne se coupent pas de la réalité.

**M. DASTOLI, *rapporteur***, indique que le Mouvement européen, né en même temps que le Conseil de l'Europe, a toujours travaillé au développement de la citoyenneté européenne et de la démocratie. Il est favorable à une démocratie participative. A ce titre, il s'est tourné vers les ONG pour créer un forum permanent de la société civile, qui a été actif pendant la préparation du Traité d'Amsterdam, et en vue des prochaines réformes institutionnelles. Il a lancé l'idée d'un pacte constitutionnel pour l'Europe. Mais il ne restreint pas ses perspectives à la seule Union européenne.

En matière sociale, la subsidiarité doit aller de pair avec la solidarité : il faut une Europe fédérale, décentralisée et solidaire, qui ne distribue pas l'assistance mais partage la richesse.

Il y a une majorité de gouvernements de gauche mais ils sont divisés entre eux : le pacte sur l'emploi sera adopté, à Cologne, avec beaucoup de réticences et d'ambiguïtés. L'adoption d'une politique sociale dépendra de l'action de la société civile et du prochain Parlement européen.



Pour aboutir à une identité européenne, il faut s'en donner les moyens, c'est-à-dire se doter d'un gouvernement européen, encourager le patriotisme constitutionnel au sens de Jürgen Habermas, et développer la démocratie participative.

**M. METSOLA** (*European Democrat Students*) pense qu'il est vain de se bercer d'illusions : on ne donnera jamais des pouvoirs aux ONG simplement parce qu'elles le demandent. Ceux qui ont le pouvoir le gardent jalousement. Aussi faut-il conseiller à ceux qui demandent des actions concrètes de cesser de revendiquer le pouvoir et de le prendre.

Cette Conférence est censée se dérouler entre parlementaires et ONG, mais les premiers ne sont pas nombreux. Et ensuite, certains viendront dire qu'ils ne connaissent pas très bien les ONG...

Aujourd'hui, parler de démocratie participative amène obligatoirement à parler d'internet. On peut espérer que les choses vont progressivement se mettre en place dans les dix ans à venir. En Finlande, des consultations locales sont déjà organisées grâce à ce vecteur, elles permettent aux citoyens de faire connaître leur sentiment aux décideurs politiques.

**M. HOUSSA** (*Association pour la paix, Marches européennes contre le chômage, la précarité et les exclusions, Belgique*) souhaite apporter sa réponse à la question « Pourquoi les hommes politiques n'aiment-ils pas les ONG ? » D'abord parce que les premiers travaillent dans l'urgence, comme l'a souligné Dominique Méda. Ensuite parce qu'ils refusent que l'on remette radicalement en cause leur usage d'une « novlangue », à la manière d'Orwell, comme dans les « grandes orientations économiques de la Commission européenne ? Aucun citoyen, bien peu de parlementaires peuvent comprendre de quoi il s'agit. Enfin parce que ce sont des voix du changement, qui disent non à ces truismes du néolibéralisme que sont « la taxe Tobin, c'est impossible », nonobstant le fait que le Canada, les Pays-Bas, la Finlande en ont approuvé le principe, ou « il faut réduire les charges patronales », thème qui a fait l'objet ici même d'un plaidoyer *pro domo* de M. Janssen, dont le moins qu'on puisse dire, c'est qu'il manque cruellement de référents théoriques. Qui paierait pour les pertes ainsi occasionnées à la protection sociale ? Il n'a pas donné la réponse...

Il est par ailleurs demandé aux ONG de respecter un code de bonne conduite. Mais on assiste déjà à une incroyable contractualisation des rapports entre les ONG et les pouvoirs publics qui les financent. Comment ne pas y voir les effets d'une logique de « marchandisation » des rapports sociaux ? Aller vers un tel code suppose en outre une totale transparence des procédures de demande et d'attribution des subventions - à l'inverse des pratiques de la Commission - ainsi que l'attribution aux ONG des moyens effectivement nécessaires.

Il est à ce propos surprenant que les ONG qui veulent appliquer les règles élaborées par le PNUD soient taxées d'extrémisme ou d'utopisme, alors qu'elles sont en prise directe avec la réalité, pour peu que la volonté politique suive.

**M. STAES**, *modérateur*, rappelle qu'il a passé quatre années de sa vie à Strasbourg au Parlement européen et à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe. Il ne doit pas y avoir de confrontation entre les deux, mais force est de reconnaître qu'avec 41 pays présents, le Conseil de l'Europe fait presque le plein des nations européennes.

Au moment de clore cette Conférence, il veut remercier tous les participants, en particulier les membres des panels ainsi que MM. La Porta et Kochersperger, qui ont accompli un travail extraordinaire, et adresser un clin d'œil au modérateur, qui a excellemment géré ce débat. (*Applaudissements*)

**M. le PRÉSIDENT**, se joignant aux remerciements, rappelle que la conférence a essayé de définir le difficile équilibre entre les trois acteurs de la société démocratique : le marché, l'Etat, la société civile. Il y a là un enjeu pour l'Europe et une responsabilité devant le monde entier. (*Applaudissements*)

*La séance est levée à 16 h 45.*

## VI RAPPORTS

Page

### Thème général

Travail, capital social et renaissance de la société civile : un projet pour une nouvelle politique du tiers secteur *par Jeremy Rifkin, Président de la « Fondation Economic Trends », Washington, DC*.....93

### Thème 1

Institutions publiques et société civile : quels renforcements de la démocratie participative et de la responsabilité des citoyens ? *par Susan George, Economiste des questions de mondialisation et des rapports Nord-Sud, Ecrivain, USA/France* ..... 103

**Contribution** sur Thème 1 *par Dirk Jarré, Conseil international de l'action Social (CIAS)*.....121

### Thème 2

Entre société marchande et société solidaire : vers quelle économie socialement responsable ? *par Riccardo Petella\**, *Professeur à l'Université Catholique de Louvain, Belgique, Conseiller à la Commission européenne, Bruxelles*.....137

*\*L'auteur est seul responsable des idées ici exprimées.*

### Thème 3

Culture politique et citoyenneté européenne au 21e siècle : vers un nouveau contrat de société *par Ion Caramitru, Ministre de la culture, Roumanie* .....155



**Thème général: Société de marché, démocratie, citoyenneté  
et solidarité: un espace de confrontation?**

*Travail, capital social et renaissance de la société civile:  
un projet pour une nouvelle politique du tiers secteur*

**par M. Jeremy Rifkin**, Président de la *Foundation on  
Economic Trends*, Washington, DC

L'économie mondiale connaît actuellement une transformation fondamentale de la nature du travail, induite par les nouvelles technologies des révolutions informatique et biotechnique. Ces profondes mutations technologiques et économiques vont contraindre tous les pays à revoir leurs conceptions traditionnelles de la politique dès lors qu'ils veulent l'adapter au monde radicalement nouveau qui se prépare pour le XXI<sup>e</sup> siècle. Dans la nouvelle ère, le spectre politique traditionnel comportant le marché d'un côté et l'Etat de l'autre fera vraisemblablement place au modèle d'un escabeau à trois pieds avec le secteur du marché, le secteur de l'Etat et le secteur civil, chacun contrôlant et équilibrant en quelque sorte les deux autres dans un nouveau type de politique tripartite. Ce nouveau paradigme politique va avoir des conséquences très étendues, en remodelant notre notion même de la citoyenneté dans le siècle à venir.

Les changements révolutionnaires survenant dans la technologie et le travail préparent déjà le terrain pour le glissement historique dans l'exercice du pouvoir politique. Ordinateurs sophistiqués, robotique, télécommunications, génie génétique et autres technologies de l'ère informatique n'ont cessé de remplacer l'homme dans pratiquement tous les secteurs d'activité. C'est assurément dans les industries manufacturières que cette évolution est la plus frappante. Le nombre d'ouvriers d'usine aux Etats-Unis a baissé de 33 % de la main-d'œuvre à moins de 17 % au cours des trente dernières années, alors même que les entreprises américaines continuaient d'augmenter leur production, maintenant notre pays à la première place en tant que puissance manufacturière dans le monde.

Pendant la plus grande partie de la décennie 80, on pouvait communément imputer les pertes subies par les manufactures à la concurrence étrangère et au faible coût de la main-d'œuvre à l'étranger. Dans certaines industries, surtout dans l'habillement et l'électronique, tel a été le cas. Ces derniers temps toutefois, les économistes ont commencé à réviser leurs points de vue à la lumière de nouvelles études approfondies du secteur manufacturier. Les économistes Paul R. Krugman du MIT et Robert L. Lawrence de l'université Harvard suggèrent, sur la base de données étendues, que «la préoccupation, largement exprimée au cours des années 50 et 60, selon laquelle les travailleurs de l'industrie perdraient leurs emplois à cause de l'automatisation, est plus proche de la vérité que l'idée actuelle selon laquelle les pertes d'emplois dans l'industrie seraient attribuables à la concurrence étrangère.»

Les technologies automatisées ont réduit la nécessité du travail humain dans toutes les catégories de fabrication. Dans dix ans, moins de 12 % de la main-d'œuvre américaine et, d'ici l'an 2020, moins de 2 % de la main-d'œuvre mondiale travaillera encore, vraisemblablement en usine. Au cours du prochain quart de siècle, nous assisterons à l'élimination virtuelle du col bleu, du travailleur à la chaîne, dans le processus de production.

Jusqu'à une date récente, les économistes et les politiciens supposaient que les ouvriers dont les emplois étaient supprimés trouveraient de nouvelles possibilités d'emploi dans le secteur tertiaire. Mais aujourd'hui le secteur des services commence également à s'automatiser, faisant disparaître de ce fait de vastes effectifs de cols blancs. Dans la banque, dans l'assurance, dans le commerce de gros et de détail, les entreprises déstructurent. Elles suppriment l'un après l'autre les différents niveaux de gestion et d'organisation interne et remplacent la traditionnelle structure pyramidale de l'entreprise et les importants effectifs de cols blancs par de petites équipes de travail, spécialisées, hautement qualifiées, maîtrisant les techniques les plus avancées en matière de programmation et de télécommunication. Même les entreprises qui continuent d'employer de grands nombres de cols blancs ont modifié les conditions d'emploi, transférant les travailleurs de postes permanents sur des postes

«nécessaires pour le moment», notamment sous forme de travail loué, temporaire, ou contingent, s'efforçant de réduire les salaires et les prestations, de faire baisser le coût de la main-d'œuvre et d'accroître les marges bénéficiaires.

Reconnaissant que l'industrie manufacturière comme le secteur tertiaire sont prompts à repenser leurs infrastructures et à automatiser leurs processus de production, les économistes classiques et les politiques sont de plus en plus nombreux à se tourner vers le secteur émergent de la «matière grise». Ils placent désormais leurs espoirs de création d'emplois du côté des autoroutes de l'information et du cyberspace. Le «secteur de la matière grise» créera certes quelques nouveaux emplois, mais ils seront trop peu nombreux pour absorber les millions de travailleurs que les nouvelles technologies laissent sur le pavé. Car le secteur de la matière grise est par nature celui d'une élite et non pas celui de la masse des travailleurs. Un pays n'aura jamais besoin de «masses» d'ingénieurs, de techniciens hautement qualifiés, de concepteurs de logiciels, de scientifiques et d'autres spécialistes et experts pour produire des biens et services à l'ère informatique. En réalité, en matière de main-d'œuvre, c'est le passage d'une masse à une élite qui distingue le travail à l'ère industrielle du travail à l'ère informatique.

Sachant que nous aurons bientôt des usines sans ouvriers (ou presque) et que les entreprises virtuelles se profilent déjà à l'horizon, il faudra bien que les Etats s'attaquent tous au problème des millions de jeunes travailleurs dont une économie mondiale de plus en plus automatisée n'aura plus guère besoin ou en tout cas de moins en moins.

La réalité est que le monde se polarise aujourd'hui en deux forces potentiellement inconciliables – d'un côté, une élite de l'information qui contrôle et dirige l'économie de haute technologie mondiale; et, de l'autre, un nombre croissant de travailleurs marginalisés ou dont le poste est sans cesse supprimé, qui ont peu de perspectives et peu d'espoir d'occuper un emploi intéressant dans un monde de plus en plus automatisé.

Tandis que nos dirigeants politiques se sont enthousiasmés pour l'ère informatique, exaltant les vertus du cyberspace et de la réalité virtuelle, ils ont, pour la plupart, constamment refusé de s'attaquer à la question tout aussi importante de savoir comment faire en sorte que les gains énormes de productivité de la nouvelle économie mondiale de haute technologie soient plus ou moins partagés par tous les segments de la population. Jusqu'à présent, ces gains de productivité ont surtout servi à accroître les profits des entreprises, au bénéfice exclusif des actionnaires, des membres des conseils d'administration et de l'élite émergente des spécialistes de ces nouvelles technologies. Si la tendance continue, il est très probable que l'écart croissant entre les nantis et les autres aura pour seul effet d'entraîner un surcroît de troubles sociaux et une aggravation de la criminalité et de la violence dans tous les pays. Des millions de personnes des classes moyenne et laborieuse, prises entre les deux extrêmes et préoccupées par la dégradation de leur propre sort économique, notamment par la perte de la sécurité de l'emploi et la baisse des salaires en termes réels, vont devenir une proie facile pour la rhétorique fasciste naissante de l'extrême-droite. La politique de la recherche d'un bouc émissaire gagne déjà une actualité politique croissante dans de nombreux pays, les politiciens d'extrême-droite attribuant aux minorités ethniques, aux étrangers et immigrants illégaux, au faible coût de la main-d'œuvre à l'étranger, et à la «conspiration bancaire internationale», la responsabilité de l'aggravation du malaise économique.

L'antidote à la politique de la paranoïa et de la haine est une discussion ouverte et dépassionnée sur les forces technologiques et économiques sous-jacentes qui conduisent à un

accroissement de productivité d'une part, et un à moindre besoin de personnel, de l'autre. Cette discussion doit s'accompagner d'une nouvelle vision sociale hardie qui puisse aborder directement les défis qui nous sont posés dans la nouvelle ère économique. Bref, nous devons commencer à réfléchir sérieusement à ce que pourrait être un monde radicalement différent dans une ère où toujours moins d'effectifs sont nécessaires pour produire les biens et services d'une économie mondiale de plus en plus automatisée.

Dans le passé, lorsque de nouvelles technologies augmentaient considérablement la productivité – par exemple dans les années vingt lorsque le pétrole, l'électricité et la chaîne de montage ont remplacé le charbon et la vapeur – les travailleurs ont essayé d'obtenir une part des gains de productivité et se sont organisés collectivement pour exiger une semaine de travail plus courte et de meilleurs salaires et prestations. Aujourd'hui toutefois, au lieu de réduire la semaine de travail, les employeurs réduisent les effectifs – empêchant ainsi en fait des millions de travailleurs de jouir des bienfaits de la nouvelle révolution technologique.

Nous n'échapperons pas à un débat, dans chaque pays, sur la réduction de la durée de la semaine de travail à trente heures d'ici à 2005, pour nous mettre en accord avec la nouvelle réalité de l'économie émergente de l'ère informatique. Les nouvelles technologies qui économisent la main-d'œuvre, sont censées après tout, nous libérer pour davantage de loisir et non pour une diminution des rémunérations et une augmentation du sous-emploi et du chômage.

Bien sûr, les employeurs feront valoir que la réduction de la semaine de travail et le partage des gains de productivité avec les travailleurs seront trop coûteuses et menaceront leur compétitivité tant dans le pays qu'à l'étranger. Cela ne sera pas forcément le cas.

La France et l'Italie ont adopté une législation afin de réduire la semaine de travail de trente-neuf à trente-cinq heures sans perte de salaire. Les gouvernements ont décidé d'accorder de généreux avantages fiscaux aux entreprises pour faciliter le changement et assurer qu'elles conservent leur compétitivité dans une économie mondiale tendue. Mais tandis que les Etats vont perdre des recettes fiscales d'un côté, les économistes font valoir qu'ils récupéreront la différence sur un autre plan. Avec une semaine de travail réduite, davantage de personnes auront un emploi. Il y aura moins d'assistés. Et les nouveaux travailleurs auront un pouvoir d'achat et paieront des impôts, ce qui sera tout au bénéfice des employeurs, des économies nationales et des Etats.

Pour beaucoup, la perspective de voir les employeurs examiner sérieusement la notion d'un partage des gains de productivité avec les travailleurs, sous forme de semaines de travail plus courtes et de meilleurs salaires et primes, peut paraître très lointaine. Pour autant, d'autres forces puissantes sont en action qui augmentent la probabilité d'un nouvel accommodement entre la direction et le personnel. Pour commencer, tandis que la réduction de l'élément main-d'œuvre dans le processus de production se traduit souvent par des gains à court terme pour chaque entreprise, dans l'ensemble, les employeurs commencent à constater une régression gênante du pouvoir d'achat des consommateurs. Au fur et à mesure que toujours plus de travailleurs se voient contraints d'accepter des emplois temporaires, à temps partiel ou contingents et qu'ils subissent du même coup une baisse de leur rémunération, leur pouvoir d'achat diminue lui aussi. Même les travailleurs qui occupent des postes permanents constatent que leurs salaires régressent au milieu de gains croissants de productivité. Le rythme accéléré des restructurations, des suppressions d'emplois dues au progrès technologique et de la baisse des revenus se constate dans la stagnation des stocks et dans une croissance laborieuse, ce qui, à son tour, déclenche de nouvelles vagues de restructuration, de



suppressions d'emplois et de baisse de salaires avec pour conséquence une tendance persistante à la baisse de la consommation.

Le deuxième talon d'Achille pour les employeurs dans l'ère informatique émergente – et dont on ne parle jamais – est l'effet produit sur l'accumulation de capital lorsque des nombres très importants de salariés sont réduits à du travail contingent ou temporaire ou à des contrats à temps partiel, ou n'ont plus du tout d'emploi, de sorte que les employeurs peuvent éviter de payer des prestations – en particulier aux fonds de pensions. Or il s'avère que les fonds de pensions, qui représentent aujourd'hui plus de sept milliards de dollars, contribuent pour une large part à la bonne marche du système capitaliste. Depuis plus de quarante ans, les fonds de pensions de millions de travailleurs ont servi de caisse d'épargne forcée qui a financé des investissements en infrastructures. Les fonds de pensions des travailleurs représentent 74 % de l'épargne individuelle nette aux Etats-Unis, et possèdent plus d'un tiers de l'ensemble des actions et près de 40 % des obligations. Les avoirs des fonds de pensions dépassent ceux des banques commerciales et représentent près d'un tiers de l'actif financier total de l'économie des Etats-Unis.

Si les entreprises continuent de marginaliser leur main-d'œuvre et de licencier des nombres importants de salariés pour procéder à des restructurations et les remplacer par les nouveaux outils technologiques automatisés de l'ère informatique, le système capitaliste s'écroulera lentement sur lui-même, car il ne sera plus alimenté par les fonds de pensions qui sont nécessaires pour de nouveaux investissements d'infrastructure.

Une perte constante du pouvoir d'achat des consommateurs et une baisse du capital détenu par les fonds de pensions des travailleurs sont susceptibles d'avoir un impact beaucoup plus important sur la santé à long terme de l'économie mondiale que les dettes nationales et les déficits budgétaires, dont on nous rebat tellement les oreilles. Il est absolument dans l'intérêt du patronat de se mettre à réfléchir sérieusement à des moyens constructifs de partager les énormes gains de productivité de l'ère informatique avec les salariés s'il veut assurer à la fois un niveau adéquat de pouvoir d'achat et des capitaux d'investissement suffisants dans les années à venir.

Mais bien sûr, même un patronat «éclairé» aura probablement tendance à négliger les clignotants d'une économie vacillante si une pression n'est pas exercée sur lui à partir à la fois de l'intérieur et de l'extérieur des entreprises. La journée de travail de trente heures devrait devenir un cri de ralliement pour des millions de travailleurs. Des semaines de travail plus courtes, davantage de loisirs, et de meilleures rémunérations et prestations ont été les jalons qui ont permis de mesurer le succès de l'ère industrielle au siècle dernier. Nous ne devrions pas exiger moins de l'ère informatique dans le siècle à venir.

Même avec une semaine de travail très réduite, il n'y aura peut-être pas assez de travail pour tout le monde dans le secteur du marché de haute technologie au XXI<sup>e</sup> siècle. Pour cette raison, chaque nation devra s'attaquer au problème de trouver d'autres formes de travail pour les millions de personnes qui ne sont plus nécessaires pour produire les biens et services d'une économie de marché de plus en plus automatisée.

Jusqu'à présent, on s'adressait essentiellement au marché et à l'Etat pour tenter d'apporter des solutions au développement de la crise économique qui frappait le pays. Aujourd'hui, l'économie officielle est de moins en moins apte à procurer un travail permanent à des millions de personnes en quête d'emploi et l'Etat renonce de plus en plus à son rôle historique d'employeur de dernier ressort. Dès lors, le secteur non lucratif d'un pays – le tiers

secteur – représente peut-être le plus grand espoir d'absorber les millions de travailleurs en surnombre, ces laissés pour compte sacrifiés sur l'autel de la restructuration de l'entreprise et de l'Etat.

La première chose à comprendre, s'agissant du tiers secteur – la sphère culturelle – , c'est qu'il s'agit là du secteur primordial. Tout au long de l'histoire, les hommes ont toujours commencé par établir des communautés sociales. Ils ont élaboré des règles d'échange social, inscrit leurs membres dans des relations réciproques complexes, et édifié une confiance sociale. Ce n'est que lorsque ces relations, et la confiance qui s'instaure grâce à elles, sont fermement constituées, que les communautés peuvent nouer des relations commerciales et créer des marchés permettant des échanges. Cela tient au fait que les marchés, de par leur nature même, s'opposent à la confiance. Le vieil adage «*caveat emptor*» – que l'acheteur prenne garde – est aussi vrai aujourd'hui qu'il l'était à l'époque des marchés romains, il y a plus de 2000 ans. Le point à considérer, c'est que les marchés sont des institutions secondaires plutôt que primaires. Ils sont d'ordre dérivé et n'existent qu'aussi longtemps qu'une confiance sociale suffisante est en place pour assurer les termes de l'échange. Les entreprises européennes et américaines ont appris durement cette leçon, dans la période qui a suivi la chute de l'Empire soviétique. Des entreprises s'y sont ruées pour ouvrir boutique, impatientes d'établir des activités commerciales sur le territoire ex-communiste. Beaucoup de ces entreprises ont échoué, parce qu'il n'y avait pas assez de confiance sociale – ce qu'on appelle parfois capital social – en place pour garantir les échanges. Les communistes avaient éliminé le tiers secteur, les nombreuses institutions culturelles qui créent la confiance sociale et qui permettent aux marchés de fonctionner, si bien que les accords commerciaux étaient difficiles, voire impossibles à établir et que les contrats commerciaux, une fois conclus, étaient souvent inapplicables et ne valaient pas le papier sur lequel ils étaient écrits.

En Occident, nous en sommes arrivés à considérer le tiers secteur comme allant de soi, souvent sans nous rendre compte du rôle crucial qu'il joue en instaurant la confiance sociale et en rendant les marchés et les échanges possibles. Les institutions culturelles d'une société, ses institutions religieuses ou séculières, ses associations civiques, ses confréries, ses clubs sportifs, ses groupes artistiques, ses organisations non gouvernementales, etc., sont la source de la confiance sociale. Parce qu'elles existent, elles rendent les marchés possibles. Dans les communautés et pays au tiers secteur fort et bien développé, les marchés capitalistes sont florissants. Lorsque le tiers secteur est faible, les marchés capitalistes sont plus précaires et connaissent moins de réussite. En fait, si le tiers secteur des Etats-Unis, par exemple, devait disparaître du jour au lendemain, il est peu probable que le marché capitaliste – ou d'ailleurs, même l'Etat – survivrait une quinzaine de jours. Bien que certains néolibéraux et néoconservateurs, et que la plupart des libertaires continuent de croire que les économies saines créent les communautés vivantes, c'est en fait l'inverse qui est plus souvent le cas. Une communauté forte est une condition préalable à la création d'une économie saine parce qu'elle seule produit la confiance sociale.

Il est intéressant de noter que les institutions de prêt internationales comme la Banque mondiale commencent tout juste aujourd'hui à comprendre la relation entre la culture et le commerce. Pendant des décennies, ces institutions ont financé de coûteux projets de développement économique dans les pays émergents, croyant que, en créant une économie forte, elles pourraient agir en faveur du développement social. Après des années de succès seulement mitigé, et de nombreux essais infructueux, elles ont commencé à accorder la priorité au financement, d'abord, de projets de développement social, comprenant que des communautés fortes – une culture vivante – sont une condition préalable au développement économique, et non une heureuse conséquence de celui-ci.

Le tiers secteur concerne de nombreuses catégories socioprofessionnelles. L'éventail des activités non lucratives s'étend des services sociaux aux soins de santé, à l'éducation et à la recherche, en passant par les arts, la religion et la défense de divers groupes. Les Etats-Unis, par exemple, comptent plus de 1 400 000 associations à but non lucratif, dont l'ensemble des avoirs représente plus de 500 milliards de dollars. Les dépenses des associations bénévoles à but non lucratif de l'Amérique sont supérieures au PNB de n'importe quel pays de la planète, hormis les sept les plus riches. Le tiers secteur contribue d'ores et déjà à plus de 6 % du PNB et représente 10,5 % de l'emploi national. Les associations du tiers secteur emploient plus de personnes que le bâtiment, l'électronique, les transports, ou le textile et l'habillement.

Pendant plus de 200 ans, l'activité du tiers secteur a façonné l'image de l'Amérique. Les écoles et les universités du pays, ses hôpitaux, organisations sociales, confréries, clubs de femmes, organisations de jeunesse, groupes de défense des droits civils, organisations de justice sociale, groupes de conservation et de protection de l'environnement, associations pour le bien-être animal, théâtres, orchestres, galeries d'art, bibliothèques, musées, associations civiques, organisations de développement communautaire, conseils consultatifs de quartier, brigades de pompiers bénévoles et patrouilles civiles de sécurité sont autant de créations du tiers secteur.

Aujourd'hui, les organisations du tiers secteur sont au service de la population dans les quartiers et les communautés dans le monde entier. Leur étendue et leur portée éclipsent souvent tant le secteur privé que le secteur public, touchant et influençant la vie des citoyens, souvent plus profondément que les forces du marché ou les organismes et administrations de l'Etat.

La possibilité existe dorénavant de créer des millions de nouveaux emplois dans la société civile. Libérer le travail et le talent d'hommes et de femmes dont les secteurs du marché et de l'Etat n'ont désormais plus besoin, pour créer du capital social dans les quartiers et les communautés coûtera cher. Prélever un pourcentage de la richesse générée par la nouvelle économie de la haute technologie fondée sur les réseaux, et l'affecter aux quartiers et communautés de chaque pays, à la création d'emploi et à la reconstruction d'équipements sociaux: nous aurions là une nouvelle vision sociale percutante et une force puissante contrebalançant les forces plus impersonnelles du marché mondial.

Pour reconsidérer notre manière de voir le travail, il faudra en tout état de cause repenser notre approche de la politique. Les hommes politiques distinguent traditionnellement deux pôles dans la société, le marché et l'Etat, mais il serait sans doute plus juste de voir la société comme un escabeau à trois pieds: le secteur du marché, le secteur de l'Etat et le secteur civil. Le premier crée le capital du marché, le deuxième, le capital de l'Etat, le troisième, le capital social. Des trois secteurs, le plus ancien et le plus important, mais le moins reconnu, est le tiers secteur.

Dans l'ancien ordre des choses, le débat politique était dominé par la quête d'un juste équilibre entre le marché et l'Etat. Dans le nouveau système, c'est la recherche d'un équilibre entre les forces du marché, de l'Etat et du secteur civil qui devient primordiale. Considérer que la société crée trois types de capitaux – le capital du marché, le capital de l'Etat et le capital social – c'est ouvrir de nouvelles possibilités pour reconceptualiser à la fois le contrat social et le sens du travail dans l'ère à venir.

Il convient de noter que, dans les années 80, le Président Reagan a insisté sur l'importance de la société civile. Les forces reaganniennes se sont très tôt rendu compte de la puissance symbolique et émotionnelle potentielle des images du tiers secteur et s'en sont servies à leur avantage, en constituant un mandat républicain. Tant dans la Maison blanche de Reagan que dans celle de Bush, les thèmes du tiers secteur ont été continuellement manipulés dans un effort cynique pour masquer un programme d'économie de marché. «Rendons le gouvernement au peuple» devenait un euphémisme commode pour pousser à la déréglementation de l'industrie, à réduire les taxes sur les sociétés, et à couper dans les services sociaux et les programmes de droits à prestation pour les bas salaires et pour ceux qui étaient tombés au-dessous du seuil de pauvreté. A la fin, la société civile a été gravement mise en péril, minée par les forces politiques mêmes qui professaient être ses principaux champions et avocats.

La clé de toute tentative authentique pour remodeler le paysage politique résidera dans la volonté politique d'élargir la scène et d'élever le profil de la société civile, dans chaque pays, pour en faire un partenaire d'égal à égal avec le marché et l'Etat. En fait, il faudrait que le tiers secteur devienne une force politique puissante qui puisse imposer des exigences aux secteurs à la fois du marché et de l'Etat afin de diriger une certaine partie des énormes gains financiers de la nouvelle économie de l'ère informatique vers la création de capital social et la restauration de la vie civile dans chaque pays. Le potentiel pour une nouvelle troisième force dans la vie politique existe mais ne s'est pas encore concrétisé dans un mouvement social unifié. La raison en est que, jusqu'à présent, les millions de personnes qui sont actives dans ce secteur, soit comme bénévoles, soit comme salariés, ne se sont pas considérées comme un élément d'un électorat potentiellement puissant – qui, s'il était politisé, pourrait contribuer à remodeler l'agenda national. Tandis que les participants du tiers secteur proviennent de toutes origines raciales et ethniques, et de toutes les catégories sociales et horizons professionnels, ils ont en commun la foi dans l'importance du service de la communauté et de la création du capital social. Si cette valeur puissante pouvait se traduire en une sorte d'objectif et d'identité communs, nous pourrions redessiner la carte politique de chaque pays. Mobiliser ces millions de personnes dans un mouvement social à large base capable de présenter des exigences ambitieuses aux secteurs du marché et de l'Etat sera le test critique pour la nouvelle politique du capital social.

La carte libre dans la nouvelle dynamique politique est l'Etat. Il nous faut rappeler que les Etats-nations sont une créature de l'ère industrielle. Le capitalisme avait besoin d'institutions politiques d'une dimension suffisante pour surveiller et garantir de vastes marchés géographiques. A présent que le commerce passe de l'ère industrielle à l'ère informatique, et de la géographie au cyberspace, les Etats-nations territorialement délimités se trouvent soudain de plus en plus inadaptés et dépourvus d'une mission clairement définie.

Dans le nouveau monde en train d'émerger, l'Etat jouera probablement un rôle considérablement réduit dans les questions commerciales et un rôle beaucoup plus grand vis-à-vis du tiers secteur. Ensemble, ces deux secteurs géographiquement liés peuvent commencer à exercer une pression politique immense sur les entreprises, pour les forcer à rediriger une certaine partie des gains provenant du nouveau commerce mondial vers les communautés.

Il y a beaucoup à gagner à s'écarter, dans la perspective politique, du vieux modèle polaire du marché d'un côté et de l'Etat de l'autre, au profit du nouveau modèle tripartite comprenant le marché, l'Etat et le secteur civil. Le nouveau schéma offre une arène permettant de mobiliser un large soutien public à la restauration de la vie communautaire dans chaque

pays. Dans l'ancienne dynamique, la communauté était court-circuitée aux marges du débat politique. Elle avait peu ou pas de place dans le dialogue politique au sujet de la part à réserver à l'Etat d'une part et au marché de l'autre. Dans le nouveau modèle, la société civile devient le royaume du milieu entre le marché et l'Etat, et le pied le plus important de l'escabeau politique. La réussite de la société se mesure par son aptitude à créer tout autant de capital social que de capital du marché et de capital de l'Etat.

Taxer une portion des gains de productivité de la nouvelle économie du cyberspace et affecter ces fonds à la création d'emplois et d'infrastructures dans l'économie sociale est essentiel pour renverser la spirale descendante des travailleurs. La focalisation sur la création de capital social plutôt que de continuer à dépenser le capital public place la difficulté et la responsabilité du développement communautaire directement entre les mains des groupes concernés. La plupart des confréries, associations civiques, sociales et de défense à but non lucratif sont créées par des personnes qui vivent au sein de la communauté et qui sont donc beaucoup plus responsables devant les quartiers qu'elles servent. La création et la dépense de capital social apportent l'autodétermination et la durabilité et offrent une alternative à l'attitude consistant à s'en remettre éternellement aux programmes d'assistance de l'Etat, ce qui crée un syndrome de dépendance.

Les espoirs du travail organisé reposent également, en partie, sur l'émergence du tiers secteur comme nouvelle force sociale. Les syndicats constatent qu'il leur est plus difficile de recruter des travailleurs dans la nouvelle économie de l'ère informatique. L'organisation sur le lieu de production devient difficile et souvent impossible, lorsque l'on a à faire à des travailleurs temporaires, loués, contingents ou à temps partiel, ainsi qu'à un nombre croissant de travailleurs à domicile. En même temps, la grève devient de plus en plus sans objet à une époque où les processus de production sont automatisés. Adhérer aux associations du tiers secteur – de service, confréries, civisme et défense – afin d'exercer une pression «géographique» collective sur le patronat pour qu'il partage une certaine partie des gains du cyberspace avec les travailleurs et les communautés locales représente le meilleur espoir de succès pour les travailleurs dans la nouvelle ère.

Les femmes ont longtemps été le principal soutien de la société civile, en offrant leur temps pour créer le capital social du pays. Leur contribution n'a généralement pas été reconnue, pour une part parce que l'importance politique du capital social a rarement été mentionnée. Tandis que l'économie de l'ère informatique émergeant depuis peu va représenter un changement fondamental dans le rôle des sexes, davantage de femmes occupant un emploi sur le marché et davantage d'hommes au foyer et dans la communauté, les femmes resteront probablement les piliers essentiels du capital social en raison de leur relation de longue date avec ce secteur. Une deuxième vague féministe ayant son assise dans la politique du capital social et dans le rétablissement de la vie civile du pays, pourrait aider à créer une nouvelle troisième force dans la vie politique au cours de la prochaine décennie.

Les environnementalistes ont également beaucoup à gagner d'un accroissement du rôle du tiers secteur et de l'attribution au capital social d'une importance égale à celle du marché et du capital public. La communauté environnementale se demande actuellement comment convaincre les consommateurs de simplifier leur mode de vie afin de préserver les ressources s'amenuisant de la terre et de promouvoir une économie viable à long terme. Malheureusement, tant que la plupart des gens s'identifieront avant tout avec le marché, les valeurs d'une production toujours plus grande et d'une consommation illimitée continueront d'influencer les comportements personnels. D'autre part, il est probable que plus les gens passeront de temps dans le tiers secteur, que ce soit comme salariés ou comme bénévoles,

moins ils s'orienteront vers la consommation – non par un souci conscient de leurs obligations vis-à-vis de la planète, mais plutôt parce que les relations personnelles et les liens communautaires remplaceront la fréquentation des magasins comme expérience de plénitude de vie.

Des trois formes de capital, le capital social est le plus inoffensif du point de vue de l'environnement. Contrairement au capital du marché ou au capital de l'Etat, qui utilisent de grandes quantités de ressources terrestres, le capital social n'emploie que relativement peu de moyens, s'en remettant presque exclusivement aux quelques milliers de calories d'énergie dont toute personne a besoin pour conserver un esprit et un corps sains. Le point à souligner est que la ressource première qui édifie le capital social est l'énergie humaine en direction d'autrui pour créer un bien social.

Le problème toujours grandissant d'une productivité croissante face à une baisse des rémunérations et d'une disparition des emplois sera sans doute l'une des questions primordiales, qui se posera à chaque pays, dans les années à venir, à mesure que l'économie mondiale accomplira son tumultueux passage de l'ère industrielle à l'ère informatique. Le trouble social en augmentation et la déstabilisation politique croissante résultant de cette transition historique dans la manière dont le monde fonctionne forcent aujourd'hui les militants, quelles que soient leur orientation et leurs convictions, ainsi que les hommes politiques et les partis politiques, à rechercher un «nouveau centre radical» qui rencontre les préoccupations et les aspirations d'une majorité de l'électorat. La discussion politique traditionnelle continue d'avoir lieu par rapport au spectre polaire du marché d'un côté et de l'Etat de l'autre – arène qui devient de plus en plus limitée face à l'ampleur des défis et des opportunités qui existent dans cette nouvelle ère. Rediriger le débat politique vers un modèle tripartite avec la société civile au centre entre les secteurs du marché et de l'Etat modifie fondamentalement la nature du discours politique, en ouvrant la possibilité de réenvisager le corps politique, l'économie et la nature du travail et de la société d'une manière entièrement nouvelle dans le siècle à venir.

*Jeremy Rifkin est l'auteur de quatorze ouvrages, parmi lesquels: The End of World; The Decline of the Global Labor Force and the Dawn of the Post-Market Era et The Biotech Century: Harnessing the Gene and Remaking the World. Il est président de la Foundation on Economic Trends à Washington, D. C.*

**Thème 1: Institutions publiques et société civile: quels renforcements de la démocratie participative et de la responsabilité des citoyens?**

**par Mme Susan George**, Economiste spécialistes des questions de mondialisation et des rapports Nord-Sud, Ecrivain, USA/France

## INTRODUCTION : LA VISION DEMOCRATIQUE DE KARL POLANYI

En 1944, le philosophe-historien-anthropologue-économiste Karl Polanyi a publié la pièce maîtresse de son œuvre, La Grande Transformation. Critique féroce de la société de marché " désencastrée " issue de la révolution industrielle en Angleterre, Polanyi estimait que " permettre au mécanisme du marché d'être le seul à décider du sort des êtres humains et de leur environnement naturel...entraînerait la destruction de la société ". Polanyi était convaincu, toutefois, que le danger était passé ; qu'un tel bouleversement n'était plus à craindre dans le monde de l'après-guerre. Le cours de l'histoire avait changé dans un sens favorable : "Au sein des nations, nous assistons à une évolution en vertu de laquelle le système économique cesse de dicter sa loi à la société et la primauté de la société sur ce système est assurée"<sup>1</sup>.

Les observations de Polanyi préfiguraient le thème de cette partie de la Conférence du Conseil de l'Europe intitulée "Société de marché, démocratie, citoyenneté et solidarité : un espace de confrontation ?". Polanyi aurait réagi immédiatement en disant : la "société de marché " est une expression composée de deux termes antinomiques et en contradiction avec les concepts de démocratie, citoyenneté et solidarité. Il aurait aussi été profondément choqué de constater qu'il était encore nécessaire de le réaffirmer la dernière année du 20ème siècle.

De fait, si le diagnostic posé par Polanyi était et demeure exact, il était trop optimiste quant au cours de l'histoire. Les institutions de l'Etat-providence européen de l'après-guerre qui étaient, croyait-il, définitivement établies, sont aujourd'hui gravement menacées. Le mécanisme d'imposition et de redistribution dont dépendaient depuis toujours les démocraties sociales modernes a été totalement désorganisé par l'internationalisation du capital et du revenu, qui échappent à la compétence territoriale et fiscale des autorités nationales. Il n'est pas possible non plus d'exercer un contrôle politique sur les sociétés transnationales et sur les marchés financiers internationaux. Les "votes" des spéculateurs, qui évaluent continuellement les politiques économiques et sociales nationales, ont aujourd'hui plus de poids que les votes des citoyens. Le scénario catastrophe de Polanyi d'un mécanisme du marché "seul artisan du destin de l'homme et de son environnement naturel" est devenu une réalité bien plus effrayante encore.

Le présent document s'efforcera d'expliquer brièvement pourquoi le modèle de l'Etat-providence démocratique et social est gravement menacé, arguant, comme Polanyi l'avait pressenti, que cette évolution peut en effet conduire à la destruction de la société, sauf si les citoyens et leurs gouvernements engagent l'action politique nécessaire pour :

- faire en sorte que le marché ne sorte pas de son rôle ;
- réaffirmer la fonction essentielle du bien public et de l'Etat-nation démocratique ;
- élargir à la sphère internationale la définition et la portée du concept de "citoyenneté responsable".

---

<sup>1</sup> Karl Polanyi, La Grande Transformation, édition originale, New York, Rinehart and CO. 1944 ; Beacon Press, Boston 1957, pages 73 et 251.



## L'ETAT-PROVIDENCE : BIEN PUBLIC OU ENNEMI PUBLIC ?

Le Conseil de l'Europe, dont nous célébrons à cette conférence le 50ème anniversaire, a vu le jour à une époque propice à la démocratie. Des institutions publiques ont été créées et d'autres renouvelées par de multiples mesures redistributives – services de santé, sécurité sociale, renforcement de la législation du travail et protection juridique des syndicats, pensions de retraite pour les personnes âgées, prix garantis pour les agriculteurs, logements sociaux, transports publics, activités culturelles subventionnées, nationalisation de l'énergie et des services d'intérêt public – autant de mesures qui, avec beaucoup d'autres du même type, occupaient une place centrale dans le programme d'action de l'après-guerre. La Banque internationale pour la reconstruction et le développement (aujourd'hui Banque mondiale), et en particulier le Plan Marshall, ont permis à l'Europe de se remettre sur pied et de redevenir le plus important partenaire commercial des Etats-Unis.

Dans l'ensemble, ces politiques se sont révélées efficaces. L'espérance de vie a augmenté régulièrement, en même temps que le niveau de vie, les enfants ont reçu une meilleure éducation, la santé s'est améliorée, les personnes âgées pouvaient espérer finir leurs jours dans la dignité. Sans idéaliser la démocratie sociale ou les réalisations de l'Etat-providence, on peut néanmoins affirmer que ces politiques ont permis de réduire les disparités économiques, d'atténuer les difficultés et les angoisses de la vie quotidienne et d'améliorer la cohésion nationale sans réduire les libertés individuelles – bien au contraire. Si l'on consulte la presse à grand tirage de l'époque, on s'aperçoit que les inquiétudes exprimées quant à l'avenir concernaient souvent la façon dont la société serait en mesure de s'accommoder de tant d'abondance et de loisirs.

Influencés par le processus de décolonisation, nombreux sont ceux qui croyaient également que, peu à peu, les mêmes politiques l'emporteraient dans ce que l'on a ensuite appelé le Tiers Monde. Il semblait que l'écart séparant riches et pauvres pourrait être sensiblement réduit entre les nations du "Nord" et du "Sud", tout comme l'Etat-providence permettait de réduire cet écart au sein des pays. Ces aspirations paraissaient tout à fait raisonnables à l'époque.

Pourquoi, alors, le **néo-libéralisme**, terme que nous utilisons ici pour désigner l'ensemble des politiques faisant des mécanismes du marché l'épicentre de la vie économique, politique et sociale, a-t-il eu une fois de plus gain de cause ? Pourquoi le modèle socialement "désencastré" qui, d'après Polanyi, avait disparu pour toujours, domine-t-il aujourd'hui les institutions nationales et internationales ? Pourquoi les disparités économiques s'accroissent-elles largement dans les pays industrialisés prospères, alors même que l'écart Nord-Sud est devenu un gouffre ?

La réponse tient peut-être en partie à l'usure naturelle de politiques en vigueur depuis des décennies. Des contradictions, des incohérences et une mauvaise adaptation des institutions à l'évolution de la situation sont inévitables, mais elles ne peuvent expliquer à elles seules le succès du néo-libéralisme. L'effondrement de l'Union soviétique n'est pas non plus une raison suffisante pour mettre en œuvre des politiques qui ne sont que des relents de celles appliquées au 19ème siècle, même si l'absence d'un modèle de remplacement, aussi imparfait soit-il, a sans doute renforcé la position des néo-libéraux.

Les politiques anti-travailleurs et antisociales, qui prennent le dessus pays après pays, semblent être le résultat d'une volonté délibérée de retour en arrière par rapport aux acquis du dernier demi-siècle. De crainte que cette déclaration ne semble participer d'une " théorie du complot ", citons l'économiste suédois qui, alors qu'il travaillait pour Lehman Brothers à

Londres, a répondu à la question de savoir si le budget d'austérité voté par le gouvernement socio-démocrate suédois nouvellement élu "était suffisant" que "c'était un pas dans la bonne direction mais que ce n'était évidemment pas assez ". Chacun doit comprendre, a-t-il déclaré, que **"les marchés internationaux des capitaux sont partis en croisade pour faire reculer la démocratie sociale partout dans le monde".**<sup>2</sup>

## COMMENT FAIRE RECULER LA DEMOCRATIE SOCIALE ?

J'ai expliqué en détail ailleurs<sup>3</sup> que la position dominante du néo-libéralisme aujourd'hui tient pour une grande part à la remarquable cohésion intellectuelle de ses partisans et à leur détermination à payer des centaines de millions de dollars pour faire prévaloir l'hégémonie culturelle, telle que définie par Gramsci. Faisant référence à Machiavel, Gramsci dit que le "Prince moderne" établit son hégémonie au moyen d'une lente évolution de la conscience des peuples dans le cadre d'une "révolution passive". Par "hégémonie", Gramsci voulait dire que, sans avoir recours à la force, une classe a réussi à persuader toutes les autres d'accepter ses propres valeurs morales, politiques et culturelles.<sup>4</sup>

A notre époque, cette classe dominante est internationale par sa composition et son emprise. Ses institutions représentatives sont les sociétés transnationales, les grandes institutions financières privées, les fondations et les groupes de réflexion ainsi que, dans le domaine public, des organismes comme la Banque mondiale, le Fonds monétaire international et l'Organisation mondiale du commerce. A propos du rôle de premier plan joué par les Etats-Unis pour faire avancer les intérêts de ces acteurs du secteur privé, le renommé professeur d'économie de l'Université de Colombia, Jagdish Bhagwati, a parlé du "Complexe Trésor public-Wall Street" sur le modèle du complexe militaro-industriel du Président Eisenhower<sup>5</sup>. Le professeur John Williamson, alors membre de l'Institute of International Economics, a préféré utiliser l'expression "Consensus de Washington".<sup>6</sup>

L'objectif de cette minorité internationale menée par les Etats-Unis – qu'on choisisse de

---

<sup>2</sup> Cité dans Manfred Bienefeld, " Can finance be controlled ? ", document préparé pour la Conférence de Bangkok sur la souveraineté économique à l'heure de la mondialisation, Focus on the Global South, Université de Chulalongkorn, 23-26 mars 1999. Je remercie le Professeur Bienefeld de m'avoir indiquée la source initiale de cette citation : la réflexion de l'économiste suédois Keld Holm, lorsqu'il travaillait pour Lehman Brothers, a été mentionnée dans "Around the Globe", Toronto Globe and Mail, 16 janvier 1995.

<sup>3</sup> Susan George, " How to Win the War of Ideas : Lessons from the Gramscian Right ", Dissent (New York), été 1997.

<sup>4</sup> Antonio Gramsci, Prison Notebooks, [" Quaderni del Carcere "] ; extraits traduits et commentés par James Joll, Gramsci, Fontana Modern Masters Series, Londres 1977, page 99ff.

<sup>5</sup> Jagdish Bhagwati, " The Capital Myth ", Foreign Affairs, volume 77, N°3, mai-juin 1998.

<sup>6</sup> John Williamson a expliqué le concept de "Consensus de Washington" dans divers documents de l'Institute of International Economics en 1989-1990, notamment " The Progress of Policy Reform in Latin America ", Policy Analyses in International Economics, IIE, Washington, janvier 1990.

l'appeler Complexe ou Consensus – a été la croissance économique par le biais des marchés libres, du libre-échange, de la liberté des mouvements de capitaux et de l'investissement ainsi que de la déréglementation et de la réduction du rôle de l'Etat, conjuguées à la privatisation totale des services publics – en bref, l'opposé du paradigme keynésien ou du paradigme socio-démocratique. L'équité sociale, sans parler de la protection de l'environnement, ne figure nulle part dans ces préoccupations.

Comme le banquier de Lehman Bros. l'a dit de façon aussi franche, l'objectif de cette classe internationale a toujours été de faire reculer l'Etat-providence de l'après-guerre et de détruire les institutions publiques qui le soutiennent. La " croisade " à laquelle il fait allusion n'était au départ qu'une petite secte peu connue et pratiquement sans aucune influence (regroupée autour de Friedrich von Hayek et Milton Friedman de l'Université de Chicago au début des années 50), avant de devenir une religion mondiale orthodoxe avec sa doctrine, ses prêtres, ses institutions, ses lois et son enfer pour les pêcheurs qui osent contester la vérité révélée. Par exemple, Oskar Lafontaine, ancien ministre des finances allemand que le Financial Times a qualifié de "Keynésien non amendé" (unreconstructed Keynesian), a été condamné à brûler dans cet enfer pour avoir osé proposer une hausse de l'impôt sur les sociétés et des réductions de l'impôt pour les familles.

## **LE REcul EN GRANDE-BRETAGNE...**

Pourtant, le pouvoir idéologique ne sert pratiquement à rien sans pouvoir politique. Bien que le terrain intellectuel et idéologique ait été bien préparé auparavant, l'ère néo-libérale n'a véritablement commencé qu'avec l'élection de Margaret Thatcher en 1979. Proclamant volontiers son adhésion aux thèses de Hayek et de l'Ecole de Chicago, elle a engagé cette révolution en Grande-Bretagne au moyen de privatisations massives<sup>7</sup>, d'une bataille rangée

---

<sup>7</sup> Bien que la privatisation ne soit pas le thème central du présent rapport, c'est un sujet qui mérite une place à part dans toute discussion des institutions publiques et de la société civile. En voici un bref aperçu :

Jusqu'à récemment, tous les pays capitalistes développés, en particulier en Europe, étaient fiers de leurs services publics. Confondre les services publics avec une forme de "socialisme", c'est méconnaître leur nature : ces services sont compatibles avec les économies capitalistes car ils constituent ce que les économistes appellent des monopoles naturels. Il y a un monopole naturel lorsque la taille minimum nécessaire pour garantir l'efficacité économique maximum correspond à la taille effective du marché. Autrement dit, une entreprise doit atteindre une certaine taille afin d'arriver à l'efficacité maximum par des économies d'échelle et fournir ainsi le meilleur service possible au coût le plus bas possible pour le consommateur. Les services publics exigent aussi de très importantes dépenses d'investissement au départ - dans les chemins de fer ou les réseaux électriques, par exemple – ce qui n'encourage pas la concurrence. Malgré les avantages évidents des services publics pour la communauté, les néo-libéraux considèrent par principe tout ce qui est public comme inefficace.

Qu'arrive-t-il quand un monopole naturel est privatisé ? Tout à fait normalement et naturellement, les nouveaux propriétaires capitalistes tendent à imposer des prix de monopole au public, tout en se rémunérant largement eux-mêmes. Les économistes classiques appellent cela "le dysfonctionnement structurel du marché", car les prix sont plus élevés qu'ils ne

---

devraient l'être et le service fourni aux consommateurs est presque toujours inférieur à l'optimum. Afin d'empêcher les dysfonctionnements structurels du marché, jusqu'au milieu des années 80, les pays capitalistes d'Europe ont presque tous confié à des monopoles d'Etat la poste, les télécoms, l'électricité, le gaz, les chemins de fer, les métros, les transports aériens et généralement aussi d'autres services comme l'eau, le ramassage des déchets, etc. Les Etats-Unis constituent une importante exception à cet égard, peut-être parce que c'est un pays géographiquement trop vaste pour favoriser les monopoles naturels.

En tout état de cause, Margaret Thatcher s'est employée à changer tout cela. En plus, la privatisation lui permettait aussi de s'attaquer au pouvoir des syndicats. En détruisant le secteur public où les syndicats étaient les plus puissants, elle a pu les affaiblir considérablement. Ainsi, entre 1979 et 1994, le nombre d'emplois dans le secteur public en Grande-Bretagne est tombé de plus de 7 millions à 5 millions, soit une baisse de 29 pour cent. Presque tous les emplois qui ont été éliminés étaient des emplois syndiqués. Etant donné que l'emploi dans le secteur privé n'a guère bougé durant ces quinze années, la réduction globale du nombre d'emplois au Royaume-Uni a atteint 1.7 million, soit une baisse de 7 pour cent par rapport à 1979. Pour les néo-libéraux, la diminution du nombre de travailleurs est toujours souhaitable car une augmentation du nombre de travailleurs nuit à la valeur pour l'actionnaire.

Les autres effets des privatisations étaient aussi prévisibles et prévus. Les dirigeants des nouvelles entreprises privatisées, souvent exactement les mêmes qu'auparavant, ont doublé ou triplé leurs propres rémunérations. Le gouvernement a utilisé l'argent des contribuables pour éponger les dettes et recapitaliser les entreprises avant de les mettre sur le marché : par exemple, l'office de l'eau a bénéficié d'un allègement de dettes de 5 milliards de livres et a reçu 1,6 milliard de livres, "la dot verte", afin de présenter plus d'attrait pour les acheteurs potentiels. Beaucoup de publicité a été faite autour de la possibilité pour les petits actionnaires d'acheter des participations dans ces entreprises – et en fait 9 millions de britanniques ont acheté des actions – mais la moitié d'entre eux ont investi moins de 1 000 livres et ont revendu pour la plupart leurs actions dès qu'ils ont pu encaisser des bénéfices.

L'exemple du Royaume-Uni montre que l'objectif de la privatisation n'est ni l'efficacité économique ni l'amélioration des services pour les consommateurs mais seulement le transfert d'un patrimoine du secteur public au secteur privé. En Grande-Bretagne et ailleurs, une majorité écrasante des actions des sociétés privatisées sont maintenant détenues par les grandes institutions financières et les très grands investisseurs. Les salariés de British Telecom, par exemple, n'ont acheté qu'un pour cent des actions, ceux de British Aerospace, 1,3 pour cent etc. Avant l'arrivée de Mme Thatcher, la majeure partie des entreprises du secteur public britannique étaient rentables. En 1984, les entreprises publiques ont ainsi rapporté plus de 7 milliards de livres au Trésor. Ces fonds ne vont plus désormais dans le budget public, mais bénéficient à des actionnaires privés. Dans les secteurs privatisés, les services sont maintenant souvent désastreux. Le Financial Times a fait état d'une invasion de rats dans le réseau d'eau du Yorkshire et quiconque a survécu à un voyage dans les trains de la Tamise en Grande-Bretagne sait que "privé", n'est pas toujours synonyme de "propre, commode et ponctuel".

Exactement les mêmes mécanismes sont à l'œuvre dans tous les autres pays du monde. En Grande-Bretagne, l'Institut Adams Smith a réalisé les études justifiant d'un point de vue intellectuel les privatisations. L'USAID et la Banque mondiale ont aussi utilisé les experts de cet institut et ont promu la doctrine de la privatisation dans le Sud. En 1991, la Banque avait

contre les syndicats, de la baisse des impôts pour les riches et de l'augmentation des impôts pour les pauvres, outre des réductions des dépenses de protection sociale et des investissements dans les biens publics, comme la santé, l'éducation et le logement.

Dans la Grande-Bretagne d'avant Mme Thatcher, environ une personne sur dix était considérée comme vivant au-dessous du seuil de pauvreté, ce qui, sans être parfait, était honorable et en tout état de cause bien mieux que la situation qui prévalait avant la guerre. Vingt ans plus tard, en 1996, une personne sur quatre, et un enfant sur trois, était officiellement considéré comme pauvre. Concrètement, le recul de la démocratie sociale est illustré par les conditions de vie des millions de personnes qui n'ont pas les moyens de chauffer leur logement en hiver, qui doivent mettre une pièce dans un compteur avant de pouvoir avoir de l'électricité ou de l'eau, qui ne possèdent pas un manteau chaud et imperméable et qui ne peuvent acheter des aliments frais.<sup>8</sup>

Grâce aux politiques fiscales mises en oeuvre par Thatcher et Major dans les années 80, le premier un pour cent des contribuables a bénéficié de 29 pour cent de l'ensemble des réductions fiscales, de sorte qu'un célibataire gagnant la moitié du traitement moyen a constaté que ses impôts s'étaient accrus de 7 pour cent, alors qu'un célibataire gagnant dix fois le traitement moyen a bénéficié d'une réduction fiscale de 21 pour cent. L'impact cumulé des "réformes" des Tories a été de réduire les revenus des pauvres de 18 pour cent entre 1979 et 1996.<sup>9</sup>

## AUX ETATS-UNIS...

On peut citer des données analogues pour les années Reagan aux Etats-Unis. Kevin Philipps, analyste républicain et ancien aide du Président Nixon, a dressé la liste des changements spectaculaires intervenus dans la redistribution des revenus aux Etats-Unis entre 1977 et 1988. Durant cette décennie, les premiers dix pour cent des familles américaines ont accru leur revenu moyen de 16 pour cent, les premiers cinq pour cent de 23 pour cent, alors que le très riche premier percentile pouvait remercier Reagan d'une augmentation de 50 pour cent de ses revenus – passés d'un confortable 270 000 dollars à un vertigineux 405 000 dollars.

Pour ce qui est des américains plus pauvres, les 80 pour cent les moins bien lotis ont tous perdu quelque chose ; bien sûr, plus ils étaient situés au bas de l'échelle et plus ils ont perdu. Les dix pour cent des américains les plus démunis ont été les plus touchés : d'après les chiffres de Phillips, ils ont perdu 15 pour cent de leurs revenus déjà insignifiants : d'une moyenne déjà très basse de 4 113 dollars par an, ils sont tombés au niveau inhumain de 3 504 dollars.<sup>10</sup>

---

déjà consenti 114 prêts pour accélérer le processus et, chaque année, son rapport Global Development Finance dresse la liste des centaines de privatisations réalisées dans les pays emprunteurs de la Banque.

<sup>8</sup> Rapport annuel du Child Poverty Action Group, Londres, 1996.

<sup>9</sup> Marc Suzman, "Poor have seen incomes fall 18% since 1979", Financial Times, 17 avril 1996.

<sup>10</sup> Kevin Phillipps, The Politics of Rich and Poor, Random House, New York, 1990, tableau I, p 17. Ces politiques ont été dans une large mesure élaborées par la Heritage

Autrement dit, en 1977, le premier un pour cent des familles américaines les plus nanties avaient des revenus moyens 65 fois supérieurs à ceux des derniers 10 pour cent des familles les moins nanties. Une décennie plus tard, la proportion était de 115 à 1.

### **... ET DANS L'ENSEMBLE DU MONDE**

La Grande-Bretagne et les Etats-Unis sont parmi les pays développés où les inégalités sont les plus criantes, mais pratiquement tous les pays ont vu les inégalités s'accroître ces vingt dernières années en raison des politiques néo-libérales. En 1997, la CNUCED a publié des données fondées sur quelque 2 600 études distinctes consacrées aux inégalités de revenu, à l'appauvrissement et à l'érosion des classes moyennes.

L'équipe de la CNUCED documente ces tendances dans des dizaines de sociétés très différentes, notamment en Chine, en Russie et dans d'autres ex-pays socialistes.<sup>11</sup> Des politiques semblables à celles de Thatcher et Reagan ont été imposées au niveau international dans l'ensemble des pays du Sud ainsi que l'ex-Union soviétique et ses pays satellites, sous le couvert des politiques d'ajustement structurel conçues par le Fonds monétaire international et la Banque mondiale.

La justification théorique et idéologique de la redistribution de la richesse en faveur des mieux nantis et non des plus démunis est la suivante : l'augmentation des revenus des riches et la plus forte rentabilité du capital conduiront à une augmentation des investissements, à une allocation plus efficace des ressources et, par conséquent, à davantage d'emplois et à une meilleure protection sociale pour tous. On part donc de l'hypothèse que l'argent a un effet " multiplicateur " plus important chez les riches que chez les pauvres. En réalité, ceux qui sont au plus haut de l'échelle ont déjà la plupart des biens dont ils ont besoin; ils contribuent relativement peu à l'économie nationale ou locale. L'essentiel de leur richesse [appelée techniquement "épargne"] va directement vers les marchés de capitaux, la majeure partie étant placée dans des instruments financiers purement spéculatifs.

Si le revenu était redistribué plutôt entre les 80 pour cent de la société situés au bas de l'échelle, il serait presque totalement utilisé pour la consommation courante et, par conséquent, contribuerait à l'économie locale et nationale et à l'emploi. [C'est pourquoi certains économistes ont recommandé de verser les rémunérations au-delà d'un certain montant en monnaie périssable qui ne peut être ni épargnée ni investie, mais doit être dépensée en biens et services tangibles au cours d'une période donnée, généralement une année après l'émission.]

### **POURQUOI LA REDISTRIBUTION DE LA RICHESSE VERS LE SOMMET DE L'ECHELLE CONDUIT-ELLE A UNE CRISE FINANCIERE ?**

D'après la Banque des règlements internationaux (BRI), les "investisseurs institutionnels" des pays industrialisés [fonds de pension, compagnies d'assurance et sociétés d'investissement] avaient en 1995 des actifs financiers d'une valeur de 21 000 000 000 000 dollars

---

Foundation, réputée pour son conservatisme et principal centre de réflexion de l'administration Reagan, qui est toujours un important acteur de la vie politique américaine.

<sup>11</sup> Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement CNUCED. Rapport sur le commerce et le développement, New York et Genève, 1997, chapitre 3.

[21 000 milliards ou 21 trillions], pour moitié américains.<sup>12</sup> Ce chiffre étonnant ne tient pas compte des actifs des banques commerciales internationales ; pour le placer en perspective, cela représente plus des trois quarts du produit mondial brut ou 3 500 dollars pour chaque individu en vie aujourd'hui.

Ces actifs sont volatiles. Si les financiers craignent une situation financière instable ou soupçonnent des erreurs de gestion dans un secteur d'investissement, ils se dégagent en appuyant simplement sur la touche d'un ordinateur, ayant ce que la BRI appelle un comportement " panurgiste ". Un pour cent seulement de leurs " fonds propres " équivaut à une part de 27 pour cent de la capitalisation du marché dans les économies émergentes d'Asie et à une part de plus de 66 pour cent des marchés boursiers d'Amérique latine ".<sup>13</sup>

Compte tenu de leur poids comparatif, de très petits changements dans ces portefeuilles gigantesques peuvent entraîner des remous sur les marchés de petite taille et vulnérables ; et parfois même sur les grands marchés. Rappelons, par exemple, le coup de George Soros contre la livre britannique, ou la perte en 1992-93 par la Banque de France de la totalité de ses réserves dans une vaine tentative de défense de la parité du franc. Personne ne devrait être surpris des crises financières que nous avons connues depuis au Mexique, en Russie, en Asie ou au Brésil. Il y en aura d'autres à l'avenir. Ces crises financières, ajoutées aux inconvénients des mesures du FMI de rationnement du crédit, ont entraîné la faillite de dizaines de milliers de petites entreprises dans ces pays et des dizaines de milliers de travailleurs ont perdu leur emploi.

## LES FINANCES INTERNATIONALES ET L'ETAT OTAGE

Les financiers recherchent une rentabilité maximale pour leur capital et iront là où cette rentabilité est la plus forte. Les nations, les régions et les entreprises se concurrencent toutes pour attirer leurs investissements, compliquant beaucoup la tâche de régulation économique des gouvernements. Les exigences exorbitantes du capital pour la rémunération la plus élevée possible ont donné lieu au cours de la dernière décennie à l'apparition d'un nouveau vocabulaire - souvent trompeur. Même le terme "investissement" ne veut plus dire ce que l'on pense : suivant les années, des deux tiers aux trois quarts de l'ensemble des "investissements" sont en fait consacrés à des fusions et acquisitions qui résultent invariablement en des pertes massives d'emplois. Les "investissements de portefeuille" sont notoirement instables – comme un cambiste l'a dit, "Pour moi, le long terme, c'est 10 minutes".

De même :

-- Par "**compétitivité**", on entend la propension de l'Etat à organiser l'espace national de façon à assurer la plus forte rentabilité possible au capital ;

-- Par "**flexibilité**" de la population active, on entend la propension de l'Etat à sacrifier les acquis durement obtenus par la classe ouvrière [salaires, prestations, conditions de travail décentes] afin d'être plus "compétitif" [voir plus haut] ;

---

<sup>12</sup> Banque des règlements internationaux, 68ème rapport annuel, Bâle, 8 juin 1998, tableau "Les Investisseurs institutionnels dans une perspective mondiale, 1995", p. 84.

<sup>13</sup> BRI, idem, p. 90.

-- Par "**privatisation**" des actifs publics, on entend la propension de l'Etat à transférer ou à céder à de gros actionnaires privés le produit de décennies de travail de milliers de personnes ;

-- Par "**déréglementation**", on entend la propension de l'Etat à abandonner sa souveraineté dans l'intérêt des sociétés transnationales et des opérateurs du marché financier.

Les gouvernements qui ne sont pas prêts à sacrifier leurs institutions publiques aux intérêts privés sont qualifiés de rétrogrades ou pire : ainsi, l'Allemagne est accusée "de préférer le statu quo, freinant l'adaptation du pays à la mondialisation économique" et M. Schroeder est critiqué car il n'a jamais expliqué comment il se propose de "faire avancer l'Allemagne du 24ème rang où la place sa compétitivité internationale selon le Forum économique mondial, ou de porter la rentabilité moyenne des investissements des sociétés de 12 pour cent jusqu'au niveau des Etats-Unis, soit 20 pour cent. "<sup>14</sup>

Cette analyse, caractéristique de ce que l'on peut lire dans la presse aujourd'hui, est intéressante pour plusieurs raisons :

-- "Préférer le statu quo" signifie s'en tenir à la protection sociale ou aux mesures redistributives de l'Etat-providence au lieu de se plier aux exigences des sociétés transnationales et des entreprises financières. Il s'agit là de toute évidence d'une attitude rétrograde.

-- Cette analyse part de l'hypothèse qu'un organisme privé, dans ce cas le Forum économique mondial [Groupe de Davos], composé des plus hauts représentants du capital international, devrait servir d'arbitre et classer les nations en fonction de la rentabilité qu'elles sont prêtes à assurer au capital ;

-- Une rentabilité moyenne de 12 % sur le capital des entreprises, que l'Allemagne assure encore malgré sa "préférence pour le statu quo" est grossièrement insuffisante. Une rentabilité de 12 % seulement mérite la 24ème place dans le classement de Davos, puisque l'on peut obtenir 20 % aux Etats-Unis et ailleurs.

-- Certains ont encore la folie de croire qu'une entreprise est "rentable" aussi longtemps qu'elle n'enregistre pas de pertes. De telles convictions sont ici non seulement naïves mais hérétiques, comme MM. Lafontaine, Schroeder et d'autres devraient le reconnaître.

Lorsque les actionnaires auront reçu leurs 20 % - pourquoi pas 25 ou 30 %? - on peut alors voir s'il reste quelque chose pour les salariés, pour la communauté dans laquelle l'entreprise est implantée ou pour une contribution au budget de l'Etat.

C'est là la véritable signification de la mondialisation néo-libérale et du refoulement de la démocratie sociale : des gouvernements qui étaient autrefois capables de protéger leurs propres citoyens sont maintenant appelés à sacrifier leur souveraineté et leurs citoyens dans l'intérêt de la valeur maximale pour l'actionnaire. Les institutions nationales publiques qui font obstacle à cet objectif doivent être abandonnées, démolies ou, en termes plus corrects, "déréglementées".

---

<sup>14</sup> John Vinocur, [" News Analysis "], " Germany faces uncertain Course to modernisation ", International Herald Tribune, 13-14 mars 1999.



## LES INSTITUTIONS INTERNATIONALES AU SERVICE DU NEO-LIBERALISME

La "déréglementation" ne s'applique qu'aux institutions nationales. Aucun système, même pas un système de "marché libre", ne peut exister sans des règles et, au niveau international, de nouvelles règles sont élaborées chaque jour par des institutions mondiales dont la mission est de codifier et de défendre les trois libertés fondamentales du néo-libéralisme :

- la liberté de circulation du capital
- la liberté du commerce de biens et de services
- la liberté de l'investissement

Le **Fonds monétaire international** est la principale institution internationale s'occupant de la liberté de la circulation du capital. Il a été énormément renforcé ces vingt dernières années, en particulier du fait de la crise de la dette et du mécanisme de conditionnalités auquel sont subordonnés ses prêts d'ajustement structurel. Alors que son mandat initial était de soutenir la balance des paiements, le FMI est devenu l'arbitre quasi-universel de la "rationalité" des politiques économiques. Le Fonds a aussi récemment essayé de modifier, pour la première fois, ses Statuts de 1944 de façon à ce que les pays membres soient obligés de libéraliser leurs comptes des opérations en capital et ne puissent plus empêcher l'entrée ou la sortie de capitaux de toute provenance ou pour une quelconque durée.<sup>15</sup>

L'**Organisation mondiale du commerce**, établie en janvier 1995 à l'issue de longues et laborieuses négociations au sein du GATT, a pris en charge le libre-échange des biens et des services. Elle a beaucoup plus de pouvoir à cet égard que n'avait le GATT ; par exemple, les décisions prises dans le cadre de son mécanisme de règlement des différends [non transparent] sont contraignantes pour tous les membres et sans appel. Au nom d'une plus grande libéralisation, les panels de l'OMC se sont jusqu'ici constamment prononcés contre les restrictions des échanges visant la protection de l'environnement et l'Organisation a décidé que toutes les questions concernant la protection de la main-d'œuvre devraient être transférées à l'OIT, qui n'a jamais pris une décision contraignante depuis aussi longtemps que l'on se souvienne.

A sa troisième Conférence ministérielle [Seattle, novembre-décembre 1999], l'OMC devrait étendre sa juridiction à l'agriculture et aux services et revoir l'Accord sur les droits de propriété intellectuelle [TRIPS]. Actuellement, plusieurs de ses membres les plus puissants, y compris la Commission européenne, s'efforcent d'ajouter l'investissement, la politique de la concurrence, les marchés publics et le commerce électronique à l'ordre du jour de Seattle. L'ensemble du programme de négociations [y compris l'agriculture, les services et les TRIPS] serait appelé le "Cycle du millénaire". A l'heure où cet article est écrit, le Cycle du millénaire, aussi souhaitable soit-il pour certains, n'a aucun statut juridique quel qu'il soit.<sup>16</sup>

---

<sup>15</sup> Voir, en particulier, Stanley Fischer, Directeur adjoint du FMI, "La libéralisation des comptes des opérations en capital et le rôle du FMI", Réunion générale annuelle de la Banque mondiale et du FMI, Hong Kong, septembre 1997, dans Bulletin du FMI, Vol. 26, N°19, 20 octobre 1997 et "Un séminaire examine l'évolution ordonnée vers la libéralisation des comptes des opérations en capital", Bulletin du FMI, Vol. 27, N°6, 23 mars 1998, I et D.

<sup>16</sup> Voir la déclaration conjointe du Commissaire européen, Sir Leon Brittain, et du Ministre japonais du commerce et de l'industrie déclarant leur appui à cet ordre du jour, communiqué de presse de la Commission européenne, 7 janvier 1999.

Il convient de noter qu'au moins un tiers de l'ensemble des "échanges" internationaux consistent en des transactions entre différentes branches de la même société transnationale ou entre le siège et ses affiliés et ne peuvent être considérés au sens normal du terme comme des "échanges nationaux".<sup>17</sup> D'après certaines sources, un autre tiers des échanges mondiaux ont lieu entre sociétés transnationales. En tout état de cause, le régime commercial, tel qu'il a été mis au point par l'OMC, est clairement biaisé en faveur de ces entreprises.

**L'Accord multilatéral sur l'investissement [AMI]** était une première tentative, qui a d'ailleurs failli aboutir, visant à rendre obligatoires et universelles les règles de libéralisation de l'investissement. Grâce aux efforts faits par les citoyens de plusieurs pays, cet Accord a été abandonné après trois années de négociations à l'OCDE. L'AMI aurait couvert non seulement les investissements étrangers directs mais aussi les investissements de portefeuille, les ressources naturelles, les biens immobiliers y compris les terres agricoles, les droits de propriété intellectuelle et la propriété culturelle. Le régime d'investissement imposé aurait été celui du droit d'établissement, par opposition à "la permission d'établissement"; les principes du traitement national et de la nation la plus favorisée auraient été appliqués et aucun domaine n'aurait été exclu à l'exception de celui de la police et de la défense nationale. L'AMI interdisait en outre toutes "obligations de résultat" et son mécanisme de règlement des différends prévoyait des recours juridiques des investisseurs contre les Etats (et non des Etats contre les investisseurs) et l'expropriation était définie de façon assez large afin d'inclure les bénéfices futurs, non encore réalisés. Ce Traité indépendant aurait donné tous les droits aux sociétés, toutes les obligations aux gouvernements et aucun droit aux citoyens. Bien qu'il ait temporairement échoué, il est probable qu'il refasse surface à la troisième réunion ministérielle de l'OMC dans le cadre du Cycle du millénaire, sous le thème "Investissement" [voir ci-dessus].

Le dénominateur commun de toutes ces institutions internationales est non seulement le mandat qu'elles ont reçu d'établir la plus grande libéralisation possible dans leurs domaines de compétence, mais aussi leur manque de transparence et de responsabilité démocratique. De l'avis des néo-libéraux, étant donné que c'est le marché qui doit dicter ses règles à la société et non le contraire, la démocratie est encombrante. La tâche de ces institutions internationales n'est pas de rendre des comptes à quel que groupe de citoyens que ce soit, mais de préparer le terrain et d'élaborer les règles les plus adaptées pour un fonctionnement optimal des sociétés transnationales et des investisseurs financiers.

## **INFILTRATION DES INSTITUTIONS PUBLIQUES PAR LES ENTREPRISES**

Un tel point de vue est confirmé par le phénomène de plus en plus marqué d'infiltration des institutions internationales, y compris l'Organisation des Nations Unies et ses institutions spécialisées, par les lobbies des sociétés transnationales. Sans entrer dans un examen détaillé de ce phénomène, on peut toutefois en citer plusieurs exemples.

-- La **Table ronde européenne des industriels** a été étroitement impliquée dans la définition des politiques de l'Union européenne [Présidents de 45 sociétés transnationales européennes,

---

<sup>17</sup> Organisation des Nations Unies, Rapport sur l'investissement dans le monde 1995.

siège et secrétariat à Bruxelles, exerçant un travail actif de lobbying depuis le début des années 80].<sup>18</sup>

-- Le **World Business Council for Sustainable Development** a joué un rôle important dans l'établissement de l'ordre du jour de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement [Rio] et continue avec succès d'imposer l'opinion selon laquelle les entreprises sont capables de s'auto-réglementer [dans ce cas, en ce qui concerne la protection de l'environnement] et qu'elles n'ont donc pas besoin d'être réglementées par des organismes extérieurs.

-- Le **Geneva Business Dialogue**, soutenu par Helmut Maucher, Président de Nestlé et de la **Chambre internationale de Commerce**, a reçu la bénédiction de Kofi Annan. Ce dialogue rassemble des hauts dirigeants et des fonctionnaires internationaux de l'ONU et d'organismes comme la Banque mondiale, le FMI et l'OMC afin d'accroître "la compréhension mutuelle entre les dirigeants d'entreprises et les organisations internationales". Dans la Geneva Business Declaration [septembre 1998], il est dit ceci :

"Une participation plus active des entreprises doit faire partie intégrante de la réforme [de l'ONU]. Dans cette optique, la Chambre internationale de commerce a confirmé et renforcé sa position en tant que porte-parole des entreprises, grâce à une étroite relation de travail avec l'OMC et des consultations constructives avec le Secrétaire général de l'ONU et les chefs des institutions spécialisées".

-- La **CNUCED** a mis en place un programme "**Partenaires pour le développement**" avec les entreprises et, surtout, le **PNUD** met l'accent sur le **Programme de développement du secteur privé**, dans le cadre duquel les sociétés partenaires mettront en œuvre des projets de développement et pourront utiliser le logo de l'ONU. Comme l'a dit l'Administrateur du PNUD à ses agents dans un mémo interne les encourageant à "s'ouvrir au secteur privé", "Le Secrétaire général [Kofi Annan] a fait savoir clairement qu'il se félicite des efforts faits par le système des Nations Unies pour travailler avec les entreprises".<sup>19</sup>

-- Enfin, le peu connu **Transatlantic Business Dialogue [TABD]** a été établi en 1995 pour fixer l'ordre du jour du Nouveau marché transatlantique, récemment rebaptisé le Partenariat économique transnational [PET, entre les Etats-Unis et l'Europe]. Le Transatlantic Business Dialogue, qui regroupe les plus hauts dirigeants des deux côtés de l'Atlantique, a lieu tous les ans avec la participation de personnalités internationales. Entre ces grandes réunions, ses divers comités pilotent les travaux concrets du Partenariat économique transatlantique, en particulier la série d'Accords de reconnaissance mutuelle entre les Etats-Unis et l'UE. Ces accords visent à assurer que tout produit qui peut être vendu d'un côté de l'Atlantique puisse

---

<sup>18</sup> Corporate European Observatory, Europe, Inc. : Dangerous Liaisons between EU Institutions and Industry, Amsterdam, 1997 [ceo@xs4all.nl]. Cet excellent rapport met bien en évidence le fait que l'Union de la Confédération industrielle et des employeurs d'Europe [UNICE] a pratiquement le même ordre du jour que l'ERT : les deux "font des efforts particuliers pour empêcher ... de nouveaux éléments qui pourraient mettre en danger la compétitivité... comme l'intégration des préoccupations environnementales et sociales". [p. 46].

<sup>19</sup> Mémorandum de l'Administrateur du PNUD, James Gustave Speth, aux directeurs des bureaux régionaux, PNUD, 15 juin 1998.

l'être aussi automatiquement de l'autre. Le Président Clinton a dit "Je voudrais remercier tout particulièrement le Transatlantic Business Dialogue pour le rôle moteur qu'il a joué dans ces accords [de reconnaissance mutuelle]".<sup>20</sup> Le Secrétaire américain au commerce a abondé dans son sens en disant "Le TABD a dit que cela était important ; nous l'avons entendu et nous avons agi."<sup>21</sup>

L'un des principaux Accords de reconnaissance mutuelle concerne les produits alimentaires, y compris des produits très controversés comme le bœuf aux hormones, les produits agricoles génétiquement modifiés, etc., que peu d'Européens veulent manger. Le Sous-Secrétaire américain au commerce, chargé des échanges internationaux, a noté "Malheureusement, l'Union européenne, qui est un grand débouché pour les produits alimentaires, les fourrages et autres produits agricoles des Etats-Unis, n'approuve qu'au terme d'un processus lent et imprévisible les nouveaux produits agricoles américains issus de la biotechnologie de pointe".<sup>22</sup> On s'attend que le TABD et le PET remplacent ces processus "lents et imprévisibles".

## **QUEL PEUT-ETRE LE ROLE DE LA DEMOCRATIE PARTICIPATIVE ET DE LA CITOYENNETE RESPONSABLE ?**

Qui pourrait nier que la mondialisation néo-libérale a réussi à fermer la plupart des issues, que la capacité [et souvent la volonté] des différents Etats de contrôler leurs propres affaires a été gravement compromise, que des institutions non transparentes et non responsables assument un rôle politique bien plus grand qu'auparavant. Quelles sont donc les perspectives pour les citoyens et pour la démocratie ? Ces perspectives sont-elles aussi sombres qu'elles le paraissent à première vue ? Comme on l'a dit au départ, les réponses à cette question dépendront de la capacité des citoyens et de leurs gouvernements de :

- limiter le rôle du marché ;
- réaffirmer la fonction essentielle de l'Etat-nation démocratique ;
- élargir à la sphère internationale la définition et la portée du concept de "citoyenneté".

L'auteur du présent document est tout à fait consciente du fait que nombre des remarques qui vont suivre seront vraisemblablement qualifiées à la fois d'hérétiques et d'utopiques. Mais ce n'est pas une raison pour ne pas aller jusqu'au bout.

## **LIMITER LE ROLE DU MARCHE**

Le marché a sa place et son espace, mais il ne doit pas occuper toutes les places et tous les espaces dans la société. Il remplit bien un grand nombre de fonctions – personne ne veut se quereller sur le prix chaque fois qu'il achète un pain ou une tasse de café – mais il ne faudrait

---

<sup>20</sup> Président Bill Clinton, News Briefing, 16 décembre 1996

<sup>21</sup> Secrétaire américain au commerce, William M. Daley, Ministère du commerce des Etats-Unis, communiqué de presse : "US and EU Reach Agreement on Mutual Recognition of Product Testing and Approval Requirements", 13 juin 1997.

<sup>22</sup> David Aaron, Témoignage au House Ways and Means Committee, 28 juillet 1998.

pas lui demander de faire ce qu'il ne peut pas faire, en particulier définir nos relations sociales. Comme Polanyi l'a si éloquemment expliqué, le marché laissé à lui-même poussera la richesse vers le haut, exclura un nombre incalculable d'individus de ses avantages et accentuera les disparités et tensions sociales jusqu'au point de rupture.

Personne ne veut non plus d'un "Etat socialiste", selon le modèle qui a échoué en Union soviétique et qui était à la fois intolérablement répressif et grossièrement inefficace. L'Etat ne devrait pas, à quelques exceptions près, participer à la production effective de biens et services. Cependant, les monopoles naturels devraient être reconnus comme appartenant à juste titre à la sphère publique et la privatisation ne devrait pas prendre une connotation religieuse ou doctrinale. Il n'y a aucune raison pour que des secteurs vitaux de l'économie nationale soient ouverts aux capitaux privés qui n'ont aucun intérêt dans la destinée d'une nation ou d'une autre. En particulier, lorsque prévaut la règle d'une rentabilité sur le capital de 20 pour cent, il y a peu de marge pour une politique crédible dans les domaines de l'industrie, de l'emploi et du service public. [Voir note 7, pour plus de détails sur la privatisation].

Parmi les réactions encourageantes observées à cet égard chez les citoyens, on notera la révolte des consommateurs européens contre les organismes génétiquement modifiés et la prise en main par les entreprises des activités agricoles et de l'approvisionnement alimentaire. Dans nombre de pays, les travailleurs se sont regroupés pour défendre les services publics [et ont été raillés pour leur attitude rétrograde ou leur implication dans la défense d'intérêts étroits]. Le soutien apporté par le public français à la longue grève des transports de l'hiver de 1995, malgré les grosses difficultés que cela a occasionnées pour chacun et les efforts faits par le gouvernement pour discréditer les grévistes, a été un témoignage remarquable de l'attachement de la population au secteur public.

## **REAFFIRMER LA FONCTION ESSENTIELLE DE L'ETAT-NATION DEMOCRATIQUE**

"Ces dernières années, une évolution a eu lieu vers la démocratie et l'économie de marché. Cette évolution a entraîné un recul du rôle de l'Etat, ce dont se réjouissent généralement les milieux d'affaires. Cependant, l'autre côté de la médaille c'est que quelqu'un doit prendre la place de l'Etat et que les entreprises semblent habilitées logiquement à le faire."

David Rockefeller<sup>23</sup>

Malgré les efforts considérables déployés par le secteur privé et les institutions internationales pour réduire leur rôle, les Etats ont encore plus de pouvoir qu'ils ne semblent souvent prêts à le reconnaître. Les activistes qui ont lutté contre l'Accord multilatéral sur l'investissement [AMI] ont été très intrigués par le fait que les gouvernements des pays de l'OCDE étaient prêts à renoncer à une très grande partie de leur souveraineté nationale sans recevoir aucun avantage perceptible en échange. Doit-on souscrire à l'idée de Marx-Engels selon laquelle l'Etat est le "comité exécutif chargé de gérer les affaires de la bourgeoisie" pour expliquer un tel renoncement ?

---

<sup>23</sup> David Rockefeller, " New Rules of the Game : Looking for New Leadership ", Newsweek, 1er février 1999.

On peut avancer, plutôt, que l'Etat moderne est si complexe et si plein de contradictions internes que la main droite ne sait souvent pas ce que fait la main gauche. Dans le cas de l'AMI, à part les Ministères des finances et les services du Trésor, l'accord envisagé n'était guère connu des autres ministères – et encore moins des parlementaires. A une époque où des mesures très politiques sont présentées comme purement techniques [cf. les Accords de reconnaissance mutuelle du PET], une nouvelle "répartition démocratique du travail" est requise. Surveiller les conséquences des propositions inspirées par les entreprises est une tâche dont les citoyens ont jusqu'ici dû se charger eux-mêmes. Les gouvernements devraient établir des organismes spéciaux - ouverts aux citoyens - pour examiner ces propositions d'accords internationaux. N'oublions pas la sagesse prudente du père du capitalisme moderne, Adam Smith, qui nous rappelle judicieusement ce qui suit :

"Mais l'intérêt des marchands, dans l'une ou l'autre des branches du commerce ou des activités manufacturières, est toujours à certains égards différent de l'intérêt du public, voire contraire à celui-ci...Toute proposition de nouvelle loi ou réglementation venant de cet "ordre "devrait toujours être écoutée avec une grande circonspection et ne devrait jamais être adoptée avant d'avoir été longuement et attentivement examinée, avec non seulement la plus grande minutie mais aussi avec la plus grande méfiance. Elle vient en effet d'un ordre dont les intérêts ne sont jamais exactement les mêmes que ceux du public, qui ont généralement tout à gagner à tromper, voire à opprimer, le public et qui l'ont, en conséquence, trompé et opprimé à maintes reprises."<sup>24</sup>

Deux cent ans plus tard, il n'y a aucune raison de supposer que "cet ordre" se préoccupe plus de l'intérêt du public aujourd'hui qu'il ne le faisait hier. Il veut éviter de supporter des coûts qui pourraient nuire à la valeur pour l'actionnaire. Parmi ces coûts figurent les impôts, auxquels les opérateurs transnationaux de tout type s'évertuent à se soustraire.

Le dilemme pour les gouvernements est de maintenir ou d'instituer une protection sociale et un ordre démocratique alors même que leurs recettes fiscales diminuent. Les citoyens plus riches s'arrangent pour placer leurs revenus à l'étranger et les sociétés échappent souvent totalement à l'imposition. En 1998, l'administration fédérale des Etats-Unis s'attendait à ce que les impôts sur les sociétés ne représentent que 12 pour cent de ses recettes fiscales. Les trois quarts des entreprises étrangères enregistrées aux Etats-Unis ne paient pas d'impôt du tout.<sup>25</sup>

Les impôts sur les sociétés en pourcentage des recettes publiques des pays européens ont aussi fortement diminué<sup>26</sup>, de sorte que les gouvernements de ces pays s'efforcent, et c'est compréhensible, de garantir la stabilité de leurs recettes par tous les moyens disponibles. Le plus souvent, cela implique l'imposition de tous les revenus et de toutes les formes de consommation et d'épargne locaux et immobiliers, par opposition aux actifs internationaux et mobiles. Cela finira par être un jeu à somme nulle pour les gouvernements et les citoyens, sauf

---

<sup>24</sup> Adam Smith, La richesse des nations, Livre un, chapitre XI, Conclusion, p. 358-359 dans le Penguin [Pelican Classics] Edition.

<sup>25</sup> Janice Shields, Institute for Business Research and Tax Watch, "Taxing Overseas Investments", Foreign Policy in Focus, Vol. 3, N°1, janvier 1998.

<sup>26</sup> Voir "That European Effect", The Economist, 5 avril 1997.

si le capital international peut être imposé. Un grand nombre de propositions d'impôt sur les sociétés transnationales et les transactions financières ont été formulées.<sup>27</sup>

Un signe encourageant est le vote du 23 mars 1999 du Parlement canadien en faveur de la "Taxe Tobin". Cette résolution oblige le gouvernement à porter cette question à l'attention de la réunion du G7 à Cologne, en 1999. Les citoyens doivent agir auprès de leurs gouvernements pour qu'ils coopèrent dans l'institution de ce type d'impôts. Tout comme l'impôt sur le revenu était au premier rang des préoccupations politiques il y a un siècle, aujourd'hui aucune tâche n'est plus urgente que de reprendre la maîtrise d'une partie du capital transnational. Seuls les Etats-nations peuvent protéger leur population ; seuls les Etats-nations peuvent, ensemble, se doter des moyens matériels de le faire.

## **ELARGIR A LA SPHERE INTERNATIONALE LA PORTEE DU CONCEPT DE "CITOYENNETE"**

Il faut comprendre que l'ordre néo-libéral a été délibérément créé à certaines fins. Lorsqu'on prend conscience du fait que cette vaste expérience n'est pas le résultat d'une force naturelle immuable, comme la gravitation, mais une construction totalement artificielle, on peut alors aussi admettre que ce que certaines personnes ont créé, d'autres peuvent le changer. Pour cela, les citoyens de tous les pays doivent s'unir et préparer leur réaction transnationale face à cette menace transnationale.

La tâche la plus urgente consiste à réduire les inégalités tant au sein des nations qu'entre les nations. Supposons que l'imposition internationale puisse être instituée : une très grande partie de cet impôt devrait être consacrée à réduire, et en fin de compte, à éliminer l'écart Nord-Sud. Il est intéressant de savoir que, de l'avis du PNUD du moins, une minuscule fraction, une partie infinitésimale des fonds circulant chaque jour sur les marchés financiers permettrait à chaque être humain de mener une vie décente, d'assurer des soins de santé et des services d'éducation universels, de dépolluer l'environnement et d'empêcher toute nouvelle destruction de la planète. Le PNUD demande une somme misérable de 40 milliards de dollars par an. Cela ne relève pas seulement de la solidarité mais du bon sens : nul ne sortirait indemne d'une aggravation des instabilités et de la situation écologique.

Enfin, les institutions internationales doivent être démocratisées. Une coalition d'activistes internationaux a obligé hier l'establishment néo-libéral à abandonner, du moins temporairement, son projet de libéralisation de l'ensemble des investissements par le biais de l'AMI. Cette victoire surprise des opposants à l'accord a suscité la colère des partisans de la domination de l'entreprise et démontre que des réseaux de citoyens bien organisés peuvent remporter des batailles.

Les citoyens ont pour eux leur nombre : ils sont bien plus nombreux que ceux qui bénéficient du jeu néo-libéral. Ils ont montré qu'ils ont également des idées et que si on leur donne leur chance ils peuvent inventer des solutions à leurs problèmes. Les idées néo-libérales, en

---

<sup>27</sup> Par exemple, Howard M. Wachtel, "Trois taxes globales pour maîtriser la spéculation", Le Monde diplomatique, octobre 1998 ; Susan George, "A la racine du mal", Le Monde diplomatique, janvier 1999, le numéro 42 de Manière de voir, Anatomie de la crise financière, novembre-décembre 1998, divers articles ; le programme de l'association française ATTAC.

revanche, sont remises de plus en plus en question à mesure que la crise s'approfondit. Ce qui a manqué jusqu'ici aux citoyens, c'est une organisation et une unité au niveau international ; obstacles qui, à l'âge de la technologie, peuvent être surmontés. La citoyenneté responsable implique aujourd'hui que l'on dégage des synergies des combats menés par les uns et les autres, dans les différents pays, de façon que la force numérique et la puissance des idées démocratiques l'emportent. Espérons que l'Europe et les européens seront à l'avant-garde de cet effort.



**Thème 1: Institutions publiques et société civile: quels renforcements de la démocratie participative et de la responsabilité des citoyens?**

Contribution

de M. Dirk Jarré, Conseil international de l'action sociale

Le premier thème de cette conférence des parlementaires et des ONG, qui a pour intitulé « Institutions publiques et société civile : quels renforcements de la démocratie participative et de la responsabilité des citoyens ? », semble de prime abord à la fois innocent et pragmatique. Innocent en ce sens que personne ne contesterait que, dans une véritable démocratie, les institutions publiques, c'est-à-dire l'Etat dans toutes ses composantes et à tous ses niveaux, requièrent pour assurer leur légitimité et leur bon fonctionnement un certain degré de participation et d'engagement de la part des citoyens - pragmatique, car nous nous accordons probablement tous à penser qu'il convient de chercher à mettre les citoyens mieux en mesure de contribuer à la fois plus consciemment et plus efficacement au système démocratique, et de les encourager à le faire.

Cependant, dans le discours politique comme dans la réalité des pratiques politiques, les controverses, les conflits ouverts ou larvés sont nombreux qui portent sur d'importantes questions telles que: « Comment renforcer la participation des citoyens et leur responsabilité ? », « Dans quels domaines politiques et à quel niveau de participation ? », « A quels niveaux d'autorité et de responsabilité ? ».

Il s'agit en effet de questions décisives. Mais avant de les étudier plus attentivement et de traiter ce problème avec ses multiples facettes, je souhaiterais vous communiquer quelques informations intéressantes.

Il y a quelques semaines à peine, un événement des plus significatifs, et de portée probablement considérable, a eu lieu à Berlin : Joschka Fischer, le ministre des affaires étrangères de la République fédérale d'Allemagne, a ouvert la session inaugurale du « Forum pour les questions mondiales », dont il est lui-même l'initiateur et qui a pour objet de promouvoir et de faciliter un débat ouvert sur les nouvelles modalités de coopération entre l'Etat et la société civile en matière de politique étrangère !

Voilà qui est étonnant, pour ne pas dire stupéfiant, compte tenu du fait que les affaires étrangères sont depuis toujours considérées comme l'un des domaines réservés de l'Etat, une prérogative exclusive, aux mains qui plus est d'une administration élitiste. M. Joschka Fischer soutient toutefois qu'aujourd'hui, compte tenu des effets de la mondialisation et d'autres facteurs aussi bien externes qu'internes, la politique intérieure comme la politique étrangère doivent affronter un ensemble de questions et de défis entièrement inédits, qui de plus en plus dépassent le rayon d'action des Etats-nations. Des questions telles que celles des droits de l'homme, de la lutte contre la pauvreté, de la protection de l'environnement, de la criminalité organisée, du terrorisme, de la drogue, de la prévention des conflits et de la sauvegarde de la paix, pour n'en mentionner que quelques-unes, nécessitent manifestement des approches plus globales et plus complètes, ainsi que des solutions procédant d'un dialogue entre l'Etat et d'autres composantes essentielles du système démocratique, je veux parler de la société civile.

Lors de la même conférence berlinoise, le Secrétaire général des Nations Unies, M. Kofi Annan, a traité le thème « *Pour un partenariat plus poussé avec la société civile* » devant un public composé de représentants de divers services du gouvernement allemand, d'instituts de recherche, d'ONG nationales et internationales, ainsi que des médias. Permettez-moi de citer plusieurs extraits de son discours :

« Je souhaiterais tout d'abord féliciter Monsieur le ministre Joschka Fischer de son soutien à la “ révolution des ONG ”. Comme je puis vous le certifier sur la base de mon expérience

personnelle aux Nations Unies, les gouvernements ne sont pas tous très désireux d'encourager l'engagement, voire l'existence des ONG. Nombre d'entre elles n'ont-elles pas, après tout, pour raison d'être de faire pression sur les gouvernements et de ne pas 'les laisser en paix' ?

» Or, le passé récent nous a montré que la participation est l'unique voie d'avenir. La reconnaissance de ce fait est la marque de gouvernements confiants et d'hommes politiques de progrès.

» Il y a quelques années encore, les gouvernements étaient quasiment les seuls acteurs sur la scène des Nations Unies. Bien entendu, les ONG ont contribué à la fondation des Nations Unies, et sont mentionnées dans la Charte (...). Elles peuvent à juste titre s'enorgueillir de la longue et magnifique histoire de leur lutte contre la tyrannie, de l'assistance humanitaire qu'elles apportent aux victimes des conflits et de catastrophes naturelles.

» Mais ce n'est que depuis le Sommet de la Terre de 1992 que des groupes appartenant à la société civile ont véritablement marqué la société mondiale. Vous avez en effet joué un rôle décisif lors de conférences mondiales sur des questions aussi essentielles que les droits de l'homme, la démographie, la pauvreté ou les droits de la femme. (...)

» Le Comité Nobel a reconnu cette action en décernant son prix de la paix à des ONG, à des groupes religieux et universitaires, ou à d'autres représentants de la société civile. Mais les ONG ont également fait l'objet d'une autre forme de reconnaissance, moins plaisante : le droit d'accéder à des assemblées, d'accéder à l'information vous a été refusé; vos représentants ont été harcelés, emprisonnés, exilés, torturés et assassinés. Saluons cependant le fait que de tels actes ne sont pas parvenus à vous détourner des causes que vous aviez choisi de défendre.

» Les Nations Unies ouvrent aujourd'hui bien plus largement leurs portes à la société civile. Par le financement et d'autres formes d'aide, nous encourageons également la création d'ONG dans les pays en développement. (...) » Et ainsi de suite.

Et Kofi Annan de conclure en ces termes :

« Les ONG ont contribué à concrétiser l'idée d'une communauté internationale, idée souvent remise en question et moquée. De l'aveu général, la communauté internationale est un ouvrage en cours d'élaboration, et l'Etat n'est pas une entité en voie de disparition ni en passe de se dessaisir de son autorité. Mais nous sommes entrés dans une période d'intensification du partenariat, et il n'y a guère de limites à ce que peut accomplir la société civile. J'espère pouvoir mettre à l'épreuve ces limites avec vous au cours des prochaines années. »

Tel a été le message, fort et clair, du Secrétaire général des Nations Unies. Entend-on, au sein de cette haute assemblée, des parlementaires du Conseil de l'Europe, d'honorables délégués des Etats membres prononcer des déclarations aussi directes et engagées ?

Certains hommes politiques, au niveau européen, feraient sans doute valoir qu'une comparaison du niveau mondial et du niveau régional n'est pas véritablement pertinente, étant donné que la réflexion et l'action des Nations Unies ont un caractère si abstrait et si lointain qu'elles ont peu d'importance pour les réalités politiques et humaines. Un tel raisonnement me paraît inadmissible, pour peu que nous nous rappelions l'initiative précédemment mentionnée du ministre allemand, M. Joschka Fischer, et que nous songions aux relations qu'entretiennent l'Etat et les Organisations non gouvernementales dans nos démocraties au

niveau le plus bas, c'est-à-dire entre les collectivités locales et les associations et autres organisations représentant directement la population.

A ce niveau, celui de la « polis », où les citoyens font le plus concrètement l'expérience de l'Etat et de son action, personne à moins d'être dépourvu de conscience politique ne contestera l'importance de la participation active de la société civile aux affaires publiques et à la politique. Bien au contraire, les représentants des pouvoirs locaux soulignent qu'ils auraient beaucoup de mal à prendre des décisions et à assurer des services adéquats à la population en l'absence de relations étroites et continues avec les organisations de la société civile. Pourquoi n'en irait-il pas de même aux autres niveaux : sur le plan national aussi bien qu' au sein de structures intergouvernementales régionales comme le Conseil de l'Europe ?

\* \* \* \* \*

Qu'il me soit permis de rappeler quelques-uns des mots d'ordre et des idées fondamentales du ministre Joschka Fischer et du Secrétaire général Kofi Annan : « nouvelles modalités de coopération entre l'Etat et la société », « dialogue et débat entre l'Etat et la société civile », « la révolution des ONG », « le rôle décisif des ONG », « promouvoir le développement des ONG », « la participation est l'unique voie d'avenir », « l'accès aux assemblées et à l'information », « ouvrir plus largement les portes aux ONG », etc. – pour ne mentionner que les plus significatifs.

Que signifie tout cela ? Quel est le véritable thème, le véritable message sous-jacent à ces déclarations ? L'emploi précisément de ces mots, que l'on pourrait considérer comme autant de provocations à l'adresse des gouvernements et des fonctionnaires, mais qui traduit des convictions et des demandes déjà anciennes des organisations de la société civile, signifierait-il un changement de paradigme dans l'esprit d'hommes politiques de haut vol ? Quelle est la réalité de la situation dans la société européenne et quels progrès importants pouvons-nous y identifier ? Notre démocratie à l'ancienne mode, celle des Etats occidentaux industrialisés – que déterminent des concepts hérités de la hiérarchie étatique et de l'idéologie dominante de la concurrence économique –, évolue-t-elle vers un « *New Deal* », un nouveau « contrat social » au sens de Jean-Jacques Rousseau, renforçant l'idée de participation et de coopération dans la culture politique européenne ?

Cela ne fait aucun doute : nous avons affaire à une crise profonde de la société européenne et même mondiale. La mondialisation croissante des sciences, des technologies et de l'économie a considérablement réduit la capacité des politiques au niveau national et régional de se déployer de manière véritablement indépendante et efficace. Un service des Nations Unies a récemment recensé 14 300 questions qui soit ont un caractère mondial soit sont créées ou aggravées par des problèmes mondiaux non résolus. Parallèlement, des organisations non gouvernementales régionales et internationales (dont le nombre croît rapidement et que certaines sources évaluent à plus de 60 000) agissent sur le plan mondial dans des domaines qu'elles ont elles-mêmes choisis, et dont la liste constitue le répertoire des déficits des actuelles politiques intergouvernementales et internationales.

Les gouvernements reconnaissent de plus en plus volontiers que leurs possibilités d'agir politiquement, d'influer sur le cours des choses par des initiatives politiques et de façonner l'avenir en élaborant et mettant œuvre des stratégies à long terme, se sont considérablement érodées. Il est devenu patent que le fonctionnement de l'Etat et de la société repose encore sur des structures et des institutions qui ne peuvent plus faire face efficacement aux nouvelles exigences de la mondialisation ni aux effets de la société de l'information. L'une des

conséquence en est que l'Etat semble se retirer et s'abstenir d'intervenir dans nombre de domaines fondamentaux, laissant la voie libre aux forces du marché, plus souples et davantage axées sur la performance, ou à celles du « troisième secteur », en recourant à des réductions d'effectifs, à des mesures draconiennes de déréglementation, de privatisation et de libéralisation.

Il n'est certainement pas mauvais que la classe politique réfléchisse au rôle de l'Etat et en tire la conclusion raisonnable que celui-ci devrait centrer son action sur la garantie des droits fondamentaux des citoyens, sur l'égalité de l'accès aux moyens, équipements et services de base, ainsi que sur la garantie de l'égalité des chances. Dans le même temps se dégage un large consensus sur l'idée que l'Etat devrait s'abstenir autant que possible de fournir directement des biens et des services, fonction de fournisseur qui pourrait être aisément laissée aux forces du marché ou, dans de nombreux cas, au troisième secteur, c'est-à-dire aux organisations à but non lucratif.

Il importe toutefois de reconnaître que s'abstenir de concevoir des politiques et d'agir politiquement sur la base de valeurs et de convictions sociétales ne saurait constituer en soi un programme raisonnable ni une stratégie satisfaisante pour surmonter les problèmes actuels de notre société. Cela traduirait plutôt une impuissance majeure, et mène à une situation dangereuse, à un ordre erroné, inversé, des priorités et des dépendances. Un ordre dans lequel l'économique, avec ses intérêts particuliers, domine toujours davantage le politique, et où le politique commence à modifier, voire à altérer et fausser l'éthique. Une telle constellation constitue une grave menace pour la démocratie et met en danger à la fois l'Etat et le citoyen.

Dans le cadre de cette conférence qui rassemble des parlementaires et des représentants des ONG, la réflexion aujourd'hui porte sur la question de savoir comment faire en sorte que la démocratie européenne continue à respecter le bon ordre des priorités et des enchaînements : que l'éthique détermine le politique, et que le politique dirige l'économique dans l'intérêt de l'ensemble de la société.

\* \* \* \* \*

Sans avoir à approfondir les concepts et les théories politiques, nous partageons probablement tous la conviction que les démocraties occidentales modernes devraient reposer sur une « trinité » structurelle et fonctionnelle, composée (a) de l'Etat, assorti de ses notions de hiérarchie et d'égalité, (b) du marché caractérisé par les notions de concurrence et de liberté, (c) du troisième secteur mû par celles de coopération et de solidarité.

Il est intéressant de noter que nous paraissions croire que l'Etat et le marché constituent les deux piliers véritablement fondamentaux de la société, que notre avenir dépend principalement de leur robustesse et de l'efficacité de leur fonctionnement. Par ailleurs, le troisième secteur est essentiellement considéré comme une forme hybride d'organisation entre l'Etat et le marché – ayant principalement pour tâche de compenser les déficits fonctionnels ou intégratifs de l'un ou de l'autre secteur, ou des deux . La terminologie habituelle signale clairement l'embarras face à ce troisième secteur, le définissant davantage par ce qu'il n'est pas que par ce qu'il est en réalité ; c'est ainsi qu'il semble composé principalement d'« organisations non gouvernementales » et d'« organisations à but non lucratif ». L'Etat et le marché manifestent souvent une attitude ambivalente, voire suspicieuse, à l'égard de ce troisième secteur qui d'ailleurs le leur rend bien !

Remarquons cependant que le troisième pilier de la société démocratique est un secteur « indépendant », qui fonctionne de son propre chef et selon ses valeurs, principes et modèles propres. Si nous reconnaissons que ce secteur représente l'émanation structurelle de la société civile, l'histoire nous enseigne qu'il a déjà existé dans le passé, avant l'émergence de l'Etat, sous diverses formes de coordination sociétale et d'action solidaire.

Or, en raison des interventions croissantes de l'Etat dans la vie quotidienne des citoyens, par diverses mesures réglementaires et fiscales détaillées, et de l'influence croissante du marché sur les styles de vie et les conditions d'existence des populations, il est devenu à la fois plus difficile et plus impératif pour la société civile de redéfinir son rôle et de gagner une nouvelle reconnaissance de son importance en tant qu'élément structurel et politique essentiel de la société démocratique.

L'être humain étant un être social, il est animé par un besoin vital d'entretenir des relations fortes, à différents niveaux, sur la base de valeurs et de convictions partagées. Aussi les organisations de la société civile sont-elles très pertinentes tant pour les individus que pour la cohésion de la société. Elles offrent aux citoyens des cadres de références et lui donne un sentiment d'« appartenance », comme le disait le Président Václav Hável.

Tout cela est d'autant plus pertinent que le degré d'identification entre l'individu et l'Etat, d'une part, et l'individu et le marché, de l'autre, est assez faible. On observe un scepticisme croissant des citoyens quant aux capacités de l'Etat et du marché à résoudre les problèmes essentiels, actuels et futurs, de la société. Le fait que des citoyens toujours plus nombreux estiment que l'Etat et le marché constituent même une partie essentielle de ces problèmes représente un très grave péril pour notre démocratie, car il pourrait en effet aboutir à une abstention généralisée de la politique (non participation aux élections et aux débats publics), ou, pis encore, à une animosité envers le système démocratique en soi, qui s'exprimerait par une adhésion aux forces extrémistes, voire antidémocratiques. Voilà qui pose à l'évidence un grave problème de légitimité pour l'Etat et l'ensemble du système politique.

\* \* \* \* \*

Nous avons déjà brièvement mentionné quelques-unes des grandes tendances qui influent profondément sur l'évolution de la politique et de la société. Les sciences et les technologies modernes créent des perspectives entièrement nouvelles, mais aussi une plus grande disparité s'agissant des possibilités de les mettre à profit. Elles entraînent la mondialisation de nombreux domaines de la politique et de la plupart des activités du marché. Le développement concomitant de la société de l'information engendre une nouvelle prise de conscience des questions mondiales, offre de stupéfiantes possibilités de communication, et fournit de puissants moyens d'influencer les populations à l'échelle mondiale.

Mais notre conception de la démocratie et des systèmes, des infrastructures et des règles correspondantes s'est développée dans le cadre spécifique des Etats-nations. La mondialisation de domaines politiques essentiels et de nombre de secteurs fondamentaux du marché est à l'origine du sentiment, très répandu, que les anciennes structures politiques et les politiques au sens traditionnel du terme sont désormais dépassées, inadéquates et impuissantes. Une grande partie de la classe politique semble s'en tenir à une attitude trop conservatrice, passéiste, se bornant à réagir aux problèmes et manquant d'idées.

L'Etat reconnaît son incapacité croissante à faire face à nombre de questions fondamentales, à résoudre au niveau national les problèmes sociétaux et économiques. La solution de ce

dilemme paraît résider dans ces quelques mots magiques : allègement des structures publiques, déréglementation, privatisation et ‘dégraissage’ de l’Etat. Ces concepts soulèvent l’enthousiasme des entreprises privées qui tendent à leur tour à devenir des multinationales, des acteurs mondiaux déterminant chaque jour davantage la portée, la force et les limitations des décisions et actions de l’Etat. En poussant le raisonnement à l’extrême, les milieux d’affaires ne seraient pas totalement opposés à l’idée que l’Etat devienne une entreprise appartenant aux acteurs du marché, ceux-ci décidant en fonction de leurs besoins et leurs souhaits de l’importance à donner aux questions et structures publiques nationales, et donc de leur financement. L’érosion du concept traditionnel d’Etat progresse ainsi rapidement. Nous serions peut-être tenté de voir dans les vestiges du système politique l’essence du jeu de pouvoir et de prendre les apparences pour la réalité. Nous ne ferions en fait que nous bercer d’illusions, le déplacement du centre de gravité du pouvoir dans nos sociétés est indéniable !

Rendons-nous à l’évidence : nous avons encore aujourd’hui des parlements nationaux, des gouvernements, des ministères et de gigantesques administrations publiques chargés de « responsabilités » politiques et techniques, mais celles-ci sont de plus en plus vides de contenu et coupées du pouvoir, tandis que d’autres acteurs, et plus particulièrement les conglomérats d’entreprises opérant sur le plan international, prennent toujours plus de poids.

Dans le même temps, la tendance perceptible à une d’une fusion des plus pernicieuses de l’Etat, du parlement et des partis politiques, ne contribue pas à améliorer la situation. Avec l’assentiment du parlement, l’Etat finance toujours davantage les partis politiques et leurs appareils respectifs, tandis que diminue le nombre des membres et, partant, le montant des cotisations et des dons. Certains analystes politiques affirment déjà que l’Etat est devenu la proie des partis politiques !

D’aucuns diront : « c’est la vie ! », mais c’est jouer avec le feu et mettre en péril la démocratie que de laisser les choses suivre ce cours.

La question de savoir « quels problèmes l’Etat peut encore résoudre dans le cadre de sa politique nationale » est aujourd’hui une interrogation politique majeure. Pour ce qui est des questions d’intérêt local, il peut être souhaitable de limiter l’intervention l’Etat, quant aux problèmes internationaux, ils sont pris en charge par des structures supranationales ou alors ils semblent insolubles. Que reste-t-il alors à l’Etat ? En d’autres termes : avons nous encore besoin d’un Etat ? Karl Marx avait-il raison quand il prédisait la disparition de l’Etat le jour où ses devoirs et ses responsabilités auraient été érodés par le haut et par le bas ? Et si notre réponse est « Oui, nous avons encore besoin de l’Etat », alors pour quoi faire ?

Pour ce qui me concerne, la véritable question est moins de savoir si nous avons besoin de plus ou moins d’Etat, que de savoir pour quoi exactement nous avons besoin de l’Etat ? Nous avons besoin de l’Etat pour assumer des responsabilités fondamentales et incontestables qu’aucune des deux autres composantes de la société – le marché et la société civile – ne peuvent pleinement assumer, à savoir pour garantir les droits de l’homme, la primauté du droit, la liberté, l’égalité, la justice sociale et la procédure démocratique. Mais l’Etat se révèle également nécessaire dans d’autres domaines importants – pour veiller au bien-être économique de la société, à la protection de l’environnement, à l’égalité des sexes et à l’équité, pour n’en citer que quelques-uns.

Il est parfaitement légitime et raisonnable d’admettre qu’il existe de nombreuses tâches utiles à la société que l’Etat ne peut pas ou ne peut plus assumer, et dont d’autres acteurs s’acquitteront plus rapidement, plus efficacement et à moindre coût, dans un esprit plus

novateur, correspondant mieux aux réalités que connaissent les citoyens. C'est ainsi que l'Etat pourra concentrer ses efforts sur ses responsabilités fondamentales et reconquérir sa capacité d'agir dans l'ordre politique.

Pour y parvenir, les Etats ont besoin de la coopération des deux autres secteurs constitutifs de la société démocratique : les forces du marché et les organisations émanant de la société civile. Qu'il me soit permis ici de détailler certains des aspects importants pour la nature et à la perception des seconds, les acteurs de la société civile, ou plus précisément pour notre propos: les organisations non gouvernementales (ONG).

Les ONG reflètent les tendances sociales ou même les mouvements de la société démocratique ; elles sont les caisses de résonance des besoins, des aspirations, des espoirs et des craintes de la population. Elles encouragent la solidarité et agissent selon des modèles coopératifs. Leurs fonctions sont multiples : elles peuvent fournir des services, organiser et représenter des intérêts très divers, attaquer des questions non résolues sous un angle politique et social différent, jouer un rôle novateur, susciter le changement social, sensibiliser le public aux problèmes et lancer le débat public, contribuer à l'intégration des individus dans la société et dans les processus politiques, être acteurs de l'organisation de communautés, mais aussi de jouer un rôle décisif pour la démocratisation de la société ou la sauvegarde de la démocratie.

A cet égard, il ne s'agit absolument pas de savoir si les ONG sont plus ou moins axées sur le marché, ou si elles se livrent ou non à des activités à but lucratif. L'Etat, notamment au niveau des collectivités locales, accomplit tout « naturellement » toutes sortes de tâches économiques dont il tire des bénéfices, sans soulever trop de questions. Il n'importe guère non plus de savoir si les ONG agissent exclusivement pour le bien général, si elles sont altruistes, ou bien agissent « seulement » dans leur propre intérêt ou pour défendre les intérêts particuliers d'un groupe spécifique. Après tout, défendre une cause n'implique pas une reproduction détaillée de l'ensemble de la réalité vécue d'une société ! Le fait que les ONG axent leur action sur un seul problème n'est pas en soi une caractéristique négative; bien au contraire, car cela leur permet de mieux centrer leur démarche et de ne pas disperser leurs moyens d'action.

L'important c'est avant tout que ces réseaux sociaux ne sont pas organisés par l'Etat, mais sont le fruit d'interactions et d'efforts bénévoles des citoyens. Les personnes qui s'investissent dans ces réseaux parviennent à un degré élevé d'identification sur la base de valeurs et de convictions communes, et éprouvent un vif sentiment de propriété, elles considèrent en effet que ces organisations sont véritablement les leurs – ce qui ne ressemble en rien à la relation d'un individu avec l'Etat et avec le marché.

Autre aspect important de ces réseaux sociaux : ils reflètent, par la diversité des organisations qui les constituent, la pluralité des problèmes, des préoccupations et des opinions qui cohabitent dans la société, et c'est précisément cette faculté de refléter collectivement la diversité de la société qui constitue la clé d'une démocratie saine et progressiste. Les ONG sont en un sens complémentaires des partis politiques qui, pour appréhender les diverses réalités sociétales, doivent avoir une démarche pluridimensionnelle tout en étant capables d'intégrer des intérêts et des positions divergents... en une structure unique.

Certains partis politiques rêvent peut-être d'être (à nouveau ?) une ONG axée sur un seul thème, avec un degré élevé d'identification et de solidarité au sein de ses membres. Plus d'un parti politique, on le sait, a ce type d'origine ! Leur objectif principal était à ce stade



d'informer et de sensibiliser le public, d'exercer des pressions pour rappeler aux gouvernement et aux acteurs du marché leurs responsabilités sociales et environnementales. Leur situation est aujourd'hui différente, et eux-mêmes ont désormais à affronter les déplaisantes critiques des ONG, à supporter leur habitude de discuter longuement et véhémentement les valeurs et les principes sans toujours parvenir à des solutions très pragmatiques.

Il est assurément exact que les ONG sont souvent plus douées pour mettre au jour les problèmes de la société et les insuffisances de la politique que pour trouver des solutions. Ce n'est pas une mauvaise chose en soi et j'irai même jusqu'à dire que c'est précisément leur rôle principal, car il peut s'avérer selon moi très dangereux pour les organisations de la société civile d'entreprendre d'apporter aux problèmes des réponses conformes au système. Il en va de même, dans une certaine mesure, lorsqu'elles agissent pour le compte de l'Etat de manière purement subsidiaire, en exécutant des tâches que l'Etat leur délègue, mais aussi quand elles assurent aux citoyens des services spécifiques qui, pour des raisons démocratiques, devraient relever de la responsabilité des pouvoirs publics.

Cela peut aisément déboucher et cela débouche en effet, sur un système de corporatisme, où les ONG se trouvent dans une situation de dépendance excessive à l'égard de l'Etat, tant financièrement que pour ce qui est de leurs activités et de leurs programmes. Cela nuit nécessairement à l'indépendance des ONG, à leur capacité de dévoiler les insuffisances de l'Etat et de critiquer courageusement ses lacunes ; cela limite leur possibilité de jouer leur rôle de gardien et de sentinelle, de défenseur énergique des intérêts de leurs membres ou de leur clientèle, d'exercer leur pouvoir de mobilisation de l'opinion publique, de sensibilisation et de pression.

Les ONG s'intègrent aisément aux pouvoirs établis et deviennent des structures quasi publiques (des « *QUANGO* » ) lorsqu'elles sont juridiquement trop liées à l'Etat et financièrement trop dépendantes. Cette situation peut présenter l'avantage d'une meilleure acceptation de la part de la classe politique, de l'administration et du public, ce qui peut être très agréable, mais, chose plus grave, la conséquence logique en est qu'elles sortent de l'infrastructure sociétale dynamique et indépendante, et perdent rapidement leur courage, leur capacité d'imagination et leur potentiel en termes de société civile. Elle risque dès lors de ne plus avoir d'autres préoccupations que de gagner ou de conserver la reconnaissance publique, de recevoir le prochain contrat avec l'Etat ou le prochain financement public, d'assurer la sécurité de leurs emplois et la continuité de leurs services ou programmes.

Nombre d'hommes politiques, mais souvent aussi les médias et le public, questionnent avec pertinence la légitimité des ONG, leur représentativité, leur financement et leur indépendance. Ils les soupçonnent d'exercer un pouvoir incontrôlé, voire illégitime, sur les processus décisionnels. Pour moi cette approche n'est pas la bonne dans un domaine où il s'agit beaucoup de pouvoir et de discrimination. Bien des décisions et des actions des administrations publiques ne sont nullement fondées sur des procédures démocratiques ni supervisées par des organes de contrôle démocratique. Et rares sont ceux qui demanderaient une justification démocratique des interventions des puissants lobbies économiques qui veillent à leurs intérêts particuliers – un point, c'est tout.

Mais lorsque des citoyens s'organisent entre eux pour promouvoir leurs idées, pour défendre leur cause ou leurs objectifs, pour faire connaître les besoins de ceux qui ne peuvent s'exprimer par eux-mêmes, ou même pour faire entendre des préoccupations communes, les politiques, les fonctionnaires ou même les puissants acteurs du marché sont prompts à

questionner la légitimité de ces actions et à critiquer ce qu'ils considèrent comme une intervention antidémocratique.

Ces attitudes discriminatoires et les procédures qu'elles entraînent démontrent que la hiérarchie, la loi, l'argent et le pouvoir demeurent aujourd'hui encore les instruments politiques classiques – ce qui représente un réel danger pour la démocratie et pour son évolution. L'Etat y perdra encore de sa légitimité et les citoyens y perdront le peu de confiance qu'ils mettaient encore dans l'Etat. Ce processus est déjà en marche dans la société européenne !

Comment alors nous y prendre pour instaurer de meilleures relations entre les institutions publiques et la société civile ? pour faire progresser la démocratie participative et encourager l'engagement actif des citoyens. Tel est précisément le thème de la présente session.

Dans un rapport de la Commission des relations parlementaires et publiques de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, daté de décembre 1998 intitulé « L'Europe : un projet continental », on peut lire ce qui suit :

« L'autorité publique a le devoir d'encourager les engagements sociaux des individus et des associations civiles, surtout dans une société où cette autorité a de moins en moins de prise sur les entreprises privées classiques. Le Conseil de l'Europe trouve ici un terrain d'action tout à fait spécifique permettant de recommander toutes sortes d'initiatives et de principes, notamment dans le domaine fiscal, afin de préserver l'équilibre entre la consommation et le droit social. Cela fait partie de ce nouveau contrat social que l'on recherche pour la société de demain et qui se situe dans le droit fil de la mission et des spécificités du Conseil de l'Europe. Les organisations non gouvernementales jouent ici un rôle indispensable. »

Voilà qui est intéressant ! L'engagement social des individus et des associations est nécessaire – pas l'engagement politique. Des mesures fiscales semblent plus particulièrement recommandées – pas des modalités novatrices, inventives et courageuses en matière de participation et de partage du pouvoir. Est-ce cela le nouveau Contrat social pour l'Europe du XXI<sup>e</sup> siècle ?

La Commission des questions politiques du Conseil de l'Europe indique dans un autre rapport, daté de décembre 1998, sur le « Projet politique européen » :

« L'Assemblée considère que le Conseil de l'Europe et l'Union européenne sont les principales institutions capables de faire avancer le projet politique européen qui comprend à la fois les processus de coopération et d'intégration européennes. Elle souligne l'importance de la participation des populations à ces processus, en tant qu'élément essentiel de sa transparence et de sa légitimité démocratique.

En conséquence, l'Assemblée préconise une plus grande participation des citoyens et des élus du peuple aux processus de prise de décision concernant la coopération et l'intégration européennes, tant au niveau paneuropéen qu'au niveau national. »

Avant de conclure le rapport et le projet de résolution en ces termes :

« Le manque de légitimité est considéré comme l'une des principales raisons expliquant que le peuple ne participe pas au processus européen. La mise en place de moyens permettant d'exercer une influence sur les institutions paneuropéennes pourrait renforcer la confiance du public. Les organisations et institutions européennes devraient être plus ouvertes aux

organisations gouvernementales, aux réseaux transnationaux constitués, aux groupes de pression, etc., Et, en outre, il conviendrait de réfléchir à la manière de démocratiser les organisations internationales afin de créer une base pour regagner la confiance du public. »

Puis, plus loin :

« Le soutien public au projet politique européen ne doit pas être tenu pour automatiquement acquis. Il faut plutôt y voir un objectif à atteindre par une identification adéquate des besoins et des intérêts véritables des citoyens, et par une diffusion régulière d'informations accessibles et compréhensible sur tous les aspects du projet politique européen. »

Cela vous rappelle-t-il quelque chose ? Cette puissante analyse accompagnée de recommandations sans ambiguïté est tout à fait juste en ce qui concerne les institutions européennes, mais se révèle également d'une grande pertinence au niveau national.

\* \* \* \* \*

La même question se pose donc à nouveau : Comment faire pour améliorer la démocratie participative et encourager l'engagement actif des citoyens ? Je n'ai pas bien sûr de réponse définitive. Toutefois, je m'efforcerai de faire quelques suggestions pour nourrir le débat.

Dans son traité *Du Contrat social*, Jean-Jacques Rousseau écrit :

« Ce sont les hommes qui font l'Etat. [...] La volonté générale peut seule diriger les forces de l'Etat selon la fin de son institution, qui est le bien commun. »

Puis :

« Cette difficulté ramenée à mon sujet [le pacte social] peut s'énoncer en ces termes : “ Trouver une forme d'association qui défende et protège de toute la force commune la personne et les biens de chaque associé, et par laquelle chacun s'unissant à tous n'obéisse pourtant qu'à lui-même et reste aussi libre qu'auparavant. ” Tel est le problème fondamental dont le contrat social donne la solution. »

Je dirai d'emblée que je partage entièrement l'idée selon que la culture politique européenne a besoin d'un nouveau Contrat social.

Cela suppose un débat public libre et honnête sur nos systèmes et nos mécanismes politiques actuels et futurs, un dialogue que caractériseraient une plus grande transparence des procédures et une communication plus étroite entre l'ensemble des acteurs sociétaux. Le but ultime serait de négocier entre les trois piliers de la société démocratique – l'Etat, le marché et la société civile – une nouvelle définition de leurs rôles et responsabilités respectifs et de parvenir à une entente mutuelle.

Un élément fondamental de cette conception commune doit être la conviction partagée que le peuple n'est pas simplement l'objet de la démocratie, mais qu'il en est aussi le sujet, et que, par conséquent, la participation du citoyen est à la fois l'objectif et la mesure de la réussite de la démocratie. Une participation ainsi entendue ne peut être à l'évidence envisagée indépendamment des valeurs que sont la justice, l'égalité et la solidarité. En outre, le dialogue et l'interaction avec le citoyen dans le cadre des processus décisionnels puis de leur mise en œuvre doivent être légalement consacrés et institutionnalisés d'une manière telle

qu'on ne se borne pas à une reconnaissance formelle du droit des citoyens à une participation pleine et entière, ni à des principes généraux dont on ne peut concrètement se prévaloir et obtenir la mise en oeuvre.

Le discours public sur la démocratie, même s'il est difficile et controversé, doit être renforcé à tous les niveaux de la société afin que les citoyens et leurs organisations puissent être convaincus qu'ils font à nouveau partie du système démocratique et que leur avis et leur voix ne sont pas simplement sollicités lorsque la loi le veut, c'est-à-dire lors des élections tous les quatre ou cinq ans.

Ce débat public doit être centré entre autres sur la question de savoir qui doit assumer quelle fonction publique et à quel niveau, tout en tenant compte de la nature intrinsèque et de la qualité du problème étudié. Lorsque les responsabilités sont floues, vagues et qu'elles se recoupent ou lorsque chacun paraît être responsable, en réalité, personne n'est vraiment responsable. La clarté des responsabilités est la meilleure arme contre une tendance à «essayer de s'en sortir» contre les influences injustifiées et tous les types de corruption.

C'est pourquoi je suis partisan d'un Etat fort, responsable et fiable. Il doit se concentrer sur les tâches essentielles dans une société démocratique et dans l'intérêt général de la société que d'autres acteurs, le marché et la société civile, ne peuvent accomplir. En même temps, l'Etat doit servir de modérateur pour les changements nécessaires et la modernisation de la société et des conditions économiques.

Les citoyens ont besoin d'un Etat démocratique qui fonctionne bien, qui soit doté d'un arsenal clair de lois exécutoires, parce que les individus ne peuvent faire valoir leurs droits ni auprès du marché ni auprès des ONG. Les décisions politiques doivent rester entre les mains des représentants démocratiquement élus, qui, en principe, peuvent être tenus pour responsables de ce qu'ils font ainsi que de ce qu'ils ne font pas et peuvent même être destitués par le biais des élections.

Le discours politique actuel semble souvent assimilé à une sorte de «*talkshow*» avec de nombreuses autoprésentations médiatiques des hommes politiques et peu de conséquences pratiques. Cela horripile les citoyens. Si l'objectif de la politique est d'intégrer les différentes tendances dans la société, de parvenir à des décisions collectives et contraignantes et de résoudre les problèmes de façon concertée, alors le discours politique doit être à nouveau plus pragmatique et axé sur les aspects de la mise en œuvre de la politique. La disparition du lien entre les paroles et les actes constitue un grave danger pour la culture politique.

Il est parfaitement sensé de déclarer avec force que le développement de la société ne peut être entièrement confié aux hommes politiques. Afin de parvenir à une démocratie participative, il faut reconnaître pleinement les organisations de la société civile, autrement dit les organisations non gouvernementales. Ces dernières ne doivent pas être considérées comme des organes de soutien ou d'exécution des responsabilités de l'Etat et de l'action du gouvernement mais doivent siéger à la même table en tant que partenaires égaux dans les négociations politiques, en partageant les responsabilités concernant la société tout en conservant leur souveraineté respective et leur autonomie de décision et d'action.

L'influence restrictive de la notion du «politiquement correct» doit être sensiblement atténuée. Il faut se féliciter et même solliciter les contradictions politiques et les approches peu classiques des problèmes, les solutions inventives et les concepts visionnaires. Les ONG apportent en permanence ces éléments au débat politique. Mettre à l'index les idées novatrices

avant de les examiner minutieusement équivaut à supprimer délibérément les forces créatrices de la société!

Il importe d'imaginer des architectures politiques plus flexibles et intégrantes qui modifient la tendance actuelle à classer toutes les organisations et institutions uniquement en fonction de deux critères: le fait qu'elles sont apparentées à l'Etat ou au marché. Nous devons réduire le fossé entre «l'*homo politicus*» et «l'*homo economicus*» et insérer tout l'éventail des réalités et des aspirations des gens dans le débat politique. Et ce afin de parvenir à de nouveaux compromis entre les préoccupations sociales et économiques en acceptant l'interdépendance des facteurs politiques, civiques, économiques, sociaux et culturels dans la vie des gens.

Les ONG ont la possibilité d'agir efficacement comme détecteurs de la société et systèmes d'alerte avancée pour déterminer les secteurs critiques. Leur participation et leur contribution au débat politique aident à définir les objectifs et buts rationnels du calendrier politique et à décider des priorités. Leur compétence et leur «intelligence pratique», comme dit Habermas, peuvent déboucher sur une approche qualitativement meilleure des problèmes.

Tout cela pourrait constituer une valeur ajoutée appréciable pour toutes les parties et promouvoir une réflexion et une action globales qui sont les clés du maintien, du rétablissement ou de l'intensification des capacités des sociétés à reconnaître et à résoudre les conflits et les problèmes en réunissant les diverses tendances dans une société ouverte et dynamique, autrement dit à agir politiquement. Politiquement, dans le sens aussi où «la politique concerne les différences d'opinion et le fait de les faire converger vers des accords mutuels». De nouvelles formes de médiation entre des positions différentes pourraient être mises au point et faire partie des instruments politiques.

En associant étroitement et en permanence la société civile à un large éventail de questions, la politique non seulement favorise la transparence mais évite aussi les influences obscures de puissants acteurs économiques égoïstes ou l'impact écrasant des bureaucrates et technocrates. De l'avis général, la démocratie devrait être surtout fondée sur la logique. Toutefois, elle perd de sa vitalité et de sa chaleur sans l'ardeur et l'engagement du citoyen qui a besoin que ses compétences soient reconnues et que son avis et son jugement soient sollicités. C'est seulement ainsi que l'on créera une identification au système politique et que l'on favorisera des attitudes responsables et respectueuses à l'égard de la politique.

Il faut admettre que l'Etat a non seulement l'obligation morale d'accepter une participation accrue des citoyens à la vie politique mais a également le devoir d'encourager activement son concours en créant et en soutenant des structures et procédures qui encouragent et facilitent l'engagement individuel et collectif. Cela exige entre autres des mesures juridiques, fiscales, financières et éducatives appropriées.

En conséquence, nous devons concilier la gestion politique moderne et la citoyenneté engagée. Le volontarisme qui découle de la spontanéité, de la compassion et de la pensée novatrice est un puissant moteur de modernisation de la société et de l'Etat. Même la meilleure administration ne pourrait pas susciter une telle force. En même temps, il est nécessaire de concilier la responsabilité de la prise des décisions et la responsabilité du financement des conséquences. Les gens détestent l'idée que des entreprises, des hommes politiques et des administrations prennent des décisions dans leur propre intérêt ou commettent des erreurs onéreuses et rejettent ensuite la responsabilité des conséquences sur la société en faisant payer le contribuable. Cela leur prouve qu'ils sont totalement dépendants des personnes en place et

qu'ils sont maintenus dans une sorte de relation patron-client où ils ont peu ou pas du tout de contrôle sur les affaires publiques, voire sur leurs propres ressources.

Il conviendrait de recenser les procédures obsolètes, lourdes et obstructives au sein de la vie politique et des administrations et les supprimer dans l'intérêt de tous. Il est clair que l'on ne peut y arriver que si l'on parvient à un accord général selon lequel les hommes politiques et les fonctionnaires doivent être encouragés à examiner d'un œil critique leur propre travail et action ainsi que la validité des règles de procédures prédominantes sans crainte de sanctions. Cela contribuerait à augmenter la transparence, l'efficacité et la concentration des efforts.

Toutes les législations et procédures administratives devraient faire l'objet d'un examen minutieux quant à leur transparence et à leurs conséquences possibles sur la promotion ou le blocage de la démocratie participative et de l'engagement actif. Si cet examen fait apparaître des effets négatifs, il conviendrait d'y remédier.

Il faut étudier toute la question du contrôle, du suivi et de la responsabilité démocratiques. De nouvelles formes de suivi des processus de prise de décision et des résultats de la mise en œuvre des politiques doivent être conçues et acceptées publiquement afin de prévenir l'influence d'intérêts particuliers, de diminuer le pouvoir de la «franc-maçonnerie des grandes écoles» et d'agir contre le sentiment grandissant du citoyen que les gens en place font ce qu'ils veulent de toute façon sans être contrôlés et sans avoir de comptes à rendre.

Une bonne gestion des affaires publiques en tant que système de coopération étroite entre les éléments de la société caractérisé par la participation intensive de la société civile, exige un accès illimité à l'information et à la documentation non seulement de la société civile mais aussi des parlementaires. Il s'agit principalement d'un problème structurel. En fait, cette possibilité fait très souvent défaut aux parlementaires, lesquels sont fréquemment alertés, mis au courant et correctement informés des questions dont ils devraient avoir connaissance, par les organisations non gouvernementales. Les ONG font preuve de créativité pour trouver les informations nécessaires par des voies parfois étonnamment tortueuses. Dans une société ouverte et démocratique, il ne devrait pas être nécessaire de déployer des efforts aussi intensifs pour avoir accès à d'importantes informations.

Voilà pour les idées sur la façon d'améliorer la démocratie participative et d'encourager l'intervention active des citoyens. Je serais heureux si elles peuvent enrichir le débat sur cette question dont l'avenir de notre société démocratique européenne dépend largement.

Enfin, et ce n'est pas le moins important, quelques réflexions personnelles sur la société civile et ses organisations au sein du Conseil de l'Europe.

Pour quelqu'un comme moi qui a accepté il y a quelques années la présidence du Comité de liaison des ONG et qui travaille encore avec plaisir et ardeur pour et avec les ONG au sein de cette grande maison, il est plutôt triste et décourageant d'observer que même le Conseil de l'Europe – le garant de l'éthique politique, des valeurs politiques et de la culture politique – n'a pas été en mesure d'intensifier substantiellement et de renforcer les processus participatifs pour les ONG internationales (lesquelles jouissent pourtant officiellement du statut consultatif) dans ses processus politiques.

Certes, quelques améliorations mineures ont été apportées au fil du temps. Mais, fondamentalement, les ONG sont encore confinées dans leur coin, dans un monde à part, avec un profil bas, pratiquement aucune visibilité, peu d'influence et sans aucun partenariat avec les

acteurs politiques puissants. Bien que de nombreux discours officiels les qualifient de forces «très importantes... indispensables... voire déterminantes... de la société démocratique», elles sont en réalité considérées par beaucoup comme des «invités indésirables» sur l'échiquier politique du Conseil et sont rarement entendues et soutenues.

Est-ce leur faute? Parce qu'elles sont peut-être trop critiques, ne se comportent pas de façon politiquement correcte, soulèvent des questions controversées et contestées, suggèrent des décisions peu conformistes, voire pénibles, et peut-être des mesures impopulaires et onéreuses? Ou parce qu'elles n'arrivent pas à se mettre d'accord facilement sur des positions communes ou ont des difficultés insurmontables à désigner un petit nombre de représentants pour exprimer l'ensemble de leurs préoccupations et intérêts variés et rivaux comme le donnent à entendre les hommes politiques et les administrateurs européens?

Il est difficile de dire qui est responsable, en fin de compte, de la faiblesse de position des ONG? Pourtant, il me semble que les quatre acteurs importants dans cette maison ont tous, délibérément ou non, négligé d'améliorer la position et l'influence des ONG au Conseil de l'Europe.

Les parlementaires, qui ne manquent pas de reconnaître verbalement l'importance de la société civile, mais ne font rien pour instaurer une coopération ouverte et franche avec les ONG au sein des commissions parlementaires – je dirais même l'Assemblée parlementaire – parce qu'ils contestent leur légitimité et éprouvent un sentiment de rivalité. Les représentants des gouvernements qui estiment encore que la politique et sa mise en œuvre sont leur domaine exclusif et considèrent les ONG comme des groupes de pression, des détracteurs désagréables ou simplement des prestataires de services recherchant une influence excessive ou des fonds. Le secrétariat général du Conseil qui considère souvent la présence des ONG comme un fardeau qui complique leur travail et qui est malheureux lorsque les ONG ne vantent pas ou ne défendent pas suffisamment, à ses yeux, les efforts et réalisations du Conseil. Et, enfin, les ONG elles-mêmes qui, très souvent, ne mesurent pas pleinement l'importance politique et le potentiel du Conseil (faisant valoir notamment qu'il n'y a aucun avantage financier à en retirer) et qui investissent peu dans leurs activités au sein du Conseil en termes de représentants de haut niveau, d'initiatives fortes et de dialogue constructif.

Pour terminer, permettez-moi de citer une nouvelle fois le Secrétaire général des Nations Unies qui a déclaré à Berlin:

«Mon expérience aux Nations Unies me permet de vous assurer que les gouvernements ne sont pas tous désireux de promouvoir la participation, voire l'existence des ONG. Après tout, la raison d'être de nombreuses ONG est d'exercer une pression sur les gouvernements et "de leur mettre le couteau sous la gorge".

Mais ces dernières années ont montré que la participation est la seule façon de progresser. Reconnaître ce fait est la marque d'un gouvernement confiant et d'un homme politique progressiste.

Certes, la communauté internationale est une œuvre qui se poursuit. Et l'Etat ne disparaît pas et ne cède pas son autorité. Mais nous sommes entrés dans une ère de partenariat toujours plus étroit et il n'y a guère de limites à ce que la société civile peut réaliser. Et je compte bien pouvoir tester ces limites avec vous dans les années à venir.»

Ces mots ouvrent une perspective extrêmement encourageante – du moins pour le système des Nations Unies. Nous pouvons également espérer que le nombre de gouvernements confiants et d'hommes politiques progressistes en Europe augmentera rapidement et que nous pourrons avancer rapidement avec la société civile sur la seule voie possible, celle de la participation et du partenariat et sceller cela dans un nouveau contrat social pour l'Europe du XXI<sup>e</sup> siècle.

Nous espérons sincèrement que, lorsque nous procéderons, dans quelques années, à l'évaluation de l'impact de cette importante conférence des parlementaires et des ONG, nous ne serons pas obligés de dire, comme Machiavel:

«Il n'y a rien de plus difficile à entreprendre, de plus délicat à mener à bonne fin ou de plus périlleux à faire, que de lancer un nouvel ordre des choses.»

Je souhaite que nous réussissions tous à façonner, dans un effort commun, l'avenir de la société démocratique en Europe.

Je vous remercie de votre attention et de votre patience.



## **Thème 2: Entre société marchande et société solidaire : vers quelle économie socialement responsable ?**

**par M. Riccardo Petrella**\*, Professeur à l'Université Catholique de Louvain, Belgique,  
Conseiller à la Commission européenne, Bruxelles.

-----

\* L'auteur est seul responsable des idées ici exprimées.

## POUR UNE SOCIETE DE WELFARE MONDIAL

### Au-delà du capitalisme mondial

Dans ce court essai, je tâcherai de décrire – Section 1 – le « monde mondial » tel qu’il est pour conclure que le **capitalisme mondial**, qui définit de manière prépondérante ce qu’est le « monde mondial » actuel, est un système « insoutenable » du point de vue économique, social, politique et culturel (l’aspect environnemental est compris, bien entendu). Son « insoutenabilité » signifie que le capitalisme mondial ne saurait être le devenir de nos sociétés.

Je tâcherai ensuite – Section 2 – de décrire ce que devrait être une **société de Welfare mondial**, objectif vers lequel tendre au cours de vingt prochaines années. Je montrerai que la société de Welfare mondial n’est pas seulement souhaitable mais elle est possible, de nombreux « signes » (forts et faibles) donnant à cette possibilité un fondement « politique » réaliste. La « soutenabilité » signifie que le Welfare mondial fait partie du devenir de nos sociétés.

## SECTION 1. LE MONDE MONDIAL ACTUEL SON INSOUTENABILITE

### 1. Le capitalisme mondial. Le « monde mondial » tel qu’il est

Le terme « capitalisme mondial » semble le plus adéquat pour décrire ce qui caractérise actuellement le nouveau « monde mondial ». Par « capitalisme mondial » on entend le fait que les principes fondateurs (idéologiques et théoriques), les règles de fonctionnement et les institutions propres au système capitaliste de marché occidental guident, déterminent et contrôlent l’allocation des ressources matérielles et immatérielles disponibles et la redistribution de la richesse produite en ce qui concerne 85% de la richesse mondiale et 88% de la consommation mondiale <sup>1</sup>, tout en influençant de manière déterminante les modalités de production et la redistribution des 15% et 12% restants.

Ainsi, actuellement, le « capitalisme mondial » signifie la prise de direction et de contrôle politico-économique à l’échelle planétaire, du moins pour ce qui concerne les relations entre les personnes, les groupes sociaux, les économies « locales » et les Etats appartenant aux sociétés qui représentent 85% de la richesse du monde, par trois pouvoirs :

- le pouvoir du marché
- le pouvoir de l’entreprise
- le pouvoir du capital

Le pouvoir du marché, c’est l’affirmation par les classes dirigeantes des pays les plus développés du monde que le marché doit être le dispositif principal de la régulation de l’allocation des ressources et de la redistribution des gains de productivité entre les différents

---

<sup>1</sup> Tels sont les pourcentages représentés en 1996 par les 20% de la population la plus riche du monde, d’après le dernier rapport du PNUD, Le développement humain 1998, Washington, 1998.

facteurs de production et au sein de la société. Ce pouvoir du marché ne se limite point aux économies nationales mais il doit s'étaler partout à l'échelle mondiale selon l'idée (que les forces politico-sociales et économiques dominantes ont réussi à promouvoir et à imposer auprès de nos populations) que le sens actuel de l'histoire serait celui de l'inévitabilité et de l'inexorabilité de la création du grand marché mondial unique, autorégulateur (The Single Global Market Place). Telle serait la destinée « naturelle » de l'évolution de nos économies, en raison notamment des « progrès » technologiques en matière de transport, d'information et de communication qui auraient fait éclater les frontières spatiales, réduit les distances et transformé le monde en un « village global »<sup>2</sup>.

Freiner, voire empêcher ou se mettre « contre » cette évolution est considéré comme un acte d'aveuglement, d'inconscience. Ce serait se mettre « en dehors » de l'histoire. L'avènement du marché mondial autorégulateur, est - affirme-t-on - dans le cours de l'histoire.

On comprend, dès lors, pourquoi les classes dirigeantes de nos pays ont estimé, ces vingt dernières années notamment, que leur rôle principal – en tant que pouvoirs publics – était de faciliter les processus portant vers la constitution du marché mondial et de créer – chacun dans son pays – les conditions les plus favorables pour que l'intégration/adaptation du marché local(national) dans le marché mondial se fasse de la manière la plus efficace, dans l'intérêt prioritaire des agents économiques opérant sur le marché local<sup>3</sup>.

Le vécu quotidien des années '80 et des cinq dernières années le confirme : les Etats nationaux se sont donné comme tâche principale celle de promouvoir la meilleure intégration possible de l'économie nationale dans l'économie mondiale. Tout est subordonné à cette finalité : la politique d'investissement, l'innovation technologique, la politique du marché du travail, l'enseignement et la formation, les règles du commerce, la politique fiscale et, en Europe occidentale, l'intégration européenne.

Le pouvoir de l'entreprise c'est d'avoir imposé et/ou accepté que l'entreprise privée soit considérée comme l'organisation/sujet la plus appropriée et capable d'assurer la gestion optimale des ressources disponibles, selon l'idée que seule l'entreprise privée peut réaliser une telle optimisation car, ayant comme but celui de maximiser le profit, elle est inévitablement amenée à innover sans cesse pour réduire les coûts de production et les prix de vente, améliorer la qualité, augmenter la variété, promouvoir la flexibilité des modes d'organisation et de gestion. Dès lors, le pouvoir de l'entreprise consiste dans le fait que nos dirigeants lui ont confié la tâche de déterminer les priorités en matière d'investissement, d'organisation et de gestion des ressources (y compris ce que depuis une vingtaine d'années on appelle les « ressources humaines »..) et des besoins du marché à satisfaire. En lui donnant un tel pouvoir, nos sociétés ont, parmi tant d'autres conséquences, produit deux effets qui méritent ici d'être mis en évidence. Le premier concerne le fait que ce ne sont plus les parlements (organisation/sujet principale de la représentation politique des citoyens d'un Etat) qui déterminent les priorités dont ci-dessus, mais une organisation – l'entreprise – qui ne possède aucune représentation politique des citoyens et qui, si de représentativité doit-on parler – se considère principalement responsable vis-à-vis des propriétaires de son capital (propriétaires familiaux ou actionnaires). Le deuxième a trait à la réduction à « ressource humaine » de toute personne en âge actif. Dans une société marquée par le pouvoir de l'entreprise, les actifs cessent d'être des citoyens, des personnes, ayant des droits en tant que tels/telles : en tant que

---

<sup>2</sup> Une autre image, plus récente, liée toujours aux nouvelles technologies d'information et de communication, est celle du « réseau mondial auto-organisé » fondé sur les « superautoroutes de l'information ».

<sup>3</sup> Cfr. Sylvie Paquerot (sous la direction de) L'Etat aux orties, Editions Eco-sociétés, Montréal, 1997

«ressources humaines », leurs droits dépendent de leur rentabilité selon les critères fixés par l'entreprise. Leur rentabilité détermine leur droit à l'existence. Dès qu'elles cessent d'être rentables, elles peuvent être « licenciées », mises de côté, laissées pour compte, abandonnées. Nous reviendrons en détail sur ces deux effets dans la Section 1.3.

Ceci nous amène au pouvoir du capital. Ce dernier c'est l'acceptation par nos sociétés du principe que la rentabilité du capital (le fameux ROI : « Return On Investment ») soit considérée et vécue comme le paramètre de la valeur de toute action, de toute activité économique, de toute situation collective, de tout bien, de tout service. Selon les thèses aujourd'hui prédominantes, maximiser la rentabilité du capital n'est pas l'objectif principal de la seule entreprise, il doit être aussi l'objectif de l'économie entière et de tous ses acteurs (les pouvoirs publics y compris).

Le pouvoir du capital se traduit – entre autres – par trois phénomènes majeurs :

- une réification/marchandisation généralisée. Tout devient marchandise, objet d'échange (vente et achat), de commercialisation. D'où l'importance qu'a pris ces dernières années une institution internationale comme l'OMC (Organisation Mondiale du Commerce).
- l'appropriation patrimoniale privée de toute « ressource » matérielle et immatérielle (y compris le vivant) grâce, notamment, à la généralisation des Droits de Propriété Intellectuelle
- la financiarisation croissante de l'économie (voir infra)

## **2. La formation du capitalisme de marché mondial**

L'avènement du marché mondial ayant été posé comme un « fait » inévitable (une sorte de dogme) on comprend l'importance des trois principes idéologiques qui ont remodelé le système économique et politico-social de nos pays au cours des vingt dernières années :

- la libéralisation des marchés
- la déréglementation de l'économie
- la privatisation de pans entiers de l'économie

La libéralisation des marchés, inscrite dans les politiques qui, après la 2e guerre mondiale ont défini le GATT et le système de Bretton Woods (Fonds Monétaire International et Banque Mondiale), est devenue « inévitable » suite à la libéralisation des mouvements de capitaux in et out des Etats-Unis, décidée en 1974 par Nixon, après que celui-ci ait mis fin, en 1971, à la convertibilité du dollar (plongeant ainsi l'économie mondiale dans une grande instabilité monétaire). La libéralisation des mouvements de capitaux a donné naissance à la formation du marché capitaliste mondial, marqué par la totale liberté de mouvement du capital à travers le monde. La libéralisation des mouvements de capitaux a, tout naturellement, encouragé et renforcé les processus de libéralisation des autres marchés de biens et services. Depuis, la liberté du marché est considérée comme l'expression fondamentale de la liberté dans nos pays. De la liberté de marché, affirme-t-on, dépendent toutes les autres libertés. Toute limitation à la liberté du marché se traduirait, nous dit-on, par des limitations aux autres libertés (telle que la liberté de la propriété, la liberté d'entreprendre, la liberté du commerce, la liberté d'innover...).

A maints égards, en tant que première étape avant la déréglementation et la privatisation, la libéralisation a envahi tous les domaines et s'est « imposée » à tout pays qui, autrement, risque d'être accusé de « protectionnisme » et donc d'être mis ou de rester au ban de l'économie mondiale (voir les conditions imposées par les pays occidentaux à l'aide donnée ces dernières années aux pays de l'ex-Union Soviétique et de l'Europe de l'Est, conformément à la politique traditionnelle du FMI et de la Banque Mondiale).

Les succès réalisés dans la libéralisation des marchés industriels, agricoles, des services (y compris le domaine culturel..) a donné une forte impulsion au processus de déréglementation du fonctionnement de l'économie. On ne veut plus laisser à l'Etat que la tâche de faciliter l'intégration de l'économie locale dans l'économie mondiale. Pour le reste, il faut désinventer l'Etat, comme l'a proposé The Economist le 20 mai 1995. Il faut que l'Etat laisse aux forces du marché la régulation de l'économie. C'est aux capitaux organisés et circulant librement à l'échelle mondiale que revient la fonction régulatrice de l'économie mondiale.

La (dé)régulation financière a ainsi remplacé la régulation politique. La monnaie a cessé d'être un moyen aux mains des pouvoirs publics nationaux pour orienter et manoeuvrer l'économie nationale en fonction des objectifs de développement humain et social économiquement sain, juste et efficace. La monnaie est devenue surtout une marchandise comme toute autre marchandise, que l'on achète et que l'on vend sur les marchés financiers mondiaux à la recherche d'une plus grande valeur. Ce sont les opérateurs/gestionnaires des capitaux, circulant librement dans les différentes places financières, qui déterminent, en une très large mesure, la valeur des monnaies/marchandises. Le contrôle de la monnaie a échappé, de manière significative, aux pouvoirs politiques (les Parlements notamment) au bénéfice des marchés financiers. Ces derniers ne font que proclamer que ce déplacement de pouvoirs est normal et juste, car les marchés financiers sont supposés fonctionner de manière plus « rationnelle » que les Etats. Sur base d'une telle présomption (non confortée par la réalité), ils se croient autorisés à imposer ce qu'ils appellent la « discipline financière » aux autorités politiques nationales et, bien entendu, aux citoyens, réduits à être considérés (et valorisés) uniquement en tant que consommateurs solvables et actionnaires « intelligents ». La transformation de la monnaie en marchandise échangée sur les marchés financiers mondiaux libéralisés et déréglementés s'est traduite par une série d' « impératifs » économiques tels que :

- inflation zéro,
- balance des paiements équilibrée,
- équilibres budgétaires et donc réduction des déficits publics,
- réduction des dépenses publiques, en particulier des dépenses sociales,
- réduction de la pression fiscale sur le capital et incitations fiscales en faveur des investissements privés.

Dans ces conditions, l'affirmation du Président de la Bundesbank, le 3 février 1996 à Davos (Suisse) au World Economic Forum, que les « dirigeants politiques doivent savoir qu'ils sont désormais soumis au contrôle des marchés financiers » ne fait que refléter un état de chose objectif.

La financiarisation de la régulation économique opère dans un contexte marqué de plus en plus par une nette dissociation entre économie financière et économie réelle. Sur les deux mille milliards de US \$ que représentent les transactions financières quotidiennes actuelles à l'échelle mondiale, on estime que 10% seulement de ces transactions sont destinées à financer la création de nouvelles richesses (investissements directs à l'étranger, commerce

international). Le reste c'est de la prédation : on prend la richesse là où elle existe, en jouant sur les différences de prix réels et anticipés des diverses monnaies .

Un autre aspect important de la financiarisation de l'économie actuelle est constituée par la financiarisation des entreprises de production de biens et de services. Etre compétitif pour rester dans la course à l'innovation technologique et conquérir des parts de marché plus grandes coûte de plus en plus cher, même pour les entreprises multinationales. D'où, chaque année, la vague croissante de fusions, méga-fusions, acquisitions minoritaires ou majoritaires, et alliances, qui font du marché mondial actuel un marché à forte tendance oligopoliste voire quasi monopoliste, tout le contraire du marché concurrentiel auto-régulateur dont les dominants se proclament les promoteurs et les serviteurs.

D'où aussi, suite à la réduction massive du rôle d'intermédiation financière jadis joué par les banques<sup>4</sup>, la tendance des entreprises à jouer simultanément sur les avoirs industriels et les avoirs financiers, l'importance de ces derniers prenant, ces dernières années, la primauté sur les stratégies industrielles proprement dites. Comme on le dit partout, c'est désormais le financier qui, dans l'entreprise, exerce la fonction de véritable PDG.

La privatisation de pans entiers de l'économie, dans un environnement politico-culturel où rien ne s'oppose plus à ce que tout soit considéré privatisable, est logiquement le processus complémentaire inévitable de la libéralisation et de la dérégulation. Après avoir privatisé les activités agricoles et industrielles, jetant aux orties aussi les entreprises de type coopératif et mutualiste, nos dirigeants ont privatisé la plupart des services (banques, assurances, télécommunications, transports aériens, transports urbains, trains, électricité, gaz, voire l'eau). Depuis 1996, par sa décision de ne pas légiférer en la matière, le Congrès des Etats-Unis a donné libre voie à l'industrie privée de s'approprier du vivant grâce à la brevetabilité de toute espèce biologique. Cette liberté, sous certaines conditions restrictives, a été également octroyée en mai 1998 par l'Union européenne suite à l'approbation par le Parlement européen d'une directive autorisant le brevetage génétique. Désormais, même le corps humain peut devenir objet de propriété « patrimoniale » du capital privé . Il y a mutation du concept de patrimoine naturel, de patrimoine de l'humanité, de patrimoine commun. En octroyant la brevetabilité du vivant, les dirigeants d'aujourd'hui attribuent à l'homme la capacité d'« inventer » le vivant, de « créer » de nouvelles espèces vivantes, alors qu'il s'agit en fait d'une manipulation du matériel vivant existant. Ce faisant, ils affirment qu'il n'y a plus de patrimoine génétique naturel commun appartenant à l'histoire de la Terre et de l'humanité. Tout est devenu appropriable à titre privé par ceux qui peuvent prétendre de l'avoir « découvert » et, donc, « inventé ».

Le pouvoir du capital a atteint par là un niveau (et un contenu) de puissance inégalé jusqu'à présent. Cela ouvre la porte à des opportunités et à des dérives extrêmement inquiétantes.

Face aux évolutions et bouleversements jusqu'ici trop rapidement et sommairement décrits, les dirigeants de l'économie de marché capitaliste mondiale se devaient d'expliquer les fondements sur lesquels se base la légitimité de telles évolutions et de tels bouleversements. Puisque l'Etat dont le pouvoir de décision et d'intervention tire sa légitimité de la représentation politique (le parlement, la démocratie représentative), a été remplacé par le marché comme lieu principal de la régulation, d'où le marché tient-il sa légitimité ? La réponse, dit-on, se trouve dans le « principe de la compétitivité » élevée au rang de but

---

<sup>4</sup> On fait état que les crédits fournis par les banques ne représentent plus que 20% des sources de financement des entreprises industrielles, le reste venant directement des marchés de capitaux mondiaux.

principal des stratégies des agents économiques privés et publics. Le culte du nouvel « évangile de la compétitivité »<sup>5</sup> a été prêché, divulgué, voire imposé aux populations des pays riches et puissants du monde comme à celles des pays faibles, pauvres et désavantagés par une multitude infinie de rapports d'experts, d'études académiques, de conférences nationales, continentales et mondiales, par les nombreux comités nationaux, européens et mondiaux de haut rang créés pour assurer que les politiques publiques soient mises au service de l'impératif de la compétitivité. « C'est parce que je suis l'entreprise la plus compétitive que j'ai le droit, après avoir conquis le pouvoir dans le marché mondial, de gouverner la destinée de mon secteur d'activité ». Il en va de même des entreprises prises ensemble : celles qui survivent ont démontré – considère-t-on – qu'elles sont meilleures que les autres. Dès lors, elles ont le droit légitime de gouverner l'économie mondiale.

Réduit à une série de marchés libéralisés et déréglementés à conquérir, le monde est devenu le théâtre privilégié des opérations de guerres technologiques, industrielles, commerciales entre les groupes mondiaux d'entreprises multinationales, chaque groupe visant à acquérir la souveraineté sur son marché mondial ou, faute de cela, de faire partie de l'oligopole mondial, le cercle restreint des top 5 – top 3, vers lequel tend tout marché mondial.

A la lumière de ce qui précède, peut-on souscrire aux choix opérés par les classes dirigeantes politiques, économiques et sociales de nos pays ces vingt-cinq dernières années ? Je ne le pense pas, et en voici les raisons.

### **3. Les dévastations de l'économie capitaliste mondiale actuelle**

Depuis le début des années '80, j'ai essayé, comme de nombreux autres chercheurs et scientifiques de multiples pays du monde, de mettre en lumière les insuffisances et les dérives auxquelles allait conduire le choix opéré en faveur de la priorité donnée à l'intégration/adaptation de l'économie nationale (subordonnée aux intérêts des entreprises les plus puissantes du pays) dans l'économie mondiale, laissée aux mains des « libres » forces du marché. Aujourd'hui, on ne peut plus nier les mutations profondes qui ont dévasté les fondements mêmes de nos sociétés. Le Directeur Général de la Banque Mondiale a reconnu en janvier 1999 qu'il fallait admettre, au vu du retour en masse de la pauvreté dans le monde depuis les années '80, que les politiques menées par la Banque Mondiale ces vingt dernières années avaient été de mauvaises politiques.

#### **3.1. L'Etat aux orties : recul de l'acteur public, suprématie grandissante des acteurs privés. La démocratie politique en danger**

L'auto-dépossession de l'Etat, de par la mise en pratique des principes de la Sainte-Trinité de la Libéralisation des marchés, de la Déréglementation et de la Privatisation de l'économie est très claire<sup>6</sup> : partout on a démantelé ou réduit significativement le pouvoir d'orientation et de contrôle des acteurs publics, à commencer par les parlements, expression centrale de la représentation politique des citoyens en régime démocratique. Les parlements ne fixent plus l'ordre du jour et des priorités de leur pays. L'ordre du jour est fixé par les acteurs privés et

---

<sup>5</sup> R. Petrella, « L'Évangile de la compétitivité », *Le Monde diplomatique*, septembre 1991

<sup>6</sup> Cfr. R. Petrella, *Préface* à l'ouvrage *A qui profite la privatisation de l'Etat ?*, Edition Chaire Socio-Economique de l'Université du Québec à Montréal, Montréal, 1998

en particulier par les marchés financiers. Cet ordre du jour devient, pour les pouvoirs publics, une contrainte considérée « exogène », à laquelle ils ne peuvent que s'adapter. Le discrédit du politique (non seulement du politique « national ») qui a été promu et facilité par la scolastique des « libres » forces du marché, prétextant que la façon la meilleure pour réussir l'intégration/adaptation de l'économie nationale dans l'économie mondiale est de déréglementer, privatiser et libéraliser, est aujourd'hui fort répandu parmi les populations de nos pays. Lorsque l'on recommande, comme l'a fait en 1994 le Groupe Bangemann, avec l'aval de la Commission européenne présidée par Jacques Delors, de laisser entièrement au marché et au secteur privé la tâche d'orienter et de guider les sociétés européennes vers la société mondiale de l'information, c'est non seulement l'Etat que l'on a jeté aux orties mais, avec lui, le citoyen, relégué à un rôle secondaire par rapport au marché et aux entreprises privées<sup>7</sup>.

L'aspect le plus grave dans cette évolution est qu'en devenant les paladins de l'inévitabilité de l'intégration/adaptation compétitive de l'économie nationale dans l'économie mondiale, les pouvoirs publics n'ont pas contribué à faire grandir les conditions pour le développement d'un pouvoir politique mondial mais, bien au contraire, ont contribué à faire émerger et consolider le pouvoir privé mondial (« the stateless global governance »). Il en va de même au plan de la construction européenne. Plus les Etats membres ont pratiqué les principes de la libéralisation, de la dérégulation et de la privatisation, plus ils ont créé les conditions objectives rendant politiquement difficile voire irréalisable à 10-20 ans la construction d'un pouvoir politique fédéral européen. Ils ont contribué, en revanche, à l'ultérieure fragmentation politique de l'Europe qui elle, se réduit de plus en plus aux dynamiques du marché (Marché Intégré Unique ; Monnaie Unique divisant l'Union...). La faiblesse d'initiative et d'autonomie politique de l'Europe dans la « crise » des Balkans en est une illustration dramatique. En outre, plus les Européens ont subordonné la politique technologique de l'Europe au soutien des besoins de l'industrie, plus ils ont contribué à diviser les Européens entre eux et à donner à l'industrie le pouvoir de fixer l'ordre du jour du développement technologique, économique et social de nos pays.

### **3.2. Abandon du système du Welfare. On démantèle la richesse commune. On affaiblit les liens sociaux. Le principe de la solidarité en prend un coup sérieux. Où va la citoyenneté sociale ?**

Le retour massif de la pauvreté représente non seulement la négation de l'Etat moderne. Il montre que l'économie actuelle se pose en ennemie de la citoyenneté.

La technologie est l'un des principaux facteurs des dynamiques d'exclusion sociale dans le contexte de la politique technologique actuelle : une fois qu'un cadre, un ingénieur, ou ouvrier, un employé est éjecté du marché du travail, car remplacé par la technologie, il a peu de chances d'y revenir, sauf s'il acquiert de nouvelles compétences supérieures qui lui garantiront, peut-être, un délai de survie en attendant d'être mis en danger par de nouvelles technologies encore plus performantes.

---

<sup>7</sup> Le Groupe Bangemann, du nom de M. Bangemann, Vice Président à l'époque de la Commission européenne, était composé de 14 personnalités européennes dont 13 venant du monde industriel et financier. Les propositions ultra libérales du « Groupe » ont provoqué de nombreuses réactions négatives notamment au sein des associations de la société civile. Sous leur pression, la Commission a été amenée en 1996, à constituer un « Forum sur la Société de l'Information » ouvert à plus de 200 organisations et à mettre en place un groupe d'experts de haut niveau sur les dimensions sociétales de la société de l'information.



Et que dire de la pauvreté et des exclusions sociales qui ravagent de plus en plus nos villes comme celles des pays d'Amérique Latine, d'Afrique et d'Asie ?

En termes économiques, il y a eu un retournement de position par rapport aux années '50, '60 et '70. La redistribution des gains de productivité s'opère de nouveau en faveur du capital au détriment du travail. Qu'elles soient néo-libérales ou social-démocrates, les forces politiques des pays les plus développés de la planète ne se différencient pas beaucoup entre elles.

Selon le très apprécié éditorialiste du Financial Times, Martin Wolf, la mondialisation de l'économie a été bénéfique pour tout le monde et pas seulement pour les plus développés<sup>8</sup>. Cette thèse est contredite par les données publiées ces 15 dernières années par le PNUD, la CNUCED, voire la Banque Mondiale<sup>9</sup>.

Dans nos sociétés dites « développées », nous n'avons plus grand chose en commun, mis à part ce qui reste du Welfare State et que l'on cherche précisément à effacer encore davantage. L'économie actuelle est en train de nous faire perdre le sens de « être, faire et vivre ensemble », le sens du « bien commun ». La priorité est donnée aux itinéraires individuels (ma formation), aux stratégies de survie individuelle (mon emploi, mon revenu), aux biens individuels (ma voiture, mon personal computer) considérés comme l'expression fondamentale et irremplaçable de la liberté. Selon la logique de la compétitivité, l'aboutissement « inévitable » est la victoire de l'un sur l'autre, l'élimination de l'autre. La solidarité est désormais considérée comme un coût insupportable, un boulet aux pieds des entreprises et de leur compétitivité sur le marché mondial.

Selon les forces qui ont réussi à faire triompher l'économie du marché capitaliste mondialisée, libéralisée, dérèglementée, privatisée, compétitive, le démantèlement du Welfare était inévitable et justifié néanmoins pour deux raisons. Selon elles, il n'y a pas de droits sociaux inhérents à la personne humaine, à la citoyenneté. Pour l'économie de marché, disent-elles, il n'y a pas de citoyenneté sociale reconnue par décret : la citoyenneté s'acquiert et elle peut être enlevée, amputée, suspendue. Tout dépend de la bonne performance de l'économie et des disponibilités financières. Si les ressources financières pour les dépenses publiques font défaut, il ne peut pas y avoir de sécurité sociale, de citoyenneté sociale, même si les marchés financiers affichent une santé éclatante. C'est précisément ce qui se passe actuellement : les marchés financiers se portent bien, la citoyenneté sociale se porte mal.

Deuxièmement, elles invoquent le prétendu échec de l'Etat du Welfare dans sa lutte pour le plein emploi et contre la pauvreté. L'Etat du Welfare aurait échoué car il serait fondé sur un vice économique de base (« génétique »). Ce vice consisterait à ne pas avoir compris que dans toute économie capitaliste – comme est restée l'économie des pays où l'on a développé le Welfare State – il y a des limites structurelles au niveau possible de taxation. Cet argument oublie de préciser que la « limite » structurelle apparaît en fonction du niveau maximum de taxation acceptée et acceptable par le capital. Or, pour le capital, le niveau optimal de taxation est « zéro taxation ».

---

<sup>8</sup> Martin Wolf, « Global Opportunities », Financial Times, 12 mai 1997

<sup>9</sup> Selon le Rapport Mondial sur le développement humain 1996 du PNUD, Washington, 1996, le cinquième le plus pauvre de l'humanité disposait de 2,3% de la richesse mondiale en 1969, de 1,5% en 1989 et de 1,1% en 1994. Aux mêmes dates, le cinquième le plus riche disposait de 69%, 82% et 86% de cette richesse. Selon le 9e Rapport sur le développement humain (Washington, 1998) dédié à la consommation mondiale, le PNUD confirme la croissance de la pauvreté dans le monde : le cinquième le plus riche du monde représente 86% de la consommation globale mondiale privée alors que le cinquième le plus pauvre (environ 3 milliards de personnes) représente 1,3%

### **3.3. Le largage des villes, des régions, des pays, par cause de guerres économiques mondiales**

On invoque très souvent les progrès technologiques pour expliquer et « justifier » les destructions des tissus économiques et sociaux de régions entières et l'abandon des villes, des régions et des pays qui ne parviennent pas à réaliser à temps et de manière compétitive la « reconversion » de leur économie en « adaptation » aux changements sur l'échiquier économique mondial.

Les « rigidités sociales » (la très grande majorité de nos dirigeants considèrent comme des « rigidités sociales » les formes avancées de sécurité sociale, la régulation du marché du travail, la forte présence de syndicats, une concertation sociale intense) sont invoquées également, comme cause principale des délocalisations économiques et du manque d'intérêt des investisseurs « étrangers » pour les régions et les pays « en perte de vitesse ».

On fait, en revanche, moins souvent mention des logiques excluantes et ségrégationnistes propres à l'économie actuelle.

Or, comme le confirment les dernières données fournies par la CNUCED, 85% des investissements directs mondiaux à l'étranger sont destinés, comme tout au long des quinze dernières années, aux pays les plus développés du monde. Les riches investissent chez les riches, ce qui est tout à fait logique dans le cadre d'une économie compétitive, car l'objectif principal d'un investissement financier est d'augmenter la valeur des avoirs financiers des possesseurs des capitaux. Les investissements vont là où le taux de profit est le plus élevé et le plus rapide possible. Ils vont vers les marchés les plus solvables.

Il est également évident que la libéralisation des marchés et du commerce international à l'enseigne de la compétitivité pour la conquête des marchés, a obligé les pays les plus pauvres à orienter leur économie vers la production de biens destinés à l'exportation dans le but de générer les avoirs nécessaires en devises pour leur permettre de rembourser la dette extérieure. Or, en raison, entre autres, de la détérioration de leurs taux d'échange, une telle politique ne leur a pas permis de rembourser la dette qui, elle, n'a fait qu'augmenter. On connaît le résultat : les pays sous-développés sont devenus plus pauvres et les inégalités entre la petite minorité de groupes sociaux liés à l'exportation et le reste de la population ont augmenté considérablement.

L'appropriation, de plus en plus privée, de l'économie mondiale conduisant à la ségrégation et au largage, est paradigmatiquement illustrée, non seulement par les chiffres donnés par David C. Korten dans son ouvrage When Corporations Rule the World<sup>10</sup>, mais encore plus significativement par l'émergence, aux Etats-Unis d'un phénomène entièrement nouveau, à savoir la formation de villes privées au coeur des villes existantes. Les villes privées sont formées par des parties d'une ville dont des sociétés immobilières s'emparent en les encerclant de murailles ou de grilles protectrices, et où vont vivre des familles aisées pour échapper à la violence et à la criminalité urbaines. Forme nouvelle d'un apartheid social à l'envers (les riches s'enferment dans leur « ghetto » à haute protection « militaire »), la ville privée nous éclaire bien sur les logiques de fond agissant au sein d'une économie fondée sur une culture de la conquête et du jeu « gagnant-perdant ».

---

<sup>10</sup> Cet auteur parle de manière éloquentes des « cowboys in a spaceship », « corporate colonialism », « dreaming global empires », « buying out democracy », « marketing the world », « America first, the the world », « predatory finances »...

### **3.4. Il n'y a plus de cadre, d'employé, de travailleur : nous sommes tous devenus des ressources humaines à utilité temporaire et intérimaire**

Comme signalé auparavant, le travail a cessé d'être un droit. Il est devenu, ces dernières années, une situation à conquérir. Les responsables de nos économies ne font que répéter que ce n'est plus possible de donner un emploi à tout le monde. Le plein emploi de jadis, affirment-ils, est fini. Et si jamais on devait revenir à des formes de plein emploi, ce serait – dit-on – sur de nouvelles bases et selon des modalités différentes, par exemple par la réduction massive du temps de travail («travailler moins pour travailler tous »).

Pourtant, nos sociétés continuent à considérer que pour chacun de nous tout passe par le travail : l'accès au revenu, l'intégration sociale, le positionnement dans la société, la satisfaction de se sentir utile et reconnu, l'auto-réalisation.

A quoi est dû, dès lors, le décalage entre les valeurs affirmées par la société et le fonctionnement de l'économie qui dit ne pouvoir plus assurer de travail pour tous ? <sup>11</sup>

Les causes sont nombreuses. Le travail a cessé d'être un droit au fur et à mesure que les principes et les pratiques de l'économie de marché capitaliste libéralisée, déréglementée, privatisée, compétitive ont réussi à s'imposer. C'est dans ce contexte que la personne humaine a été transformée en ressource humaine. Nous ne sommes plus des travailleurs, des maçons, des conducteurs de tram, des paysans, des professeurs d'université, des employés de banque, des assureurs. Nous avons été tous, sans exception, réduits à des ressources humaines appartenant ainsi à l'ensemble des ressources économiques d'un pays et du monde, au même titre que les ressources naturelles, les ressources technologiques, les ressources financières.

En tant que ressource la personne humaine n'a droit à exister que dans la mesure où elle contribue à l'efficacité de la production des biens et des services vendables sur les marchés solvables. Son droit à l'existence cesse de lui être reconnu dès que la ressource humaine n'assure plus l'efficacité dans la mesure souhaitée par l'entreprise, à savoir par ses propriétaires-dirigeants et/ou ses actionnaires : soit parce que son coût est devenu plus élevé que d'autres ressources humaines disponibles ailleurs, soit parce qu'elle est devenue obsolète, soit parce que l'usage d'autres ressources productives assure une plus grande rentabilité. Dans ces conditions, elle est éliminée, jetée à la casse comme toute automobile qui ne fonctionne plus ou tout autre outil qui n'est plus capable d'exercer la fonction pour laquelle il a été conçu et utilisé.

Combien d'ouvriers, de cadres, d'employés, d'ingénieurs n'ont-ils déjà entendu dire qu'ils étaient devenus des ressources humaines dont on ne savait plus quoi faire, et qu'ils n'étaient même plus « recyclables » ?

Devenue ressource, la personne humaine n'est plus un sujet social ayant des droits, des envies, des besoins. Elle n'est plus qu'un coût pour l'entreprise à comparer aux autres coûts.

Toute autre dimension ou valeur sociale, culturelle, humaine, politique, éthique est subordonnée aux critères d'efficacité et de performance économique-financière. Ces derniers déterminent les cycles de vie des compétences humaines variant désormais entre 3 et 7 ans. Les compétences deviennent vite dépassées, inutiles. Nous sommes dès lors obligés de nous

---

<sup>11</sup> Dix-huit millions de chômeurs en 1995 dans les pays de l'Union européenne. Plus d'un milliard à l'échelle mondiale !

former, de nous recycler sans cesse. Tel est le sens de l'impératif de l'éducation continue, pour toute la vie.

Ainsi, dit-on, aucune société ne peut garantir de l'emploi dans 5-7 ans à ceux qui sont employés car d'ici là tout peut changer et quasi certainement on n'aura plus besoins des savoirs, des métiers et des expériences que nous avons appris et accumulés jusqu'à présent. La prétention à un travail à durée indéterminée et à temps plein ne serait plus légitime, même dans la fonction publique : en tant que ressource la seule chose à laquelle on peut prétendre c'est un emploi temporaire, de plus en plus à temps partiel, et, bien entendu, dépourvu des garanties sociales qui avaient été associées au droit au travail jusqu'à il y a une dizaine d'années. En tant que ressource humaine, nous devons être très flexibles, malléables, adaptables, transférables, prêts au nomadisme des lieux et des temps, voire même à disparaître (provisoirement ?) dans le seul but d'assurer la plus grande compétitivité possible de l'entreprise sur les marchés mondiaux.

## **SECTION 2. VERS LE WELFARE MONDIAL. DES « REGLES DE LA MAISON » ALTERNATIVES SONT POSSIBLES**

La tendance du pouvoir dominant est de nous faire croire que la seule politique réaliste possible face à l'économie actuelle, est de s'adapter en transformant en opportunité les « contraintes exogènes » qui seraient représentées par la mondialisation libéralisée, déréglementée, privatisée, compétitive, par les marchés financiers, et par les nouvelles technologies. Drôle de liberté que celle octroyée par le marché mondial !

Il est temps de délégitimer les principes fondateurs et les priorités de l'économie de marché capitaliste mondiale et de définir un autre ordre du jour.

### **1. L'enjeu de la délégitimation : commencer par d'autres priorités.** **L'exemple de l'eau**

Dans moins de 25 ans, vers l'an 2020, la population mondiale sera composée de 8 milliards de personnes (5,8 milliards en 1995), si entre-temps des épidémies, des famines, des guerres n'auront pas disposé autrement. La véritable question pour l'économie mondiale n'est pas l'intégration/adaptation des économies locales dans l'économie mondiale mais de savoir quels principes, quelles règles et quelles institutions, doivent être définis et mis en oeuvre au cours des 25 prochaines années en place et lieu des principes propres à l'économie de marché capitaliste, afin que les 8 milliards de personnes puissent être des sujets citoyens, capables de satisfaire leurs besoins de base en eau potable, logement, alimentation, énergie, santé, éducation, information, transport, communication, expression artistique, participation à la gestion de la communauté. Autrement dit, sur quelles bases et par quels moyens doit-on et peut-on construire le « vivre ensemble » et, dès lors, la richesse commune mondiale ?

Pour cela, il faut avant tout refuser la rhétorique dominante, ses mots-clés, ses symboles. Puisque l'économie de marché mondiale est incapable de promouvoir le « vivre ensemble » et de créer la richesse commune mondiale, il est légitime et correct de la part du citoyen de lui refuser le pouvoir de gouvernance de l'économie mondiale. Il est faux de dire que la

compétitivité pour la survie est un atout pour faire grandir la solidarité et la cohésion sociale entre les membres d'un pays et entre les populations et les régions du monde.

Dans l'histoire, on n'a jamais vu des sociétés être capables de promouvoir l'intérêt général commun à partir de guerres inspirées par la défense et l'affirmation des intérêts individuels. Le développement de la richesse commune mondiale passe par la (re)invention de nouvelles formes d'économie juste et efficace.

Prenons le cas de l'eau. Au lieu de la libéraliser et de la soumettre à la dérégulation et à la privatisation, l'eau, ressource considérée depuis toujours, dans toutes les civilisations, comme un bien commun naturel, peut et doit devenir l'exemple du premier bien commun patrimonial mondial appartenant à l'humanité, géré par des principes coopératifs, mutualistes et solidaires.<sup>12</sup>

Jadis, les « chartes des villes », la « charte des mers », « les chartes des champs », avaient contribué à jeter les bases d'une économie urbaine, marine et rurale plus ou moins coopérative. Aujourd'hui, « les chartes des rivières » engagent toutes les parties concernées vivant des biens et des services offerts par la rivière (habitants, exploitants agricoles, entreprises industrielles, associations de diverse nature, autorités publiques aux divers niveaux, exploitants touristiques...). Elles visent à favoriser la gestion de la rivière dans l'intérêt commun. Elles montrent qu'une gouvernance de type coopératif et solidaire d'un bien commun patrimonial est, non seulement possible, mais constitue la base indispensable pour en assurer la gestion efficace et durable.

## **2.2. L'enjeu du désarmement financier**

Ce qui précède a peu de chance de réussir si, en même temps, on ne procède pas au désarmement de la puissance financière, avec l'aide, en particulier, d'une action coordonnée, à l'échelle mondiale, entre les forces sociales progressistes des pays du monde développé.

A cette fin, les mesures suivantes sont à prendre en priorité :

- prélèvement d'une taxe de 0,5% sur les transactions financières. Cette mesure a été proposée en 1983 par le Prix Nobel de l'économie, M. Tobin. Une telle taxe permettrait de constituer un Fonds Mondial de la Citoyenneté doté de plusieurs dizaines de milliards de dollars par an, destinés à financer justement le Contrat Mondial de l'Eau et d'autres interventions dans les autres domaines constitutifs de la richesse commune mondiale. Le prélèvement de cette taxe est techniquement faisable. Il doit être décidé au niveau du G7 pour surmonter l'alibi utilisé par chaque pays séparément, consistant à dire qu'il ne peut pas prendre l'initiative d'une telle taxe sans risquer de voir tous les capitaux du pays fuir ailleurs ;<sup>13</sup>

---

<sup>12</sup> Répartir des besoins de base en ayant comme objectif les droits de vie pour chacun des 8 milliards d'être humains qui habiteront la planète en 2020 me paraît constituer le véritable sens profond de la « première révolution » à accomplir au cours du XXI<sup>e</sup> siècle. A cette fin, le droit de l'eau pour tous constitue le banc d'essai de la capacité de nos populations à accepter le principe de la citoyenneté sociale pour tous à l'échelle mondiale (au-delà des proclamations rhétoriques sur les droits universels de l'homme). Je renvoie à ce propos à mon dernier livre Le Manifeste de l'Eau. Pour un Contrat Mondial de l'Eau, Editions Labor, Bruxelles, 1998 ; Editions Page 2, Lausanne, 1999

<sup>13</sup> Ce qui est faux. Signalons à ce propos que le 23 mars 1999, le parlement fédéral canadien a adopté une motion en faveur de la taxation des transactions financières. La « taxe Tobin » fait l'objet depuis 2-3 ans d'un large débat politico-théorique à l'échelle internationale. Un petit ouvrage récent de François Chesnais, Tobin or

- établissement aussi de deux autres taxes mondiales, l'une sur les investissements directs à l'étranger et l'autre sur les gains en capital ;
- élimination des paradis fiscaux. Il y a 37 paradis fiscaux de par le monde. Leur existence constitue une forme légalisée de la criminalisation croissante de l'économie (évasion fiscale, spéculation, commerce de la drogue, commerce illicite des armes). Grâce aux paradis fiscaux le monde financier est de plus en plus habité par des prédateurs, dont les entreprises industrielles qui créent de la richesse réelle sont elles-mêmes les victimes. Les vrais industriels n'ont aucun intérêt à ce que le système financier actuel se maintienne et se développe.

Or, que font les gouvernements des pays les plus développés ? Au lieu d'éliminer les paradis fiscaux, ils contribuent à leur multiplication, sous forme de création de centres de coordination financière internationale où les holdings financiers multinationaux peuvent se domicilier sans être taxés sur les profits. On assiste à une féroce concurrence entre les pays – notamment européens – en matière de facilitations et de réductions fiscales.

- ré-établissement à l'échelle nationale et mondiale d'un contrôle politique démocratique sur les mouvements internationaux de capitaux, avec l'objectif de promouvoir une finance responsable (accountable) au plan social, économique, éthique, politique, environnemental ;
- mettre fin au secret bancaire. Le respect du principe de la liberté de propriété et du droit à la confidentialité peut être assuré, sans pour autant maintenir le secret bancaire. En outre, une véritable politique fiscale progressiste, fondée sur la justice sociale et la solidarité entre les individus, les générations et les populations des pays de plus en plus interdépendants et intégrés sur le plan économique, passe par l'abolition du secret bancaire ;
- redonner la primauté de décision au pouvoir politique sur les banques centrales. Le principe de leur indépendance vis-à-vis du politique représentatif est inacceptable ;
- rendre public et transparent l'évaluation des marchés financiers. Aujourd'hui, il y a six grandes sociétés privées d'experts financiers qui établissent le classement (le rating) des divers pays du monde. Ils le font dans le secret de leurs bureaux, sans devoir rendre de compte à aucune autorité politique et monétaire ;
- autoriser et promouvoir la multiplication de monnaies locales (telle l'Hour introduite à Ithaca aux Etats-Unis, réservées uniquement à faciliter les relations économiques locales (citadines,, rurales...) dans le domaine notamment des services ;
- porter la finance à l'école, c'est à dire enseigner les questions financières dès l'école primaire.

L'ensemble de ces mesures devrait être encadré par la création, à l'échelle mondiale, d'un Conseil Mondial pour la Sécurité Economique et Financière, dont la tâche principale serait de redéfinir les règles d'un nouveau système financier mondial (le « Bretton Woods » pour le

---

not Tobin . Une taxe internationale sur le capital, L'Esprit Frappeur, Paris, 1999, constitue un remarquable et solide plaidoyer en faveur de cette taxe.

XXIe siècle) et de veiller à l'usage de la finance en tant qu'instrument mis au service du développement et du bien-être de base de l'ensemble de la population mondiale.

### **2.3. L'enjeu de l'innovation technologique et du plein emploi**

L'usage actuel de la technologie (stratégie de l'offre pour la réduction des coûts de production, l'amélioration de la qualité, augmentation de la variété et la croissance de la flexibilité) soulève un problème structurel majeur. C'est elle, en une très large mesure, qui détermine le volume de la demande de travail humain nécessaire pour produire les biens et les services dont nous nous entourons. Le volume total du temps de travail humain est devenu le résultat « résiduel » de la technologie. En 1971, il fallait plus de 110 heures de travail humain pour produire une voiture. Aujourd'hui, il n'en faut plus que 14. Dans 10 ans, peut-être 8-9 heures. Jusqu'où nos économies, nos sociétés, laisseront le volume total de temps de travail humain être une variable dépendante de la technologie, tout en considérant que le travail rémunéré reste et restera, pour tout individu, le ticket d'entrée principal dans la société (accès au revenu, positionnement social, utilité sociale, auto-réalisation, bien sociaux) ?

Peut-on considérer, dans ces conditions, qu'il soit justifié, correct et possible, d'assurer le plein emploi grâce à une réduction continue de la durée du travail (« travailler moins pour travailler plus ») ? Au rythme actuel d'accélération de l'innovation technologique, dans combien d'années faudra-t-il alors procéder à la réduction du temps de travail à 24 heures hebdomadaires et puis à 18 heures, à 12 heures... ? Ce faisant, il y aura toujours un nombre important, bien que de plus en plus restreint, de personnes pour qui le travail qu'elles exercent sera plus ou moins stable, bien rémunéré et apprécié, duquel dépendra largement la richesse de nos sociétés, face aux activités « flexibles » moins bien rémunérées et appréciées de la majorité restante de la population « active ».

Sommes-nous sûrs que celle-ci soit la bonne voie ? Ne faudrait-il pas plutôt songer à reconcevoir le rôle et l'usage que nous donnons à la technologie et à l'innovation technologique ? Au lieu d'utiliser la technologie pour gagner des quotes-parts de marché dans les marchés solvables saturés des pays développés, il convient de mettre en place une politique de l'innovation technologique visant à produire des technologies (processus de production, biens et services) destinées à satisfaire les besoins non ou mal satisfaits (la société mondiale n'est point saturée à cet égard) et des nouveaux besoins.

Tant que la société considère et considèrera, comme c'est le cas, que le travail rémunéré reste et restera, pour de nombreuses générations encore, le moyen principal d'intégration dans la société, nos économies ont l'obligation d'assurer le plein emploi pour tout le monde, à l'échelle de la planète. Et c'est à cette fin que la technologie devra être utilisée. Tel est le sens profond de l'enjeu de la productivité pour aujourd'hui et les 20 prochaines années (au moins)<sup>14</sup>.

Ceci m'amène au quatrième et dernier enjeu pour la promotion d'une société de Welfare mondial.

### **2.4. L'enjeu de la redistribution de la richesse**

---

<sup>14</sup> J'ai développé l'analyse de ces questions dans R. Petrella, « Technological Innovation and Welfare », Concepts and Transformation, vol. 3 n° 5, 1998, pp. 283-298.

Le capital se porte bien. On réduit considérablement la pression fiscale. Il peut se balader sans véritables limites et contraintes à travers le monde. Les Etats lui font des cadeaux pour l'attirer dans leurs pays. On lui confie la tâche de fixer les priorités dans l'allocation des ressources disponibles. On lui offre des ressources humaines de moins en moins chères, flexibles, recyclables.

Le travail, de son côté, se porte mal, même aux Etats-Unis, où le salarié doit travailler plus pour gagner moins par rapport à 1979. La pression fiscale augmente. On lui demande d'être de plus en plus mobile, sans garantie à long terme. On lui demande d'accepter tous les statuts possibles et imaginables pour augmenter sa flexibilité. On lui dit que la technologie le remplacera de plus en plus, inexorablement et qu'il doit se battre, contre les autres, pour garder son emploi à court terme. Le travail s'appauvrit alors que le capital s'enrichit. Le travail perd sa force de négociation. Il ne participe plus à la fixation de l'ordre du jour : il est acculé à réagir constamment aux décisions prises « ailleurs ».

Cela ne pourra pas continuer toujours. Sans attendre que l'économie de marché implose, il est urgent de procéder à une nouvelle redistribution des gains de productivité entre capital et travail et entre générations en faveur des personnes (les citoyens), et cela à l'échelle mondiale où l'économie actuelle est désormais structurée.

Cette redistribution passe par une politique du plein emploi axée sur la satisfaction des besoins de base de la population mondiale (encadrant la politique de réduction de temps de travail dans les pays développés saturés) : par les trois taxes mondiales sur le capital ci-dessus mentionnées ; par une politique rigoureuse de gestion de la technologie (moyennant aussi des stimulants fiscaux pour une technologie finalisée à la valorisation des compétences humaines) et des ressources naturelles (éco-taxes à l'échelle mondiale) ; par une fiscalité progressive efficace (redéfinition des impôts sur la fortune) ; par la lutte contre l'évasion fiscale et la criminalisation de l'économie ; par le renouveau des organisations coopératives et mutualistes, par la revalorisation du politique et notamment des parlements à tous les niveaux. Il faut une gestion efficace de la fiscalité car il est déraisonnable de lever des taxes sur le capital si celui-ci obtient davantage par l'Etat sous forme d'aides et d'incitants à l'innovation, à l'exportation, à la formation.

Bref, les possibilités d'innovations politico-économiques dans ce domaine sont considérables. Les fonds de pension, les produits dérivés, l'informatisation des bourses n'ont pas été les plus grandes innovations financières de ces 25 dernières années mais la « banque des pauvres » au Bangladesh (la Grameen Bank).

Ce qui, aujourd'hui, pose problème, c'est l'absence d'un choix « politique » en faveur de la richesse commune et du bien commun.

\*  
\*            \*

De plus en plus nombreuses sont les initiatives prises au Nord et au Sud pour rétablir un autre « ordre du jour », qu'il s'agisse du mode de production agricole (abandon de l'agriculture intensive), de la vie urbaine (re-création de « villages urbains »..), de l'école, de la démocratie, de l'environnement, des relations internationales, de la vieillesse, de la santé, de la diversité linguistique et culturelle, des rapports entre les religions. Pour l'instant, il s'agit encore d'expressions plutôt de résistance ou de révolte. Mais les « victimes » du capitalisme mondial



sont en train aussi d'expérimenter et de montrer que l'économie, la finance, la technologie peuvent être sources de créativité pour le « bien commun », la « citoyenneté pour tous », le « vivre ensemble ».

Le devenir reste à construire. Il appartient aux citoyens et non pas au marché, aux entreprises, au capital financier. L'une des tâches fondamentales du monde de la connaissance, de la science, de la politique, de la création (les arts...) consiste précisément à soutenir les efforts dans cette direction. Agissant de la sorte, on pourrait alors célébrer et approuver le nouveau concept de « société de la connaissance ».

Au contraire, si un tel monde devait rester dans une logique de son instrumentalisation au service des pouvoirs du marché, de l'entreprise et du capital comme c'est le cas aujourd'hui, on aurait le devoir de dénoncer la caractère mystificateur des principes et des préceptes sur lesquels se fonde « la société de la connaissance ».



Thème 3: Culture politique et citoyenneté européenne  
au 21e siècle: vers un nouveau contrat de société

**par M. Ion Caramitru**, Ministre de la culture, Roumanie

## OBJECTIF

L'expression de « citoyenneté européenne au 21e siècle » renvoie à un concept en devenir. Il ne fait référence spécifiquement ni à une citoyenneté juridique en gestation dans l'espace de l'Europe des 15 ni à une situation toujours contrastée et disputée dans l'actuelle Europe des 41 (le Conseil de l'Europe). L'invitation à réfléchir sur « un nouveau contrat de société » à l'échelle de la grande Europe situe immédiatement la problématique dans une perspective de réflexion à long terme.

Il nous appartient cependant de questionner cet avenir à la lumière des situations présentes en cette fin du 20e siècle avec d'un côté des citoyennetés malades, anémiques, apathiques où l'indifférence civique prend des proportions inquiétantes, c'est grossièrement l'Europe de l'Ouest avec la montée de l'incivisme dans les banlieues des grandes agglomérations, la croissance ininterrompue de l'abstention politique et la résurgence des idéologies extrémistes et xénophobes ; et de l'autre côté, c'est à dire l'Europe de l'Est avec des sociétés civiles émergentes, construisant ou reconstruisant des systèmes démocratiques, mais encore anesthésiées par 50 années voire plus de régime communiste.

A l'est comme à l'ouest, les problématiques et les défis ne sont pas identiques mais les enjeux sont communs : construire un nouveau contrat social, véritable alliance entre l'Etat et la société civile qui puisse mobiliser l'ensemble de nos sociétés.

C'est l'objet de cette table ronde. D'autres tables rondes au sein de cette conférence aborderont les dimensions sociales et économiques de cette citoyenneté à construire mais pour notre part il nous revient d'explorer les ressources encore inexploitées de la culture dans nos sociétés. Or s'il est un domaine où les sociétés de l'est de l'Europe peuvent engager un dialogue à parité avec les sociétés de l'ouest du continent, c'est bien celui de la culture. C'est d'ailleurs en s'appuyant sur les formidables capacités de résistance de la culture que nombre de nos sociétés ont pu traverser l'expérience communiste. Cette expérience peut être aujourd'hui riche d'enseignement pour l'ensemble de l'Europe.

Si à l'échelle de nos propres vies la citoyenneté européenne mettra du temps à se construire dans l'ordre juridique, nous pouvons, les conditions nécessaires existant d'ores et déjà, envisager de la développer dans la dimension culturelle.

L'Europe multiculturelle n'est ni un désir ni un objectif, c'est un fait historique et il nous appartient d'en faire un atout dans la construction de notre avenir commun, c'est à dire, grâce à une interaction dynamique entre nos différentes cultures.

Pour ouvrir le débat de cette table ronde, nous pouvons au préalable tenter de cerner quelques défis conceptuels. Il ne s'agit pas de nous mettre d'accord absolument et définitivement sur toutes les données de ce débat (citoyenneté, Etat, Etat de droit, société civile, pluralisme, multiculturalisme, etc). Nous savons tous combien la perception de ces concepts est diverse sur le continent européen, mais peut être pouvons nous dégager quelques pistes de réflexion pour chacun d'eux en utilisant plus particulièrement les travaux déjà réalisés tant au Conseil de l'Europe notamment dans les activités de la coopération culturelle, qu'à l'Unesco.

On peut ouvrir notre débat par la problématique de la citoyenneté – qui est assurément le concept central de cet échange- il n'y a pas d'approche univoque à cette problématique ni de signification historiquement stable et faisant l'objet d'un consensus européen.

Dans les seules frontières d'un pays comme la France cette notion est largement controversée. Que dire pour l'ensemble du continent ? Que dire pour les diverses cultures qui le composent ? Il suffirait de consulter les dictionnaires de nos différentes langues à un moment historique donné pour constater les différences qui reflètent à la fois des histoires nationales et des cultures juridiques dissemblables .

On peut reprendre les travaux de François Audigier sur les concepts de base et compétences clé de l'éducation à la citoyenneté démocratique<sup>1</sup> :

« Au delà des différences à l'intérieur de chaque définition et entre les langues, quelques points d'ancrage sont communs et fournissent donc une base solide pour poursuivre notre exploration de la citoyenneté. Il y est toujours question d'appartenance à une collectivité qui appelle du politique et des droits, notamment des droits politiques. Cette collectivité se définit principalement à deux échelles : d'une part le local, la cité, souvent au sens urbain, dans laquelle la personne vit, à laquelle elle appartient, d'autre part l'Etat, lié à une appartenance nationale qui confère la plénitude des droits accordés aux membres de cet Etat. L'appartenance fait toujours référence à un niveau d'organisation politique, un niveau de pouvoir, et à des droits ; autrement dit, citoyen et citoyenneté appellent toujours la délimitation d'un territoire et d'un groupe, territoire où les droits sont applicables, groupe comme ensemble de personnes titulaires de ces droits ; ils s'ancrent donc, en premier lieu sur le politique et le juridique. Enfin, selon les traditions l'accent est mis plutôt sur le local comme premier niveau d'appartenance et espace suffisamment limité pour que la personne puisse y être plus facilement active et participante, ou sur le national – étatique comme niveau principal où se décide la loi commune et se construit l'identité collective publique. Dans aucun Etat, l'un ou l'autre niveau n'est exclusif ; il s'agit plutôt d'une priorité accordée à l'un ou à l'autre, d'une manière de se situer qui a des conséquences sur les conceptions de l'éducation à la citoyenneté démocratique .»

Cette définition plutôt classique de la citoyenneté s'inscrit d'abord dans une logique nationale étatique ou infra-étatique. Elle rend ainsi plus difficile son prolongement dans un cadre européen qu'il soit limité à l'Union Européenne ou plus largement à l'espace continental où s'exprime depuis longtemps déjà un sentiment d'appartenance commune, même s'il reste encore vague.

---

<sup>1</sup> in Decs/CIT (98)35

Ainsi, cette définition constitue en quelque sorte le noyau dur du concept de citoyenneté. Nous voudrions dans le cadre de cette table ronde l'envisager plus largement en le soumettant d'abord aux questionnements contemporains des diverses faiblesses de l'Etat-nation et plus encore de l'actuelle fragilité du politique. Pour reprendre une définition de François Brune<sup>2</sup>

*« Etre citoyen ce n'est pas seulement disposer du droit de cité ; c'est être partie prenante de ce qui s'y décide. C'est se sentir membre d'un peuple souverain ».*

A cet égard l'observation attentive de nos sociétés en Europe révèle un « inexorable dépérissement du sentiment de citoyenneté ».

Nos institutions démocratiques en Roumanie comme en Europe de l'ouest, suscitent dans nos populations et notamment chez les jeunes une large indifférence. L'abstention politique, l'incivisme, les extrémismes en sont les stigmates.

Mais la mondialisation, la toute puissance des logiques économiques ne vident-elles pas de sens la crédibilité de l'exercice politique ? Comment adhérer au mécanisme démocratique, si le sentiment commun est celui de l'impuissance des pouvoirs démocratiques ? La scène électorale qui est celle où se jouent symboliquement (mais non exclusivement) la démocratie peut-elle convaincre si les citoyens ont la conviction que toutes les règles du jeu social s'élaborent ailleurs et s'imposent de la même façon aussi bien aux gouvernants qu'aux gouvernés ?

C'est dans ce cadre de réflexion qu'il faudrait aborder le paradoxe des sociétés contemporaines de marché : l'existence du citoyen est assignée à la sphère de la consommation et à son idéologie dominante. Le repli individualiste est tout entier contenu dans cette assignation ; et en même temps ces sociétés traversent une crise économique durable avec pour corollaire un chômage de masse qui mine profondément le libre exercice de la citoyenneté. D'autres tables rondes de cette conférence aborderont plus spécifiquement ces aspects...

La crise de la citoyenneté dont les racines, nous venons de le voir, plongent dans les structures et les mutations mêmes de nos sociétés nous invite à examiner le rôle d'un autre acteur du jeu social : la société civile ainsi que le rôle que peut jouer la culture dans son essor. Nous avons la conviction que la culture a un rôle central dans cette perspective. On peut même constater la puissance de son influence dans les régressions tribales qui ont agité l'Europe ces dernières années. Or le repli identitaire fut-il culturel ne peut être qu'une impasse pour le retour de la citoyenneté et la fondation d'un nouveau contrat social en Europe. Mais paradoxalement la force et les méfaits qu'il porte en lui nous indique cependant la puissance du culturel.

Ces identités fonctionnent souvent comme des filets de sécurité pour nos contemporains en mal de valeurs et en pleine perte de sens... Ce chemin est d'autant plus stérile que cette quête identitaire est largement artificielle et reconstruite pour les besoins du moment et la stabilité de quelque régime politique.

---

<sup>2</sup> In. Le Monde Diplomatique, Décembre 1997

Toute autre est la voie d'une culture européenne multiforme où la diversité des héritages et des pratiques contemporaines s'enrichissent les unes les autres. C'est là que la société civile a un rôle éminent à jouer. La notion de société civile comme celle de citoyenneté diffère d'une région d'Europe à l'autre. Même dans les pays où ce concept est solidement enraciné, sa définition fait l'objet de vives polémiques. Le monde anglo-saxon par exemple considère que la société civile comprend l'ensemble du champ social (le privé, le marché et le monde associatif) alors que d'autres pays comme la France font une distinction sensible entre l'Etat, le marché et la société civile.

On peut pour la commodité du débat opter pour la définition de Salvador Giner :

*« La société civile est un ensemble historiquement évolué de droits et de libertés individuels et d'associations bénévoles qui rivalisent entre elles, sans aucune ingérence politique, pour défendre leurs préoccupations, intérêts, préférences et aspirations privés respectifs en bénéficiant pour ce faire, de la protection d'une institution publique appelée Etat »<sup>3</sup>*

Seul le pluralisme peut aider la société civile à jouer pleinement son rôle mais

*« ... d'une part, il suppose la diffusion du pouvoir dans toute la société, lequel est ensuite conféré différemment selon qu'il s'agit des citoyens, des collectivités, des associations et des institutions. Ils acquièrent leurs propres domaines de compétence dans lesquels les autres entités, y compris l'Etat, n'osent pas pénétrer en toute impunité. D'autre part, le pluralisme est aussi une culture grâce à laquelle une vaste gamme de croyances, de conceptions et d'attitudes coexistent librement et sont favorisées, à égalité, par leurs auteurs. »*

De nombreux pays d'Europe centrale et orientale sous les régimes communistes ont su utiliser cette société civile porteuse de culture pour donner à chaque citoyen un espace de « respiration ». C'est un phénomène que l'on constate généralement dans les régimes de dictature qui le plus souvent apprécient peu la culture et ses acteurs. On peut imaginer un traitement similaire dans l'actuelle crise de citoyenneté que traversent nos sociétés.

Dans un rapport que le Conseil de l'Europe a publié il y a quelques mois sous le titre « La culture au coeur » (In from the margins)<sup>4</sup> l'un des chapitres les plus importants est consacré au rôle que la culture joue déjà ou devrait jouer pour renforcer la société civile. Il se fixe pour priorité de dégager un consensus en sensibilisant les responsables publics et privés au rôle central de la culture dans nos sociétés et notamment en tant que force de cohésion sociale.

La reconnaissance du rôle des arts et de la culture pour le renforcement d'un climat de sécurité et de stabilité devrait inspirer les politiques publiques. La création d'une nouvelle éthique sociale pourrait obliger par exemple les organisations culturelles si elles veulent bénéficier de subventions publiques à adopter des politiques et des pratiques visant à réduire toute forme d'exclusion, à développer la démocratie culturelle et la participation des citoyens et à favoriser le développement de l'égalité des chances pour de larges secteurs de la population.

---

<sup>3</sup> *Councils, Associations and Foundations*, Rapport d'une Table ronde européenne (Budapest, 1994), publication CIRCLE n° 8, (Helsinki, Conseil des arts de la Finlande, 1996), pp. 54 à 75 ; pp. 56 et 57.

<sup>4</sup> Editions du Conseil de l'Europe – Strasbourg 1999

Les établissements scolaires dans cette perspective devraient également devenir des espaces de culture. Quelles que soient les difficultés au renforcement de l'impact du milieu scolaire sur la culture et la société civile, on admet aujourd'hui que plus les citoyens participent concrètement aux activités culturelles, plus ils sont à même à prendre leur vie en main, et plus ils sont enclins à participer au processus démocratique.

Ainsi par exemple, la participation culturelle active en amateur permet de retrouver une confiance en soi, et pourtant aujourd'hui encore dans de nombreux pays d'Europe, les activités culturelles en amateur ne bénéficient d'aucun soutien des fonds publics et n'ont aucun statut officiel.

En résumé, la société civile peut s'épanouir davantage si :

- les gouvernements ont confiance dans un secteur associatif indépendant,
- l'on reconnaît la nécessité d'inscrire la société civile dans les programmes d'enseignement,
- l'on instaure un climat encourageant la participation des citoyens
- l'on développe l'aptitude à partager des valeurs (sans culture ce n'est pas possible)
- les artistes et créateurs prennent davantage conscience du rôle qu'ils peuvent jouer dans ce processus.

Voilà quelques pistes de réflexion pour ouvrir notre débat. Notre souci aujourd'hui est de remettre l'homme au centre, ce que Bernard Cassen<sup>5</sup> appelle la « préférence citoyenne » et dont il martèle l'urgence : « face à la déferlante suicidaire du tout-argent et du tout-marché, il devient, en effet, urgent de combler le déficit croissant d'humanité des sociétés actuelles, et donc de replacer l'homme au centre des préoccupations, des stratégies et des politiques. Pas l'homme en tant qu'actionnaire, rentier, consommateur ou contribuable pour lequel tout se joue et tout se calcule « ici et maintenant ». Non, l'être humain en tant que citoyen solidaire. Solidaire de sa communauté – locale et nationale -, mais aussi de l'ensemble de la communauté planétaire et, au-delà des générations à venir.

---

<sup>5</sup> In Le Monde Diplomatique, mai 98



**LISTE DES PARTICIPANTS**

***LIST OF PARTICIPANTS***

## **I - DELEGATIONS PARLEMENTAIRES / PARLIAMENTARY DELEGATIONS**

### **1. MEMBRES DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DU CONSEIL DE L'EUROPE / MEMBERS OF THE PARLIAMENTARY ASSEMBLY OF THE COUNCIL OF EUROPE**

**CALLEJA, Maria del Carmen**, Deputy, Spain  
**CHAPMAN, Sydney**, Member of Parliament, United Kingdom  
**DREYFUS-SCHMIDT, Michel**, Sénateur, France  
**ELO, Mikko**, Member of Parliament, Finland  
**GLAVAN, Stefan**, Député, Roumanie  
**GROSS, Andreas**, Conseiller National, Suisse  
**JONSSON, Hjalmar**, Member of the Althing, Iceland  
**LAURICELLA, Angelo**, Député, Italie  
**LOUFTI, Younal**, Député, Bulgarie  
**MIGNON, Jean-Claude**, Député, France  
**PAHOR, Borut**, Deputy, Slovenia  
**PEREIRA MARQUES, Fernando**, Député, Portugal  
**POPESCU, Ivan**, Député, Ukraine  
**POPTODOROVA, Elena**, Deputy, Bulgaria  
**POTTAKIS, Ioannis**, Deputy, Greece  
**POZZA TASCA, Elisa**, Député, Italie  
**SPERONI, Francesco Enrico**, Sénateur, Italie  
**SQUARCIALUPI, Vera**, Sénateur, Italie  
**STAES, Paul**, Sénateur, Belgique  
**TANIK, Suha**, Deputy, Turkey  
**WEISS, Peter**, Member of Parliament, Slovakia  
**WIELOWIEYSKI, Andrzej**, Député, Pologne  
**WODARG, Wolfgang**, MdB, Germany

### **2. SECRETAIRES DE DELEGATIONS / DELEGATION SECRETARIES**

**BAIOCCHI, Giovanni**, Senato della Repubblica, Italie  
**CASELLI, Federico**, Camera dei Deputati, Italie  
**CELAN, Pompilius**, Chambre des Députés, Roumanie  
**DILLENBURG, Pierre**, Greffier adjoint de la Chambre des Députés, Luxembourg  
**DOSSIER-CARZOU**, Conseiller, Sénat, France  
**KUCHARSKA-LESZCZYNSKA Hanna**, Chancellerie de la Diète, Pologne  
**LYTVYNCHUK, Valentyn**, Consultant of the Interparliamentary Relations Department, Ukraine  
**POPOVIC, Vesna**, Bundeshaus, Allemagne  
**ROBLAIN, Roland**, Sénat de Belgique

## **II. REPRESENTANTS PERMANENTS AUPRES DU CONSEIL DE L'EUROPE / PERMANENT REPRESENTATIVES TO THE COUNCIL OF EUROPE**

**ANDREA, Fotaq**, Représentant Permanent de l'Albanie  
**ANDREJEVS, Georgs**, Permanent Representative of Latvia  
**BASA, Mustafa Kemal**, Deputy to the Permanent Representative of Turkey  
**CECCOLI, Guido**, Rappresentante Permanente della Repubblica di San Marino  
**CODREANU, Alexandru**, Deputy Permanent Representative of Moldova  
**COURTNEY, Michael**, Permanent Observer of the Holy See  
**IFTIMIE, Roxana**, Adjoint au Représentant Permanent de la Roumanie

**MAGHERU, Gheorghe**, Représentant Permanent adjoint de la Roumanie  
**RADEVA, Tolia** - Adjoint au Représentant Permanent de la République de Bulgarie  
**RYBICKI, Marcin**, Représentant Permanent de la Pologne  
**YUROV, Yuri**, Adjoint au Représentant Permanent de la Fédération de Russie

### **III - MEMBERS OF THE PANEL / MEMBRES DU PANEL**

**CARAMITRU, Ion**, Ministre de la Culture, Roumanie  
**CASSEN, Bernard**, Directeur du Monde Diplomatique, France  
**DASTOLI, Pier Virgilio**, Secrétaire Général du *Mouvement Européen*, Bruxelles  
**EPPLER, Erhard**, Ancien Ministre, Allemagne  
**GEORGE, Susan**, Economiste spécialiste des questions de mondialisation et des rapports Nord-Sud, Ecrivain, France  
**JANSSEN, Daniel**, Président du Conseil d'Administration de *SOLVAY S.A.*, Belgique  
**JARRÉ, Dirk**, *International Council on Social Welfare (ICSW)*, Frankfurt  
**LANGMORE, John**, Director, *Division for Social Policy and Development, United Nations*, New York  
**LUBICH, Chiara**, Fondatrice et Présidente du *Mouvement des Focolari*, Italie  
**MAAL, Bodil**, Adviser to the Women's Bank Network - *NORAD*, Norway  
**MARTIN, Peter**, Editor, *Financial Times*, United Kingdom  
**MÉDA, Dominique**, Philosophe de l'économie, Auteur de *Qu'est-ce que la richesse?*, France  
**NOWAK, Maria**, Présidente de l' *Association pour le Droit à l'initiative économique*, Conseiller à la Banque mondiale, France  
**PETRELLA, Riccardo**, Professeur à l'Université catholique de Louvain, Belgique, Conseiller à la *Commission européenne*, Bruxelles  
**RIFKIN, Jeremy**, President of *The Foundation on Economic Trends*, Author of *End of Work*, USA  
**SCALVINI, Felice**, Président de la Confédération européenne des coopératives de production et de travail associé, des coopératives sociales et des entreprises participatives (CECOP), Rome  
**TOBIN, James**, Professor, *Cowles Foundation for economic research*, Yale University, USA  
**VANNAHME, Joachim**, Journalist, *Die Zeit*, Allemagne  
**YAKOVLEV, Alexander Nikolaevich**, Member of the Academy of Sciences, President of the *Foundation Democracy*, Russia  
**ZIELINSKI, Daniel**, Président du *Centre européen d'aide à la vie associative*, Lille

### **III . ONG DOTEES DU STATUT CONSULTATIF AUPRES DU CONSEIL DE L'EUROPE / NGOs ENJOYING CONSULTATIVE STATUS WITH THE COUNCIL OF EUROPE**

**ALBIN, Michel** , *Conseil Européen des Syndicats de Police*  
**ALEXANDRE, Fabienne**, *Conseil européen des Fédérations Wizo*  
**AMOUDRUZ, François** ,*Union Européenne des Magistrats Statuant en Matière Commerciale*  
**AMOUDRUZ, Liliane**, *Fédération internationale des Résistants*  
**BELLERT, Hubert**, *European Region of the International Union of Family Organisations*  
**BOULAY, Pierre**, Représentant auprès du Conseil de l'Europe *Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme*  
**BOUROUX, Louis**, *Association francophone d'amitié et de liaison*  
**BOUROUX, Marguerite**, *Association francophone d'amitié et de liaison*  
**CAFFIN, Gilbert**, *Office international de l'enseignement catholique*  
**CARTERON, Jean-Paul**, *Fondation du Forum Universale*  
**CHAUSSON, Maurice**, *European Association for Palliative Care*  
**COLPAERT, C.**, *Association Européenne pour l'Education aux Médias Audivisuels*  
**DE GROOTE, Jacqueline**, *Lobby Européen des Femmes*

**DEGOUT, Inge**, *The European Young Women Christian Associations*  
**DICK, Jean**, *Association Internationale des Urbanistes*  
**DILLESEGER, José**, Représentant *Fédération abolitionniste internationale*  
**DONAT, Roselyne**, *European Council for High Ability*  
**DURRENBERGER, Jean-Philippe**, *European Association for Leisure Time Institutions of Children and Youth*  
**EGELE Martine**, *Fédération Internationale des centres sociaux et communautaires*  
**EHRETSMANN, Edith**, *Experiment - Séjours éducatifs internationaux*  
**FEIX, Marc**, Rapporteur *Colloque Européen Des Paroisses*, France  
**FISCHER, Richard**, Secrétaire Exécutif *Conférence Des Eglises Européennes*  
**GENTY, Claude-Laurent**, Secrétaire Général, *Confédération Internationale des Travailleurs Intellectuels*  
**GERKE, Ulrich**, *Rehabilitation International Bundesarbeitsgemeinschaft für Rehabilitation*  
**GONON, Jean-Claude**, *Association Européenne des Enseignants*  
**GRESSLIN, Philippe**, Président, *Comité européen d'action spécialisée pour l'enfant et la famille dans leur milieu de vie*, Suisse  
**GUNDARA, Jagdish**, *International Association for Intercultural Education*  
**HEYDT, Jean-Marie**, *Comité européen d'action spécialisée pour l'enfant et la famille dans leur milieu de vie*  
**HOEFFEL, Michel**, *KEK - Conférence des Eglises Européennes*, France  
**HONDIUS, Fritz**, *Association Mondiale des Amis de l'Enfance*  
**HORBER, Nicolas**, *International Humanist and Ethical Union*  
**HUBER, Florence**, *Mouvement Européen Alsace*  
**HUOT-PLEUROUX, Paul**, *Conférence Européenne des Radios Chrétiennes*  
**JAN, Françoise**, Trésorière *Inclusion International*, France  
**KAUF, Kathy**, *Soroptimist international d'Europe*, Allemagne  
**KAHN, Brigitte**, *Conseil européen des Fédérations Wizo*  
**KOMLOSSY, Joseph**, *International Scientific Conference minorities for Europe of tomorrow*  
**KRANTZ, Georges Bernard**, *Union Internationale des Guides et Scouts d'Europe*  
**KROMER, Raymond**, *Union europ. des Anciens et Anciennes Elèves de l'Enseignement Catholique*  
**KUEBLER, Gisela**, *International Alliance of Women*, Allemagne  
**LEOPOLD METZGER, J.H.**, *Union Mondiale ORT (Organisation - Reconstruction - Travail)*  
**LESHCHINER, Viatcheslav**, *Union Mondiale ORT (Organisation - Reconstruction - Travail)*  
**LEYENBERGER, Marc**, Vice-Président, *Caritas Internationalis*  
**MAISONNET, Maurice**, *Association Internationale pour la recherche en hygiène hospitalière*  
**MALAVIELLE, Christina**, *Organisation européenne - Groupement international d'Associations de Parents de l'Enseignement Catholique*  
**MARQUES, Eduardo**, *Permanent Working Group of European Junior Doctors*  
**METSOLA, Ukko**, *European Democrat Students*, Finland  
**MILONAS-KITSOU, Irini**, *Fondation Marangopoulos pour les Droits de l'Homme*  
**MOUCHOUX, Alain**, *Comité syndical européen de l'éducation*  
**MUTZ, Jurgen**, *Conférence Permanente Européenne de la probation*  
**NORDMEYER, Karin**, *Zonta International*  
**OESCHGER, Annelise**, *ATD Quart Monde*  
**PAILLUSSON, Marie-Thérèse**, *Fédération Internationale des Assistants sociaux*  
**RITCHIE, Cyril**, *INTERPHIL (Conférence internationale pour l'Etude et l'Encouragement de la Philanthropie)*  
**ROOS, Gilbert**, *European Jewish Congress*, France  
**ROTBOLL, Jens**, President *European Organisation of Military Associations*  
**ROTTENBERG-KLEINBERG, Sylvie**, Représentante au Conseil de l'Europe, *AMNESTY INTERNATIONAL*  
**RUTSAERT, J.-M.**, *Comité européen des assurances*  
**SAIANI, Milena**, *European Parent's Association*  
**SANDKUHLER, Bruno**, *The European Council of National Associations of Independent Schools*

**SCHUMAN, Anne**, Secrétaire Général, *Centre européen d'aide à la vie associative*  
**SCHWEIZER, Valérie**, *Fédération Mondiale des Cités Unies*  
**SEGAFREDO, Chiara**, *European Secretariat for Scientific Publications C/O SEPS, Italie*  
**SFORZA, Anne**, Présidente, *INTERPHIL (Conférence internationale pour l'Etude et l'Encouragement de la Philanthropie)*  
**SOZANSKI, Gabriella**, Regional Director, *International Co-operative Alliance*  
**TABOURET, René**, *Centro Internazionale di studi sul disegno urbano*  
**TARAZAGA, Francisca**, Représentante, *Forum permanent de la société civile - Mouvement européen*  
**THUSS, Holger**, *European Democrat Students*  
**TURNER, Sandra**, *Volonteuropé*  
**de UNAMUNO, Salomé**, *Mouvement Européen*  
**VANDER STRAETEN, Michel**, *European Newspaper Publishers' Association*  
**VEKEMANS, Ludo**, Project manager, *EUROFEDOP (Fédération européenne du Personnel des Services Publics)*  
**VERCOUTERE, Claude**, Secrétaire général, *Fédération internationale des Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Education Active*  
**WEBER, Marieluise**, *International Alliance of Women*  
**WIERSINGA, Anja**, *International Alliance of Women*  
**ZARZAVATSAKI-TAKA, Theodora**, *Association of interbalkan Women's Cooperation Societies, Greece*

## V. AUTRES ASSOCIATIONS ET ONGS / OTHER ASSOCIATIONS AND NGOS

**AJROLDI, Louise**, Conseillère en communication *FOCOLARI, France*  
**ASTARITA, Federico**, *HUMANITE NOUVELLE, Italie*  
**AUSSET, Joëlle**, Interprète *FOCOLARI, France*  
**BAGGIO, Antonio Maria**, Professeur, *FOCOLARI,*  
**BASSO, Oreste**, *FOCOLARI, Italie*  
**BATT, Marie-Odile**, *New Humanity, France*  
**BATT, Michel**, *New Humanity, France*  
**BELLER, Joséphine**, *Humanité Nouvelle, France*  
**BELLERT, Hubert**, Président *Région Européenne de l'Union Internationale des Organismes Familiaux, Allemagne*  
**BENAGLIO, Antonia**, *FOCOLARI, Italie*  
**BENET, Catherine**, *FOCOLARI, France*  
**BERNHART, Anne**, *Service Jeunesse - Education Populaire Ville de Strasbourg, France*  
**BERRUET, Jean-Luc**, Responsable groupe local *ATTAC VOSGES, France*  
**BEZOVAN, Gojko**, Président *Centre for development of non-profit organizations, Croatie*  
**BOFFOCHER, Marguerite-Marie**, Conseillère en éducation et formation, *FOCOLARI, France*  
**BOURGON, Albert**, *New Humanity, France*  
**BOURNEZ, Jean-Claude**, *Service Jeunesse - Education Populaire Ville de Strasbourg, France*  
**BOURQUARDEZ, Joël**, *New Humanity, France*  
**BOURY, Monique**, *Association des Anciens Stagiaires des Communautés*  
**BOUTTES, Jean-Michel**, *FOCOLARI, France*  
**BOYADZHIEV, Michael**, *International Center for Not-for-Profit Law*  
**BRANDENBARG, Valérie**, *Mennonite Central Committee, France*  
**BRANDENBARG, Greg**, Directeur *Mennonite Central Committee, France*  
**BRECHET, Bernard**, Responsable Alsace-Lorraine *FOCOLARI, France*  
**BRONZINO, Luigina**, Responsable Région Sud France *FOCOLARI, France*  
**BRUN, Jean-Pierre**, *ATTAC STRASBOURG, France*  
**BRUNI, Luigino**, *New Humanity, Italie*

**BRUNNER, Thomas**, *ATTAC STRASBOURG*, France  
**BUKHARINA, Lada**, *NGO Assembly*  
**BUNNER, François**, Président *ATTAC STRASBOURG*, France  
**BURSA, Desy**, Responsable nationale *FOCOLARI*, France  
**CALLIARI, Gisella**, *FOCOLARI*, Italie  
**CALLIES, Gonzague**, *Office catholique d'information et d'initiative pour l'Europe*, France  
**CALMEJANE, Nicole**, *FOCOLARI*, France  
**CARLSON, Jeffrey**, Program Coordinator *IFES*, USA  
**CARRE, Pierre**, Délégué Général *U.I.T.F., Maison de l'Unesco*, France  
**CAZALS, Francis**, Administrateur, *Cercle Condorcet*, France  
**CHAUMONT, Jean-François**, *Fédération des Associations Familiales Catholiques en Europe*  
**CHERETIS, Yiorgos**, *European Expression*, Greece  
**CHESSE, Anne-Marie**, Conseillère *FOCOLARI*, France  
**CONSOLO, Livia**, Presidente, *Consorzio nazionale della cooperazione sociale*, Italie  
**CURTELIN, Philippe**, *FOCOLARI*, France  
**DAHL, Anita**, *The Womens Bank of Norway*  
**DAIGNEAU, Alexandra**, *Pole Des Solidarites*, France  
**DE AZEVEDO, Paul**, Conseiller, *FOCOLARI*, France  
**DELALANDE, Gwènaille**, *Nuova Umanita*, France  
**DE PLANARD, Catherine**, Membre du Conseil d'Administration *New Humanity*, France  
**DEVAUX, Stéphane**, *ATTAC STRASBOURG*, France  
**DEZSO, Marta**, Head of the Documentation Centre *Association of Central and Eastern European Election Officials*, Hungary  
**DROMARD, Françoise**, *Action contre le chômage*, France  
**DUBRONEL, Danielle**, *ATTAC STRASBOURG*, France  
**DUFOUR, Emily**, *ATTAC STRASBOURG*, France  
**DURR, Albert**, Président *La Renaissance Française*, France  
**DURRINGER, Herbert**, *ATTAC STRASBOURG*, France  
**FANCELLO, Antoinette-Aurore**, *FOCOLARI*, France  
**FANTINI, Emanuele**, *CISV*, Italie  
**FELBER, Wolfgang**, *OCIPE*  
**FERRUCCI, Alberto**, Président *New Humanity*, Italie  
**FOLONARI, Giulia**, *FOCOLARI*, Italie  
**FORESI, Pasquale**, Co-président *FOCOLARI*, Italie  
**FORNES, Denise**, *FOCOLARI*, France  
**FRANC, Capucine**, *FONDATION DE FRANCE*, France  
**FRATTA, Anna**, *FOCOLARI*, Italie  
**FREYBERGER, Colette**, *WUCWO*, France  
**FRONZA CREPAZ, Lucia**, *FOCOLARI*, Italie  
**FULLSACK, Jean-Louis**, Expert Principal *Union Internationale des Télécommunications*, France  
**GAURON, André**, *Gauche Européenne*  
**GAUTIER, Bruno**, Délégué Regional *ADIE Alsace*, France  
**GERARDIN, Jean-Claude**, *FOCOLARI*, France  
**GILLET, Florence**, Interprète *FOCOLARI*, Italie  
**GNUDI, Béatrice**, *Ass. Jeunes pour un Monde Uni Résidence Universitaire Paul Appel D/608*, France  
**GORMAN, Margo**, Consultante *Combined European Bureau for Social Development*, France  
**GRAFF, Anne**, *ATTAC*, France  
**GRESSLIN, Philippe**, Président *Comité européen d'action spécialisée pour l'enfant et la famille dans leur milieu de vie*, Suisse  
**GREVIN, Chantal**, Déléguée pour la France *New Humanity*, France  
**GREVIN, José**, Délégué pour la France *New Humanity*, France  
**GRILLET, Juliette**, Chargée de l'Economie *FOCOLARI*, France  
**GRIOT, David**, *ATTAC STRASBOURG*, France

**GROTTI, Sébastien**, ATTAC, Luxembourg  
**GUI, Benedetto**, *New Humanity*, Italie  
**HAROU, Patrice**, Sr.officer WBI, *multilateral organization*, USA  
**HEINZ, Wolfgang**, *Fondation Libérale allemande Dialogue Nord-Sud*, Belgique  
**HENRY, Jean-Philippe**, ATTAC STRASBOURG, France  
**HODGES, Megan**, *East West Institute*  
**HOTE, Jean-Louis**, Conseiller FOCOLARI, France  
**HOUSSA, Jack**, Administrateur délégué, *Association pour la paix - Marches européennes*, Belgique  
**HUBER, Marcel**, Conseiller *New Humanity*, France  
**HUMENUC, Lucica**, Co-Président *Romanian independent society of human rights*, Romania  
**HURSTEL, Alain**, Secrétaire Comité ATTAC STRASBOURG, France  
**ILOWIECKA, Iona**, *Partners for Democratic Change*  
**INGHELRAM, Jan**, FOCOLUX a.s.b.l., Luxembourg  
**JACOB, Nicolas**, ATTAC STRASBOURG, France  
**JUKIV, Vedrana**, Project leader *Center For Direct Protection Of Human Rights*, Croatia  
**KANGAS, Erkki**, *Co-operative Sataosaajat*, Finlande  
**KASEMETS, Aare**, *Estonian Association Of Sociologists*, Estonie  
**KERN, Francis**, Vice-Président CEFODE, ATTAC, France  
**KESSLER, Yvan**, *New Humanity*, France  
**KHROL, Vasily**, *Byelorussian Association "Real Estate"*, Belarus  
**KOENIG, Héloïse**, ATTAC STRASBOURG, France  
**KREMPPER, Michel**, *Humanite Nouvelle – Focolari*, France  
**LARDINAIS, Yvonne**, *New Humanity*, France  
**LAUDE, Elise**, ATTAC STRASBOURG, France  
**LAURENT, Pierre-François**, IHEU, France  
**LECOMPTE, Gérard**, *New Humanity*, France  
**LEGROS, Pierre**, Responsable AFESIP *international Toul Kork*, Cambodge  
**LEGROS, Thierry**, Responsable Europe, *Agir pour les femmes en situation précaire*, France  
**LEININGER, Cécile**, Responsable Région Est FOCOLARI, France  
**LUSANE, Clarence**, Co-Chairman *American Friends Service Committee*, USA  
**MAIOR, Eniko**, Programme Manager *Civitas Foundation*, Romania  
**MARTINET, Suzanne**, Membre du Conseil d'Administration *New Humanity*, France  
**MAURIN, Perrine**, ATTAC Strasbourg, France  
**McPHEDRAN, Marilou**, Canadian Team Leader *Canada / Ukraine Partnership York University*, Canada  
**MOUGEL, Annie**, ATTAC STRASBOURG, France  
**MOUGEL, Lydie**, ATTAC STRASBOURG, France  
**MOULAS, Monique**, RESOLUX, France  
**MULLER, Michael**, ATTAC-STRASBOURG, France  
**NICHELE, Maria**, Membre du Conseil d'Administration *Rag. Incontro fra I Popoli*, Italie  
**NICOLLIER, Jean-Luc**, ASED Genève, Suisse  
**NOTHHELFER, Georges**, *Fédération des Associations Familiales Catholiques en Europe*  
**PATOMAKI, Heikki**, Director *The Network Institute for Global Democratisation Dept. of International Studies*, Grande-Bretagne  
**PELEGRIN, Françoise**, ATTAC STRASBOURG, France  
**PERRIER, Jean-François**, ATTAC STRASBOURG, France  
**PHILIPPE, Anne-Laure**, ATTAC STRASBOURG, France  
**POIZAT, Christophe**, ATTAC STRASBOURG, France  
**PRIACEL, Anne**, ATTAC STRASBOURG, France  
**PRODAN, Jean-Pierre**, Responsable FOCOLARI, France  
**PROVEJA, Inga**, *Non-governmental Organisations Centre*  
**PIZZO, Rosa**, *Nuova Umanita*, France  
**QUARTANA, Crispino**, FOCOLARI, Italie  
**REBELLATO, Leopoldo**, Président, *Incontro fra I Popoli*, Italie

**REBELLATO, Miriam Amani**, Associée, *Incontro fra I Popoli*, Italie  
**RIVA, Marco**, *FOCOLARI*, France  
**RIVIERE, Marie-Claude**, Bénévole *Emmaüs International Solidarité Jeunesse*, France  
**ROBERT, François**, Conseiller *FOCOLARI*, France  
**ROBERT, Jacqueline**, Responsable *FOCOLARI*, France  
**RONGEARD, Jean-Paul**, *Humanite Nouvelle*, France  
**ROTH, Jean-Marie**, *FOCOLARI*, France  
**RUTHANNE, Cecil**, Project Director *Tobin Tax Initiative*, USA  
**SACCOM, Stefano**, *Istituto Italiano di Studi Cooperativi "Luigi Luzzatti"*, Italie  
**SACHOT, Pierre**, Responsable Ouest *FOCOLARI*, France  
**SAMI, Emilio**, *Humanite Nouvelle*, Italie  
**SAVARIT, Jean-Marie**, *FOCOLARI*, France  
**SCALISI, Pietro**, Secrétaire *Istituto Italiano di Studi Cooperativi "Luigi Luzzatti"*, Italie  
**SCHMITT, Gérard**, *New Humanity*, France  
**SCHMITT, Tarcila**, *New Humanity*, France  
**SCHOENTGEN, Bertrand**, Vice-Président *Conseil des Associations d'Europe*, France  
**SEHM-PATOMAKI, Katarina**, Chair *The Network Institute for Global Democratisation Dept. of International Studies*, Grande-Bretagne  
**SIBUE, Chantal**, *New Humanity*, France  
**SIFFERT, Christophe**, *New Humanity*, France  
**STANICKI, Elke**, *ATTAC STRASBOURG*, France  
**TEJEDA, Manquel**, Referent *World University Service*, Germany  
**TERRIER, Elisa**, *UDAF*, France  
**THOMAS, René**, *New Humanity*, France  
**TOFTISOVA, Radost**, Legal Advisor *ICNL, CEE OFFICE*, Hungary  
**TOMES, Arnaud**, *ATTAC STRASBOURG*, France  
**TONELOTTO, Lino**, *ATTAC STRASBOURG*, France  
**TONELOTTO-HUBERT, Marie-Claire**, *ATTAC*, Luxembourg  
**VALENTIN, Patrick**, Directeur d'Association, France  
**VALTON, Geneviève**, *Humanité nouvelle*, France  
**VENDRYES, Inge**, *Union internationale des citoyens européens*  
**VENTURINI, Bruno**, *FOCOLARI*, Italie  
**VERGONJEANNE, Jacques**, *Association ESAACES*, France  
**VOICAN, Madalina**, Avocate, *Dow Bar Association*, Romania  
**VON WELCK, Hubertus**, Regional Director *Friedrich-Naumann-Stiftung*, India  
**VONARB, Christiane**, *ATTAC STRASBOURG*, France  
**WEBER, Angelina**, Education officer *FIAN International Food First Information Action Network*, Germany  
**WENGER, Edith**, Représentante au Conseil d'Administration *WWF-BEE-ATTAC*, France  
**WENNER, Pierre**, Gestion-Coordination humanitaire, *EMMAÛS*, France  
**WESSELDIJK, Enie**, Executive Secretary *International Institute For Democracy*, France  
**ZANETTA, Cécile**, *ATTAC STRASBOURG*, France

## VI. AUTRES PARTICIPANTS / OTHER PARTICIPANTS

**ALATI, Fatène**, *Conseil des Jeunes Strasbourg*, France  
**ALBERT, Edith**, Inspecteur Pédagogique Régional, France  
**ANWAR, Sameera**, Stagiaire at the Council of Europe, Latvia  
**ASLAKSEN, Jill**, *The Women's Bank of Norway*, Norway  
**BADESCU, Marius-Cristian**, Stagiaire au Conseil de l'Europe, Roumanie  
**BARTOCCELLI, Gabriella**, Etudiante, Italie  
**BATT, Anne-Claire**, Etudiante, France



**BILLETTE DE VILLEMEUR, Etienne**, Enseignant, Université de Cergy-Pontoise, France  
**BOURLARD, Marcel**, Directeur *BIT / ILO*, Belgique  
**BOUZAR, Madjid**, Responsable de la Section Relations Internationale, *ITI-RI Université Marc Bloch*, France  
**BRELOWSKI, Ursula**, Etudiante, *Université Robert Schuman*, France  
**BRUNSTEIN, Ingrid**, Maître de conférences, France  
**BUHLER, Jessica**, *Conseil des Jeunes Strasbourg*, France  
**CORNU, Elise**, France  
**DACHER, Sébastien**, *Conseil des Jeunes Strasbourg*, France  
**DAOUDI, Fouzia**, *Conseil des Jeunes Strasbourg*, France  
**FARIA, Tatiana**, Présidente, *Les Humains Associés*, France  
**GALTES, Virginie**, Etudiante, *E.S.T.E.S.*, France  
**GIRAUD, Guy**, Architecte, France  
**GIUSTA, Paolo**, Fonctionnaire européen, Luxembourg  
**HAEUSSER, Jean-Richard**, Architecte, France  
**HAGEN, K.A.**, *Bureau International du Travail*, Suisse  
**HARI, Albert**, France  
**HART, Martine**, Etudiante, *E.S.T.E.S.*, France  
**HARTMEIER, Michael**, Maître de Conférences, France  
**HASSOUNA, Raoudha**, *Conseil des Jeunes Strasbourg*, France  
**HATTERER, Michel**, Bénévole, *Association pour le droit à l'initiative économique*, France  
**ISAACS, Adam**, *European Parliament*, Belgium  
**JAECKLE, Sylvie**, Chef de projet urbain, France  
**JUNGER, Bénédicte**, *Conseil des Jeunes Strasbourg*, France  
**KRAFT, Sandra**, *Conseil des Jeunes Strasbourg*, France  
**LEHMANN, Alexis**, Président-Directeur Général, *Strasbourggeoise*, France  
**LUISI, Sara**, Étudiante, France  
**MADER, Jean**, Doyen de *l'Institut supérieur de Gestion de Paris*, France  
**MARIE, Jean-Bernard**, Secrétaire Général, *Institut international des droits de l'homme*, France  
**MARINOV, Vasil**, Deputy Director General, *National Center for Regional Development and Housing Policy*, Bulgaria  
**MORET, Geneviève**, Conseillère, France  
**NILSEN, Peggy**, Norway  
**PROBST, Fanny**, *Conseil des Jeunes Strasbourg*, France  
**PYDRO, Frédéric**, *E.S.T.E.S.*, France  
**RAMEY, Julien**, *Conseil des Jeunes Strasbourg*, France  
**RASTGELDI, Didem**, Stagiaire, France  
**RENAUD, Benedicte**, Chargée d'études, *CEPS*, France  
**RIVA, Chiara**, Etudiante, *Università di Bologna*, Italie  
**ROBINEAU, Patrice**, Senior Adviser to the Executive Secretary, *UN Economic Commission for Europe*, Switzerland  
**SCHMITT, Danielle**, Fonctionnaire, *Conseil de l'Europe*, France  
**SIMONIN, Catherine**, Etudiante, France  
**TONELLOTTI, Lino**, Etudiant, Luxembourg  
**TRAUTMANN, Frédéric**, *E.S.T.E.S.*, France  
**VAMRAMIAN, Vaké**, Fonctionnaire au *Ministère des affaires étrangères*, Arménie  
**VEIGEL, Klaus**, Allemagne  
**VOGEL, Jean**, Maire de Saales, France  
**WILKINSON, Margery**, France  
**WILKINSON, Peter**, France  
**WILKINSON, Raymond**, France  
**WURTZ, Gérard**, Chargé de Mission des relations transnationales *CFDT-URI Alsace*, France  
**ZOLOTOV, Guennady**, Assistant to Mr Yakovlev, Russia

## **VII. JOURNALISTES / JOURNALISTS**

**AELLEN, Marc**, Attaché de presse de Mme Lubich , *Mouvement des Focolari*, France  
**BAZALGETTE, Anne**, France  
**GREENE, Richard**, *Prague Post*  
**QUESTER-SEMEON, Natacha**, Rédacteur en chef, "Journal Virtuel" des *Humains Associés*, France  
**QUESTER-SEMEON, Sacha**, Responsable Multimédia, *Les Humains Associés*, France  
**SAUER, Rémy**, *Dernières Nouvelles d'Alsace*, France  
**SINAÏ, Agnès**, *Le Monde diplomatique*, France  
**SIRBU, Angela**, *Independent Journalism Centre*  
**TONELOTTO, Myriam**, *Arte*, France  
**ZAID, Lydia**, *EUDIF*, Belgique

## **VIII. SECRETARIAT DE LA CONFERENCE**

### *a) Assemblée parlementaire /Parliamentary Assembly*

**HALLER, Bruno**, Clerk of the Parliamentary Assembly / Greffier de l'Assemblée parlementaire  
**CASTENETTO, Gian Paolo**, Deputy Clerk / Greffier Adjoint  
**SAWICKI, Wojciech**, Deputy Clerk / Greffier Adjoint  
**LA PORTA, Roberto**, Secretary of the Committee on Parliamentary and Public Relations /  
Secrétaire de la Commission des relations parlementaire et publiques  
**HOENNER, Michèle**, Budgetary questions/Questions budgétaires  
**BRANDT Yolande**, Budgetary Questions/Questions budgétaires  
**MOCHEL, Anny**, Assistant to the Committee / Assistante de la Commission  
**DREYFUS, Catherine**, Assistante  
**KORASTELIEV, Ivan**, Assistant  
**MONACO, Monica**, Stagiaire

*Consultant of the Conference / Consultant de la Conférence*

**KOCHERSPERGER, Patrick**

### *b) Direction des Affaires Politiques/Polical Affairs Committee*

**DE JONGE, Hans**, Chef de Service, Division des Relations extérieures  
**PALMIERI, Giovanni**, Chef de la Section des ONG  
**GILBERT, Max**, Confidence Building Measures  
**LOHIKOSKI, Mikko**, Executive Secretary of the CE Solidarity Campaign  
**PIERSON, Joanne**, Assistante administrative  
**WIN, Aye Aye**, Co-ordinator, Global Forum for Poverty Eradication